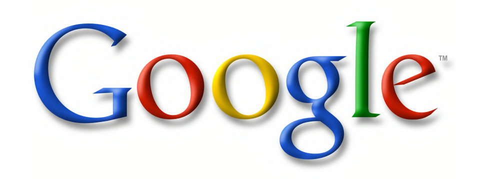
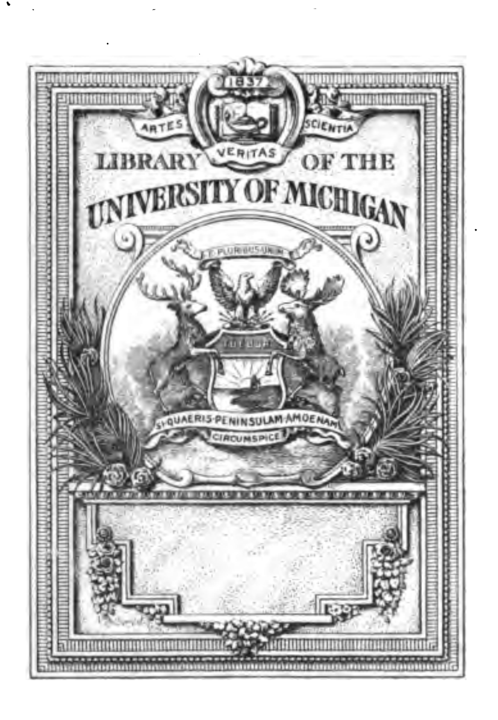



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME TREIZIÈME.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

2e Édition.

TOME TREIZIÈME.

PHILIPPE-LE-BON.

A BRUXELLES,
CHEZ TARLIER, LIBRAIRE,
RUE DE L'EMPEREUR.
1825

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-BON.

1419 — 1467.

LIVRE SIXIÈME.

Continuation du désordre. — États d'Orléans. — Praguerie. — Siége de Pontoise. — Assemblée des princes à *Nevers*. — Conquête du duché de Luxembourg.

Le roi ne demeura que trois semaines à Paris; dès les premiers jours de décembre 1437, il retourna à Orléans, à Tours, à Bourges, et dans les pays de la Loire. Sa présence qui avait tant réjoui les Parisiens, n'apporta aucun soulagement à leurs maux. Les

ravages des écorcheurs, la disette, la misère, le manque de commerce et de travail ne se firent pas sentir moins cruellement. Paris, seul, n'était pas en proie à ces fléaux; tout le royaume et la Flandre furent au commencement de cette année ravagées par la plus effroyable famine qu'on eût jamais vue; elle augmenta encore les désordres, les pillages, les cruautés. Une femme fut brûlée à Abbeville pour avoir égorgé des petits enfans, et mis leur chair en vente après l'avoir salée [1].

Une épidémie affreuse se joignit à tant de calamités, elle fit périr une quantité immense de personnes. Dans beaucoup de villes on ne pouvait suffire à ensevelir les morts; à Paris il mourut environ cinquante mille habitans; des rues entières étaient désertes, les loups venaient sans nulle crainte, et en plein jour, au milieu de la ville; ils y dévorèrent parfois des enfans et des femmes [2]. La chambre des comptes promit vingt sous par tête de loup.

[1] Monstrelet.

[2] Journal de Paris. — Monstrelet. — Berri. — Abrégé chronologique.

Au milieu d'une si horrible situation, les *courses* des compagnies ne pouvaient que redoubler. Il n'y avait plus aucun ordre, aucune obéissance dans le royaume. Pendant l'épidémie, le connétable, pour fuir la contagion, voulut se loger à Vincennes ou à Beauté [2]. Les gens qui tenaient ces châteaux lui en refusèrent l'entrée au nom du duc de Bourbon, et il fut obligé de se les faire ouvrir de vive force.

Quelque temps auparavant, il avait chassé de Compiègne Guillaume de Flavy, le plus cruel, le plus avare de tous les capitaines des compagnies, qui était devenu la terreur du pays par ses pillages, ses désordres et ses crimes ; il l'avait même rançonné de *quatre* mille écus [3]. Peu après, Flavy trouva moyen de rentrer par surprise dans la ville et de s'y fortifier. Comme il sut que le maréchal de Rieux, se rendant de Dieppe à Paris, passait près de là avec peu de gens, il le fit arrêter par un nommé Robert l'Hermite, et le jeta en un cachot. Il disait que le maré-

[1] 1437 (v. s.). L'année commença le 13 avril.

[2] Richemont. — [3] D'Argentré. — Chartier.

chal était présent lorsque le connétable l'avait mis hors de Compiègne, qu'il voulait se venger sur lui, et tirer de là un moyen pour traiter avec le connétable et pour ravoir ses quatre mille écus. Le connétable ne put jamais en avoir justice, et le sire de Rieux mourut en prison. On réussit seulement à saisir Robert l'Hermite, qui fut décapité.

Tel était le faible pouvoir du connétable; et c'était lui pourtant qui avait en ce moment la première autorité dans le royaume. Malgré sa volonté de remettre l'ordre, il éprouvait mille dégoûts. Le roi écoutait bien plus les conseils de Christophe de Harcourt, de l'évêque de Clermont, et du sire de Chaumont que ceux du connétable[1]. Dès qu'il usait de rigueur contre quelque capitaine d'écorcheurs on se plaignait de lui. C'était tantôt les Écossais, tantôt les Gascons, tantôt quelqu'un des princes ou des grands seigneurs qui prenaient parti pour ceux qu'on punissait. En même temps les Parisiens et le peuple, qui l'avaient d'abord beaucoup aimé et qui avaient espéré en lui, voyant que rien ne changeait, que leurs maux ne diminuaient

[1] Berri. — Richemont.

pas, étaient devenus méfiaus et haineux. On disait qu'il ne songeait qu'à gagner de l'argent, qu'il faisait le bon serviteur pour avoir des tailles ou des emprunts, puis ne se souciait nullement ni du roi, ni du peuple. On assurait que les Anglais ne le craignaient pas, et souvent même savaient par lui les entreprises résolues contre eux. On lui reprochait de laisser les riches ramasser le blé dans les greniers, et le vendre cher aux pauvres gens; ce ne pouvait être, croyait-on, que pour en retirer quelque profit. Enfin le connétable était, au dire de tout ce peuple malheureux et mécontent, un homme mauvais et plein de couardise [1]. En même temps les gens de guerre ne parlaient que de sa cruelle sévérité, racontaient que dès qu'il rencontrait quelque soldat sans aveu, il le faisait tout aussitôt pendre ou noyer, et l'avaient surnommé le Justicier.

Les compagnies continuaient à se répandre dans la Champagne, dans l'Ile-de-France, dans la Picardie. Ayant trouvé les seigneuries du comte de Ligny en bon état de défense, les chefs traitèrent presque tous avec lui, et l'on se

[1] Journal de Paris. — D'Argentré.

promit mutuellement de ne se point attaquer. De là les écorcheurs poussèrent jusqu'en Hainault; le sire de Croy manda les nobles et les gens des communes pour défendre le pays. Les compagnies tombèrent d'abord sur une troupe des communes; nonobstant une vive résistance elles la défirent complétement, et emmenèrent beaucoup de prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya aussitôt au secours de son pays de Hainault; les compagnies craignant sa puissance se retirèrent, et même rendirent sans rançon les prisonniers qu'elles avaient faits. Elles retournèrent en Champagne et bientôt après en Lorraine, où le comte de Vaudemont et le duc de Bar avaient recommencé à se faire la guerre. Chacun d'eux prenait pour auxiliaires des chefs d'écorcheurs, comme Fortépice, Antoine de Chabanne, Floquet, Geoffroy de Saint-Belin, et autres qui servaient alternativement l'un ou l'autre selon les meilleurs occasions de pillage.

Rodrigue de Villandrada était retourné dans le Midi. Le bâtard de Bourbon ravageait les marches de Bourgogne. Pour la Hire, il se tenait assez constamment à Beauvais et aux

environs, et il guerroyait contre le comte de Ligny, nonobstant les ordres du roi, qui *avait* donné un délai à ce seigneur pour reconnaître la paix d'Arras. Il faisait même parfois des courses sur les pays du duc de Bourgogne, qui cependant l'avait toujours en grande bienveillance, et lui rendit en ce temps-là un service important [1].

Le sire d'Auffemont conservait rancune à la Hire, pour l'avoir traîtreusement pris et rançonné. Il le fit guetter, et un jour trouva moyen d'introduire cent vingt hommes dans la ville de Beauvais. La Hire jouait alors à la paume dans la cour d'une hôtellerie. La maison fut environnée ; il se cacha sous la mangeoire de l'écurie ; mais bientôt après on le découvrit. Il fut mis en croupe derrière un cavalier, avec menace de le tuer s'il criait au secours ; ce fut ainsi qu'on l'emmena en prison chez le seigneur de Mouy, de là au château d'Ancre. Le roi, qui aimait fort la Hire, enjoignit au sire d'Auffemont de le délivrer ; mais il était soutenu par la plupart des grands seigneurs, ses parens ou ses alliés. Car c'é-

[1] Monstrelet.

tait un puissant gentilhomme, de l'ancienne maison de Clermont ; aussi ne se mit-il pas en devoir d'obéir. Le roi pensa que le duc de Bourgogne aurait plus de puissance, et lui écrivit pour le prier instamment de terminer cette affaire. Le sire d'Auffemont consentit, bien qu'à grand'peine, à s'en rapporter au jugement du Duc. Les deux parties vinrent par-devant lui à Douai; il fit rendre au sire d'Auffemont son château de Clermont que la Hire retenait toujours, régla la rançon que celui-ci payerait; et la Hire, redevenu libre, recommença ses courses.

Après que le Duc, en domptant les gens de Bruges, eut apaisé, pour quelque temps du moins, les révoltes de Flandre, il reprit ses desseins contre Calais. Ou lui persuada qu'en rompant les digues, il pourrait inonder la ville et contraindre les Anglais à l'abandonner. Un grand nombre de pionniers et de manœuvres fut assemblé, et ils travaillèrent sous la défense d'environ cinq mille combattans, que conduisaient le comte d'Étampes et le sire de Croy. Toute cette peine et cette dépense furent inutiles, et l'on s'aperçut,

mais trop tard, que c'était une chose impraticable. Les Anglais ne souffrirent d'autre dommage de cette entreprise que de voir la campagne de Calais et de Guines dévastée par les Bourguignons.

La guerre se continuait ainsi sans aucun avantage pour les uns ni pour les autres; l'Angleterre, comme la France et comme la Flandre, était épuisée d'argent, en proie à la famine et aux maladies. La discorde y régnait toujours dans les conseils du roi : le cardinal de Winchester plus porté à la paix: le duc de Glocester, au contraire, ne voulant jamais entendre parler de traiter. Mais, en ce moment, le cardinal était plus en crédit. On se résolut donc à écouter les instances que le pape ne cessait de renouveler, pour arrêter enfin l'effusion du sang chrétien. Le duc de Bretagne avait offert sa médiation. Le duc d'Orléans redemandait aussi à intervenir comme médiateur. Le conseil y consentit, et, au mois de janvier 1439[1], des conférences préliminaires se tinrent à Gravelines, entre le cardinal de Winchester et des ambas-

[1] Rapin-Thoyras. — *Acta publica*. — Monstrelet.

sadeurs du roi de France. La duchesse de Bourgogne s'y rendit avec plusieurs sages conseillers ecclésiastiques ou séculiers; soit que le Duc ne voulût pas traiter en personne avec les Anglais; soit qu'il craignît d'exciter en rien la méfiance du roi Charles. Il venait en effet de resserrer encore ses liens avec la France. Pendant le traité d'Arras, il avait été convenu que madame Catherine, fille du roi, épouserait le comte de Charolais. Ce mariage fut définitivement conclu et signé au mois de septembre 1438, à Blois, par le sire de Crevecœur, ambassadeur du Duc.

Les conférences de Gravelines ne conclurent à rien; il fut cependant résolu que bientôt après on en tiendrait de nouvelles et plus solennelles, soit à Cherbourg, soit à Calais, où le duc d'Orléans viendrait en qualité de médiateur. On parla de trèves, et il fut impossible de s'entendre même à ce sujet.

Les malheurs qui désolaient les états du roi de France et du duc de Bourgogne continuèrent donc comme auparavant. Après avoir épuisé la Lorraine, en se mêlant aux guerres que se faisaient entre eux le duc de

Bar et le comte de Vaudemont, le damoiseau de Commerci, et le sire Éverard de la Marck; après avoir repoussé le connétable qui était venu au secours de ce dernier seigneur, les compagnies se réunirent au nombre d'environ six mille chevaux, et, sous la conduite de la Hire, de Brussac, d'Antoine de Chabanne et autres, elles s'en allèrent faire des incursions en Allemagne.

Beaucoup de seigneurs et de nobles de ce pays-là[2], voyant ce qui se passait auprès d'eux, s'étaient mis aussi à courir la campagne, pillant et maltraitant les paysans et les bourgeois. Ils disaient que c'était le véritable moyen de tenir ces gens des communes dans leur état, d'où ils voulaient orgueilleusement sortir, quand ils étaient trop riches. Mais comme ils n'étaient ni si nombreux, ni si bien aguerris que les écorcheurs de France, ils furent mis en déroute par les bourgeois de Bâle. Ce fut alors que le vieux comte Guillaume de Diest, évêque de Strasbourg, qui était depuis long-temps en discorde avec les communes

[1] 1438 (v. s.). L'année commença le 5 avril.

[2] Muller. — Histoire des Suisses. — Monstrelet.

d'Alsace, et qui était le principal conseiller de cette noblesse, imagina d'envoyer querir les Armagnacs, comme on les nommait encore dans ces contrées. Il n'était guère besoin de leur donner un motif pour venir ravager un nouveau pays; cependant cet évêque leur persuada qu'ils rempliraient un devoir de chrétiens, en prenant le parti du pape contre les pères du concile.

La discorde avait éclaté tout de nouveau entre eux, et plus vivement que jamais. Le pape niait l'autorité du concile, et en tenait un de son côté à Florence, où il s'efforçait de réunir les Grecs à l'Église. Les pères assemblés à Bâle traitaient d'hérésie toute résistance à l'autorité souveraine d'un concile général, et procédaient contre le pape. Chaque parti diffamait l'autre, au grand scandale de la chrétienté. Seul de tous les princes de l'Europe, le duc de Bourgogne tenait pleinement pour le pape, et avait des ambassadeurs au concile de Florence. Le roi de France, qui s'était environné de toutes les lumières de son clergé assemblé à Bourges, approuvait au contraire assez les doctrines du concile sur

la puissance des papes. Il fit même, vers ce temps, la fameuse ordonnance nommée pragmatique-sanction, où, renouvelant ce qui avait été réglé sous le saint roi Louis IX, tout pouvoir de collation des évêchés et archevêchés fut enlevé aux papes et remis à l'élection des chapitres. La juridiction du pape fut aussi restreinte. Nul ne devait être contraint de plaider par-devant la cour de Rome, et les appels devaient se juger en France par un évêque *in partibus*, délégué par le pape. L'autorité souveraine des conciles généraux était pleinement reconnue; le nombre des cardinaux restreint à vingt-quatre, et les communications et interdits ne pouvaient être prononcés qu'après une procédure suivie par les pasteurs ordinaires.

Mais si le conseil de France se montrait favorable aux décrets du concile touchant la discipline de l'Église, il ne prenait nullement parti contre le pape, et n'approuvait point les procédés violens employés de part et d'autre. Ce fut donc, quoi qu'ils en pussent dire, sans aucun ordre ou permission du roi, que les chefs des compagnies prirent la querelle du Saint-

Père. Annsen de Winckingen seigneur des marches de la Lorraine, d'accord avec l'évêque Guillaume de Diest, leur livra passage, et leur montra les chemins à travers les montagnes. Une autre troupe de routiers, qui avaient attaqué la Bresse, et que le duc de Savoie, avec le secours des gens de Berne, venait de repousser, vint se joindre aux autres. Ils arrivèrent à l'improviste devant Saverne. Le sire Louis de Lichtenberg eut à peine le temps de rassembler quelques gens du pays ; ils n'opposèrent aucune résistance ; la terreur que répandaient les Armagnacs ôtait courage à tout le monde. Pour accroître l'épouvante attachée à leur nom, ils avaient fait brûler à demi un malheureux paysan, et dans cet état l'avaient renvoyé vers les siens. Ils mirent en fuite une troupe de bourgeois de Strasbourg, qui avait tenté une sortie. Puis ils se répandirent partout, commettant leurs horreurs accoutumées; elles semblaient bien plus merveilleusement cruelles à des peuples où l'on avait le bonheur de vivre en paix. Les Armagnacs passèrent ensuite le Rhin ; quelques-uns poussèrent jusque vers Francfort.

Quant à leur entreprise sur Bâle et sur le *concile*, elle échoua. Les gens de Bâle appelèrent à leur secours les vaillantes communes de la Suisse; elles commençaient à être en grande discorde entr'elles, mais se réunirent pour cette fois contre les Armagnacs. Peu à peu le désespoir aguerrit les paysans; ils sortaient des forteresses où ils avaient pris refuge, et tombaient sur ces écorcheurs dès qu'ils les voyaient en petites troupes. Il en périt ainsi beaucoup. Ils reçurent un échec plus cruel encore, lorsqu'ils rentrèrent dans le royaume par la haute Bourgogne [1]. Jean de Vergi, gouverneur du duché, assembla les gentilshommes à Châlons-sur-Saône, et se mit à la poursuite de ces méchantes gens; un grand nombre fut tué. Pour ceux qu'on prenait, on les livrait aussitôt au bourreau, ou bien on les jetait à la rivière. Le Doubs et la Saône étaient pleins de leurs cadavres, et les déposaient sur les rivages qui en étaient tout empestés. Les débris de ces compagnies s'en allèrent à travers le

[1] Monstrelet.

[2] Olivier de la Marche. — Hist. de Bourgogne.

Nivernois et l'Auvergne, dans le Midi, rejoindre celles qui mettaient sans cesse à rançon la province du Languedoc.

Le sire de Villandrada, à force d'argent, consentit enfin à suivre, avec sa troupe, Saintraille dans la guerre qu'il allait faire aux Anglais dans la Guyenne. Ils s'y conduisirent vaillamment, repoussèrent les ennemis jusqu'à Bordeaux, et s'emparèrent même de Saint-Séverin, qui touche à cette ville. Le roi pardonna alors au seigneur Rodrigue, en considération de ce bon service. Mais, comme on n'envoya point de renforts de ce côté, les Anglais reprirent bientôt ce qu'ils avaient perdu.

La Flandre n'était pas beaucoup plus heureuse ni tranquille que la France. Les habitans de Bruxelles, de Louvain et de Malines recommencèrent à se faire la guerre, à cause du commerce des blés que la disette rendait plus important que jamais. Les gens de Hollande et de Zélande exerçaient sur mer le métier de pirate, s'emparaient des vaisseaux étrangers, ruinaient tout le commerce, et souvent même descendaient sur les côtes de

Flandre pour piller. Leur amiral, le seigneur de la Vère, de la maison de Borssèle, commandait lui-même ces expéditions. Il faisait en même temps une guerre cruelle aux villes de Hambourg, Lubeck, Brême et Wismar; c'étaient les rivalités pour le commerce de mer qui avaient allumé cette haine des Hollandais contre les Oostrelins, comme on appelait alors les peuples des frontières de l'Occident en Allemagne. Vainement le duc Philippe fit ses efforts pour les réconcilier [1]; les deux partis avaient trop d'orgueil et d'envie. Plus de trois ans se passèrent avant que le négoce pût reprendre son cours avec cette portion de l'Allemagne.

Avant que les nouvelles conférences s'ouvrissent à Gravelines, le roi de France envoya au duc de Bourgogne madame Catherine comtesse de Charolais. Elle avait pour lors dix ans; sa suite était illustre; elle était accompagnée des archevêques de Rheims et de Narbonne, des comtes de Vendôme et de Tonnerre, du sire de Beaujeu fils du duc

[1] Chronique de Hollande. — Meyer.

de Bourbon, du bâtard d'Orléans, et d'un cortége nombreux de chevaliers et d'écuyers. Une noble réception lui fut faite à Cambray les comtes de Nevers et d'Étampes, le chancelier de Bourgogne, et une foule de seigneurs vinrent au-devant d'elle. La comtesse de Namur, la dame de Crèvecœur, la dame de Hautbourdin, et plusieurs autres femmes de grand état formaient sa compagnie. De semblables honneurs lui furent rendus dans toutes les villes de la domination de Bourgogne, et elle arriva dans cette pompe à Saint-Omer, où se tenait alors le Duc. Là le mariage fut célébré. Parmi les fêtes, il y eut une joûte magnifique où le sire de Créqui fut le tenant.

Tout aussitôt après, la Duchesse partit pour Gravelines; l'évêque de Cambray, le sire de Crèvecœur et le sire de Santes étaient ses principaux conseillers. Le roi de France envoyait aux conférences les seigneurs qui avaient accompagné madame Catherine. Le cardinal de Winchester, le duc de Norfolk, le comte d'Essex étaient ambassadeurs pour les Anglais. Le concile de Bâle avait envoyé l'évêque de Vicence. On y voyait aussi les ambassadeurs du

comte d'Armagnac comme prince souverain.

La Duchesse étala, dans cette occasion, une grande magnificence. Ses tentes étaient dressées non loin de Calais. Les conférences se tenaient tout auprès de cette ville; car les Anglais ne voulaient pas que le duc d'Orléans, leur prisonnier, sortît des pays de leur domination. Ce prince eut d'abord le bonheur de revoir son frère, le bâtard d'Orléans, qui avait acquis tant de gloire à défendre le royaume, et qui, depuis long-temps, n'avait rien plus à cœur que la délivrance de son noble frère. Pour lui marquer son amitié et sa reconnaissance, il lui fit don de son comté de Dunois, dont le bâtard d'Orléans porta dorénavant et illustra le nom.

La duchesse de Bourgogne montra au duc d'Orléans la plus gracieuse courtoisie; elle eut d'abord avec lui un entretien particulier, puis ils dînèrent ensemble dans la tente du cardinal d'Angleterre. En le quittant elle lui dit, devant les principaux ambassadeurs : « Ne dé» sirez-vous pas bien la paix, mon cousin?
» — Je donnerais ma vie pour la procurer,

» répondit-il. — Hé bien, dit-elle, puisque
» nous sommes si bien d'accord, nous en vien-
» drons à bout. »

Elle y échoua cependant. Malgré toute sa bonne volonté et le soin qu'elle mit à apaiser les deux partis, ils n'étaient pas plus près de s'entendre que lors du traité d'Arras. Les Français ne voulaient céder que la Normandie et la Guyenne, et ils exigeaient que le roi Henri renonçât au titre de roi de France. Les Anglais prétendaient, au contraire, posséder toute la France jusqu'à la Loire, et de plus, la Guyenne et le Poitou. Il fut impossible de conclure même une trève, parce que chacun exigeait préalablement la remise de diverses forteresses.

Pendant que les ambassadeurs se débattaient ainsi sans espoir de s'accorder, on apprit que le connétable venait de prendre la ville de Meaux. Il y avait long-temps qu'il demandait au roi de lui fournir les moyens d'assiéger cette forteresse, dont la garnison ravageait toute la Brie, arrêtait la navigation de la Marne, et faisait enchérir les vivres à Paris. Mais il n'obtenait nulle réponse

satisfaisante [1]; personne ne lui obéissait, chacun trouvait protection contre lui auprès du roi. Le chagrin s'empara de lui ; il résolut de laisser tout le gouvernement de la France, et de se retirer dans ses seigneuries; il déclara même son dessein au conseil qui réglait les affaires à Paris avec lui.

Le lendemain, comme il était seul à prier en la chapelle de son hôtel, le prieur des Chartreux vint le visiter : « Mon père, que vous » faut-il? lui dit le connétable. — Je voudrais » parler à monseigneur le connétable, répon» dit le bon père. — C'est moi. — Ah! dit le » prieur, je ne vous connaissais pas, mais » j'ai fort à vous parler. — Volontiers, con» tinua le prince. — Monseigneur, vous tîntes » hier conseil, et vous délibérâtes de quitter » le gouvernement. — Comment le savez» vous? dit vivement le connétable, qui vous » l'a dit? — Monseigneur, ce n'est personne » de votre conseil, ne vous en mettez point en » peine; mais je le tiens d'un homme bien » croyable, d'un de nos frères. Ah! je vous » prie, monseigneur, ne faites pas cela; n'ayez

[1] Richemont.

» point de souci, Dieu vous aidera. — Hélas!
» mon père, comment cela se pourrait-il faire!
» s'écria le connétable; le roi ne veut point
» m'aider, il ne me donne ni gens, ni ar-
» gent; les hommes d'armes me haïssent parce
» que j'en fais justice et ne veulent point m'o-
» béir.—Monseigneur, ils feront ce que vous
» voudrez; vous souhaitez de mettre le siége
» devant Meaux, le roi vous mandera de le
» faire, et vous enverra gens et argent. —
» Mon père, Meaux est bien fort, le roi
» d'Angleterre y passa neuf mois. — Mon-
» seigneur, n'ayez point de souci, vous n'y
» resterez pas si long-temps; ayez toujours
» bonne espérance en Dieu, soyez humble,
» ne vous enorgueillissez pas comme tous vos
» gens d'armes; eux auront un peu à souffrir,
» mais vous en viendrez à votre honneur. »

Le lendemain le connétable alla entendre la messe aux Chartreux et demanda au prieur de lui montrer le frère qui avait dit toutes ces choses. — « Oui, » répondit le bon père, et il fit passer devant le prince tous les frères du couvent, sans vouloir le lui montrer autrement. Depuis il découvrit que c'était frère

Hervé Dupont, et il le fit prieur d'une Chartreuse qu'il fonda à Nantes.

Peu de jours après ce bon avis du prieur des Chartreux, le connétable reçut une réponse favorable du roi qui lui ordonnait de commencer le siége, et enjoignait aux divers capitaines de venir sous ses ordres. Il n'avait pas eu souvent en sa vie une si grande joie. Il se hata de réunir tout son monde à Corbeil; il avait avec lui Ambroise de Loré, la Hire, Denis de Chailli, Olivier de Coetivi, le commandeur de Giresme, le seigneur de Chatillon, le capitaine Bourgeois; et de sa propre maison, Gilles de Saint-Simon, le sire de Rostrenen et d'autres Bretons [1].

Le siége commença le 20 juillet; le connétable avait d'abord établi ses bastilles et ses *logemens*, autour de la ville, au nord sur la rive droite de la Marne; laissant pour l'attaquer ensuite l'autre partie de Meaux qu'on nomme le Marché, et qui se trouve sur la rive gauche du côté de la Brie.

Dès que les Anglais surent qu'on voulait leur enlever cette importante place, ils

[1] Richemont. — Berri. — Monstrelet.

résolurent de tout essayer pour la secourir. Lord Talbot, lord Scales, lord Falconbridge, sous les ordres du comte de Sommerset réunirent environ quatre mille combattans pour faire lever le siége. Le connétable prévenu de leur marche par ses espions, se détermina à emporter la ville avant leur arrivée. L'artillerie était dirigée par maître Jean Bureau, qui était un très-habile homme, et qui avait, disait-on, appris d'un juif venu d'Allemagne des choses bien subtiles sur la poudre et les canons. Déjà il avait fait une brèche praticable ; l'assaut fut ordonné. Jamais les Français n'avaient eu plus grand courage ni meilleure espérance ; malgré une vigoureuse défense, la ville fut prise en une demi-heure.

Mais le pont était rompu, et pour prendre le Marché qui était une forteresse encore plus redoutable, il fallait un nouveau siége. Les Anglais qui étaient dedans offrirent de se retirer à de bonnes conditions, si l'on rendait la liberté au bâtard de Thian, capitaine de la ville, que les Français venaient de faire prisonnier. Il s'agissait en effet de lui sauver la vie, car les Français de l'ancien parti de Bourgogne,

qui, depuis la paix d'Arras, étaient restés avec les Anglais, n'étaient pas épargnés. Le traité allait se conclure; mais la Hire et Antoine de Chabanne voulurent absolument qu'en outre les Anglais rendissent sans nulle rançon le petit Blanchefort, un des leurs, et comme eux chef célèbre de compagnie. Le pourparler fut ainsi rompu, et le connétable fit aussitôt couper la tête au bâtard de Thian et à deux autres prisonniers de France, au grand regret des hommes d'armes qui les avaient pris et qui perdaient ainsi les rançons.

Le siége du Marché se poussa vivement; une forte bastille fut faite du côté de la Brie, et les Français s'établirent aussi dans une petite île de la rivière, dont la forteresse est entourée presque de toutes parts. Le 14 août, l'armée anglaise approcha; plusieurs capitaines de France étaient d'avis qu'il fallait sortir pour la combattre. Le connétable, craignant de se trouver entre les Anglais qui arrivaient et la garnison qui sortirait, s'y refusa absolument, et fit même garder les portes de la ville pour être mieux assuré de l'obéissance de ses gens. Les Anglais avaient amené des bateaux de cuir

sur leurs charrettes ; ils assaillirent la petite île, et tous les Français qui s'y trouvaient périrent en se défendant vaillamment. Le sire de Chailli, qui commandait la bastille de la rive gauche, ne se trouvant pas en forces, se retira. Les Anglais renforcèrent à leur volonté la garnison du marché, et la fournirent de vivres.

Rien ne put décider le connétable à sortir de la ville. C'était une sage résolution ; car les Anglais, apprenant que le roi en personne s'avançait vers Brie-Comte-Robert, furent contraints à se retirer. Le siége recommença ; la bastille fut reconstruite, l'île reprise, et la garnison fut contrainte à se rendre dans les premiers jours de septembre. Le connétable, apprenant alors que le sire de la Faille, un de ses gentilshommes, avait eu des intelligences avec les assiégés, et leur avait annoncé l'arrivée des Anglais, lui fit aussitôt trancher la tête. C'était la prudence et la fermeté de ce prince, qui valaient au roi une si précieuse conquête ; aussi lui témoigna-t-il cette fois plus de reconnaissance. Il envoya au-devant de lui le comte du Maine et les plus grands seigneurs, qui le conduisirent à l'hô-

tel Saint-Paul, où le roi était depuis quelques jours.

La nouvelle de la prise de Meaux rendit plus difficiles encore les négociations de Gravelines. Elles furent rompues peu de jours après. La Duchesse et le cardinal de Winchester se quittèrent néanmoins en de fort bons termes [1]. On convint de reprendre les conférences au mois de mai de l'année suivante. Le cardinal donna aussi un espoir favorable pour la prochaine délivrance du duc d'Orléans. La duchesse de Bourgogne entama encore un traité, dont la conclusion eut lieu peu après, et qui devait être grandement avantageuse à ses sujets de Flandre : il s'agissait d'une trève marchande pour laisser le commerce se faire librement.

C'était le comte de Ligny, qui, pour nuire à la conclusion de la paix, avait en toute hâte envoyé au cardinal de Winchester, la nouvelle de la prise de Meaux. Ce seigneur était de plus en plus tombé dans la disgrâce du duc de Bourgogne, qui avait en effet chaque jour de plus forts griefs contre lui. Il lui re-

[1] Hist. de Bourgogne. — Rapin-Thoyras.

prochait d'avoir déjà entravé les négociations essayées avec les Anglais, par l'intermédiaire de son frère l'évêque de Thérouanne : d'être, sans le consentement de lui, son seigneur suzerain, entré en communication avec le cardinal de Winchester et le conseil d'Angleterre. Mais ses torts les plus graves étaient de manquer sans cesse à tous les devoirs d'un bon vassal, de refuser obéissance aux officiers du Duc, de laisser courir ses gens sur eux, et de délivrer des lettres de sauve-garde, comme s'il était souverain [1].

Le comté de Ligny, malgré sa secrète alliance avec les Anglais et la confiance qu'il mettait en leurs promesses, ne voulut pourtant pas être en discorde ouverte avec son seigneur. Ne pouvant lui faire admettre sa justification, il écrivit une longue lettre à chacun de ses nobles frères et compagnons de l'ordre de la Toison-d'Or, pour s'excuser de ce que lui imputait le Duc, et pour les prier de le remettre en grâce avec lui.

Cependant sa conduite n'était nullement conforme à ses paroles de respect et d'obéis-

[1] Monstrelet. — Hist. de Bourgogne.

sance. Il tenait garnison à Coucy, à Ham, à Nesle, à La Ferté, à Saint-Gobain, à Bouchain, à Beaurevoir, et dans d'autres forteresses. Ses gens étaient sans cesse en communication avec les Anglais de la garnison de Creil, et avec les compagnies anglaises qui couraient le pays, et les aidaient de tout leur pouvoir. Lorsqu'il avait délivré des lettres de garde pour un lieu, les hommes du Duc et du roi en étaient repoussés; plusieurs même avaient ainsi été tués. Enfin une dernière offense acheva d'irriter le Duc. Il avait ordonné une nouvelle taille sur le bailliage de Peronne, et ses officiers voulurent la recueillir dans des villages des seigneuries de Ham et de Nesle. Le comte de Ligny prétendit qu'elle n'était point due, puisqu'elle n'avait pas été consentie par les trois États du pays, et il interjeta appel. Le Duc ordonna qu'on passât outre, et les sergens furent envoyés avec des archers pour procéder à l'exécution. Jacques de Béthune, baillif de Ham, fit aussitôt monter à cheval les gens

[1] 1439 (v. s.). L'année commença le 27 mars.

de sa garnison, courut sur les archers; il y en eut de blessés et de maltraités.

Le Duc apprenant cette nouvelle, écrivit aussitôt au comte de Ligny pour que Jacques de Béthune lui fût livré. Cet ordre ne fut point exécuté; les seigneuries que le comte et la comtesse de Ligny avaient en Flandre et en Hainault, furent saisies.

Le comte écrivit alors une lettre très-respectueuse aux gens du grand conseil du duc de Bourgogne. Il expliquait comment la taille ne lui semblait pas due, puisqu'elle n'était pas consentie par des États convoqués en nombre suffisant : comment il en avait appelé : comment Jacques de Béthune, sur la clameur des pauvres femmes de la campagne, que les archers dépouillaient et insultaient, avait cru qu'une compagnie d'écorcheurs dévastait le pays, et n'avait pu supposer que c'étaient les officiers du Duc. Mais, disait-il, dès que Jacques de Béthune en avait eu l'assurance, il avait retenu ses gens. Lui-même, après la lettre du Duc, avait fait informer en justice contre Jacques de Béthune, qu'on avait trouvé innocent; il avait offert que la chose fût

traitée juridiquement devant les officiers du Duc, afin qu'on pût entendre ses excuses, et s'était engagé à toute réparation et humilité, s'il était trouvé en faute; bien plus, il avait crié merci à son seigneur, sans pouvoir en être entendu.

« Cela m'est bien dur, continuait-il; considérant que je ne suis coupable en rien, et que je me suis offert en justice. Supposé qu'on me croie coupable, ce qui ne sera point reconnu, il n'y a pas lieu à confiscation, ni à mettre empêchement sur mon bien. Les droits, les lois et les coutumes du pays s'y opposent; c'est ce que j'ai représenté à Hugues de Lannoy seigneur de Santes, qui, par courtoisie, est venu me trouver, et que j'ai prié de supplier monseigneur de m'ouvrir la voie de justice. Je suis prêt d'être ouï en mes excuses par-devant monseigneur le duc de Bourgogne, messeigneurs de son ordre de la Toison-d'Or, et les autres personnes de son conseil, ou par-devant les trois États de Flandre et de Brabant, ou par-devant les juges et selon les lois dont le susdit territoire est mouvant. Je ne veux pas fuir monseigneur, ni sa justice; je

ne vais point querir d'autre prince ni d'autres juges que lui et ses gens. Il me semble, selon Dieu, la bonne justice et la noblesse, qu'on ne devrait point me refuser. Je ne crois pas que je puisse faire plus ni mieux mon devoir, que de requérir justice, de monseigneur qui est un prince si renommé, des seigneurs de son ordre qui sont ses parens, ses frères et ses amis, gens d'élite et de prud'hommie, de son conseil, de ses États, des juges où se trouvent tant de personnages sages et notables. Et, en outre, de crier merci, quand je ne suis pas coupable. Cependant j'ai su, par ceux qui sont venus me trouver, que mon très-redouté seigneur ne sera point content que je ne lui livre Jacques de Béthune; laquelle chose il m'est et me serait impossible de faire, car il n'est pas en ma puissance. N'est-il pas vrai que tout homme qui se sentirait dans l'indignation d'un prince si haut et si puissant, ne se laisserait point saisir pour être livré au martyre ? »

Le comte de Ligny finissait en priant les membres du conseil d'intercéder le Duc en sa faveur, afin que justice lui fût rendue.

Lorsque cette lettre arriva, elle donna lieu à de grandes délibérations ; beaucoup de seigneurs, et surtout le sire Hugues de Lannoy, représentaient que si l'on procédait par voie de fait il en adviendrait de grands malheurs. Le comte de Ligny était homme de grande entreprise, maître d'un bon nombre de forteresses, allié des Anglais, à qui il pourrait les livrer. On ajoutait qu'il avait rendu, pendant long-temps, de grands services au duc de Bourgogne, et pourrait lui être encore nécessaire ; car les Français faisaient de jour en jour plus d'entreprises sur les domaines du Duc, et se conformaient mal à la paix d'Arras. Ainsi parlaient ceux qui, dans le conseil, avaient toujours incliné au parti anglais ; mais le Duc les écoutait froidement, et ressentait avec vivacité l'offense de son vassal. Le comte d'Étampes, qui avait eu des gens de son armée assaillis et tués par Jacques de Béthune, abondait fort en ce sens. Enfin, on s'arrêta à une résolution plus sage. Le Duc envoya à Cambray Nicolas Raulin son chancelier, l'évêque de Tournay, le sire de Lannoy, et le sire de Saveuse, parlementer avec le comte de Li-

gny, ses conseillers, et Jacques de Béthune. Un projet d'accommodement fut dressé; le comte y fit d'abord quelques corrections. Comme elles ne convinrent point toutes aux conseillers de Bourgogne, ils y firent à leur tour plusieurs changemens, et le projet fut rapporté au comte de Ligny. Il était fier et peu patient. « Ah! dit-il, le chancelier et l'évêque de » Tournay pensent faire de moi à leur fan- » taisie; mais ce n'est pas mon plaisir. » Et il déchira soudainement le papier. Les seigneurs qui l'entouraient et ses conseillers eurent grand peine à le calmer. Cependant l'accord fut conclu; il fit ses soumissions; Jacques de Béthune alla se remettre aux mains du Duc, qui, ainsi que cela avait été promis verbalement, ne le laissa que peu de jours en prison. Ainsi s'apaisa cette dangereuse querelle; le comte de Ligny n'en demeura pas moins allié des Anglais.

Aussitôt après le retour des ambassadeurs qui avaient traité de la paix, le roi de France s'en alla à Orléans pour y tenir les États de son royaume, afin de leur faire connaître ce qu'il avait fait pour procurer la paix, et aussi

pour aviser aux moyens de mettre fin aux horribles désordres des écorcheurs et de tous les gens de guerre. Encore dernièrement le bâtard de Bourbon s'était emparé de la forteresse de Lamothe en Lorraine, puis l'avait revendue aux gouverneurs du pays; de là il avait traversé les environs de Langres; mais Jean de Vergi, avec les Bourguignons, avait atteint cette compagnie, et l'avait presqu'en entier détruite et dispersée. Le Duc se plaignait de plus en plus de tant d'expéditions entreprises contre ses provinces. D'autre part, le connétable ne pouvait défendre le royaume, tant lui manquaient et l'argent et l'obéissance des gens de guerre; les bonnes villes étaient dépeuplées par la peste et la famine; les pauvres laboureurs ne cultivaient plus les terres; enfin messire Charles comte du Maine, et les plus sages conseillers du roi ne cessaient de remontrer la déplorable situation du royaume[1].

L'assemblée des États à Orléans fut nombreuse et solennelle; tous les princes y étaient ou y avaient envoyé leurs gens; l'évêque de

[1] Berri. — Chartier. — Ordonnances.

Tournay, le sire de Brimeu, le sire de Créqui étaient ambassadeurs de Bourgogne; le comte de Dunois y était au nom de son frère le duc d'Orléans; Pierre de Bretagne, avec de notables évêques et seigneurs, au nom du duc de Bretagne; le sire d'Estaing, au nom du comte d'Armagnac. La reine de Sicile, belle-mère du roi, le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de la Marche, le comte de Vendôme assistaient en personne; la ville de Paris et les autres bonnes villes avaient leurs députés. Enfin, de toutes parts, chacun, et le roi tout le premier, n'avait d'autre désir, d'autre volonté que de s'occuper du bien du royaume, de son gouvernement, et du moyen de le mettre en bonne paix, justice et police.

L'archevêque de Rheims chancelier de France, commença par exposer que récemment il y avait eu des conférences pour la paix : qu'on y avait de part et d'autre présenté des articles : qu'on s'était séparé en convenant que chacun les porterait à son roi, pour savoir sa volonté, et qu'on se réunirait de nouveau au mois de mai prochain.

Le chancelier termina en disant à cette noble assemblée, que tous devaient aviser au bien de la chose publique, au recouvrement du royaume, et dire en conscience leur bon et vrai avis. Après avoir pris deux jours pour y bien réfléchir, les gens des États se réunirent dans la chambre du conseil pour traiter de ces hautes affaires. Afin de mieux les éclaircir, on commit diverses personnes notables et habiles pour parler contre ou pour la paix. Le comte de Vendôme, maître Jacques Juvénal des Ursins évêque de Poitiers, étaient chargés de soutenir la paix; le comte de Dunois, le maréchal de la Fayette et maître Jean Rabatteau, président au Parlement, maintenaient les motifs favorables à la guerre. Maître Juvénal et maître Rabatteau dirent beaucoup de belles, sages et grandes choses, qu'ils appuyaient de notables exemples tirés des histoires anciennes, et de passages des livres saints, des pères de l'Église et des anciens auteurs. La plupart des seigneurs présens parlèrent aussi, de même que les ambassadeurs des autres princes; les députés des bonnes villes dirent aussi leur opi-

nion. Bref on démontra, presque tout d'une voix, les désolations, les maux, les pillages, les meurtres, rébellions, vols, ravissemens, rançonnemens qui se faisaient sous ombre de la guerre; et, au contraire, quels biens, quelle joie, quels plaisirs règneraient dans un pays qui aurait la paix. Il fut donc proposé qu'au mois de mai prochain, les ambassadeurs retourneraient à Saint-Omer pour conclure la paix, si les Anglais y voulaient entendre à des conditions raisonnables. Toutefois, comme le Dauphin était absent, et que les seigneurs et les députés du pays de Languedoc n'étaient point présens, on régla qu'une autre assemblée des États se tiendrait à Bourges, au mois de février.

Ce qui fut surtout remontré bien au long par les gens des trois États, ce furent les grands excès des gens de guerre. Le roi reconnut authentiquement qu'ils vivaient sur le peuple sans ordre ni justice. Considérant la pauvreté, l'oppression, la destruction de son peuple, dont il avait si grand déplaisir, il déclara que son intention était de ne plus tolérer, ni souffrir en aucune façon de telles

choses, et il rendit une fort belle et haute ordonnance, sous forme de loi et d'édit *général*, perpétuel et non révocable, ou bien, comme on disait alors, de pragmatique-sanction, afin de mettre les gens de guerre sous meilleure discipline. On fut long-temps avant de pouvoir la faire exécuter, et il fallut y joindre successivement beaucoup d'autres règles et d'autres ordres; mais enfin de ce jour, on commença à espérer justice.

Il était ordonné à cette multitude de capitaines qui s'étaient élevés de leur autorité privée, et avaient assemblé un grand nombre de gens d'armes sans congé ni licence du roi, de ne plus porter à l'avenir le nom de capitaines, à moins d'être compris dans un certain nombre de capitaines de gens d'armes et de *trait*, gens sages et prudens, élus par le roi pour la conduite de la guerre, pourvus de cet office, et à qui serait confié un certain nombre de gens.

Ces capitaines, élus et commis par le roi, devaient être tenus de choisir des gens d'armes et de trait, et autres gens de guerre notables, suffisans et habiles, et de répondre de leur conduite.

Il était défendu, sous peine de crime de lèse-majesté, de confiscation de corps et de biens, de perte de noblesse, et de tout droit aux honneurs et offices publics, d'être assez hardi pour lever, conduire ou recevoir une compagnie de guerre, sans congé, licence, consentement, ordonnances ou lettres-patentes du roi.

Nul capitaine ne pouvait recevoir dans sa compagnie aucun homme d'armes, gentilshommes ou autres, aucun homme de trait sortant de la compagnie d'un autre capitaine.

Défense était faite, sous peine de crime de lèse-majesté, à tous capitaines, gens de guerre et autres, de piller, dérober ou détrousser, ou de laisser piller, dérober ou détrousser gens d'église, nobles, marchands, laboureurs, ni autres, sur les chemins, en leurs hôtels ou habitations, et ailleurs; et aussi de les prendre, emprisonner et rançonner; au contraire on devait les laisser passer sûrement et sauvement.

— Aussi de prendre aux marchands et laboureurs leurs bœufs, leurs chevaux et toute bête de harnois, de labour, de voiture ou de charroi; les laissant au contraire labourer ou

charier leurs denrées et marchandises paisiblement, et sans leur rien demander.

— De détruire ou laisser détruire le blé, le vin, ou aucuns vivres quelconques, de les jeter dans les puits, de défoncer les pipes ou autres vaisseaux, de scier ou couper les blés, de les battre, de les faire manger en vert à leurs chevaux.

— De mettre ou laisser mettre le feu aux gerbes, aux maisons, aux foins, aux pailles, aux lits, linges, ustensiles, pipes, pressoirs, et autres instrumens.

— De démolir les charpentes des maisons pour se chauffer.

Il était enjoint à tous sénéchaux, baillifs, prevôts ou autres justiciers du royaume, dès qu'ils sauraient dans le pays de tels voleurs et *pilleurs* de grands chemins, d'assembler des gens d'armes ou d'autres, comme on ferait contre les ennemis, afin de les prendre et de les amener en justice. Leur dépouille était donnée à qui les saisirait; nulle poursuite ne serait intentée à qui les tuerait dans un tel conflit.

Le roi commandait à tous ses capitaines et gens de guerre de vivre doucement et paisi-

blement, sans molester le peuple et sans faire excès de dépense pour hommes ni pour chevaux, et de se contenter raisonnablement des vivres qu'ils trouveraient, sans contraindre outrageusement leurs hôtes à leur donner abondance et délicieuseté de vivres, ou argent pour acheter des vivres ou des harnois.

Les capitaines devaient livrer sur-le-champ les délinquans à la justice, sous peine d'être tenus du délit, si, par leur négligence, ils venaient à s'évader.

Les gens de guerre étaient tenus de s'opposer à ces excès lorsqu'ils en étaient témoins.

Si les délinquans étaient trop puissans et soutenus par des seigneurs ou d'autres, de manière à ce que justice ne pût se faire, les justiciers devaient faire des procès verbaux, des ajournemens, des sentences, des jugemens et déclarations, et les adresser au roi ou au Parlement.

Tout juge était compétent, sans acception de juridiction ni de territoire. Tout justicier qui refuserait ou négligerait de faire justice, devait être poursuivi comme fauteur et adhérent.

Lorsque le capitaine de la compagnie refu-

serait de livrer le délinquant, on devait procéder sur-le-champ contre lui à main armée ou autrement, et envoyer l'information au roi ou au Parlement.

En outre, tout homme blessé ou maltraité pouvait, sans recourir aux officiers royaux, assembler des gens armés, courir sur les délinquans et les amener en justice; aucune poursuite ne serait intentée contre ceux qui les tueraient dans ce débat.

Les capitaines et gens de guerre devaient être établis en garnison dans les places sur les frontières en face des ennemis, par les ordres du roi, y demeurer et s'y tenir, sans en sortir, ni aller vivre sur le pays de quelque manière que ce fût, sous peine de crime de lèse-majesté.

En ce cas chacun pouvait s'armer et s'assembler contre eux, et leurs dépouilles appartiendraient à qui les prendrait.

Le roi déclarait que son intention était de ne donner grâce, ni remission à aucun délinquant, et si par importunité ou autrement, il venait à en accorder, il voulait, ordonnait et commandait que sa cour de Parlement ou

ses autres justiciers ne lui obéissent en aucune manière.

Les seigneurs, barons et autres capitaines qui tenaient garnison dans leurs propres forteresses ou châteaux, et qui faisaient souffrir de cruelles oppressions aux sujets du roi, devaient les garder à leurs dépens, avec leurs gens, sans dommage du peuple. Lorsque les forteresses et châteaux n'étaient pas à eux, ils devaient les rendre à ceux à qui elles appartenaient.

Lesdits seigneurs répondraient pour les faits de leurs gens comme les capitaines de leur compagnie.

Il était interdit aux nobles et gens de tous état de receler aucuns délinquans, sous prétexte de parenté ou autre, et chacun pouvait aller à main armée, les prendre où ils se cachaient. Tout château, baronnie ou seigneurie, où un délinquant était recelé, devait être confisqué.

Plusieurs seigneurs, sous prétexte de munir de vivres leurs châteaux et forteresses, avaient exigé des blés, des vins et autres denrées des habitans de leur seigneurie, avaient établi ou

augmenté des péages de rivière ou de route : ces exactions étaient prohibées.

Il était souvent arrivé lorsque le roi avait, *du* consentement des trois États, levé des tailles pour soutenir la guerre, que des seigneurs, barons ou autres, avaient retenu les deniers de la taille ou des aides, prétendant qu'ils leur étaient assignés, ou que le roi leur devait telle ou telle somme. D'autres fois, ils ajoutaient à leur profit de fortes sommes à la taille du roi : de telles pratiques leur étaient interdites.

D'autres levaient des tailles dans leurs seigneuries, de leur propre volonté, et grévaient ainsi le peuple : le roi défendait qu'aucune taille, aide ou tribut, fût levé sans son autorité, son congé et ses lettres-patentes.

Le roi finissait par commander que cette *loi* et ordonnance fût publiée dans les bonnes villes et dans tous les lieux de son royaume.

On eût bientôt une grande et nouvelle preuve de la nécessité de discipliner les gens de guerre [1]. Tout aussitôt après la prise de Meaux, le roi avait ordonné au connétable

[1] Berri. — Chartier. — Richemont.

d'aller combattre les Anglais en Normandie. Il avait entrepris de les attaquer par la Bretagne; et, joignant ses forces à celles du duc d'Alençon, ils étaient allés mettre le siége devant Avranches. Lord Talbot et les capitaines anglais arrivèrent au secours de cette ville. Le corps des Français était fortement retranché par la rivière de Selune, qui d'ordinaire ne peut se passer à gué, surtout lorsque la marée est montante. Il n'y avait donc rien de si facile que de garder le passage. Mais l'armée française se composait de toutes les compagnies d'écorcheurs qu'on avait pu ramasser; on ne les avait point payés de leur solde; on manquait d'argent; il y avait peu d'artillerie, et elle était mal servie. Le connétable ne pouvait faire obéir personne; chaque soir, les hommes d'armes s'en allaient loger çà et là dans les villages. Il y avait des nuits où le connétable ne pouvait pas garder avec lui quatre cents hommes pour défendre le camp et le passage de la rivière. Aussi advint-il qu'une fois, à marée basse, les Anglais trouvèrent, en sondant avec leurs lances, un lieu de la rivière vers les grèves du mont Saint-Mi-

chef, où l'on pouvait traverser. Ils passèrent, surprirent le guet, firent prisonnier le sire de Honfroy qui le commandait, et entrèrent dans la ville.

Quand les Français surent que les Anglais étaient dans Avranches, le découragement s'empara d'eux; chacun s'en alla de son côté. Le connétable endurait, avec une constance merveilleuse, les peines les plus cruelles, et ne voulait point lever le siége, quelque peu de monde qui lui restât. Enfin, deux chefs de compagnies, Antoine de Chabanne et Blanchefort, vinrent lui dire qu'ils voulaient bien demeurer avec lui; mais que quant à leurs gens, ils n'en avaient pas dix. Alors, bien malgré lui, n'ayant presque avec soi que des capitaines, il s'en alla avec une centaine de lances; et les Anglais sortant d'Avranches firent un magnifique butin dans le camp, d'où l'on n'avait pas même emmené les vivres, les canons et les bagages.

Lorsque le roi qui, après les États d'Orléans, était venu à Angers, sut l'embarras où se trouvait son armée, il envoya à la hâte le sire de Gaucourt et Saintraille avec un peu

d'argent et de l'artillerie. Ils arrivèrent trop tard; tout était déjà dispersé et perdu. Ils revinrent à Angers avec le connétable et les principaux capitaines.

Le roi était dans une vive colère : « Comment cela a-t-il pu advenir leur demanda-t-il, et pourquoi s'est-on si lâchement conduit devant Avranches? » On lui raconta ce qui s'était passé; il assembla son conseil : « A quoi sert donc, disait-il, d'assembler tant de gens d'armes, sinon à détruire mon peuple? Je suis informé de la façon dont les choses se passent; je sais qu'il faut à chaque homme d'armes une dixaine de chevaux de bagage pour mener tout son train, des pages, des valets, des femmes, des chiens, des oiseaux [1]. Toute cette canaille n'est bonne qu'à manger mon peuple. »

Pour commencer donc à exécuter les belles ordonnances sur les gens de guerre, le commandement fut donné de chasser toute la racaille inutile; on promit qu'à l'avenir la revue des compagnies serait faite et la solde

[1] Éloge du roi Charles VII par un auteur contemporain.

payée une fois par mois. Tout aussitôt le roi nomma des capitaines et leur fit délivrer de l'argent, des armes, de l'artillerie.

Ce bon ordre qu'on s'efforçait d'établir n'était pas du goût de tout le monde; il gênait les seigneurs qui s'étaient accoutumés à se gouverner uniquement selon leur volonté[1]. Ce n'était pas non plus chose facile que d'ôter à tous ces capitaines les compagnies qui les rendaient si puissans et si redoutés. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois résolurent de faire ce qu'on avait déjà vu plus d'une fois, de changer par la force le gouvernement du royaume, de chasser du conseil ceux en qui le roi avait mis sa confiance, et de détruire ainsi le grand crédit soit du connétable, soit du comte du Maine. Ils laissèrent tout à coup le roi, et s'en allèrent au château de Blois. Le sire de la Tremoille, qui cherchait toujours à regagner le pouvoir dont il avait été dépouillé, était l'âme de toute cette affaire; ses conseils n'avaient pas peu servi à faire prendre un tel

[1] Berri. — Chartier. — Richemont. — Monstrelet. — Vie de Chabanne. — Amelgard.

dessein par les grands seigneurs. Il leur avait promis d'engager sa personne et ses biens dans leur entreprise. Le bâtard de Bourbon, Blanchefort et les autres chefs de routiers, se mirent en pleine désobéissance et recommencèrent à tenir les champs. Le roi voulut vainement en garder quelques-uns près de lui pour le servir contre les révoltés. Il montra, à cette intention, bon accueil à Antoine de Chabanne; et, comme il lui faisait des remontrances sur sa conduite, disant : « Vous savez » bien que les Anglais et les Bourguignons » vous appellent, Blanchefort et vous, capi» taines d'écorcheurs; » Chabanne repartit: « Sire, quand j'écorche vos ennemis, leur » peau vous profite plus qu'à moi. » Puis il alla rejoindre les autres.

Le Dauphin était pour lors à Loches, revenant du Languedoc, où, par ordre du roi, il venait de passer une année, s'efforçant de remettre quelqu'ordre dans cette province, à quoi il avait assez mal réussi. Les seigneurs de la Praguerie, car on appela ainsi cette révolte, à cause des troubles et des séditions de la Bohême et de Prague dont on parlait alors

beaucoup, avaient formé le dessein de mettre ce jeune prince à leur tête. Le bâtard de *Bourbon* s'en vint avec sa troupe le trouver à Loches. Ses conseils, ceux du sire de Chaumont, du sire de Boucicault, du sire de Sanglier, décidèrent le jeune prince, qui n'avait alors que dix-sept ans, à prendre parti contre son père. En vain le comte de la Marche, que le roi lui avait donné pour gouverneur, lui fit-il les plus sages remontrances, tout fut inutile. Le Dauphin déclara qu'il était las d'obéir comme un sujet, ainsi qu'il avait fait par le passé, qu'il entendait se conduire par sa volonté, et se sentait capable de faire le bien du royaume. Ses partisans et lui ajoutaient beaucoup de discours injurieux au roi. Ils disaient que c'était un prince adonné au repos et à la mollesse, qu'il ne s'inquiétait nullement de défendre son royaume contre les ravages des ennemis, ni même de ses propres capitaines. Le Dauphin assurait que, par son courage et son activité, il aurait bientôt fait cesser de tels désordres. Il manda tout aussitôt le duc d'Alençon,

[1] 1439 (v. s.). L'année commença le 27 mars.

et se retira à Niort. Le comte de la Marche, consterné de lui voir tant d'obstination dans un si funeste dessein, s'en retourna à Angers près du roi pour l'informer de tout.

Le roi, cette fois, ne montra nulle faiblesse. Il assembla tout aussitôt une armée. Il écrivit aux bonnes villes et dans toute la France, qu'on eût à refuser obéissance et entrée au Dauphin, au duc de Bourbon, au duc d'Alençon et à leurs alliés. Il envoya au plus tôt le sire de Gaucourt et Saintraille chercher le connétable, qui l'avait quitté depuis peu de jours pour retourner à son gouvernement de l'Isle de France. En passant par Blois, le comte de Richemont avait trouvé le duc de Bourbon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois pleins de joie et d'espérance. Le Dauphin était déjà à Niort avec le duc d'Alençon; on avait écrit au duc de Bourgogne pour avoir son appui; les compagnies tenaient la Sologne et le Berri. Aussi tous ces grands seigneurs se montrèrent-ils bien hautains, et parlèrent-ils sans ménagement au connétable. Le comte de Dunois surtout semblait avoir le désir de le provoquer par quelques paroles offensantes,

afin d'engager querelle et de trouver occasion de mettre la main sur lui. Mais le comte de Richemont était sage, il garda tout son sang-froid. Grâce à Antoine de Chabanne, qui dissuada les seigneurs et leur montra que saisir le connétable serait livrer aux Anglais Paris et l'Isle-de-France, il continua sa route.

Gaucourt et Saintraille l'atteignirent le lendemain à Beaugenci : « Monseigneur, lui di- » rent-ils, le roi ne vous commande point, » mais vous prie de venir sur-le-champ le » trouver, toutes choses cessant. » Il fit équiper un bateau, y monta avec ses archers, et arriva bientôt à Amboise, où le roi était venu. Il le trouva en grand tourment d'esprit et n'en dormant plus, toutefois plein de résolution et de courage. Il avait fait saisir le petit Blanchefort. L'échafaud était dressé, et on allait lui couper la tête, quand on annonça au roi que le comte de Richemont arrivait. Sa joie fut complète ; il lui fit grand accueil. « Puisque j'ai mon connétable, disait- » il, je ne crains plus rien. » A sa demande, il accorda la grâce de Blanchefort, qui était

un vaillant capitaine, et un des moindres de la conjuration.

Le roi partit sans tarder pour Poitiers. « Souvenez-vous, lui disait le connétable, du » roi Richard d'Angleterre; il lui en coûta » pour s'être enfermé au château de Conway » lors de la révolte du duc de Lancastre. » Gardez-vous de vous mettre dans aucune » ville ou forteresse. » Aussi fut-il résolu de tenir la campagne. Saint-Maixent venait d'être surpris par trahison; mais les habitans et les moines se défendaient encore vaillamment dans une porte de la ville et dans le couvent. Le roi arriva à temps pour les secourir; il se montra reconnaissant de leur courageuse fidélité, leur accorda de beaux priviléges, anoblit les bourgeois, leur promit que la ville serait toujours uniquement à leur garde, et maintint si bien l'ordre et la discipline, que dans une ville où l'on entrait à main armée, il n'y eut pas un homme tué, pas une femme maltraitée. Cela était bien nouveau et sembla merveilleux. Le château fut pris le lendemain, et les rebelles qui s'y trouvèrent furent égorgés et décapités, hormis ceux qui étaient

serviteurs du duc d'Alençon, que le connétable pria le roi d'épargner à la condition de ne jamais s'armer contre son autorité.

Les affaires de la Praguerie n'allaient pas aussi bien que l'avaient espéré les seigneurs. Le duc de Bourgogne, après en avoir délibéré dans son conseil, avait fait répondre au Dauphin qu'il était, lui, ses pays et tous ses biens, fort au commandement de monseigneur le Dauphin, et le recevrait de son mieux quand il lui plairait venir : mais, que pour nul motif il ne lui accorderait faveur, ni aide, s'il s'agissait de faire la guerre au roi son père : qu'au contraire il était prêt à s'employer de toutes manières pour le faire rentrer en grâce, et lui conseillait de le tenter ; car continuer cette guerre lui semblait un trop grand déshonneur, et causerait trop de dommage au royaume. A cet effet, il envoyait des ambassadeurs au roi, afin de s'entremettre pour ce traité. Peu après, le comte de Dunois abandonna la Praguerie, vint demander pardon au roi, et s'excusa d'avoir voulu saisir le connétable. Quant au duc de Bourbon, qui était le principal auteur de l'entreprise, il y per-

sista encore. Par ses ordres, Antoine de Chabanne et sa compagnie s'en allèrent à Niort prendre monseigneur le Dauphin et le duc d'Alençon, et les conduire en sûreté dans son duché de Bourbonnais, où il avait maintes villes et forteresses.

Le roi les suivit en passant par la Souterraine et Guéret. Chambon et Évaux furent pris; Montaigu, Ébreuille, Aigueperse se rendirent. Le duc de Bourbon et les seigneurs de son parti ne pouvaient engager personne dans leur sédition, pas plus les gentilshommes que les villes. La noblesse d'Auvergne avait répondu qu'elle servirait volontiers monseile Dauphin, mais jamais contre le roi, et que si le roi venait dans la province, certes les gentilshommes n'oseraient jamais lui refuser l'entrée des villes ni des forteresses. Les gens de la Praguerie avaient aussi compté que les compagnies de routiers du Languedoc viendraient à leur secours; au contraire elles obéirent aux ordres du roi, et le sire de Sallazar, qui était le principal capitaine des contrées du Midi, arriva en Auvergne pour faire la guerre aux factieux.

Le duc de Bourbon pensa alors à entrer en Bourgogne, et s'avança de ce côté jusqu'à Décize. Mais le duc Philippe avait ordonné qu'on s'opposât à l'entrée des compagnies; d'ailleurs les villes et le peuple, encouragés par l'ordonnance du roi, ne voulaient plus se laisser piller et rançonner. Le pays était prêt à se soulever contre la Praguerie; il fallut donc revenir à Moulins. Pendant ce temps-là Cusset, Charroux, Clermont, Montferrand, toute la Limagne, hormis Riom qui était la capitale du duché d'Auvergne, et qui appartenait au duc de Bourbon, se soumettaient avec empressement au pouvoir du roi. Il tint les États de la province d'Auvergne à Clermont. L'évêque Martin Gouge, qui était depuis long-temps un de ses principaux conseillers, exposa comment toute cette rébellion était venue de ce que le roi avait voulu sauver son peuple de la destruction, mettre ordre aux excès de ses gens de guerre, et les contraindre de se tenir aux frontières afin de combattre les ennemis : comment c'était pour s'opposer à une si sage volonté que les grands seigneurs avaient laissé le royaume sans

défense contre les Anglais, avaient persuadé par flatterie à monseigneur le Dauphin que c'était à lui de gouverner, et avaient ainsi armé le fils contre le père; il montra comment une telle guerre était contre Dieu, la raison et la nature, et demanda aux trois États d'accorder quelques subsides pour pouvoir la mettre à fin. Les États firent paraître un grand respect et une vive reconnaissance pour le roi; ils concédèrent en effet une taille.

Les seigneurs révoltés étaient presque sans espoir et n'avaient plus qu'à faire leur paix; mais le Dauphin, tout jeune qu'il fût, était fier et plein de volonté; il lui déplaisait d'avoir à s'humilier et surtout de sacrifier ceux qui s'étaient mis de son parti. Le comte d'Eu s'employait plus que nul autre à conclure un accommodement. Les ducs de Bourbon et d'Alençon vinrent de Moulins aux cordeliers de Clermont, hors de la ville, et le conseil du roi s'y rendit pour traiter avec eux. Le comte du Maine, le connétable, l'évêque de Clermont, le sire de Coetivi amiral de France, le comte de la Marche étaient alors les principaux de ce conseil. Après trois jours

de conférence, les ducs d'Alençon et de Bourbon promirent qu'ils rameneraient le Dauphin, et allèrent à Moulins pour le chercher. Au jour marqué il se refusa à venir, puisque le roi n'avait point consenti à pardonner aux gens de son hôtel.

Alors il fallut continuer la guerre; le roi passa l'Allier au Pont-du-Château, prit Vichy, Varennes, la Palisse, Roanne, Charlieu. Partout les villes se soumettaient d'elles-mêmes; lorsque quelqu'une faisait résistance, le roi y venait pour empêcher qu'en y entrant de force, on n'y commît des cruautés et des désordres.

Enfin, le comte d'Eu vint annoncer à ce digne prince, que s'il avait la bonté de se rendre à Cusset, monseigneur le Dauphin viendrait se remettre en ses mains et lui demander merci. Le roi craignit encore que cette promesse ne fût pas tenue; cependant comme le comte d'Eu s'y engageait sur sa vie, il le voulut bien croire et vint à Cusset. Le duc d'Alençon venait de faire sa paix séparée.

Le Dauphin se mit en effet en route pour aller se présenter à son père. Il chevauchait

avec le duc de Bourbon, et avait avec lui les sires de la Tremoille, de Chaumont et de Prie. Lorsqu'ils furent à une demi-lieue de la ville, un messager se présenta et signifia à ces trois seigneurs de ne pas aller plus avant; car le roi n'avait rien accordé pour eux, et ne les voulait point voir. « Mon compère, dit le Dau-
» phin au duc de Bourbon, vous m'avez
» trompé, et ne m'avez point dit la chose
» comme elle est. Puisque le roi ne pardonne
» pas aux gens de mon hôtel, Pasques Dieu!
» je n'irai point. — Monseigneur, repartit le
» duc de Bourbon, en tâchant de l'apaiser,
» tout s'arrangera, ne vous mettez point en
» peine. D'ailleurs, ajouta-t-il, il n'y a plus
» à choisir, voici l'avant-garde du roi. » Le comte d'Eu et quelques autres seigneurs arrivèrent; ils eurent grand'peine à décider le Dauphin, il voulait absolument retourner. Enfin il céda et donna congé aux trois seigneurs de sa suite.

Arrivés à l'hôtel du roi, son fils et le duc de Bourbon s'agenouillèrent par trois fois devant lui; à la troisième fois, ils le supplièrent humblement de leur pardonner, et de ne plus

les avoir en indignation. « Louis, dit le roi, » soyez le bien venu ; vous avez beaucoup » tardé. Allez, pour aujourd'hui, vous re- » poser en votre hôtel; demain nous vous » parlerons. » Puis se tournant vers le duc de Bourbon : « Mon cousin, dit-il, j'ai déplai- » sance de la faute que vous avez commise » contre notre majesté, et ce n'est pas la » première. » Il lui rappela ensuite que, déjà quatre fois, il lui avait pardonné de graves désobéissances : « Si ce n'eût été, continua- » t-il, pour l'amour et en l'honneur de per- » sonnes que je ne veux pas nommer, nous » vous aurions montré tout le déplaisir que » vous nous avez fait; gardez-vous d'y » retomber dorénavant. » Il ajouta encore d'autres paroles graves, sages et fortes, pour les congédier.

Le lendemain ils vinrent à sa messe, et, après, devant les gens du conseil, ils demandèrent encore pardon de leur conduite. Le Dauphin se risqua alors à solliciter aussi grâce pour la Tremoille, Chaumont et de Prie. « Je n'en ferai rien, dit le roi, et ne les » veux point voir; je consens qu'ils se retirent

» dans leurs maisons, et s'y tiennent. — En
» ce cas, monseigneur, répliqua le Dauphin,
» il faut que je m'en retourne; car je leur ai
» promis votre grâce. — Louis, répondit sé-
» vèrement le roi, les portes sont ouvertes;
» et si elles ne vous sont pas assez grandes,
» je vous ferai abattre quinze ou vingt toises
» des murs pour votre passage; allez où bon
» vous semblera; vous êtes mon fils, et ne
» pouviez vous obliger envers personne, sans
» mon consentement. Mais s'il vous plaît
» vous en aller, allez-vous-en; car, au plai-
» sir de Dieu, nous en trouverons assez de
» notre rang qui nous aideront à maintenir
« notre honneur et notre seigneurie, mieux
« que vous n'avez fait jusqu'ici. » Sur ce, le roi le laissa et se tourna vers le duc de Bourbon, qui lui fit serment de le bien servir et de lui obéir désormais fidèlement.

Le duc de Bourbon signa ensuite un traité par lequel il rendit les forteresses de Beauté, de Vincennes, de Corbeil et de Brie-Comte-Robert, qui étaient occupées par ses gens, et leur avaient servi d'asile pour se livrer à mille brigandages aux portes de Paris. Il

remit aussi Loches, qu'il tenait depuis que le Dauphin y avait commencé la Praguerie : Sancerre qu'il avait surpris : en un mot, toutes les places qu'il avait hors de ses seigneuries. Le roi resta en Bourbonnais, jusqu'à ce qu'on eût nouvelles certaines de la remise de ces forteresses.

Quant au Dauphin, tous les officiers de sa maison furent destitués, et on ne lui laissa que son confesseur et son cuisinier [1]. Mais il reçut des lettres du roi, qui, considérant qu'il était parvenu à l'âge suffisant pour avoir connaissance et s'employer aux affaires du royaume, tenir état et gouvernement, et avoir des terres et seigneuries dont le revenu pût l'aider à soutenir sa dépense, lui confia le gouvernement et l'administration du Dauphiné, dont il portait seulement le titre. Toutefois ses actes ne pouvaient être scellés que par le chancelier de France.

Cette guerre ainsi terminée, le roi fit publier qu'il avait pardonné à son fils et au duc de Bourbon, et renouvela encore en cette occasion toutes les défenses faites aux gens de

[1] Ordonnances.

guerre de commettre le moindre dommage, et de vexer le peuple.

La Praguerie avait duré à peu près depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. Le roi ne s'était, durant cet intervalle, occupé de nulle autre chose, et les Anglais avaient profité d'une si favorable circonstance pour faire de grands progrès, prendre beaucoup de forteresses, ravager les provinces. En ce moment, ils assiégeaient, avec une armée nombreuse, Harfleur, que défendait bravement le sire d'Estouteville.

Toutefois, ainsi qu'il avait été convenu, les ambassadeurs de France et de Bourgogne s'étaient rendus à Saint-Omer; mais il ne s'en était point trouvé d'Angleterre; on les attendit pendant sept mois. Enfin arrivèrent l'évêque de Rochester et lord Stanhope; alors le chancelier de France et le comte de Vendôme déclarèrent que les ambassadeurs d'Angleterre n'étaient pas d'un rang assez élevé, et qu'ils ne traiteraient pas avec eux. Du reste, comme chacun des deux partis était fermement résolu à ne point céder sur le point important de la souveraineté du royaume

de France, tous ces pourparlers étaient seulement destinés à montrer aux peuples qu'on avait bonne volonté de conclure la paix, et que si elle ne se faisait point, il fallait l'imputer à l'obstination de l'adversaire.

La délivrance du duc d'Orléans, depuis les conférences de Gravelines, se négociait séparément, et non plus au nom du roi de France. La duchesse de Bourgogne avait obtenu du cardinal de Winchester qu'il se chargerait de cette affaire. Le duc d'Orléans s'était en même temps engagé à épouser madame Marie de Clèves, nièce du duc Philippe, et qui était élevée dans sa maison.

Le cardinal, quel que fût en ce moment son crédit dans les conseils d'Angleterre, éprouva quelques difficultés à obtenir cette délivrance [1]. Le roi Henri V, qui avait gouverné avec tant de sagesse, et conquis le royaume de France pour l'Angleterre, avait, comme on s'en souvenait, recommandé sur toutes choses qu'on ne délivrât jamais le duc d'Orléans. Le duc de Glocester, opposé en tout au cardinal, rappelait avec force cette

[1] Rapin-Thoyras. — *Acta publica.*

volonté de son royal frère. Il ajoutait beaucoup de motifs puissans; il disait que le roi Charles et le Dauphin son fils étaient divisés entre eux : que leur manque de sagesse et d'habileté était connu de tout le monde : que si l'on renvoyait en France un prince rempli de savoir, de prudence, d'art de bien dire, il gagnerait la confiance des États de ce royaume : qu'on lui confierait le gouvernement : qu'il réconcilierait le roi avec son fils, et rétablirait les affaires. Le duc de Glocester ajoutait que le duc d'Orléans, après avoir passé vingt-cinq ans en Angleterre, avait appris à connaître le fort et le faible de ce royaume. « On exigera, dit-on, un serment de ce prince, mais chacun sait qu'il ne reconnaît réellement pour souverain que le roi Charles. Ainsi il dira ensuite que son serment est contraire à ses devoirs, et qu'il a été arraché par la contrainte.

« La Normandie est la seule province soumise ; mais si les Normands voient qu'on relâche le duc d'Orléans, ils se persuaderont que les Anglais céderont de même sur tous les points ; alors, dans la crainte d'être un

jour abandonnés, ils cesseront de nous être favorables.

« Le duc d'Orléans est le parent et l'allié des comtes d'Armagnac et d'Albret; il pourra leur prêter secours pour faire la guerre dans notre ancienne province de Guyenne.

« On se flatte que la discorde se rallumera entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Mais les deux ducs sont réconciliés; c'est sur la demande de l'un que vous allez délivrer l'autre; ils s'uniront contre l'Angleterre.

« Si quelques-uns des princes et seigneurs qui font la guerre en France, viennent à tomber aux mains des ennemis, ce qui pourrait facilement arriver, quel moyen restera-t-il de les échanger? Le duc d'Orléans eût suffi pour en ravoir quatre ou cinq.

« Enfin, si cette délivrance cause la ruine de nos affaires en France, comment les conseillers du roi pourront-ils s'excuser? que dira tout le peuple d'Angleterre, quand il verra qu'on a perdu de si belles et si glorieuses conquêtes achetées au prix de la vie du feu roi notre frère, du duc de Clarence, du duc de Bedford et de tant de princes, seigneurs et

gentilshommes? Pour moi, je ne veux pas qu'on puisse jamais m'imputer d'avoir consenti à une telle résolution, et je demande que ma protestation soit enregistrée. »

Elle le fut, comme il le requérait; mais le conseil se rangea à l'avis du cardinal, qui représenta que le retour du duc d'Orléans ne pourrait qu'accroître le désordre et les discordes parmi les princes de France. Le véritable motif était le besoin d'argent; la rançon du duc d'Orléans fut réglée à cent vingt mille écus d'or. C'était environ les deux tiers de ce que depuis sept ans le conseil d'Angleterre avait pu obtenir en subside des États du royaume assemblés en Parlement [1]. Le Dauphin et tous les princes de France se rendirent caution pour cette somme. Les États de Bourgogne accordèrent un subside au Duc, pour l'aider à payer les 30,000 écus qu'il avait garantis [2].

Le duc d'Orléans, après avoir pris congé du roi d'Angleterre, fut conduit à Calais, et de là à Gravelines, accompagné de lord Cornwallis

[1] Hume.

[2] Histoire de Bourgogne.

et de plusieurs autres seigneurs. La duchesse de Bourgogne, qui plus que personne avait travaillé à sa délivrance, était venue l'y attendre. Peu après le Duc y arriva avec toute sa cour. Les deux princes s'embrassèrent à plusieurs reprises, se serrant dans les bras l'un de l'autre. Ils ne pouvaient d'abord parler, tant leur émotion étaient grande. Enfin le duc d'Orléans rompit le silence : « Sur ma » foi, mon cher frère et cousin, dit-il, je » vous dois aimer plus que tous les princes » de ce royaume, ainsi que ma belle cousine » votre femme ; car si vous et elle n'y aviez » pas été, je fusse pour toujours demeuré » aux mains de mes adversaires. Je n'ai pas » de meilleur ami que vous. — Mon cousin, » répondit le duc Philippe, il y a long-temps » que j'avais grand désir de m'employer pour » votre rédemption, et il m'a été douloureux » de n'avoir pu y pourvoir plus tôt. » Ils s'adressèrent encore beaucoup d'autres paroles de tendresse. Chacun était attendri de la joie de ce pauvre prince, qui revoyait son pays après vingt-cinq années de captivité en terre étrangère. Il vint ensuite aux ambas-

sadeurs de France, qui se trouvaient là, le comte de Vendôme, l'archevêque de Rheims, l'archevêque de Narbonne, et fit à chacun successivement l'accueil le plus courtois; mais ce fut surtout à son illustre frère, le comte de Dunois, qu'il marqua une grande amitié.

De Gravelines on se rendit à Saint-Omer. La ville célébra par des fêtes le retour du duc d'Orléans, et vint lui offrir des présens. De tout le pays d'alentour, des villes voisines, et surtout de ses seigneuries de Couci, de Valois et de Soissons, on venait en foule pour le voir. C'était une joie publique dans le royaume.

Le 6 novembre furent célébrées dans l'abbaye de Saint-Bertin, les fiançailles de mademoiselle de Clèves avec le duc d'Orléans. Avant la cérémonie, le duc de Bourgogne fit apporter le traité d'Arras. Lecture en fut donnée à haute voix; puis le duc d'Orléans, la main sur les saints Évangiles et la croix que lui présenta l'archevêque de Rheims, jura d'observer ce traité sur tous les points. Seulement il remarqua que l'article de la mort du duc Jean ne le concernait nullement.

« Je ne suis donc point tenu de m'en excuser, » dit-il, jamais je n'y ai consenti ; et lors- » que je l'appris, j'en éprouvai grand déplai- » sir, considérant que cette mort allait mettre » le royaume de France en plus grand péril » qu'auparavant. »

Le comte de Dunois fut aussi appelé à jurer le même serment ; il parut hésiter un moment. Cependant, sur l'ordre de son frère, il le prêta aussi ; puis se fit la cérémonie des fiançailles.

Huit jours après, le mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. On avait fait venir de tous côtés de grandes provisions pour la foule assemblée à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne défrayait son noble cousin avec une rare magnificence ; on n'avait rien vu de plus beau depuis long-temps que les fêtes de ce mariage. La courtoisie du Duc était sans pareille envers tous les princes et seigneurs présens à ces solennités. Il avait engagé lord Cornwallis et les seigneurs anglais, qui avaient amené le duc d'Orléans, à rester aux fêtes ; ils allaient partout librement, et n'étaient point ceux qu'il traitait le moins bien. Chaque jour

il y avait de belles joûtes, dont les dames donnaient le prix ; on se plaisait tant à ce genre de divertissement, qu'on en fit une le soir après souper, sur de petits chevaux, dans la grande salle de l'abbaye Saint-Bertin.

Trois jours après, à la Saint-André, le duc résolut de tenir son chapitre de la Toison-d'Or, et de pourvoir à cinq places qui étaient vacantes. L'évêque de Tournai et le chancelier de Bourgogne allèrent consulter le duc d'Orléans, pour savoir si ce serait son plaisir de recevoir l'ordre, comme le souhaitaient le Duc et les chevaliers. Il répondit qu'il serait honoré de porter l'ordre de son cousin. Bientôt après, il se rendit en la salle du chapitre, où siégeaient le Duc et les chevaliers revêtus de leurs manteaux et insignes. Le sire de Lannoy alla au-devant de lui. « Monseigneur, dit-il, vous voyez monsei» gneur de Bourgogne et messeigneurs ses » frères de l'ordre de la Toison-d'Or, qui » ont avisé et conclu dans leur chapitre, que, » pour la très-haute renommée, la vaillance » et la prud'hommie qui est en votre noble » personne, ils vous présenteraient le collier

» de l'ordre, afin que la très-fraternelle amour
» qui est entre vous et mon très-redouté sei-
» gneur, puisse s'entretenir et persévérer
» d'autant mieux. » Le duc d'Orléans s'inclina, et le Duc lui passa le collier au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ; ensuite le roi d'armes, Toison-d'Or, le vêtit du manteau et du chaperon.

Le duc d'Orléans demanda alors au Duc de vouloir bien porter aussi le collier de son ordre du Porc-Épic ; il tira de sa manche le collier qu'il avait apporté, et le lui passa au col. Tous les seigneurs qui étaient présens se réjouissaient d'une si grande fraternité entre les princes. Le collier de la Toison-d'Or fut aussi, dans ce même chapitre, envoyé aux ducs de Bretagne et d'Alençon.

Les habitans de Bruges sachant toutes ces fêtes, et que jamais ils ne trouveraient leur seigneur dans un esprit plus bienveillant, ni mieux disposé à toute effusion de cœur, prirent ce moment pour obtenir grâce entière. Leurs députés vinrent à Saint-Omer, et prirent le duc d'Orléans pour leur intercesseur. Ils demandaient que le Duc, en signe de par-

don, s'en vint dans leur cité. Après avoir obtenu cette faveur, ils retournèrent pour se préparer à le recevoir dignement [1].

Tout se passa d'abord ainsi que l'avait prescrit la sentence. Les magistats et quatorze cents bourgeois s'en vinrent à une lieue de la ville attendre leur seigneur nu-pieds et sans chaperon. Quand il parut, tous se jetèrent à genoux, les mains jointes, et criant : « Merci. » Alors le duc d'Orléans, les deux duchesses, tous les seigneurs supplièrent le duc de Bourgogne de remettre à sa bonne ville les anciennes offenses. Il fit attendre encore quelques instans sa réponse, prit les clefs de toutes les portes, puis parlant avec bonté à tous ces bourgeois, il leur permit d'aller se chausser et vêtir leur chaperon. A l'entrée de la ville se trouva tout le clergé en procession, suivi des religieux, des religieuses, et des béguines de tous les couvens, avec la croix, la bannière, les reliques, et les plus beaux ornemens des églises. Les corps de métiers et les marchands étaient à cheval magnifiquement vêtus ; les trompettes et les instrumens de

[1] Meyer. — Monstrelet.

musique retentissaient dans les rues. Partout on voyait des échafauds richement ornés, où se jouaient de belles représentations. On remarqua surtout une jeune fille habillée en nymphe, qui conduisait un cygne portant le collier de la Toison-d'Or, et un porc-épic, qui, selon la croyance populaire, dardait au loin ses piquans, afin de représenter la devise du duc d'Orléans : « De près et de loin [1]. » Les fontaines versaient du vin et d'autres breuvages délicats. Un riche bourgeois avait couvert les murs de sa maison de feuilles d'or, et le toit de feuilles d'argent. Enfin jamais, de mémoire d'homme, une ville ne s'était mise en si grands frais pour honorer son seigneur. Aussi, le soir, le Duc fit-il remettre aux magistrats les clefs de la ville par le grand baillif de Flandre, en disant qu'il leur rendait sa confiance. Sur ce, les cris de Noël recommencèrent encore plus fort, et toute la ville fut illuminée.

Le lendemain il y eut des joûtes, où le prix fut gagné par le damoiseau de Clèves, à qui son oncle, le duc de Bourgogne, voulut lui-même servir d'écuyer ; puis un bal où il fit

[1] *Cominus et eminus.*

vingt-cinq années d'absence; on ne pouvait lui rien imputer de ce qui s'était fait dans le royaume. Son sort avait long-temps excité la pitié; il avait bonne renommée, c'en était assez pour qu'on lui fît grand accueil. Il arriva à Paris le 14 janvier, et n'y fut pas moins bien reçu que dans les autres villes. On lui fit de grands présens; on imposa une taille assez lourde pour l'aider à payer sa rançon. Quant à lui, il promit de travailler à cette paix que tout le monde désirait. On lui sut gré aussi, bien que cela se fût fait sans lui, de ce que, durant son séjour, un écorcheur, qui jetait les petits enfans au feu lorsque les parens ne payaient point rançon, avait été, sans nulle grâce, mis à la potence.

Le duc d'Orléans se proposait d'aller de là rendre ses devoirs au roi, mais il arriva ce que les hommes sages avaient prévu. Le roi n'avait point vu avec plaisir le duc d'Orléans devoir sa liberté à l'intervention de la Bourgogne, puis se rendre pour première visite chez le duc Philippe, épouser sa nièce, contracter des alliances avec lui, et former sa maison en grande partie de Bourguignons.

Tous ces échanges d'ordres et cette fraternité de chevalerie entre les ducs de Bretagne, d'Alençon, d'Orléans et de Bourgogne, la réconciliation avec le comte de Ligny, lui inspiraient de l'inquiétude. Il eût mieux valu, disait-on autour de lui, que le duc d'Orléans, en arrivant d'Angleterre, s'en vînt tout aussitôt présenter ses respects au roi, au lieu de tarder si long-temps et de se composer un si grand train. Aussi fut-il répondu à ce prince que le roi, qui pour lors était en Champagne, le recevrait volontiers seul, ou avec peu de serviteurs, mais non point en si nombreux cortége. Le duc d'Orléans, mal satisfait de cette réponse, se retira dans sa seigneurie d'Orléans, et continua à chercher les moyens d'augmenter sa puissance.

Le roi, après la fin de la Praguerie, était revenu à Bourges afin de s'occuper des affaires de l'église, pour lesquelles le clergé était assemblé. Il avait continué à s'unir d'intention avec le concile, sans vouloir toutefois se départir de l'obéissance du pape Eugène, ni reconnaître l'élection du duc Amé de Savoie, que le concile avait choisi dans sa retraite de

Ripaille pour l'élire pape sous le nom de Félix V.

Pendant ce temps le connétable essayait de faire lever le siége de Harfleur; mais les Anglais s'étaient si bien fortifiés dans leur camp qu'on ne put les attaquer. La ville se rendit. Les affaires du roi allaient si mal en ce moment que l'armée qu'il avait envoyée en Normandie, et qui ne trouvait pas de quoi vivre dans ce pays dévasté, fut contrainte, pour revenir dans les provinces de son obéissance, de remonter jusqu'à la Somme. Pontoise, Mantes, Creil, et jusqu'à Saint-Germain-en-Laye étaient au pouvoir des Anglais. Le connétable, après son retour à Paris, trouva pourtant moyen de reprendre cette dernière ville, et le roi, qui s'était avancé jusqu'à Chartres, secourut Louviers, que les Anglais tenaient assiégé.

Rien néanmoins ne pouvait lui réussir d'une façon durable, tant qu'il ne remettrait pas quelque ordre dans le royaume. Il en avait grand désir, ainsi que son conseil; mais il y fallait du temps et de la peine. En attendant les peuples murmuraient [1]; ils se figuraient qu'on

[1] Journal de Paris.

ne prenait nul souci de les soulager, et voyaient les seigneurs uniquement occupés de leurs discordes. « Ils ne savent que fuir de-
» vant les Anglais, disaient les pauvres gens,
» et n'ont pas même pu sauver Harfleur. Le
» roi n'est entouré que de larrons; ils forment
» sa compagnie. Aussi dit-on à nos mar-
» chands, lorsqu'ils s'en vont faire commerce
» dans les pays étrangers, que notre royaume
» est l'égout où viennent se rendre les larrons
» de toute la chrétienté. »

C'était surtout vers les marches de Bourgogne, de Champagne et de Lorraine que les ravages étaient le plus effroyables [1]. Le roi s'y rendit avec le connétable; il força le comte de Vaudemont et le duc de Bar à faire la paix. Le damoiseau de Commerci s'en vint s'excuser devant lui et se mettre à sa merci. Le bâtard de Vergi, le sire de Cervolles, capitaines bourguignons, furent chassés des places qu'ils occupaient. Ce qui rendit l'autorité du roi plus redoutable à tous ces chefs, ce fut la rigueur dont il usa envers Alexandre bâtard de Bourbon; il avait com-

[1] Berri. — Richemont. — Chartier. — Monstrelet.

mis des horreurs. Un pauvre homme vint se plaindre au roi que ce capitaine d'écorcheurs, par une indigne dérision, avait fait violence à sa femme sur le coffre où il l'avait enfermé; puis l'avait fait battre et meurtrir de mille coups. Le roi se souvenait en outre que c'était le bâtard de Bourbon qui avait emmené le Dauphin à Niort; il savait que tout récemment il était allé trouver le duc de Bourgogne, pour lier quelque intelligence entre ce prince et le duc de Bourbon. Son procès lui fut fait par le prevôt des maréchaux de France; on l'enferma en un sac, et il fut jeté dans la rivière, à Bar-sur-Seine.

Le roi passa environ trois mois dans ce pays, mettant de bons et sages baillifs dans les villes et forteresses, formant les compagnies d'hommes d'armes, rendant de nouvelles ordonnances pour qu'elles fussent exactement payées et bien disciplinées. Il voulut aussi ne pas laisser plus long-temps la maison de Luxembourg agir contre le royaume, sans être arrêtée par nulle crainte. Le comte de Ligny venait de mourir sans

enfans; son héritage venait d'être recueilli par son neveu Louis comte de Saint-Pol, dont les gens, sans plus de ménagement, arrêtèrent un convoi d'artillerie et de munitions que le roi faisait venir de sa ville de Tournay. Il alla s'établir à Laon, et envoya la Hire, Antoine de Chabanne, Joachim Rohaut et ses autres capitaines, assiéger Marle, Montaigu et plusieurs forteresses du comte de Saint-Pol.

Ce seigneur voyant qu'il ne serait ni avoué ni secouru par le duc de Bourgogne, et n'étant point de force à résister, se détermina à négocier. Il vint à Laon, avec la comtesse douairière de Ligny, fit son traité, rendit hommage pour les seigneuries qui relevaient du royaume, jura pleine et entière obéissance au roi son naturel et souverain seigneur, reconnut la juridiction du Parlement pour prononcer sur quelques différends qui s'élevaient sur la succession de son oncle, et s'engagea à restituer l'artillerie et les chariots dernièrement pris par ses gens.

Ainsi la puissance du roi se rétablissait de jour en jour. Il lui arrivait sans cesse des seigneurs qui se mettaient à son ser-

vice, et il les retenait pour la guerre qu'il allait bientôt commencer plus vivement contre les Anglais. Déjà la noblesse de France, diminuée et comme détruite dans les journées d'Azincourt et de Verneuil, redevenait forte et nombreuse. Tous ces orphelins, que leurs pères avaient laissés en bas âge, lorsqu'ils avaient péri par la main des Anglais, se trouvaient maintenant des hommes vaillans et de bons gens d'armes, qui ne songeaient qu'à venger leurs parens et le royaume [1]. Mais le roi avait une extrême peine à dompter les hommes de guerre qui avaient une si longue habitude du désordre. Sous ses yeux même, cent cinquante garnemens de sa suite se mirent en campagne et s'en allèrent piller dans le Hainaut; le sire de Croy et les gens du comte de Saint-Pol les exterminèrent presque tous.

Pendant que le roi était à Laon, il y reçut la visite de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva avec sa magnificence accoutumée [2]. Son beau-frère le connétable vint au-devant d'elle, et la conduisit au roi, qui lui fit un accueil

[1] Chartier. — [2] Monstrelet.

plein de courtoisie. Elle venait se plaindre de ce que plusieurs articles du traité d'Arras restaient sans exécution. Elle était chargée aussi de faire valoir les griefs du duc d'Orléans. Malgré les honneurs qu'on lui rendit, elle vit bien que le conseil du roi lui était peu favorable. Après quelque séjour, elle alla prendre congé du roi. « Monseigneur, dit-
» elle, je vous remercie des honneurs et de
» la bonne réception qui m'ont été faits;
» mais de toutes les requêtes que je vous ai
» présentées, pas une ne m'a été octroyée;
» pourtant, à mon avis, elles étaient raisonna-
» bles.—Ma sœur, répondit doucement le roi,
» il me fâche de ne pouvoir faire autrement;
» mais nous en avons parlé bien au long dans
» notre conseil, et il nous a paru que nous
» éprouverions grand préjudice en vous accor-
» dant de telles requêtes. » Le connétable la reconduisit, et elle retourna au Quesnoy, où l'attendait le Duc. En route, les vagabonds du parti du roi, qui couraient le pays, attaquèrent sa suite; on en prit quelques-uns et on leur coupa la tête.

Le Duc s'apercevait de plus en plus qu'il

fondations furent très-diminuées ; au lieu de grand'messes, on en disait de basses, et l'on n'allumait presque plus de cierges.

Tout cet argent était destiné au siége de Pontoise [1]. Pour maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre, on voulait les solder exactement. Cependant, avec tout cet argent, on ne parvenait point à leur payer tout ce qui leur était dû. C'était un prétexte bien suffisant pour empêcher de si rudes hommes de se soumettre à la discipline. Ainsi le peuple était taxé plus que jamais, sans pouvoir se persuader que cela servît à rien. Toutefois, lorsque le roi, en séjournant à Paris ou aux environs, se fut un peu mieux fait connaître, il était si doux dans son langage et dans son accueil, qu'on murmura moins contre lui ; seulement il semblait que son conseil le gouvernait complétement, et le tenait en tutelle comme un enfant.

Par malheur, le siége de Pontoise dura long-temps. Jamais le roi n'avait eu une si belle armée ; il lui arrivait de tous côtés des gentilshommes et les milices des bonnes villes ;

[1] Chartier. — Berri. — Richemont. — Hollinshed.

celle de Paris y était en fort bel état. Bientôt on vit venir Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol, avec six cents combattans, et les sires de Mailli, d'Enghien, de Poix, de Béthune, de Croy. Peu après, le comte de Vaudemont amena aussi cent vingt hommes d'armes. Quant aux serviteurs du roi, il avait avec lui les plus grands et les plus illustres. Le connétable, le maréchal de Loheac, le sire de Culant, qui fut fait maréchal durant le siége; l'amiral de Coetivi, le sire de Graville grand-maître des arbalétriers. Le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc d'Orleans et son frère le comte de Dunois ne s'y trouvaient point; mais le Dauphin, le comte du Maine et le comte d'Eu y étaient. On y comptait une foule de grands seigneurs, le comte de la Marche, le comte d'Albret, les comtes de Joigni, de Tancarville, de Châtillon, de Beuil; et aussi tous les capitaines les plus fameux : la Hire, Saintraille, Valperga, Blanchefort, Brussac, Joachim Rohaut, Longueval, Gilles de Saint-Simon, Antoine de Chabanne, la Suze, Penesach, Charles de Flavy, Floquet, et bien d'autres.

Le roi de France se montrait cette fois dans tout son éclat et toute sa puissance.

Il arriva devant Pontoise par la route de Saint-Denis. Le connétable, le maréchal de Culant, la Hire, Saintraille, commencèrent par emporter le premier boulevard placé au-devant du pont, sur la rive gauche de l'Oise, et contraignirent les Anglais à se renfermer dans la ville. Près de là était l'abbaye de Maubuisson ; ce fut là que s'établit le quartier du roi. En face du pont on plaça une artillerie considérable, protégée avec des remparts de terre construits à la hâte par les manœuvres. Le connétable défendait ces canons et bombardes contre les sorties de l'ennemi, veillant lui-même à la tête d'un guet de deux mille combattans.

Lorsque les approches furent ainsi bien faites sur la rive gauche, on établit un peu au-dessous de la ville un grand pont de bateaux, fortifié à ses deux extrémités. On s'empara de l'abbaye Saint-Martin, sur la rive droite auprès des remparts ; elle fut aussi fortifiée, et non loin fut construite une grande bastille. Le comte du Maine et l'amiral de

Coetivi se logèrent de ce côté. Les deux camps communiquaient librement ; ils étaient à l'abri des attaques. Les vivres venaient de Paris en bateaux par la Seine, et remontaient l'Oise jusqu'à l'abbaye Saint-Martin, ou bien ils arrivaient de Saint-Denis sur des charrettes.

Lord Clifford commandait la garnison des Anglais, et semblait résolu à se défendre vaillamment. Le duc d'York, qui était pour lors à Rouen, tarda peu à lui envoyer des secours. Lord Talbot arriva par Magni, et se présenta à la tête de quatre mille combattans devant l'abbaye Saint-Martin, offrant la bataille. L'armée française était deux fois plus nombreuse ; l'avis du connétable, tout prudent qu'il était, fut d'accepter le combat ; il trouvait l'occasion superbe, et voulait en profiter. Le conseil du roi craignit de risquer toute la fortune du royaume ; on avait toujours présent le souvenir de Poitiers et d'Azincourt. Le roi défendit même expressément que personne passât de la rive gauche sur la rive droite, et, pour plus grande précaution, fit garder le passage du pont ; à peine permit-il au connétable de venir au camp de

Saint-Martin avec lui et le Dauphin. Les deux armées restèrent en présence pendant quelque temps. La Hire, Joachim Rohaut, et d'autres, engagèrent de vives escarmouches; mais, selon la ferme volonté du roi, il n'y eut point de bataille. Alors les Anglais, laissant leurs archers en face des Français, passèrent la petite rivière de Viorne, qui se jette dans la rivière à Pontoise même; et l'ayant mise ainsi entre l'ennemi et eux, ils entrèrent dans la ville sans résistance. Lord Talbot y amena des vivres, en retira les hommes fatigués et malades, renforça la garnison, y laissa lord Scales et lord Falconbridge; deux jours après, il s'en retourna à Mantes.

Le roi vit bien qu'il fallait achever d'environner la ville, et faire une forte bastille avec des tranchées entre la rive gauche de la Viorne et l'Oise, afin de bloquer cette partie de l'enceinte. Il commanda à Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, de faire tailler les bois nécessaires dans les forêts, et de les faire descendre par la rivière. Avant que ces travaux fussent achevés, lord Talbot vint une seconde

fois, pénétra sans plus d'empêchement, et ravitailla de nouveau la ville. Le roi se chagrinait de voir son siége ne point avancer du tout; les dépenses étaient considérables; les Parisiens murmuraient; cette belle armée commençait à se décourager. Les Anglais de la garnison triomphaient et se raillaient des Français. Ils leur envoyèrent même une ballade toute remplie de railleries.

Vous contrefaites les vaillans,
Il semble qu'ayez tout conquis;
Vous vous dites bons bataillans,
Dès l'heure que futes nacquis [1].
Trop grand langage vous avez,
Et vous parlez soir et matin;
Il semble que toujours vous devez
Combattre l'Amorabaquin.
Pourtant vous avez pris quartier
En la clôture d'un moutier;
Bien paraît qu'êtes fort peureux
Oncques ne futes si heureux
De nous venir aux champs combattre.
Grand orgueil est bon à rabattre.
Avec vous ils sont plus de trois
Qui bien contrefont les loyaux.
Ceux qui ont été par deux fois,

[1] Nés.

Des deux partis, leurs faits sont beaux !
Pendues au vent soyent leurs peaux
Pour montrer au monde exemplaire ;
Trahison à Dieu ne peut plaire.
Plus longuement ne demeurez
Fuyez tôt et vous en courez.

Les Français ne demeurèrent pas en reste dans ce combat de railleries, et envoyèrent aussi leur ballade à la garnison. Ils se moquaient beaucoup du bon appétit des Anglais et de leur manque de vivres; ils les renvoyaient à boire de la bière, dont ils avaient été nourris. Puis répondant aux reproches de trahison :

Tous les natifs de Normandie
Qui ont votre parti tenu
Sont traîtres, je n'en doute mie,
Autant le grand que le menu.
Mais le roi est ici venu
Pour mettre tout à la raison ;
Car Dieu n'aime la trahison.
Votre grand orgueil rabattrons
Et bien la peau vous fourbirons,
A la venue du duc d'York.
Retournez vers le vent du nord
Et ne parlez plus de combattre.

Que la fièvre vous puisse abattre!
Je pense que le cœur vous faut,
Quand vous pensez que d'un assaut
Vous serez pris soir ou matin.
Le mieux est de partir sur l'heure
Et ne plus faire ici demeure;
Ou signez vous de la main dextre;
Car au gibet de main de maître
Vous passerez, comme je compte.
Il est temps que vous rendiez compte.

Le duc d'York rassemblait en effet une grande armée à Rouen, et s'avançait sur Pontoise. Il y entra par la porte située entre la Viorne et l'Oise, devant laquelle il n'y avait pas encore de bastille, et se disposa, non point seulement à ravitailler la ville, mais à passer sur la rive gauche pour faire lever le siége.

Quand le roi vit cela, il confia au connétable la garde du camp; au comte de la Marche les passages de la rivière depuis la ville jusqu'à la Seine; au comte de Saint-Pol, depuis Pontoise jusqu'à l'Isle-Adam; au comte d'Eu, depuis l'Isle-Adam jusqu'à Creil. C'était là que l'Oise était le plus facile à passer. On y plaça les meilleurs hommes d'armes, la Hire, Sain-

traille, Chabanne, Guillaume Duchâtel, Floquet.

Les Anglais firent une fausse attaque en face de Beaumont; pendant ce temps, quelques-uns de leurs hommes, avec une grande témérité, traversèrent dans un petit bateau, établirent un radeau sur des tonneaux, et, au moyen d'une corde, firent passer une assez forte troupe. Elle planta tout aussitôt son rempart de pieux aiguisés. Les Français accoururent; il était trop tard; Guillaume Duchâtel, neveu de Tanneguy, se fit tuer avec une grande vaillance. Tous les efforts étaient maintenant inutiles; les Anglais tenaient les deux rives.

Il fallait songer à défendre Saint-Denis et l'approche de Paris, par conséquent diviser les forces du siége. On pensa que le camp de Saint-Martin était plus essentiel à conserver que le camp de Maubuisson, et l'on se résolut à abandonner celui-ci. Le roi était au désespoir; il voulut rester le dernier, bien que ce fût chose imprudente; mais il sentait le besoin de se montrer vaillant. Après avoir pourvu à la sûreté du camp de Saint-Martin,

il se rendit à Poissi, afin de veiller à l'arrivée des vivres. Le connétable alla à Paris pour s'y procurer de nouvelles ressources. Tout semblait désespéré; les Anglais étaient répandus sur la rive droite, et tenaient le pays autour de Pontoise, sauf le camp de Saint-Martin. Le duc d'York se présenta devant Poissi pour offrir la bataille; on se garda bien de l'accepter. Il y eut seulement quelques beaux faits d'armes entre les deux armées.

Cette précaution était sage; les Anglais manquaient de vivres. Le duc d'York rentra en Normandie. Mais lord Talbot tenait la campagne; sans cesse il venait secourir et ravitailler Pontoise. Les Français n'étaient pas assez en force pour l'en empêcher. Une fois, le roi était à peine sorti de Poissi, pour se rapprocher du siége et aller à Conflans, au lieu où l'Oise se jette dans la Seine, lorsque les Anglais vinrent piller la ville et l'abbaye Notre-Dame.

Pour remettre un peu l'ordre dans son armée, et faire de nouveaux préparatifs, le roi revint à Saint-Denis. Il y passa trois semaines

environ, irrésolu et tenant sans cesse des conseils pour savoir s'il continuerait ce malheureux siége. Tout son monde s'en allait; les seigneurs qui lui avaient montré tant de zèle lorsqu'ils le croyaient en fortune favorable, se retiraient l'un après l'autre. Le comte de Saint-Pol, le comte de Joigni, le comte de Vaudemont demandaient à retourner chez eux; il fallut bien y consentir, ne pas leur montrer de courroux, les bien remercier, et même leur faire de beaux présens. Les gens de Paris, à qui ce siége avait déjà tant coûté, avaient, pour ainsi dire, vu de leurs yeux toutes les mésaventures de l'armée du roi, fuyant devant les Anglais, et cherchant toujours les lieux où ils n'étaient pas; malgré tant de belles promesses, ils étaient témoins des ravages commis par les gens de guerre; ils n'ignoraient rien de toutes les incertitudes du roi. Aussi étaient-ils plus mécontens que jamais, et tenaient de mauvais discours. D'ailleurs que n'allaient pas dire et faire les ducs d'Orléans, de Bourbon et d'Alençon, qui se tenaient déjà à l'écart de son gouvernement et avaient le secret appui du duc de Bourgogne? Il n'y

avait donc pas moyen de renoncer à cette entreprise ; c'eût été un trop grand déshonneur, et peut-être la perte du royaume.

Le roi reprit courage et résolut d'en venir à sa gloire. Il retourna au siége ; on se logea de nouveau à Maubuisson. Il établit son quartier-général à Conflans, où arrivaient tous les convois de Paris, qu'il dirigeait ensuite sur le siége. Les capitaines qui étaient en garnison aux environs de Saint-Denis et dans l'Isle-de-France, furent rappelés devant Pontoise. On se hâta de presser les attaques ; le roi y venait chaque jour, faisant lui-même ajuster les coulevrines et les bombardes, s'avançant des premiers parmi les travailleurs dans les tranchées. Il bravait sans cesse les plus grands périls, tant il était animé du desir de prendre cette ville. Chacun sous ses yeux montrait à l'envi le plus grand courage. Le sire d'Hangest fut tué ; le comte du Maine fut blessé. Enfin, le 16 septembre, après que le connétable eut forcé les Anglais à se retirer lorsqu'ils venaient encore secourir la ville, l'assaut fut donné à l'église Notre-Dame, qui était hors la ville, et où les Anglais s'étaient fortifiés.

L'attaque dura deux heures, et le fort fut emporté.

De là on pouvait battre la ville et en ruiner toutes les défenses ; l'artillerie tira nuit et jour ; et, le 19, le roi résolut de tenter l'assaut. Il fut réglé qu'on le donnerait sur trois points à la fois. Le roi commandait l'attaque au bord de la rivière sur la route de Meulan. Il avait avec lui le maréchal de Culant, les comtes d'Eu, de la Marche, de Tancarville, le sire de Moui, le sire d'Albret, le sire de Latour-d'Auvergne, à la tête de douze cents archers et de six cents lances : sur la route de Normandie, devant Notre-Dame, étaient monseigneur le Dauphin, le connétable, le comte du Maine, l'amiral, le grand-maître des arbalétriers : la Hire, Salazar et les compagnies écossaises se tenaient à cheval pour s'opposer aux Anglais, s'ils se présentaient. Sur la rive gauche, en face du pont, l'attaque était confiée au maréchal de Loheac, au sire de Thouars, au vidame de Chartres, au sire de la Suze : la milice de Paris et celle de Meulan étaient dans des bateaux, et attaquaient par la rivière.

Les seigneurs et les capitaines exhor-



taient leurs gens à bien faire, leur promettaient de donner l'exemple, et criaient par avance : « Mont-Joye et Saint-Denis, ville « gagnée. » On arma plusieurs nouveaux chevaliers. L'assaut commença; il fut rude et dura long-temps ; plus d'une bannière fut renversée de la muraille, après y avoir été plantée. Il se passa de superbes faits d'armes; plus de quarante chevaliers furent tués. Enfin la brèche, attaquée par le roi, fut emportée la première; il y entra par les échelles tout des premiers. Le Dauphin et le connétable pénétrèrent dans la ville presqu'au même moment. Le roi, sans perdre un instant, monta sur un petit cheval, parcourut les rues pour empêcher le désordre; puis entra à l'église pour remercier Dieu de cette belle et bonne fortune, et pour protéger les femmes épouvantées qui s'y étaient réfugiées ; la garnison avait cherché à s'échapper de la ville. La Hire et Salazar la dispersèrent et en prirent un grand nombre ; sir Gervais Clifton et sir Nicolas Burdett furent faits prisonniers.

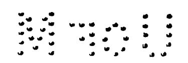
Le lendemain, le roi s'informa du nom de ceux qui avaient les premiers gagné la brèche;

il leur fit un riche présent, les anoblit, leur douna des armoiries, et leur assigna une rente sur les entrées de Paris.

Quelques jours après, il revint solennellement dans sa capitale, et alla remercier Dieu à Notre-Dame. Le peuple lui fit un grand et joyeux accueil, mais vit avec pitié et indignation la cruauté des gens de guerre qui revenaient du siége de Pontoise. Ils ramenaient les prisonniers qu'ils avaient faits, liés comme des animaux, traînés à la queue de leurs chevaux, à demi nus, sans souliers, mourant de faim. Lorsqu'ils pouvaient en tirer ou en obtenir rançon, ils les nourrissaient en quelque hôtellerie, ou les conduisaient dans des forteresses; autrement, ils les jetaient à la rivière [1].

Le roi passa un mois à Paris, puis partit pour Saumur et le Poitou. Il y avait encore beaucoup de pillages dans cette partie du royaume. Le duc de Bretagne avait garnison à Palluau et aux Essarts; le sire de la Tremoille tenait Mareuil et Sainte-Hermine. Le sire de Pons, le sire Guy de la Rochefou-

[1] Journal de Paris.



cauld avaient aussi leurs forteresses, qui servaient de refuges à leurs gens pour dévaster le pays. Le roi, qui avait réussi à remettre l'ordre dans la Champagne, voulait en agir de même sorte dans ces provinces. Une autre affaire plus importante l'amenait aussi dans ces provinces ; les Anglais avaient assiégé la ville de Tartas en Gascogne ; le sire d'Albret, qui en était seigneur et qui la défendait, n'ayant point de forces suffisantes, avait promis de la rendre, si, avant la Saint-Jean 1442, il n'était point secouru par le roi de France. On résolut de porter la guerre dans ces contrées, et de réunir une forte armée.

Pendant que le roi s'occupait de ce soin, les princes cherchaient de nouveau à s'emparer du gouvernement. Le duc d'Orléans s'en alla d'abord trouver le duc de Bourgogne à Hesdin. Là, ils convinrent de faire à Nevers une grande assemblée de tous les princes de la maison de France, et de dresser, d'un commun accord, des remontrances pour les faire remettre au roi.

Le Duc partit de Flandre avec une nombreuse compagnie d'hommes d'armes de Pi-

cardie ; à Troyes, il rencontra les gentilshommes de son duché, qui étaient venus au-devant de lui, et renvoya les Picards, en leur recommandant de se garder, sur toutes choses, de faire aucun dommage aux sujets et aux pays du roi de France.

Après quelques jours passés à Dijon, il se rendit à Nevers. Là se trouvèrent le duc et la duchesse d'Orléans, le duc et la duchesse de Bourbon, le comte d'Angoulême, le duc d'Alençon, le comte d'Étampes, le comte de Dunois, le comte de Vendôme. Le roi, sachant cette assemblée, y avait envoyé pour ambassadeurs le chancelier de France, le sire Louis de Beaumont et quelques autres conseillers. Les réponses qu'ils donnèrent ne semblant point satisfaisantes, les princes mirent par écrit leurs remontrances, et envoyèrent des ambassadeurs pour les porter au roi.

Ils parlaient d'abord de la nécessité de la paix générale, et se plaignaient que le conseil du roi fît difficulté sur le lieu à choisir pour tenir les conférences ; ce motif ne leur semblait point suffisant pour s'y arrêter, et l'on pouvait aussi, suivant eux, s'occuper en

même temps de la paix et du voyage de Tartas.

Ils représentaient que, pendant cette entreprise, la Beauce et le pays Chartrain allaient rester livrés aux attaques des Anglais.

Ils demandaient que dans le Parlement et les autres offices de justice on nommât des personnes sages et expérimentées : que les procès fussent abrégés : que justice fût rendue sans acception des partialités du temps passé.

Ils se plaignaient des ravages des gens de guerre, et requéraient qu'il y fût pourvu, non par lettres ou par paroles, mais en effet : que pour cela on nommât capitaines, seulement des gens loyaux et notables.

Ils parlaient de la pauvreté du peuple, des excessives impositions, tailles, aides, gabelles, dont les sujets du roi étaient insupportablement foulés, et remontraient qu'elles ne devaient pas se lever sans que les seigneuries et les États du royaume eussent été appelés.

Les princes, disaient-ils, devaient, plus que nuls autres, être appelés aux grandes affaires

[1] 1441 (v. s.). L'année commença le 1er avril.

du royaume; car ils y avaient grand intérêt. C'était chose raisonnable et accoutumée du temps des prédécesseurs du roi.

En outre, le grand conseil devait être composé de gens notables, craignant Dieu, et non pas extrêmes, passionnés et se souvenant des divisions passées. Il les fallait en nombre suffisant; les grandes affaires du royaume ne devant pas être conduites par deux ou trois personnes seulement.

Passant aux griefs particuliers, le duc d'Alençon se plaignait qu'on lui retînt la place de Niort, sans même lui en faire délivrer le prix, non plus que de la forteresse de Sainte-Suzanne; il réclamait une pension qu'on ne lui payait plus, et aussi un prisonnier anglais qu'on lui avait ôté.

Le duc de Bourbon demandait aussi sa pension.

Le comte de Vendôme formait la même demande, et sollicitait en outre la permission de revenir exercer son office de grand maître d'hôtel du roi.

Le comte de Nevers rappelait que son père était mort au service du roi, dans la jour-

née d'Azincourt. Une pension et le revenu du grenier à sel d'Arcis-sur-Aube, lui avaient été concédés en considération des services de son père. Il réclamait la jouissance de cette pension et de ce grenier.

Le duc de Bourgogne ne faisait aucune demande précise ; il se bornait à remontrer que plusieurs articles de la paix d'Arras n'avaient reçu nulle exécution, et que d'autres étaient ouvertement violés.

Enfin les princes annonçaient au roi le désir de se réunir de nouveau à Nevers, et demandaient que le duc de Bretagne pût assister à leur assemblée.

Le roi était à Limoges lorsque ces remontrances lui furent présentées ; il les écouta, puis fit remettre sa réponse par l'évêque de Clermont. Il répliquait à chaque article des griefs exposés par les princes.

Il rappelait quel désir il avait toujours témoigné de conclure une paix raisonnable, et comment, à Arras, le duc de Bourgogne lui-même, ainsi que les cardinaux, avaient jugé que les conditions proposées par les Anglais n'étaient point acceptables. Depuis, à

la requête du duc d'Orléans, du duc de Bretagne et du duc de Bourgogne, il avait envoyé ses ambassadeurs en Bretagne, pour de là passer à Cherbourg, où les Anglais avaient dû amener le duc d'Orléans. Plus tard, et dans l'interêt de ce prince, il avait consenti à ce que les conférences fussent tenues à Gravelines, et près de Calais, loin de sa puissance, en pays ennemi. Là, on avait mis par écrit certaines propositions; il les avait fait connaître aux trois États du royaume assemblés à Orléans.

L'année d'après il avait encore envoyé des ambassadeurs à Saint-Omer. Ils y avaient attendu sept ou huit mois, et n'avaient pu rien faire, parce que les Anglais, tandis que le roi avait choisi des hommes notables, n'avaient envoyé qu'un simple clerc pour traiter si haute matière.

La duchesse de Bourgogne et le chancelier étaient convenus à Laon de proposer aux Anglais une conférence du côté de Beauvais, de Senlis ou de Chartres; mais ceux-ci avaient déclaré qu'ils ne voulaient aucun autre lieu que Gravelines; le roi s'y refusait, ayant

déjà trois fois cédé sur ce point, et les Anglais pouvant bien venir à leur tour dans un lieu de l'obéissance du roi.

Cependant le roi voulait bien indiquer encore une conférence entre Pontoise et Mantes, ou entre Chartres et Verneuil, ou entre Sablé et le Mans, pour le 25 octobre. Il ne pouvait indiquer un terme plus rapproché, parce qu'il voulait être revenu de Tartas, pour se trouver près du lieu des conférences, accompagné des seigneurs de son sang, des prélats, des grands seigneurs, des barons et des hommes notables de son royaume, même de ceux de Normandie. Il ne voulait, disait-il, rien faire ni traiter au sujet de la paix sans leur avis; certes cela était raisonnable, car tous avaient loyalement servi son père et lui, et avaient assez souffert pour mériter qu'on les appelât, afin de prendre leur opinion sur ce qui les touchait plus que nuls autres. Il voulait aussi faire prévenir les rois d'Écosse, d'Espagne et ses autres alliés afin d'avoir leur conseil et leur consentement. Car leur alliance avait été bonne et sûre, et leurs sujets avaient rendu de grands services à la maison de France.

Au reste, le roi voulait dès-lors déclarer sa volonté aux princes ; bien sûr d'avance qu'ils ne désiraient que son honneur et celui de sa couronne, dont ils étaient descendus et prochains. Il s'agissait des paroles que l'archevêque d'York, aux pourparlers de Gravelines, avait prononcées en présence de madame la duchesse de Bourgogne : savoir, que *usque in ultimo statu*, la nation d'Angleterre ne consentirait pas que son roi tînt rien en hommage, ressort ou souveraineté d'aucun autre roi. Sur cela, le roi annonçait qu'il était délibéré et arrêté que, pour rien au monde, il n'abandonnerait aucune chose aux Anglais que ce ne fût en hommage, ressort et souveraineté, comme tous les autres vassaux. Le roi ne voulait point que ce royaume qu'avait augmenté ses prédécesseurs par leur vaillance, leur bon gouvernement et l'aide de leurs sujets, fût ainsi perdu ; il ne pensait pas que les seigneurs de son sang, ni les vaillans et notables hommes du royaume voulussent, même s'il y consentait, souffrir une chose si contraire à la noblesse et à l'excellence de la couronne de France.

Et, pour que chacun pût connaître si le roi

avait fait son devoir en ce qui concernait la paix, pour qu'à l'avenir on ne pût lui faire nul reproche, il ferait, disait-il, enregistrer sa réponse par la chambre des comptes.

Ce point important traité, les autres étaient ainsi répondus :

Pour garder la Beauce et le pays Chartrain des entreprises des Anglais pendant le voyage de Tartas, le roi envoyait un nombre suffisant de gens d'armes sous le bâtard d'Orléans, dont le choix serait sans doute agréable aux princes.

Le roi avait toujours mis dans son Parlement les meilleurs, les plus sages, les plus habiles clercs qu'il avait pu trouver ; il en avait nommé douze, choisis par le duc de Bourgogne lui-même ; et toutes les fois que d'autres seigneurs avaient, pour d'autres affaires de judicature, requis des personnes dignes et capables, elles avaient été écoutées.

On ne lui avait pas encore adressé beaucoup de plaintes sur la partialité dans l'administration de la justice ; il ne demandait qu'à faire punir ceux qui s'en seraient rendus coupables. Quant à abréger les procédures, lui-même

le désirait, et il en écrivait à son Parlement.

Les pillages des gens de guerre avaient toujours déplu au roi, et il s'était essayé plusieurs fois à les faire cesser. Étant à Angers l'autre année, il y avait mis ordre et établi des compagnies soudoyées. Mais on avait soulevé les gens d'armes, et fait renaître tous les pillages. Ainsi il avait été empêché de faire ce qu'il s'était proposé. Le roi était fort résolu à suivre un tel conseil, et à casser tous les gens de guerre inutiles. Il requérait les princes eux-mêmes de ne point protéger ceux qui s'opposaient à ses ordonnances.

Le roi avait grand déplaisir de la pauvreté de son peuple, et avait intention de le soulager de tout son pouvoir; il avait déjà fait cesser les pillages en Champagne, et le ferait successivement ailleurs; mais il fallait pour cela que les gens d'armes fussent payés et nourris. Il était déterminé à y pourvoir, puisqu'il s'agissait d'empêcher la dépopulation et la destruction du royaume. Quant aux impositions excessives, le roi avait plus ménagé les sujets des princes que les siens; car ils avaient payé deux tailles en un an, et les sujets des

seigneurs n'en avaient payé qu'une ; encore ces seigneurs l'avaient-ils prise ou arrêtée. C'est ainsi que, pour faire la guerre et ses grandes besognes, il était contraint de grever ses sujets à lui.

Quant au reproche d'avoir levé les impositions sans qu'elles fussent consenties, le roi répondait que les aides avaient été levées du consentement des seigneurs : pour les tailles, ils avaient aussi été appelés, ou du moins on le leur avait fait savoir. Ce n'est pas que, vu les affaires grandes et urgentes du royaume, et considérant que les ennemis en occupaient une partie et détruisaient l'autre, le roi ne pût, de son autorité royale, lever des tailles ; ce qui est interdit à tout autre. Il n'était nullement besoin, disait-il, d'assembler pour cela les trois États ; ce n'était que charge et dépense au pauvre peuple, qui avait à payer des frais aux gens qui y venaient. Il y avait même de notables seigneurs qui demandaient qu'on cessât de telles convocations, et qui seraient satisfaits que le roi, selon son bon plaisir, envoyât ordre à ses élus de lever la taille.

Le roi n'avait jamais traité d'aucune grande

affaire à l'insu des princes, ou du moins de la plus grande partie d'entre eux. Son intention n'était point d'en agir autrement; il voulait les conserver dans leurs prérogatives et leur autorité. Les princes n'avaient qu'à se conduire de même à son égard, et tenir leurs sujets et leurs seigneuries en obéissance, selon leur devoir.

Il avait toujours cherché et choisi pour son grand conseil les hommes les plus notables du royaume en nombre suffisant. Il n'avait eu aucun égard aux discordes passées, qu'il tenait et tiendrait toujours en oubli.

Le roi traitait ensuite les griefs particuliers de chaque prince. Il avait repris la forteresse de Niort au duc d'Alençon, pour faire cesser les pillages dans le pays de Poitou; et, puisqu'il s'était engagé à la payer, il achèverait le paiement déjà commencé. Sainte-Suzanne avait été prise sur les Anglais par le sire de Beuil, qui la retenait, et ce seigneur avait bien de quoi répondre du tort qu'il pourrait faire au duc d'Alençon. Sur ce point et sur le prisonnier anglais, il lui serait rendu justice. Mais pour sa lieutenance et sa pension, le roi ne les lui

rendrait que lorsqu'il se conduirait selon son devoir ; alors il serait traité comme sujet et comme parent du roi, et l'on se souviendrait des services que lui et les siens avaient rendus au royaume.

La pension de 14,400 francs du duc de Bourbon n'avait été ni retirée ni suspendue. C'étaient ses gens eux-mêmes qui avaient refusé le dernier paiement ; sa plainte était donc surprenante.

Le roi n'avait point mis hors de son hôtel le comte de Vendôme, son grand-maître ; c'était lui qui s'était retiré ; lorsqu'il se conduirait comme il devait faire, il sera traité comme il appartient.

Nonobstant les charges du royaume, le roi consentait à maintenir la pension du comte de Nevers ; mais les sommes que les gens du comté de Rethel payaient par composition seraient regardées comme à-compte : le reste lui serait assigné sur les tailles et aides. Il promettrait obéissance au roi, ce qu'il n'avait pas encore fait, et pourvoirait à ce que ses garnisons du Rethelois ne vinssent pas courir en Champagne, et y commettre mille désordres. Pour le gre-

nier à sel d'Arcis-sur-Aube, la chambre des comptes en jugerait.

Quant au duc de Bourgogne, le roi avait toujours desiré avoir paix, amour et bon accord avec lui ; jusqu'alors il n'y avait rien épargné, et voulait continuer à entretenir cette paix. Pour l'affermir, il avait donné sa fille à monsieur de Charolais. Si tous les articles du traité d'Arras n'étaient pas accomplis, c'est que le roi avait eu de grandes affaires et fort à souffrir ; mais son intention était de les exécuter dès qu'il le pourrait, de façon à contenter le duc de Bourgogne. Il n'avait à sa connaissance violé ouvertement aucun article de cette paix. Lui-même aurait au contraire sujet de se plaindre, surtout de ce qui se passait maintenant.

Enfin, le roi rappelait qu'il n'avait mis nulle opposition à l'assemblée des princes à Nevers : qu'il s'en était montré content : qu'il avait envoyé des ambassadeurs : qu'il avait espéré, à cause du voisinage, voir venir les séigneurs de son sang dans sa ville de Bourges, où il leur eût fait bon accueil et parlé des affaires de son royaume. Il avait aussi con-

senti volontiers à ce que le duc de Bretagne vînt à Nevers, lui avait envoyé un sauf-conduit, l'avait engagé, s'il voyageait par terre, à passer par Tours, afin de se rendre avec lui jusqu'à Bourges ; le sire de Gaucourt était allé lui offrir de l'accompagner s'il voulait voyager en bateau [1]. Il n'était donc point nécessaire d'écrire de nouveau au duc de Bretagne ; d'ailleurs il ne paraissait ni raisonnable ni convenable que les princes fissent une autre assemblée en l'absence du roi et sans son commandement, pour traiter des affaires du royaume. A son retour de Tartas, il avait le projet de leur demander aide, conseil et secours, afin de mettre en campagne la plus grande armée qu'il pourrait, pour entrer en Normandie, recouvrer ainsi toute sa seigneurie, et conclure un bon traité de paix.

Du reste, le roi fit un accueil honorable aux ambassadeurs des princes, et ne témoigna nul courroux. Cependant il n'avait point lieu d'être satisfait de leur conduite. Les gens de son conseil et de sa maison savaient bien

[1] Olivier de la Marche. — Richemont.

lui faire remarquer combien de telles assemblées faisaient voir de mauvaise volonté : comment ses remontrances n'avaient d'autre but que de disposer contre lui la noblesse, le clergé et le peuple, afin de changer le gouvernement, de tout faire par l'autorité des trois États du royaume, et de rendre nulle la puissance du roi. On lui rendait suspectes aussi les communications que le duc de Bourgogne avait depuis quelque temps avec les Anglais. Les voyages du bâtard de Saint-Pol à Rouen, et du héraut Toison-d'Or à Londres, le bon accueil qu'ils avaient reçu, auraient pu donner à penser. Le roi répondait qu'il ne pouvait croire que les princes de son sang eussent de si mauvais desseins contre lui et contre la majesté de sa couronne ; qu'il se fiait surtout au duc de Bourgogne et à la concorde qui régnait entre eux ; mais que s'il était assuré de quelque mauvaise entreprise, il laisserait toute autre affaire pour aller courir sur ces princes.

Tel était le caractère de douceur et de loyauté de ce bon prince. D'ailleurs cette conduite était sage, et il aurait bien plus gâté les

affaires en poussant les princes à bout. Les gens bien avisés voyaient que tout le monde dans le royaume était las des divisions et du désordre, que chacun dans tous les états était ruiné et ne pouvait fournir d'argent aux princes, qu'on ne prenait pas en eux grande confiance, que le roi semblait à tous bien plus occupé qu'eux de soulager son peuple. Il était assez évident que c'était pour leurs seuls intérêts qu'ils agissaient. Ne se voyant point de partisans, ils ne se montraient nullement décidés à une révolte ouverte, et tout en murmurant ils assuraient toujours le roi de leur respect et de leur obéissance.

Le duc d'Orléans, avant même cette ambassade, avait envoyé son frère le comte de Dunois auprès du roi, le chargeant de mettre hors de la ville d'Angoulême Guy de la Rochefoucauld, qui faisait des ravages dans le pays, et de mettre en sa place le sire de Rambouillet, homme plus sage et qui obéirait mieux au roi. Le sire de la Rochefoucauld, tout serviteur qu'il était du duc d'Orléans, ne se tint point pour bien averti. Il fallut attendre le retour d'un message qu'il envoya lui-même

à son maître; enfin, sur un second ordre, il alla tenir garnison à Mussident.

La façon dont cette affaire difficile avait été conduite était si prudente, que bientôt après on vit arriver à Limoges, en toute soumission, le duc d'Orléans et sa femme. Le roi leur fit une réception pleine d'amitié, et accorda cent soixante mille fr. sur les revenus du royaume, pour payer la rançon de son cousin; il lui assigna aussi une pension de dix mille francs par année. Puis il continua sa route vers Toulouse, afin d'arriver à temps pour délivrer Tartas.

Après l'assemblée de Nevers, le duc de Bourgogne était revenu dans ses états de Flandre. Les factions des Hoëks et des Kabeljauws s'étaient réveillées en Hollande avec une incroyable fureur, à l'occasion de quelques taxes que des magistrats du parti des Hoëks avaient consenties au Duc[1]. Depuis près de cent années qu'elles divisaient le pays, elles n'avaient jamais montré une pareille haine. Il n'y avait pas une île, pas une cité, pas un bourg où l'on ne s'égorgeât. Les fa-

[1] Heuterus. — Chr. de Hollande.

milles même étaient troublées par la partialité; le père combattait le fils, le frère le frère sans nulle pitié. Le pillage, l'incendie, les massacres se renouvelaient tous les jours; souvent, pour empêcher les bourgeois d'une même ville de se massacrer sur la place publique, les prêtres quittaient l'autel, revêtus de leurs saints ornemens, portant les vases sacrés; au péril de la vie ils se plaçaient entre les combattans, les menaçaient de la vengeance du ciel, et leur criaient : « Retirez-vous, retirez-vous, au nom de Dieu! » Cependant ils n'étaient pas toujours écoutés. Guillaume de Lalaing, qui avait été nommé gouverneur de Hollande et de Zélande, faisait tous ses efforts pour dompter cette sanglante fureur; mais le Duc ne pouvait pas lui envoyer des forces suffisantes. Il était contraint de tenir des garnisons sur ses frontières pour les défendre des écorcheurs, qui étaient loin d'être tous remis dans l'obéissance ou exterminés. Le plus fâcheux de tous pour la Picardie, était en ce moment Regnault de Vignolles, frère de la Hire, qui, de la forteresse de Milli près Beauvais, faisait sans cesse des courses sur tout le pays. Le

Duc en avait envoyé porter plainte au roi, qui répondit comme de coutume, qu'il en était très-faché : que Regnault agissait contre ses ordres et ne ménageait pas plus ses domaines que ceux de Bourgogne : qu'ainsi il verrait avec plaisir que le Duc le châtiât, et que certes nul de ses capitaines ne viendrait au secours de ce routier.

Le Duc, après avoir conclu avec les Anglais de Normandie une trève pour les gens qu'il allait envoyer contre Milli, chargea le comte d'Etampes de cette entreprise. Regnault se défendit vaillamment; les assauts furent rudes et meurtriers. Il fallut le recevoir à bonne composition; puis le château fut rasé.

Vers ce temps-là le duc Philippe apprit que l'archiduc Frédéric d'Autriche, qui venait d'être récemment élu empereur d'Allemagne, allait traverser la comté de Bourgogne, et s'arrêter dans la ville impériale de Besançon. Il s'y rendit accompagné de toute sa noblesse, afin de faire une digne réception à l'empereur. Il lui fit préparer un logement à l'archevêché; et, le jour de son arrivée, avec une suite brillante, il alla à

une demi-lieue au-devant de lui. L'empereur avait aussi un noble cortége de chevaliers et de seigneurs. C'était entre les Bourguignons et les Allemands, chacun selon la mode de de leur pays, une lutte de richesse dans les habillemens et les armures. Tout le monde se complaisait à voir cette diversité de vêtemens, et les cheveux blonds de tous ces seigneurs d'Allemagne et de Bohême, que doraient les rayons du soleil. L'empereur portait un ample pourpoint, et par-dessus une robe de drap gros bleu. Son chaperon, découpé à grands lambeaux, ne lui couvrait que le col et les épaules, et descendait jusqu'à mi-corps. Il était coiffé d'un chapeau de feutre gris, avec une couronne en or par-dessus. C'était un jeune prince de vingt-six ans, grand et de noble mine.

Le Duc était vêtu d'une robe noire, et portait le collier de son ordre. Chacun admirait son air de prince et de maître. Personne n'entendait mieux que lui comment il fallait se conduire en de telles occasions, rendre à tous ce qui leur était dû, et garder sa propre dignité. Il s'inclina respectueusement devant

l'empereur, mais ne descendit point de cheval, voulant bien montrer que s'il relevait de l'empire d'Allemagne pour sa Comté de Bourgogne, il n'en était pas moins de la noble maison de France, et petit-fils de roi. L'empereur fut satisfait de sa courtoisie, et lorsqu'à l'entrée de la ville les bourgeois lui présentèrent un dais de drap d'or, il voulut que le Duc marchât dessous avec lui, ce que le Duc n'accepta point, tenant toujours son cheval un peu en arrière.

Au milieu des fêtes, les conseils commencèrent. Le défunt empereur Sigismond avait prétendu que la Hollande, la Zélande et le Hainault devaient, par le décès de madame Jacqueline de Bavière, faire retour à l'empire. Il s'était plaint aussi de ce que le Duc n'avait pas rendu hommage en termes suffisans pour le Brabant. De son côté, le duc de Bourgogne réclamait la dot de madame Catherine sa tante, femme du duc Léopold d'Autriche. Ces différends furent accommodés à l'entière satisfaction du Duc, et l'empereur renonça aux réclamations de son prédécesseur.

Peu de jours après, la duchesse de Bour-

gogne arriva à Besançon avec toutes les dames de sa cour. L'empereur alla solennellement au-devant d'elle, et se tint, comme un simple comte, à cheval auprès de sa litière. Les dames et demoiselles de la duchesse suivaient sur leurs haquenées ou dans des chariots. Parmi les plus belles, chacun regardait Blanche de Saint-Simon, qui pour lors avait la plus grande renommée de beauté à la cour de Bourgogne. L'empereur donna la main à la Duchesse pour descendre de litière, et la conduisit à sa chambre.

Les banquets, les fêtes, les divertissemens de tout genre recommencèrent de plus belle. L'empereur était jeune et avait avec lui des chevaliers de son âge ; la cour de Bourgogne était aussi brillante de jeunesse. Le damoiseau de Clèves, Corneille bâtard de Bourgogne qui plaisait à tous et donnait les plus belles espérances, Pierre de Beauffremont sire de Charni qui était la fleur des chevaliers de Bourgogne, le sire de Ternant, le sire de Blanmont, que le Duc venait de nommer maréchal de Bourgogne, bien qu'il n'eût que vingt-cinq ans; d'autres encore ne deman-

daient que fêtes et tournois. Le jeune duc Henri de Brunswich qui depuis épousa madame Hélène de Clèves, s'était, en revenant du pélerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, arrêté pour jouir des plaisirs de la cour de Bourgogne. Le duc Philippe lui-même avait le goût de la magnificence; il aimait à jouir de sa grandeur et de sa renommée, et de telles occasions lui plaisaient plus qu'à nul autre. On dansa beaucoup; l'empereur était le tenant de madame de Bourgogne, et le Duc, de la comtesse d'Étampes. L'empereur fit faire la danse aux flambeaux, selon la mode d'Allemagne.

Après dix jours de semblables divertissemens, la cour de Bourgogne revint à Dijon, pour y passer le temps, à peu près de même sorte. Le mariage de Jean de Châlons, fils du prince d'Orange, avec madame Catherine de Bretagne, nièce du connétable de Richemont, fut encore un autre motif de fêtes. Le Duc et la Duchesse, dans leur loisir, firent aussi un pélerinage à Saint-Claude. Les affaires allaient bien; aucune guerre ne menaçait; les ravages des compagnies dimi-

nuaient de jour en jour. On n'avait rien de mieux à faire qu'à se réjouir; c'était des festins, des bals, des tournois, des chasses à courre et au vol, des bateleurs avec leurs momeries; chaque chose selon la saison et l'occurrence [2].

Pour animer un peu cette oisiveté, le sire de Charni avait résolu de faire la plus belle joûte qu'on eût vue depuis long-temps. Il avait envoyé à ses frais des hérauts dans tous les royaumes de la chrétienté, pour y publier le défi suivant.

« En l'honneur de Notre Seigneur et de sa glorieuse mère, de madame Sainte Anne et de monseigneur Saint George, je, Pierre de Beauffremont, seigneur de Charni, etc., etc., fais savoir à tous princes, barons, chevaliers et écuyers sans reproche, excepté ceux du royaume de France et des pays alliés, que, pour honorer le très-noble métier et exercice des armes, ma volonté est avec les douze chevaliers ou écuyers gentilshommes à quatre quartiers, dont les noms suivent : Thibaut

[1] 1442 (v. s.). L'année commença le 21 avril.

[2] Lamarche.

sire de Rougemont, Guillaume de Beauffremont sire de Scey, Guillaume de Vienne sire de Mombes, Jean de Valangin, Guillaume de Champs-Divers, Antoine de Vauldrey, Jean de Chaumergis, Jacques de Challant, Aimé de Ravenstein, Jean de Rupes, Jean de Saint-Charon, de garder un pas d'armes sur le grand chemin de Dijon à Auxonne auprès de l'arbre nommé Arbre de Charlemagne, dans la charmille de Marcenay.

» Deux écus, l'un noir semé de larmes d'or, l'autre violet semé de larmes noires, seront pendus à cet arbre. Ceux qui feront toucher le premier par leurs hérauts seront tenus de faire armes à cheval avec moi ou mes chevaliers.

» Celui qui sera porté par terre d'un coup de lance donnera au vainqueur un diamant tel qu'il lui plaira.

» Ceux qui auraient plus de plaisir à faire armes à pied feront toucher l'écu violet.

» Celui qui, en combattant ainsi, mettra la main ou les genoux en terre sera tenu de donner à l'autre un rubis de telle valeur que bon lui semblera. S'il est jeté à terre de tout

son corps, il sera prisonnier et paiera une rançon d'au moins cinquante écus.

» Tout chevalier ou écuyer qui passera à moins d'un quart de lieue de l'arbre Charlemagne sera tenu de toucher un des écus, et donnera en gage son épée ou ses éperons. »

Les conditions des armes étaient ensuite soigneusement réglées, afin que tout se passât loyalement.

Le pas d'armes devait durer quarante jours, à commencer du 12 juillet 1443; il se faisait sous la permission du duc de Bourgogne, et il avait donné pour juge le comte d'Étampes.

Pendant qu'on se préparait à cette superbe entreprise d'armes, il survint au Duc deux grandes affaires. L'empire d'Orient était, depuis long-temps, dans une grande décadence. Les Turcs, après avoir été, trente années auparavant, défaits par Tamerlan, avaient repris toutes leurs forces; il était facile de prévoir que les chrétiens d'Orient, abandonnés et comme oubliés par l'Occident, ne pourraient pas long-temps encore défendre Constantinople. L'empereur Jean Paléologue faisait tous ses efforts pour être secouru par les

princes chrétiens. Il avait, pour y mieux réussir, tenté de réunir l'Église grecque à l'Église romaine, et cette affaire avait fort occupé le pape Eugène IV et lui. Le danger pressait. Amurath II, empereur des Turcs, rassemblait une puissante armée dans l'Asie-Mineure pour passer en Europe et assiéger Constantinople. L'empereur d'Orient avait déjà éprouvé toute l'indifférence des rois de la chrétienté ; il résolut de s'adresser au duc de Bourgogne. On savait ce prince plein de respect pour la foi chrétienne, et porté aux nobles entreprises. Chaque année il envoyait mille ducats aux chrétiens de Jérusalem. Dernièrement encore, revenant en Bourgogne, il avait su que, depuis trois ans, la somme n'avait pas été payée, et s'en était courroucé, disant qu'il n'était pas bon de devoir si long-temps à Dieu. D'ailleurs sa puissance avait grande renommée dans les pays d'Orient. On y voyait arriver sans cesse les vaisseaux de Flandre, et dans ces contrées lointaines on le nommait le grand-duc d'Occident [1].

[1] Sanderus ; *Flandria illustrata.* — Lamarche. — Manuscrit 7445.

Un ambassadeur arriva à Dijon pour raconter la détresse et les alarmes de Constantinople. Il fut fort bien reçu et passa quelque temps à attendre la réponse du duc Philippe. Pour le disposer favorablement il lui avait apporté de précieuses reliques. Sa longue barbe, ses manières étranges, son adresse à monter à cheval et à tirer de l'arc, étaient un grand sujet de curiosité pour toute la cour de Bourgogne.

Au même moment à peu près, le Duc reçut la visite d'Élisabeth duchesse douairère de Luxembourg, qui était son alliée de fort près [1]; car elle avait épousé en premières noces son oncle paternel, Antoine de Brabant, et avait eu pour second mari Jean-sans-Pitié, ancien évêque de Liége. Elle était fille unique de Jean de Luxembourg duc de Gorlitz et marquis de Moravie, et nièce des deux empereurs Venceslas et Sigismond. L'un et l'autre avaient engagé au duc Antoine de Brabant le duché de Luxembourg, en garantie d'une dot de 120,000 florins, promise à leur nièce Élisabeth de Luxembourg, et qui n'avait jamais été payée. Elle avait donc con-

[1] Heuterus.

tinué, depuis son veuvage, à jouir du duché, et elle l'avait vendu au duc Philippe, se réservant seulement l'usufruit durant sa vie. Ses sujets, qui avaient d'abord consenti à la vente, s'étaient révoltés depuis et avaient cessé de lui payer les impôts. Ils avaient déclaré que leurs véritables seigneurs et les héritiers de leur ancien duc étaient Ladislas roi de Bohême, Anne qui avait épousé Guillaume de Brunswich [1] de la maison de Saxe, et Élisabeth qui épousa depuis Casimir, roi de Pologne : tous trois enfans de l'empereur Albert d'Autriche et de la fille unique de l'empereur Sigismond. Les gens de la duchesse Élisabeth avaient été chassés de Luxembourg et de Thionville, et le comte de Gleichen en avait pris possession au nom de Ladislas roi de Bohême et du duc de Saxe. En vain la duchesse Élisabeth s'était-elle adressée à l'empereur et aux princes de l'empire pour avoir justice. Ladislas était de la maison d'Autriche; la maison de Saxe était puissante en Allemagne; ses plaintes n'avaient pas été écoutées. Elle ve-

[1] Une branche de la maison de Saxe portait le titre de Brunswich.

nait donc implorer le secours de son neveu le duc de Bourgogne. Elle fut reçue à Dijon avec de grands honneurs, et cette nouvelle et importante affaire fut mise en mûre délibération au conseil du Duc.

Avant de donner sa réponse et de prendre une si grave résolution, il s'en alla pour quelques jours à Châlons-sur-Saône. Son beau-frère, le duc de Bourbon, à qui il avait donné rendez-vous, y arriva peu après. Leur entrevue avait pour objet d'accommoder un différend qui s'était élevé entre le sire Jacques de Chabanne sénéchal de Bourbonnais, et le sire de Granson seigneur de Pesmes. Celui-ci était d'une de ces grandes familles de Bourgogne à qui le Duc écrivait « Mon cousin », et il l'aimait et l'honorait beaucoup pour les bons services qu'il en avait reçus [1]. Les princes firent venir devant eux les deux chevaliers dans la grande salle de l'évêché, pour plaider leurs motifs; non point comme dans une procédure, mais pour savoir s'il serait jeté un gage de bataille.

Les deux princes s'assirent sur le même

[1] Lamarche.

banc ; car le duc de Bourgogne étant chez lui, traitait, par courtoisie, son beau-frère d'égal à égal. Puis entra le sire de Pesmes, accompagné des plus grands seigneurs de Bourgogne, ses parens ou alliés, les Châlons, les de Vienne, les Vergi, les Neufchâtel.

On commença par demander au sire de Chabanne s'il prenait les princes pour juges. « Oüi, dit-il, le duc de Bourbon mon sei-
» gneur, mais nul autre. — En ce cas, mon
» frère, repartit sur-le-champ le duc de Bour-
» gogne, puisque je ne suis point accepté
» pour juge par messire de Chabanne, je ne
» puis m'empêcher d'être sa partie avec le sei-
» gneur de Pesmes. C'est mon parent; lui et
» les siens ont bien servi moi et la maison de
» Bourgogne; je dois et je veux lui faire
» honneur et le secourir au besoin. » Il descendit du tribunal et alla se ranger parmi les seigneurs qui accompagnaient le sire de Pesmes. « Ah! pour cette fois, s'écria Cha-
» banne d'une façon aimable et respec-
» tueuse, j'ai affaire à trop forte partie. »

Cependant il déduisit sa plainte. Il accusait le sire de Pesmes d'avoir, de nuit, sur-

pris par escalade, sans aucun défi préalable, son château de Montaigu en Auvergne, de l'avoir pillé, et d'avoir emmené son fils âgé de dix ans, qu'il retenait encore.

Thibaut bâtard de Neufchâtel, un des chevaliers les plus habiles à bien parler, répondit pour le sire de Pesmes : Antoine de Chabanne, qui en effet était un des plus fameux capitaines routiers, avait fait, dit-il, plusieurs courses en Bourgogne, et ravagé les terres du sire de Pesmes et de ses parens; il avait ensuite amené son pillage dans le château de Montaigu et dans les autres forteresses de son frère; ainsi, selon tous les usages de la guerre, le sire de Pesmes avait pu se venger, par représaille, des voies de fait. Il demandait donc, qu'en présence de son seigneur, du duc de Bourbon, et de la noblesse rassemblée à Châlons, le sire de Chabanne le déclarât quitte dans son honneur, et sans nul reproche; sinon il faisait offre de son corps pour défendre son honneur.

Il y eut encore beaucoup d'autres discours et répliques, si bien que le duc de Bourbon s'excusa de prononcer. Ce fut la duchesse de

Bourgogne qui, peu après, fit l'accord entre les deux chevaliers. Le sire de Chabanne recouvra son fils, en accordant satisfaction suffisante au sire de Pesmes.

Le duc de Bourbon venait de quitter Châlons, lorsque y arriva Louis duc de Savoie. Le duc de Bourgogne alla en grand appareil au-devant de lui, et lui rendit de grands honneurs [1]. Ils étaient cousins germains; car Marie de Bourgogne sœur du duc Jean avait épousé Amé de Savoie, père du duc Louis. Le but de ce voyage était d'engager le duc de Bourgogne à quitter l'obédience du *pape* Eugène IV, pour reconnaître l'élection que le concile de Bâle avait faite du duc Amé, sous le nom de Félix V. Ce nouveau schisme commençait à diviser l'Église, comme avait fait l'ancien pendant quarante années. Déjà l'on commençait à se traiter d'hérétiques. Les habitans de Bourgogne, lorsqu'ils allaient en Savoie, se faisaient conscience d'entendre la messe ou de se confesser à un prêtre du pape Félix. Heureusement le roi de France et la plupart des plus puissans princes, se souve-

[1] Lamarche.

nant des malheurs que la chrétienté avait éprouvés, tandis qu'elle avait eu deux papes, ne voulurent jamais se départir d'Eugène IV. Malgré tous les liens de famille et son intime alliance avec le duc de Savoie, le duc de Bourgogne demeura aussi ferme dans sa fidélité à l'ancien pape. Les deux princes n'en restèrent pas moins grands amis, et renouvelèrent leurs traités en se promettant mutuel secours contre les compagnies de routiers. Puis ils s'en vinrent tous deux à Dijon pour assister à la joûte du sire de Charni dont le terme était arrivé [1].

Un chevalier espagnol fameux pour ses sortes d'entreprises, qui se nommait messire Pierre Vasco de Saavedra, qui venait déjà de se faire grand honneur dans de pareils tournois à Cologne et en Angleterre, avait touché les deux écus, et devait être le premier à combattre.

La lice était magnifiquement parée, les tentes couvertes des bannières des chevaliers. Rien n'égalait la richesse des armures, des harnois, de l'habillement des pages. Les ducs

[1] Lamarche.

de Bourgogne et de Savoie assistèrent à la joûte du premier jour entre le sire de Charni et don Pierre de Saavedra qui combattirent à pied. Puis le duc Philippe alla reconduire son noble cousin jusqu'à Saint-Claude. Mais l'entreprise d'armes continua en son absence et après son retour. Tout s'y passa avec courage et courtoisie ; tous les champions montrèrent tant de force et d'adresse, que malgré les beaux coups qu'ils se portaient, aucun ne fut vaincu. Il n'y eut d'autre accident qu'une blessure légère reçue par un seigneur piémontais nommé le comte de Saint-Martin, en joûtant contre le sire Guillaume de Vaudrey.

Les deux écus avaient déjà été suspendus à l'arbre Charlemagne, durant un mois, et le terme du pas d'armes n'était pas encore arrivé. Il y avait encore deux joûtes à faire entre le comte de Saint-Martin et Guillaume de Vaudrey, entre don Diégo de Vallière et Jacques de Challant. Le Duc les fit venir, leur dit qu'il allait partir pour la guerre avec ses chevaliers, que son armée était déjà entrée dans le Luxembourg, qu'il les priait de vouloir bien en sa faveur renoncer à leur défi, et que chacun

s'était suffisamment honoré dans ce tournois. Il leur fit de beaux présens et les traita avec tant de bonté qu'ils le remercièrent à genoux. Le comte de Saint-Martin resta même depuis à son service. Puis les tenans de la joûte firent offrande à la sainte Vierge, des deux écus de l'arbre Charlemagne, et les suspendirent dans l'église de Notre-Dame de Dijon.

Le Duc, pendant ces fêtes, avait réglé avec son conseil, et surtout avec maître Nicolas Raulin son chancelier, et messire Antoine de Croy son premier chambellan, les réponses qu'il devait donner aux deux graves propositions qui lui avaient été faites.

Il commença par expédier l'ambassadeur de Constantinople. Il le chargea de dire à son empereur qu'il se rendait sans délai dans ses pays maritimes, et que de là il pourrait bien mieux lui faire passer des secours par mer, et lui envoyer des vaisseaux et des hommes; l'assurant du reste de son zèle pour la foi chrétienne, et de sa volonté pour le tirer de peine. Il ne laissa pas non plus partir cet ambassadeur sans lui faire les plus riches présens. Le sire de Waurin fut envoyé à Venise pour

y équiper quatre galères, et le seigneur Vasco de Saavedra voulut aller chercher les aventures de cette sainte guerre avec les chevaliers bourguignons. Le sire Geoffroi de Thoisi était chargé de se rendre à Nice pour y armer une autre flotte [1].

Quant à madame Elisabeth, elle avait, par un traité, cédé tous ses droits au duc de Bourgogne, l'avait créé son maimbourg au duché de Luxembourg, et, renonçant à tout gouvernement, elle se contentait d'un revenu de dix mille francs [2]. Dès que cet arrangement avait été conclu, le Duc avait envoyé l'ordre au comte d'Étampes d'assembler son armée, et de l'amener du côté de Langres, sur la route de Bourgogne à Luxembourg. En même temps il avait écrit aux divers seigneurs du pays de Luxembourg et de Lorraine, au comte de Vernembourg, au damoiseau de Saarbruck, au comte de Lamarck, au sire Henri de la Tour, de lui porter aide dans la guerre qu'il allait entreprendre. Pendant ce temps-là tout s'était apprêté en Bourgogne. Corneille, l'aîné

[1] Manuscrit 7445. — Vie de Jacques de Lalaing.
[2] Monstrelet. — Lamarche.

des bâtards de Bourgogne, avait levé sa première bannière, et formé une compagnie de cent lances, la plus belle qu'on eût jamais vue, où s'étaient mis les plus nobles jeunes gens des états du Duc. Jean de Clèves et son frère Adolphe, le jeune sire de Beaujeu fils du duc de Bourbon, se réjouissaient aussi d'aller faire leurs premières armes. Les équipages du Duc étaient encore plus brillans qu'à la coutume, de broderies, de perles et de diamans. Partout on voyait sa livrée noire et sa devise : « Autre n'aurai, » avec les pierres à fusil jetant des étincelles.

Le comte d'Étampes, laissant son armée dans la Basse-Champagne, vint à Dijon se joindre à cette brillante assemblée. Aussitôt le Duc partit, prenant la route de Sainte-Seine, de Bar-sur-Aube, de Brienne et de Sainte-Menehould. Déjà, par son ordre, des lettres de défi avaient été portées au comte de Gleichen et aux gens du Luxembourg. Selon l'usage d'Allemagne, elles avaient été écrites au nom du Duc, de tous ses parens, de ses alliés, et même des principaux capitaines de son armée; car le Duc aimait à se

conformer aux coutumes de chaque pays. En même temps le sire Simon de Lalaing était entré dans le Luxembourg avec trois ou quatre cents combattans. Le comte de Vernembourg, qui était chevalier de la Toison-d'Or, et plusieurs seigneurs du pays s'étaient joints à lui.

Arrivé à Mézières, le Duc se sépara de sa femme, qui s'embarqua sur la Meuse pour se rendre en Brabant; puis, il s'avança jusqu'à Ivri. Tout auprès était la forteresse de Villi, où Jacquemin de Beaumont, et une troupe de pillards gens du damoiseau de Commerci tenaient garnison, ravageant tout le pays. Ils alléguèrent que leur maître était à l'armée du roi de France; mais le Duc n'en fit pas moins mettre le siége devant ce château. A cette nouvelle, le damoiseau de Commerci quitta la Normandie et l'armée de France, et arriva, avec sa compagnie d'écorcheurs, pour secourir Villi. Il fut repoussé; après une vive résistance, Jacquemin de Beaumont se sauva par-dessus la muraille, et le château fut pris.

Le pays tarda peu à être presque entière-

ment soumis; les Saxons et leurs partisans n'avaient d'autre espoir que de se défendre dans les villes de Luxembourg et de Thionville, qui étaient très-fortes. Le damoiseau de Commerci, le damoiseau de Rodemach et quelques autres seigneurs se tenaient enfermés dans leurs châteaux, attendant le succès pour se décider; et prêts à tomber sur les Bourguignons, s'ils étaient contraints à se retirer. D'autres venaient de jour en jour faire leur hommage au Duc. Il reçut la soumission de Guillaume de Lamarck, troisième fils du seigneur d'Aremberg, qui, par sa cruauté et sa *rudesse* dans le métier de routier, avait déjà gagné le nom de sanglier des Ardennes.

Il était difficile de prendre de force deux villes comme Luxembourg et Thionville. On ne pouvait espérer de les avoir que par surprise ou par quelque traité. Mais les Allemands étaient gens prudens, qui se gardaient bien. Comme, dans l'armée du Duc, il y avait quantité de gens de leur nation et parlant leur langue, ce pouvait être un grand sujet de méprises. De part et d'autre, on usait donc de sévères précautions; toute

la guerre se bornait à des courses et à des escarmouches.

Las de ne point voir les affaires avancer, le Duc voulut essayer s'il réussirait mieux en traitant. Une journée fut indiquée à Fleuranges, chez le seigneur Henri de la Tour. On y fit venir la vieille duchesse de Luxembourg; elle était malade et goutteuse, ne pouvait marcher, et on la portait dans un fauteuil. Le comte de Gleichen y envoya deux ambassadeurs. Toute la noblesse du duché de Luxembourg était présente avec le conseil du duc de Bourgogne; il était entouré de sa suite. Son chancelier commença par montrer en grand détail le droit de la duchesse Élisabeth. « Quant au » fait de la guerre, dit-il en finissant, monsei- » gneur s'en expliquera. » Le sire de Fenestranges maréchal de Lorraine, qui était venu demander au Duc la neutralité de son pays, servit d'interprète, et répéta en allemand le discours du chancelier. Les Saxons exposèrent ensuite les motifs de leur maître. Lorsque le Duc en eut écouté la traduction, il prit la parole :

« J'ai bien entendu, dit-il, ce qui vient

» d'être expliqué de la part des ducs de Saxe
» sur le droit qu'ils peuvent avoir à ce duché;
» et mon chancelier a, par ma permission,
» déclaré les droits tant de ma tante que de
» moi. J'ai voulu que ces deux chevaliers, am-
» bassadeurs de Saxe, pussent, ainsi que cha-
» cun, bien savoir que je n'ai point entrepris
» cette querelle et cette conquête sans grande et
» évidente cause, et que je n'ai point intention
» de l'abandonner, Dieu et mon bon droit
» aidant. Ils me proposent de remettre en
» main neutre ce que j'ai déjà conquis en ce
» duché, et de me trouver, à jour marqué,
» avec autant de gens d'armes que je vou-
» drai, dans les pays des ducs de Saxe, afin
» d'y livrer bataille, pour que le duché de
» Luxembourg demeure à celui à qui Dieu
» donnera la victoire. Certes, la bataille est
» ce que je demande, et je ne suis pas venu
» ici pour autre chose que pour rencontrer
» mes ennemis; mais aller livrer la bataille
» au pays de Saxe, peut-être à trois cents
» lieues d'ici, dans un lieu où je n'ai ni
» droit, ni querelle, l'offre n'est pas rai-
» sonnable.

» Néanmoins, puisque ce duché est le seul » sujet de la guerre, je consens à remettre » aux mains de l'empereur les villes, châteaux » et forteresses que j'ai conquis; comme aussi » les ducs de Saxe y remettront tout ce » qu'ils possèdent en ce pays; puis, nous y » choisirons une place, et là, par l'épée ou la » bataille, le droit de chacun sera connu » par la permission de Dieu, et le victorieux » sera possesseur.

» Et comme, au pays de Saxe, il y a une » grande noblesse et une chevalerie belle et » renommée, de même que dans mes pays, » il y aussi une grande et belle noblesse et » beaucoup de gens de bien, et qu'il serait » grand dommage si, à l'occasion de nos » querelles particulières, nous mettions en » péril la vie de tant de nobles hommes, il » me semble que nous devrions prendre » jour, le duc de Saxe et moi, pour compa- » raître devant l'empereur. Alors, nous sou- » mettant à son jugement, nous combattrions » corps à corps jusqu'à ce qu'on eût vu par » l'effet de notre bataille à qui la terre doit » appartenir, sans répandre tant de sang

» humain, ni faire périr ceux qui n'ont de » part à la querelle que par l'amour et le de» voir que chacun rend à son seigneur et » ami. »

Ce langage, où paraissait toute la vaillance, la chevalerie du bon duc Philippe, et sa vivacité sur tout ce qui touchait son honneur, plut beaucoup aux assistans; ils se souvinrent que déjà une fois il n'avait pas tenu à lui de terminer la guerre du Hainaut par un combat de sa personne avec le duc de Glocester. Lorsque le maréchal de Lorraine eut traduit ces nobles paroles aux Allemands, ils répondirent que monseigneur le duc de Bourgogne avait très-bien parlé et en valeureux prince; mais que, quant à la bataille, leur seigneur à eux [1] était Ladislas roi de Bohême, qui, n'ayant pour lors que cinq ans, était trop jeune pour combattre. « J'ignorais, reprit le Duc, que notre » adversaire ne fût point d'âge suffisant; il » n'y a rien à demander aux enfans. Mais il » a sûrement quelque parent plus âgé, et ce

[1] Mémoires de Duclercq.

» que j'ai dit pour l'un, je le dis pour » l'autre. »

Cette conférence n'eut point d'autre conclusion. On continua à se livrer de petits combats, à tenter quelques surprises, à se conduire bravement dans les rencontres. Pour imiter l'exemple qu'avait donné le duc Philippe, le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne, et Guillaume de Vauldrey, envoyèrent défier le comte de Gleichen, lui offrant de choisir qui il voudrait d'entr'eux pour le combattre, ou bien de faire une bataille d'un certain nombre de chevaliers. Le comte de Gleichen reçut bien le héraut; tout brave qu'il était, il ne jugea pas à propos de répliquer autrement qu'en demandant un délai pour donner sa réponse.

Enfin, après quelque temps passé de la sorte, après avoir cherché les moyens de surprendre l'une ou l'autre ville, un serviteur du seigneur de Croy, nommé Robert Bersat, et un Allemand qui était au sire de Montaigu, gens de guerre et accoutumés aux escalades, avisèrent un endroit des murailles de Luxembourg, où le guet se faisait négligemment et

où l'on pouvait monter sans être aperçu. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont et quelques autres y allèrent eux-mêmes, et s'assurèrent que Jean l'Allemand proposait une chose qui véritablement pouvait se faire. Lui-même entra dans la ville, vêtu de l'habit du pays, sans être reconnu, parce qu'il parlait le même langage.

Le comte d'Étampes et le bâtard de Bourgogne, commandans du siége, firent leur rapport au Duc, qui se tenait pour lors à Arlon, non loin de Luxembourg. Il se détermina à tenter l'entreprise; elle était périlleuse; mais *il la* voulut, et il y avait de braves gens pour lui obéir. Le plus profond secret fut gardé; on commença à faire moins de courses autour des murs, pour ne donner aucune méfiance à l'ennemi. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont, le sire des Bosqueaux, Jacob de Venières, Gauvain Quieret, furent chargés de cette dangereuse entreprise. On leur donna soixante ou quatre-vingts hommes des meilleurs escaladeurs de l'armée. Comme ils partaient, ils furent rejoints par le vieux sire de Saveuse, qui était

malade et ne pouvait guère marcher, mais il ne voulut pas manquer une telle entreprise. Ce leur fut un grand contentement d'avoir avec eux un si brave chevalier, si expert en fait de guerre. A une demi-lieue des remparts, ils quittèrent leurs chevaux. La nuit était noire; ils s'en vinrent tout doucement jusqu'au fossé, et descendirent dedans en laissant les échelles accrochées. Puis ils dressèrent d'autres échelles contre la muraille. Le sire de Saveuse réglait tout; chacun avait son tour marqué pour monter. Jean l'Allemand passa le premier, puis Robert de Bersat, puis Jacob de Venières; les autres ensuite; le sire de Saveuse demeura à garder le pied des échelles avec deux ou trois cents hommes qui lui arrivèrent un moment après.

Tout se passa comme on l'avait espéré. Ils mirent la garde à mort, ou la firent taire le poignard sur la gorge. Ils avaient apporté des outils de fer, et rompirent tout aussitôt les gonds et la serrure d'une poterne. Le sire de Saveuse entra avec les siens, et à l'instant tous se mirent à crier : « Notre-Dame de » Bourgogne! ville gagnée! Bourgogne!

» Bourgogne! » Et se portèrent vers la place du Marché pour s'y mettre en bataille. Les habitans épouvantés quittaient leurs maisons, s'enfuyaient demi-nus, sans songer à résister ; la garnison elle-même ne pouvait se rassembler en ordre. Les archers de Picardie avançaient toujours l'arc tendu, la flèche en arrêt, sans trouver de résistance.

Cependant, à l'entrée de la place du Marché, il y avait une vieille tour qui faisait porte, où l'on commença à se défendre et à jeter des pierres. Le prevôt de la ville s'élança sur Gauvain Quieret, et lui perça le bras d'un épieu ; à l'instant même il fut tué, et la résistance cessa.

Cependant le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne et tous leurs gens se tenaient prêts, et arrivaient enseignes déployées, faisant grand bruit. Le comte de Gleichen vit bien que la ville était perdue. Une partie de la garnison et la foule des habitans s'enfuyaient par la porte de Thionville afin d'aller se réfugier dans cette forteresse. Pour lui, il s'enferma dans le château de Luxembourg ; et, pour pouvoir s'y défendre, il mit le feu aux maisons voisines.

De moment en moment on avait envoyé des messages au Duc. Il était deux heures de la nuit ; il se leva, s'arma de toutes pièces, fit amener son cheval, et apprêter tout son monde ; mais ne voulut pas manquer à entendre la messe et à dire ses prières, comme il faisait toujours en se levant. Ses pages, ses serviteurs, déjà à cheval, s'impatientaient. Il arrivait à chaque instant nouveaux messages pour annoncer que tout allait bien. Chacun brûlait de partir : « Monseigneur, » disait-on, aurait bien pu remettre ses pa- » tenôtres à une autre fois. » Si bien que Jean de Chaumergis, son premier écuyer, ne put s'empêcher de le presser. Le Duc était homme de sang-froid, et ne s'émouvait qu'à bon escient : « Dieu m'a donné la vic- » toire, dit-il doucement ; il saura bien me » la garder, et il peut sur mes prières » faire autant qu'avec toute ma chevalerie. » D'ailleurs mes neveux et mon bâtard sont » là avec bon nombre de mes sujets et de mes » serviteurs ; avec l'aide de Dieu, ils se main- » tiendront bien jusqu'à mon arrivée. » Et le bon Duc acheva tranquillement ses prières.

Quand elles furent dites, il s'en alla au

plus grand train de son cheval, et ne demeura qu'une heure et demie à faire les cinq lieues d'Arlon à Luxembourg. En arrivant, il savait que l'escalade avait réussi, mais non point encore que les portes fussent forcées, et son armée entrée. Aussi, dès qu'on aperçut la muraille, les jeunes gens qui étaient en sa compagnie, le sire de Beaujeu, Philippe de Ternant, le bâtard de Saint-Pol, commencèrent à ôter leurs éperons, à raccourcir leurs lances, et voulaient descendre de cheval, croyant qu'il y aurait quelqu'assaut, quelque combat main à main. Mais, en approchant, ils virent au-dessus de la porte le sire de Saveuse, qui cria de loin au Duc : « Monseigneur, entrez en votre ville; car » tout est à vous et à votre commande- » ment. »

Il trouva le comte d'Étampes et son armée rangée en bel ordre sur la place du Marché, presqu'à la portée des coulevrines du château. Il n'y avait plus nul combat dans la ville ; le Duc ordonna que ses gens ne restassent plus ainsi exposés aux canons, puis il alla à l'église rendre grâces à Dieu.

Bien que la ville eût été prise d'assaut, il n'y avait eu aucun désordre; pour réussir dans l'attaque, il avait fallu observer une exacte discipline; mais le pillage appartenait de droit à l'armée. On régla qu'il serait partagé également entre tous, que chacun serait tenu de rapporter ce qu'il prendrait dans les maisons, et qu'on mettrait tout en vente. Guillaume de Crevant, le sire de Ternant, le sire d'Humières et quelques autres furent établis butiniers, chargés de ramasser le pillage et de le vendre. Les femmes, les enfans, les habitans allèrent se réfugier dans les églises qui furent respectées; puis les gens de guerre se répandirent partout. On avait fait prêter serment à tous de ne rien garder de ce qu'ils prendraient; ils apportèrent tout assez fidèlement, même l'or, l'argent, les joyaux et les riches fourrures. Ensuite on procéda à la vente; le sire de Crevant, au grand divertissement de lui et de ses compagnons d'armes, fit l'office de crieur public; il monta sur des traiteaux, et criait: « Une fois, deux fois, trois fois, adjugé! » Toutefois ce passe-temps parut plus plaisant aux

capitaines et à ceux qu'on avait nommés butiniers, qu'à tout le commun des gens d'armes. Il ne leur revint pas grand'chose de ce beau pillage. La part de chacun fut de sept francs et demi; et il y avait tel qui avait loyalement remis aux butiniers la valeur de cinq cents florins. On demeura persuadé qu'ils y avaient bien fait leurs affaires, et qu'il y avait eu mainte fraude aux dépens des pauvres gens de guerre qui avaient aventuré leur vie pour prendre la ville et gagner une riche proie. Ce fut pendant long-temps un grand sujet de discours dans les pays et à la cour du duc Philippe; les noms des butiniers de Luxembourg demeurèrent fameux.

On commença le siége du château. De grands taudis en charpente, en fascines et en tonneaux remplis de terre, coupèrent en deux la place du Marché, et défendirent les approches. Bientôt la forteresse fut toute entourée; elle manquait de vivres. Après quelques sorties, le comte de Gleichen trouva le moyen de s'échapper et de se réfugier à Thionville. De là il fit dire à son ancienne garnison qu'il n'avait nul moyen de la secourir, et

qu'elle pouvait traiter. Elle obtint pour condition de sortir un bâton à la main, sans rien emporter. Cette fois le pillage ne fut pas riche, et les pages du Duc, qui entrèrent les premiers, n'eurent, à leur grand regret, pour tout butin que deux tonneaux de pain moisi, un peu de vin gâté, et quelques chiens maigres.

Le comte de Gleichen ne pouvait espérer aucun secours; cependant il ne rendit point Thionville. Hormis cette forteresse, le Duc se trouva pleinement maître du Luxembourg, sans y avoir perdu beaucoup de monde et en deux mois de temps environ. Mais il s'écoula long-temps encore avant que cette possession fût reconnue par des traités. Il passa quelque temps à Luxembourg; la duchesse de Bourgogne et la vieille douairière de Luxembourg vinrent l'y trouver. Toute la noblesse du pays se rendit auprès de son nouveau souverain; les villes voisines, Metz, Toul, Verdun, lui envoyèrent des ambassadeurs. L'électeur de Trèves vint le visiter. Pour lui, il s'efforçait de se faire bien vouloir par ses nouveaux sujets, et, afin d'y

mieux réussir, il voulait surtout que ses gens d'armes ne fissent tort ni violence à personne. Un grand exemple de sévérité qu'il donna lui gagna la confiance de ce peuple allemand, qui avait grand besoin d'être rassuré.

Un des archers de sa garde du corps, qu'on nommait le petit Écossais, vaillant, de bonne renommée, et très-aimé du Duc, entra un jour dans l'hôtel du sire de Bursen, le premier seigneur du pays de Luxembourg qui se fût soumis. Cet homme était un peu ivre, et cherchait de l'avoine pour son cheval. Le sire de Bursen voulut le renvoyer. Il ne parlait point français, et ne put se faire comprendre. L'archer se mit en colère, et après quelques propos, frappa ce seigneur d'un si grand coup de hache qu'il l'abattit comme mort. Dès que le Duc en fut informé, il fit prendre le petit Écossais, et nonobstant toutes les prières, bien que le sire de Bursen et sa famille demandassent merci en excusant cet homme, il fut publiquement étranglé et pendu.

Après deux mois passés dans sa nouvelle

seigneurie, sans avoir pu encore conquérir Thionville, le Duc considéra cependant son entreprise comme terminée. Il résolut de s'en aller, laissant pour gouverneur Corneille bâtard de Bourgogne. Tout vaillant et aimable que fut ce jeune seigneur, il avait encore besoin de conseil. Guillaume de Saint-Seine, qui l'avait élevé, resta près de lui, ainsi que Philibert de Vaudrey, Guillaume de Crevant, et d'autres Bourguignons. Il garda aussi un jeune écuyer de son âge, et avec qui il était grand ami, Antoine de Saint-Simon.

LIVRE SEPTIÈME.

Trèves entre la France et l'Angleterre. — Mariage de Marguerite d'Anjou. — Guerre contre les Suisses. — Conférences de Châlons. — Compagnies d'ordonnance. — Fêtes et tournois.

Le Duc arriva à Bruxelles en janvier 1444. Son fils, le comte de Charolais, vint au-devant de lui. Il avait alors un peu plus de dix ans, et son père le faisait élever avec un soin extrême sous le gouvernement du sire Jean, Ber d'Auxy, un des plus sages et des plus renommés chevaliers de France et de Bourgogne, qui parlait bien, se plaisait à raconter des histoires de guerre, d'honneur et de chevalerie, et savait bien les grandes affaires; d'ailleurs habile aux exercices du corps, aux joûtes, expert à la chasse, et digne en tout de gouverner un jeune prince. Avec le comte de Charolais étaient élevés plusieurs enfans des grandes maisons de Bourgogne et de Flandre: Jean de la Tremoille, Philippe de Croy, Guy

de Brimeu, Charles de Ternant, Philippe de Crèvecœur, Philippe de Waurin et d'autres, qui furent par la suite de vaillans chevaliers tout dévoués à leur jeune maître. Parmi eux était aussi Antoine bâtard de Bourgogne, plus âgé qu'eux, et jeune homme de belle espérance. Ce fut un grand plaisir pour le Duc de rencontrer en arrivant toute cette compagnie de nobles enfans, montés sur de petits chevaux assortis à leur taille. Au milieu de ce loisir les joûtes et les fêtes recommencèrent. Mais bien qu'on ne fût pas en guerre, de grands changemens se préparaient.

L'entreprise du roi de France sur Tartas avait pleinement réussi. Les Anglais, au jour marqué, ne s'étaient pas rencontrés en force suffisante. Les ôtages avaient été rendus, et la ville, qui avait été placée en dépôt aux mains du sire de Cognac, avait été remise au seigneur d'Albret. Puis on avait assiégé Saint-Sever, que les Bretons du connétable avaient emporté d'assaut. Dax avait ensuite été pris après une vigoureuse résistance et un siége de six semaines. Tonneins et Marmande se soumirent. La Réole fut forcée par un assaut

meurtrier où le comte d'Eu fut dangereusement blessé. Une foule de seigneurs du pays quittaient l'obéissance des Anglais pour reconnaître l'autorité du roi. Les pillages des routiers du Béarn étaient réprimés ; tout prospérait aux affaires du royaume de France. Le roi alla passer l'hiver à Montauban. Ce fut là qu'il perdit son brave serviteur la Hire, qui était déjà vieux, et avait voulu, tout malade qu'il était, suivre encore cette guerre.

La puissance que le roi montrait dans ses provinces du Midi lui servit à terminer encore une affaire importante[2]. Marguerite, unique *héritière* du comté de Comminges, avait été mariée trois fois : d'abord à Jean III comte d'Armagnac, mort en 1391 ; elle en avait eu deux filles, qui étaient mortes sans postérité : puis à Jean de Pardiac vicomte de Fezensaguet, qu'elle avait chassé d'auprès d'elle ; alors il lui avait fait la guerre ; elle avait appelé à son aide son parent le comte Bernard d'Armagnac connétable de France. Jean de Pardiac,

[1] 1443 (v. s.). L'année commença le 12 avril.

[2] Hist. de Languedoc. — Hist. généalogique. — Berri.

vaincu et pris par ce puissant seigneur, avait eu les yeux brûlés, et avait péri en prison, ainsi que son père et son frère. Enfin en 1419, elle avait épousé Mathieu de Grailly, frère du comte de Foix. Aidé de son cousin le comte d'Armagnac, il avait tout aussitôt fait mettre madame Marguerite en prison, et il l'y tenait depuis vingt ans, lorsque les trois États de Comminges demandèrent au roi de faire rendre la liberté à leur dame et maîtresse. Il y avait déjà trois ans que le roi avait fait ajourner Mathieu de Foix; cependant il n'avait pas encore eu le temps de prononcer. En attendant, soit au nom de Mathieu de Foix, soit au nom du comte d'Armagnac, il y avait sans cesse guerre et voies de fait dans le pays de Comminges. Le roi se rendit à Toulouse au commencement de 1443, fit venir les députés des États, et Mathieu de Foix. La comtesse qui avait pour lors quatre-vingts ans, fut mise en liberté après vingt-quatre ans de prison; elle fit donation de son comté au roi de France, en réservant jouissance à elle et à son mari, leurs vies durant. Ce traité dépouillait le comte d'Armagnac

d'un héritage qu'il réclamait à double titre : d'abord à cause de la donation faite par Marguerite de Comminges à Jean III d'Armagnac, son premier mari : secondement il arguait du testament de Pierre Raymond, dernier comte de Comminges, père de Marguerite, qui avait substitué tous ses biens à défaut d'héritiers mâles issus de sa fille, au comte d'Armagnac. Car ces deux maisons étaient des branches de cette grande famille des ducs de Gascogne et des comtes de Fezensac. Le roi de France était bien substitué aussi dans ce testament, mais seulement à défaut des comtes d'Armagnac.

Il fallut céder, et le comte rendit les forteresses dont il s'était déjà saisi dans le pays de Comminges. Un autre déplaisir plus cuisant encore lui fut donné. Il se prétendait souverain, et tous ses actes portaient : « Par la grâce » de Dieu, comte d'Armagnac. » Depuis quelque temps cette formule était regardée comme le signe qu'un seigneur relevait de Dieu seulement [1]. Ses sujets n'avaient jamais été non plus assujettis aux subsides royaux. Le roi lui fit

[1] Académie des Inscriptions, tome 45.

signifier de renoncer à ces deux prétentions. Il en appela au Parlement de Paris, au pape, au concile, et ne se conforma nullement à ce qu'on exigeait de lui.

Le roi en quittant ses provinces du Midi y laissa donc pour ennemi un des grands seigneurs qui jusque-là avait le mieux défendu sa cause ; mais il fallait se rapprocher en hâte des contrées de son royaume où les Anglais se montraient avec leur plus grande puissance.

Le comte de Dunois avait défendu avec courage et prudence le pays Chartrain contre lord Talbot, que le roi d'Angleterre, pour prix de ses services, venait de créer comte de Schrewsbury. Lorsqu'ensuite lord Talbot était venu mettre le siége devant Dieppe, le comte de Dunois avait encore réussi à y conduire du secours. Mais les Anglais semblaient avoir la ferme volonté de s'emparer de cette ville. Lord Talbot était allé chercher de nouvelles forces en Angleterre. Une forte bastille avait été construite sur la hauteur devant le château du Pollet, qui était la principale défense de Dieppe ; la forteresse d'Arques et tous les environs étaient au pouvoir des ennemis. Il y

avait fort à craindre de perdre une place si importante.

Le roi était alors à Poitiers ; il donna commission au Dauphin d'être son lieutenant dans les pays entre la Seine et la Somme, d'y réunir une armée et d'aller au secours de Dieppe. Avec lui s'assemblèrent de renommés capitaines et beaucoup de seigneurs ; le comte de Dunois, le comte de Gaucourt, le sire d'Estouteville, le comte de Saint-Pol, le damoiseau de Commerci. Il se rendit d'abord à Paris pour y lever de l'argent. Puis d'Abbeville, il conduisit son armée à Dieppe vers le milieu du mois d'août 1443. Peu de jours après un vaillant assaut fut livré à la bastille des Anglais. Elle fut prise avec sir Guillaume Peyton, sir Jean Rupelleie, et le bâtard de Talbot qui y commandaient. Le Dauphin fit pendre les Français qui furent trouvés parmi les ennemis, et aussi quelques Anglais qui lui avaient crié des injures pendant l'assaut lorsqu'il marchait à la tête des combattans. Le siége fut levé ; l'artillerie des assaillans prise et la ville complétement ravitaillée. Ce fut un des beaux faits d'armes de ce temps, et le Dauphin y gagna une grande renommée de vaillance.

Dans le même temps le duc de Sommerset avait fait avec des forces considérables une entreprise sur le Maine et l'Anjou. Il arriva jusqu'aux portes d'Angers, mettant tout à feu et à sang. Le connétable était venu récemment en Bretagne voir son neveu François, qui venait d'hériter du duché après la mort de son père le duc Jean V ; il était encore dans ces contrées et accourut aussitôt. Le duc d'Alençon, le sire de Beuil et le maréchal de Loheac assemblèrent aussi du monde. Les Anglais assiégèrent Pouancé, prirent la Guerche sur les terres de Bretagne, sans se soucier qu'ils fussent en paix avec le Duc. Après avoir remporté quelqu'avantage sur les Français, et fait prisonnier le sire de Beuil et plusieurs autres, ils revinrent en Normandie, cette course ne leur ayant pas servi à grand' chose [1].

Le Dauphin, après sa victoire, était revenu à Paris, et avait logé aux environs une partie des gens qu'il ramenait de Dieppe. Il n'avait pas de quoi les payer ; le peuple ne pouvait acquitter les tailles qu'on mettait

[1] Berri. — Chartier. — Richement.

sans cesse sur lui [1]. Les désordres recommencèrent. Le Dauphin et les capitaines qui étaient autour de lui étaient grands protecteurs des gens de guerre ; ils ordonnèrent que tous les paysans de Brie rachèteraient chacune de leurs vaches un demi-écu, et leurs chevaux un écu. Il fallait aussi payer pour avoir permission de faire sa propre vendange ; on peut juger quels murmures s'élevèrent. Cependant on commençait à rendre plus de justice au roi et à ses conseillers. On voyait que c'était le Dauphin et les seigneurs qui trahissaient sa volonté. Vainement on disait au peuple que cet argent était nécessaire pour aller conquérir la Normandie, ou pour faire le siége de Rouen, ou pour reprendre Mantes dont la garnison gênait si fort les Parisiens. On avait donné tous ces motifs tant de fois, qu'ils n'étaient plus écoutés. Les pauvres gens voyaient tous ces capitaines ne faire que jouer aux dés, aller à la chasse, danser, bien boire et bien manger. Ils ne remarquaient point qu'ils fussent, et le Dauphin tout le premier, assidus à l'église, ni craignant Dieu.

[1] Journal de Paris.

Aussi, les avaient-ils en grande haine et mépris; ils assuraient que tous ces vaillans hommes étaient devenus poltrons comme des femmes, n'étaient hardis que contre les laboureurs et les marchands, et n'osaient plus même combattre en tournois, de peur de se blesser.

Ce n'étaient pas seulement les gens du commun qui se plaignaient de la conduite du Dauphin. Il eut de grandes querelles avec le Parlement pour contraindre cette cour à enregistrer une donation que pour faire sa paix avec le comte du Maine, il lui avait fait obtenir du roi. Cette donation comprenait le comté de Gien et les seigneuries de Saint-Maixent, Civrai, Chizé et Saint-Neomaye. Le Parlement ne céda qu'aux ordres exprès, ou plutôt aux importunités du Dauphin, ainsi que cela fut inscrit au registre, et protesta contre la validité de l'enregistrement. En même temps la chambre des comptes se montrait tout aussi ferme à ne pas admettre les dépenses dont les serviteurs de ce jeune prince ne justifiaient pas l'emploi. Le roi fut enfin obligé de rétablir la précaution d'interdire à son fils le droit de faire sceller aucun acte. Cependant il assigna

bientôt un nouvel emploi à la vaillance du Dauphin et de ses compagnons. Le comte d'Armagnac n'avait pas tardé à chercher vengeance des offenses qu'il avait reçues. Aussitôt après le départ du roi, il avait envoyé des ambassadeurs au roi d'Angleterre pour lui proposer son alliance et une de ses filles en mariage [1]. Le secours d'un si puissant seigneur n'était pas à dédaigner dans un moment où la puissance des Anglais décroissait visiblement. L'offre fut agréée, et des ambassadeurs partirent aussitôt pour régler les conditions du mariage. Ce fut l'influence du duc de Glocester qui décida une si prompte réponse.

Enhardi par le succès de cette négociation, le comte d'Armagnac envahit le pays de Comminges, et réclama ouvertement l'héritage de la vieille comtesse Marguerite, qui venait de mourir. Il débaucha du service du roi deux de ses capitaines, Sallazar et Jean de Lescun bâtard d'Armagnac, et ils recommencèrent à faire le métier de routiers qu'ils avaient pratiqué souvent depuis plusieurs années. Le

[1] Berri. — Hollinshed. — Rapin-Thoyras.

roi risquait de perdre tout le Languedoc, ou de le voir ravagé. Il y envoya le Dauphin avec le maréchal de Culant, le sire de Châtillon, le sire d'Estissac, Blanchefort et d'autres bons capitaines.

Les Anglais ne secoururent point le comte d'Armagnac; les discordes du duc de Glocester et du cardinal de Winchester troublaient plus que jamais les conseils du roi Henri; lui-même, venant à l'âge d'homme, ne montrait aucune connaissance du gouvernement, ni aucune volonté. Le Dauphin arriva dans le Rouergue, où le comte d'Armagnac et ses partisans occupaient quelques forteresses. Sallazar, enfermé dans Rhodez, fut contraint de se rendre, et sa compagnie fut mise aux ordres d'un nouveau capitaine. En peu de temps le comte d'Armagnac se trouva sans autre ressource que de soutenir le siége dans sa ville de l'Isle-en-Jourdain, entre Auch et Toulouse. Il s'en vint, avec l'espoir de traiter, se présenter au Dauphin, qui le fit prisonnier avec sa femme, ses deux filles et son second fils; puis il l'envoya en prison à Lavaur.

Pendant que cet allié des Anglais succombait sans qu'ils fissent un seul effort pour le soutenir, le cardinal de Winchester, le comte de Suffolk et les partisans de la paix prenaient toute autorité dans le conseil du roi Henri. Pour la mieux conserver, ils résolurent de donner à l'Angleterre une reine qui leur eût entièrement obligation de son mariage, et qui fût en même temps assez habile pour leur aider à tenir toujours le roi sous leur influence [1]. Il n'y avait pas alors dans la chrétienté de princesse plus accomplie que madame Marguerite d'Anjou, fille du roi René. Elle avait déjà en France une renommée de beauté et d'esprit, et toutes les infortunes de son père lui avaient donné occasion de montrer de la fierté et du courage. Toutefois quelque illustre que fût sa naissance, elle ne pouvait pas espérer un si grand mariage. Son père se nommait roi, mais dans ses trois royaumes, de Jérusalem, de Naples et de Sicile, il ne possédait pas un seul château; la Lorraine lui était contestée; sa rançon n'était pas même payée; le duché de Bar,

[1] Rapin-Thoyras. — Hume. — Rymer. — Grafton.

son unique domaine, se trouvait engagé aussi bien que sa personne elle-même.

Tel était le mariage qu'avait avisé le cardinal de Winchester, et qui paraissait plus favorable qu'aucun autre à la paix. Il n'était plus besoin, pour y parvenir, de la médiation du duc de Bourgogne. Ce prince devenait par là étranger à cette affaire [1], et la réconciliation de l'Angleterre et de la France allait le rendre beaucoup moins considérable. Ainsi, tandis que, munie de ses pouvoirs, la Duchesse se rendait à Gravelines, où ses conférences excitaient la méfiance des ambassadeurs français; tandis qu'un voyage du bâtard de Saint-Pol en Angleterre augmentait leurs soupçons, et leur faisait craindre une alliance du Duc avec les Anglais, le moment approchait où le roi de France allait se trouver plus rapproché de l'Angleterre que le Duc lui-même. La Duchesse signa une trève particulière au mois d'avril 1444 [2].

Les Anglais firent proposer au conseil du roi d'ouvrir de nouvelles conférences, et ac-

[1] La Marche.

[2] Histoire de Bourgogne.

ceptèrent sans difficulté qu'elles eussent lieu à Tours, au lieu même où se tenait la cour. Le chancelier de France, ce vénérable prélat [1], qui, depuis tant d'années, était l'âme des conseils du roi, ne put y assister. Il mourut en arrivant à Tours, avant l'ouverture des pourparlers. Alors la confiance du roi passa à un homme qui acquit bientôt beaucoup de crédit et de puissance ; c'était Pierre de Brezé sire de la Varenne, sénéchal de Poitou, vaillant et loyal chevalier, qui commençait à se faire connaître depuis quelques années, et à plaire au roi. Il était sage, entreprenant, honorable de tous points, et parlant mieux que personne [2]. Son entrée dans le conseil et la mort du chancelier diminuèrent le pouvoir du connétable. L'amiral de Coetivy, qui leur était tout dévoué, fut éloigné. Mais les affaires du roi n'eurent point à en souffrir, et il continua de mériter son nom de Charles-le-bien-servi [3].

Les ambassadeurs de France pour ce traité

[1] Journal de Paris.

[2] La Marche. — Richemont.

[3] Mathieu de Couci.

furent le duc d'Orléans, le comte de Vendôme, le sire de Brezé et l'évêque de Beauvais. Pour l'Angleterre, ce fut William Pool comte de Suffolk, Adam Molins doyen de Salisbury et garde du sceau privé, sir Robert de Ros et d'autres encore. Le duc de Bourgogne envoya Jean de Croy, le prieur de Vergi et maître Oudard Coperel.

Quelque volonté qu'on pût avoir de faire la paix, on arrêta seulement une trève jusqu'au 1er avril 1445. Elle comprenait tous les alliés quelconques des deux partis et tous les princes de France; elle était générale sur terre et sur mer. Toute surprise de place ou forteresse, toute course de compagnie était interdite; chaque parti était obligé de faire cesser et de réparer le mal commis par les siens. Le commerce était permis entre les pays occupés par les uns ou par les autres, sauf que les gens de guerre ne pouvaient entrer dans les lieux fermés que sans armes et avec la permission des capitaines. Les pélerins ne devaient pas être interrompus dans l'accomplissement de leurs vœux. On régla aussi comment se feraient les apatis, c'est-à-dire la

nourriture des gens de guerre, et il fut stipulé que chacun ne pourrait faire d'apatis que sur le pays qu'il tenait [1].

Il fut dit que toute infraction à la trève ne serait point motif de rupture, mais qu'il serait nommé de part et d'autre des commissaires et conservateurs de la trève, qui poursuivraient la punition des malfaiteurs.

La trève n'était pas le plus grand motif de voyage des ambassadeurs d'Angleterre; la commission que le comte de Suffolk s'était fait donner par le conseil du roi Henri le chargeait d'aviser à son mariage. Il ne fut point encore déclaré, mais tout fut convenu et réglé; aucune dot ne fut demandée, aucun domaine ne fut demandé; le Maine et l'Anjou furent même reconnus comme apanage de Charles d'Anjou comte du Maine.

Un tel traité fut jugé très-diversement [2], ainsi qu'il en devait être dans un temps où régnaient tant de discordes, et où tant de seigneurs voulaient avoir part au gouverne-

[1] Convention subséquente passée à Rouen. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

[2] Mathieu de Couci.

ment. Les uns disaient que le royaume éprouverait un grand dommage en accordant la paix aux Anglais : que le roi avait des forces suffisantes pour conquérir la Normandie : que les ennemis y souffraient de la disette : que le peuple allait se soulever contre eux. Les autres expliquaient que cette trève donnerait le temps de bien former et équiper l'armée : que le commerce rendrait un peu d'argent au peuple épuisé par les tailles : que les marchands de Normandie, en faisant leur négoce avec les Français, sentiraient se renouveler leur affection pour le royaume : qu'ils avaient des parens et des amis dans les villes de France, et ainsi se réconcilieraient avec les gens de bon parti. On disait encore que les nobles de Normandie pourraient profiter de ce moment pour quitter le service d'Angleterre. Les uns comme les autres ne croyaient pas, comme on voit, à la durée de cette paix.

Quoi qu'il en fût, elle répandit une joie infinie parmi le peuple. Les Français et les Anglais se mirent à communiquer librement; les habitans de Rouen vinrent à Paris et sur la rivière de Seine acheter le blé et le vin qui

leur manquaient; les marchands allaient et venaient d'un pays à l'autre sans nul empêchement. Les gens de la campagne sortaient par troupes de l'enceinte des cités et des forteresses; ils s'en allaient retrouver leurs cabanes brûlées, leurs champs dévastés et depuis si long-temps sans culture. Ils commençaient par se rendre, pour remercier Dieu, dans l'église de leur paroisse, qu'ils revoyaient pillée, profanée, sans porte ni fenêtres. Les vieillards montraient aux enfans toutes ces ruines, et leur racontaient comment étaient les choses avant les troubles du royaume et la venue des Anglais [1]. Les laboureurs recommencèrent bientôt à travailler la terre; les paysans, qui avaient pris parti dans les écorcheurs, quittaient leur méchant métier pour retourner chez eux, et reprendre la charrue.

Pour maintenir un bonheur qui était si nouveau, il était nécessaire de mettre enfin le bon ordre parmi les gens de guerre; car jusqu'alors on y avait mal réussi. Les compagnies que le Dauphin avait ramenées de Languedoc, venaient encore récemment, en tra-

[1] Amelgard.

versant le Nivernais, de se détourner pour entrer en Bourgogne, et avaient couru jusqu'à Époisses. Le sire de Blanmont maréchal de Bourgogne, ayant assemblé les gentilshommes, tomba sur les routiers et en extermina un grand nombre. Le Dauphin, qui avait précédé ses gens, apprenant ce qui leur était advenu, entra en grande colère, et jura d'aller lui-même en Bourgogne pour s'en venger. Le duc Philippe ne s'en émut point, et fit répondre qu'il irait défendre son pays. Il fallut s'entremettre pour réconcilier les deux princes. Ainsi les gens de guerre étaient une occasion de ruine pour le peuple, et de discorde entre les seigneurs.

D'un autre côté, dissoudre toutes ces compagnies, renvoyer ces braves capitaines lorsque bientôt on pourrait avoir besoin de leur service, n'eût pas été chose prudente. On pensa qu'il fallait leur trouver un emploi, et les mener hors du pays. Déjà même quelques-uns de ces écorcheurs avaient imaginé de se masquer, et de courir ainsi les grands chemins pour dévaliser les marchands. Les conservateurs de la trève se voyaient contraints à les faire pour-

suivre ; on en faisait justice, et on les accrochait aux arbres des routes.

Heureusement le roi avait une occupation à donner aux seigneurs, aux hommes d'armes et aux compagnies dont le service ne lui était plus utile pour le présent.

Il y avait déjà beaucoup d'années, presqu'un siècle et demi, que les paysans de la Suisse avaient chassé de leur pays les gouverneurs du duc d'Autriche, avaient cessé d'obéir à des seigneurs, et s'étaient érigés en communes. Peu à peu diverses villes, comme Lucerne, Soleure, Berne, Zurich, avaient fait de même, et, ayant formé des ligues, se gouvernaient librement. Les ducs d'Autriche avaient même comme renoncé pendant longtemps à soumettre ces communes suisses. Depuis quelques années, la discorde s'étant mise entr'elles, Zurich avait eu recours à la puissance des empereurs Albert et Frédéric d'Autriche. Tous les seigneurs du voisinage, grands ennemis des ligues suisses, s'étaient mêlés de cette guerre avec ardeur, et la maison d'Autriche avait repris l'espérance de faire rentrer sous son pouvoir un

pays qu'elle avait perdu [1]. Mais ces paysans et ces bourgeois étaient des hommes fiers, obstinés, vaillans, dès long-temps accoutumés à la guerre. Il n'était pas facile de les soumettre. Les ducs d'Autriche avaient d'autres affaires; la Bohème était pleine de discordes et de guerre; les Turcs s'avançaient du côté de la Hongrie. On ne pouvait donc employer contre les Suisses que les forces des domaines que l'Autriche possédait vers le Rhin, en les joignant aux seigneurs du voisinage. De sorte que, loin de réussir dans leurs entreprises, les gouverneurs autrichiens voyaient la ville de Zurich, leur alliée, assiégée par les Suisses et prête à succomber.

Dans cet embarras, le margrave Guillaume de Bade, gouverneur des pays d'Autriche en Souabe, conçut le projet d'appeler à son secours ces bandes d'Armagnacs, qui, quatre années auparavant, avaient paru jusqu'auprès de Bâle, et avaient laissé une si grande épouvante de leur nom. Il savait que le roi de France et le duc de Bourgogne cherchaient,

[1] Jean de Muller; Histoire de la Confédération suisse. — Mallet; Hist. des Suisses.

chacun de son côté, les moyens de se débarrasser de serviteurs si dangereux et si mal disciplinés. Il commença par s'adresser au duc de Bourgogne, qui passait pour un grand ami de la noblesse, et lui envoya un chevalier allemand, nommé Pierre de Mörsperg. L'ambassadeur trouva ce prince à Dijon, au moment où il se disposait à son entreprise sur le duché de Luxembourg. Quand il lui eut proposé de s'allier avec l'empereur pour défendre la cause de la noblesse contre les Suisses, et de lui prêter le secours de ses Armagnacs, le Duc répondit que les gens des ligues suisses s'étaient déjà adressés à lui, le priant de leur être un gracieux seigneur, et que, dans toutes ses affaires, ils lui avaient souvent offert leur assistance. En effet, le duc de Savoie et lui avaient toujours eu des relations de bon voisinage avec les gens de Berne. Il ajouta : « Néanmoins la mauvaise volonté de ces gens-» là contre l'Autriche et contre toute la no-» blesse m'est trop connue : elle est depuis » trop long-temps impunie pour que je ne dé-» sire pas, bien plus pour que je ne veuille » pas, moi-même la châtier ; et assurément je

» m'emploierai à punir les méfaits de ces
» méchans paysans, dès que monseigneur le
» roi des Romains aura pour agréable de
» m'attribuer les fiefs des pays de Flandre,
» auxquels il est convenu que j'avais droit, et
» aussi le Luxembourg, qui m'appartient lé-
» gitimement, selon toute évidence [1]. »

Le chevalier rapporta cette réponse au margrave et à l'empereur, qui virent bien que, selon sa coutume, le duc Philippe tâchait de retirer profit et agrandissement de toute entreprise où il s'engageait. Ils s'adressèrent alors au roi de France; pour le mieux persuader, ils firent écrire une lettre au nom de l'empereur par le plus savant et le plus éloquent des pères du concile de Bâle, Æneas Sylvius Piccolomini, qui depuis fut pape sous le nom de Pie II.

« Les Suisses, disait cette lettre, furent autrefois sujets de la maison d'Autriche; ils se sont rendus libres sous l'ombre des lois de l'empire, et maintenant ne craignent point de l'attaquer. De même que tous ceux qui se

[1] Pfeffel; Histoire du Droit public d'Allemagne, an 1442.

fondent plus sur la force que sur la justice, ils aiment mieux combattre sur un champ de bataille que devant un tribunal, et attirent dans leur alliance ceux de leurs voisins qui ont du penchant à dérober et à vivre du bien d'autrui. Ils font ordinairement la guerre à la ville impériale de Zurich qui leur a réclamé ses droits, à nous-mêmes leur roi, et à l'empire. Nous avons peu de souci des injures que les Suisses ont récemment faites à nous et au saint empire. Il ne nous faudrait ni beaucoup de courage, ni beaucoup de force pour les mettre à la raison, bien que Dieu leur ait accordé une triste et sanglante victoire. Car il ne souffrira point que leurs efforts soient toujours heureux : eux, qui n'épargnent pas même ses temples! Certes, c'est un exemple qui touche à tous les princes à la fois : ce sont les sujets qui s'élèvent contre leurs maîtres, et les vilains qui bravent orgueilleusement les nobles. C'est là ce qui nous a donné la pensée de venir dans nos pays vers le Rhin, et d'appeler à notre aide, selon de certaines conditions, un nombre de ces Armagnacs qui servent dans les provinces de France. Nous prions donc le roi de

France de nous accorder cette demande, de prêter passage à ces compagnies, et par-là de prendre part au mérite d'une entreprise qui va éteindre l'incendie dont tous les rois souffriraient sans aucun doute un notable dommage. » On écrivit aussi au nom du duc Sigismond d'Autriche, à qui le roi de France venait de promettre en mariage madame Radegonde sa fille aînée, bien qu'elle n'eût alors que trois ans.

Quelle que fût la bonne volonté du roi Charles pour la maison d'Autriche, il avait, au moment où Pierre de Mörsperg lui porta *cette* lettre, besoin de ses gens de guerre pour les envoyer contre le comte d'Armagnac. Il ne put donner une réponse satisfaisante, et toute cette négociation demeura pour lors enveloppée d'un profond secret. D'ailleurs les communes de Suisse étaient composées de gens simples qui se fiaient à leur courage et s'informaient peu des projets des princes. Elles accordèrent même une trêve, que le margrave leur demanda pour gagner du temps. Elle expira le 22 mars 1444, et le secours des Armagnacs n'était pas encore obtenu. La guerre

recommença avec une nouvelle cruauté. Dans ces pays-là, comme dans les autres, elle ne se faisait jamais sans le pillage, le meurtre et les incendies. Les seigneurs des ligues suisses, comme on les nommait souvent dans le pays, étaient en force. Après quelques semaines, ils mirent le siége devant Zurich et devant la forteresse de Farnsbourg, auprès de Bâle; elle appartenait au comte de Falkenstein, un des seigneurs qui leur faisaient la guerre.

Le margrave Guillaume et toute la noblesse de ces contrées pressèrent l'empereur de ne les point abandonner, et de faire auprès du roi de France des instances nouvelles pour obtenir du secours. Deux ambassadeurs furent envoyés à la hâte; c'étaient deux chevaliers nommés Burckardt Mönch de Landscrone, et Jean de Rechberg. Bientôt après, une ambassade solennelle, composée du comte de Starhemberg, de l'évêque d'Augsbourg, de Thuring de Hallwyl, et de Frédéric de Hohenburg, se rendit à Tours pour presser la réponse du roi.

Elle pouvait alors être prompte et favorable.

Il venait de conclure une longue trève avec les Anglais. Loin d'avoir besoin de ses compagnies, elles allaient ne lui causer que trouble et dépense. D'ailleurs, comme il était facile de le voir, le royaume ne pouvait que gagner à se mêler ainsi des affaires d'Allemagne, et à venir au secours du parti qui l'implorait à son aide.

Le pape joignait ses instances à celles de l'empereur. Il avait autant de haine contre les pères du concile de Bâle que la maison d'Autriche et la noblesse d'Allemagne en avaient contre les ligues suisses. On promettait en son nom qu'il approuverait la pragmatique sanction, si le roi chassait le concile, qui ne faisait pourtant rien de plus que réclamer pareilles libertés pour la chrétienté entière. Le bruit courut que le pape avait même dépensé de grandes sommes d'argent pour décider cette affaire.

En outre les princes d'Allemagne des bords du Rhin avaient l'appui de la reine de France et de toute la maison d'Anjou, déjà si puissante dans les conseils du roi, et qui le devenait bien plus par le mariage de madame Marguerite avec le roi d'Angleterre. Le roi René

était beau-frère du margrave Jacques de Baden-Bade. L'électrice palatine Marguerite de Savoie avait eu pour premier mari Louis d'Anjou, roi de Naples, frère de René et de la reine de France. Ces deux princesses étaient restées en grande amitié. Dès qu'il fut décidé à Tours qu'on enverrait contre les Suisses les compagnies de gens de guerre sous le commandement du Dauphin, la reine se hâta de l'écrire au margrave Jacques. Ce fut ainsi que les princes de l'empire apprirent la première nouvelle de la venue prochaine des Armagnacs, tant la maison d'Autriche et le margrave Guillaume avaient tenu secrètes leurs négociations.

Ils avaient réussi fort au-delà de leurs espérances. Au lieu de dix mille lances qu'avaient demandées les ambassadeurs, le conseil de France allait envoyer de ce côté tous les gens d'armes du royaume, soit pour soumettre les Suisses, soit pour ranger à l'obéissance du roi René et des seigneurs les villes et communes de Lorraine et d'Alsace, qui maintenaient leurs priviléges. Bien plus, les Anglais résolurent de profiter aussi de la circonstance pour éloigner

leurs compagnies de routiers. Sir Mathieu Goche, avec huit mille combattans, se réunit à l'armée de France pour marcher vers l'Allemagne. Il y avait en tout au moins cinquante mille hommes.

Les seigneurs d'Allemagne avaient un tel désir de détruire les communes libres de Suisse, qu'ils s'inquiétaient peu de faire venir dans leur pays toute cette multitude, qui, depuis tant d'années, désolait les provinces où elle passait. Burckardt Mönch, que les Français, mettant ce nom en leur langue, appelaient Bourga-le-Moine, était le guide de toute cette expédition. C'était lui qui devait enseigner au Dauphin et à ses capitaines les passages de montagnes pour entrer dans le pays des Suisses. En même temps, le roi en personne se mit aussi en route pour aller, avec le reste de ses gens de guerre, mettre le siége devant Metz, et soumettre la ville au roi René.

Cependant les déclarations du roi de France auraient pu donner quelque inquiétude à l'empire d'Allemagne.

« Notre secours, disait-il, a été recherché

par l'empereur des Romains, par la maison d'Autriche et par la noblesse assemblée contre les entreprises des Suisses, ces ennemis jurés de toute puissance établie par le pouvoir divin. Nous avons cédé d'autant plus volontiers à ce désir, que la couronne de France a été, depuis beaucoup d'années, dépouillée de ses limites naturelles, qui allaient jusqu'au fleuve du Rhin, et qu'elle veut y rétablir sa souveraineté. Nous avons donc lieu d'espérer que ceux qui ont imploré notre assistance comme une faveur du ciel feront à nos gens un bon accueil, et auront soin de leur fournir ce qui leur est nécessaire ; nous espérons en particulier que les princes et les États de l'empire d'Allemagne reconnaîtront le bon office d'alliance que nous leur rendons, et ne nous soupçonneront aucun projet contre l'empire, comme, de notre côté, nous sommes résolus à maintenir et assurer une bonne et heureuse amitié avec eux. ».

Le duc de Bourgogne n'était pour rien dans cette grande affaire. La paix étant rétablie entre la France et l'Angleterre sans sa

médiation, sa puissance n'était plus à craindre pour le roi, et il n'y avait plus besoin de garder tant de ménagemens avec lui. Une alliance fut même conclue avec la maison de Saxe, avec laquelle il était encore en guerre. Le duc Philippe ne se troubla nullement de ce changement des choses; selon son caractère, il se montra calme, patient et sachant endurer les circonstances difficiles, pour mieux profiter ensuite des bonnes occasions [1]. Il renouvela ses traités avec la maison de Bavière; il était le parent et l'ami du duc de Savoie, et songea à garder ses frontières pour empêcher toute cette multitude de gens de guerre de se répandre dans ses provinces. Il envoya des renforts au sire de Blanmont maréchal de son duché; les États de Bourgogne s'assemblèrent et lui accordèrent de l'argent, afin de pourvoir à la défense du pays contre les compagnies.

Elles avaient, pour la plupart, pris la route de Langres, sous le commandement du Dauphin, du maréchal de Culant, du comte de la Marche, d'Antoine de Cha-

[1] Chatelain.

lonne, du sire de Beuil, de Blanchefort, de Joachim Rohaut, de Gilles de Saint-Simon, du sire de Montgommeri Écossais au service du roi, et de tous les plus fameux capitaines. D'autres avaient pris leur chemin par Beauvais, Laon et la Champagne; les principaux de ceux-là étaient Robert Floquet, et Mathieu Goche avec sa compagnie anglaise.

Le comte d'Étampes était venu pour garder les marches de Picardie et les seigneuries de Péronne et de Montdidier, que le Duc son cousin lui avaient récemment données. Il avait des forces suffisantes pour se faire respecter. Toutefois les deux capitaines qui marchaient ensemble comme deux frères d'armes, après avoir tant fait la guerre l'un contre l'autre, et qui, d'après tout ce qui se passait, avaient peu de souci d'offenser le duc de Bourgogne, montrèrent la volonté de passer où bon leur semblerait[1]. Floquet eut même une entrevue avec le comte d'Étampes; après mainte parole, il dit à ce prince qu'il était en marche pour le service de son souverain sei-

[1] Mathieu de Couci.

gneur le roi de France : qu'il avait ordre de suivre sa route droit devant lui, en passant chez le duc de Bourgogne comme ailleurs : que, certes, il ne ferait pas retourner ses gens en arrière, promettant toutefois qu'on n'aurait point à se plaindre d'eux. Ainsi il ne s'engagea à rien, et, en s'en retournant, il disait qu'apparemment on le prenait pour un marchand de volaille.

Le comte d'Étampes vit bien que la force seule ferait entendre raison à ces capitaines de routiers. Il rassembla tout son monde dans la ville de Lihons en Santerre, par où Floquet voulait passer, et, lorsque les Français approchèrent, il se rangea en ordre de combat devant les murailles. Il avait avec lui la plus illustre chevalerie de Bourgogne, le seigneur de Hautbourdin, Baudoin de Noyelles, le sire de l'Isle-Adam fils du maréchal, le sire de Humières, le sire de Moreul, le sire de Laing. Floquet arrêta aussi sa troupe à portée de canon, et l'on vit le moment où allait s'engager une rude bataille. Cependant de part et d'autre une foule de gentilshommes et d'officiers d'armes s'entremirent et parle-

mentèrent. Enfin tout se passa paisiblement ; les capitaines continuèrent leur route sans traverser les terres du duc de Bourgogne. Pour montrer plus de courtoisie, sir Mathieu Goche offrit au comte d'Étampes une belle haquenée d'Angleterre, et en reçut un grand cheval de bataille.

Ce fut à Langres que le Dauphin et le roi rassemblèrent cette grande armée ; le roi s'en alla assiéger Metz, et son fils prit sa route vers la Suisse. Le comte de Wurtemberg ne jugea point à propos de lui refuser passage, et *lui* remit pour un an sa ville de Montbelliard, moyennant caution [1]. De là, les Français vinrent à Altkirch. Ils approchaient de Bâle ; l'épouvante se mettait dans cette grande ville remplie de tant d'étrangers, et où la noblesse et la bourgeoisie étaient divisées de sentimens. Les magistrats envoyèrent deux messagers au camp des Suisses, devant Farnsbourg, pour les presser de venir défendre Bâle. Un des messagers fut gagné par quelque ennemi des communes, et fit un faux rapport. L'autre, troublé par tous les

[1] Mathieu de Couci. — Müller.

récits qu'on faisait de cette redoutable armée des Armagnacs, qui arrivait brûlant et dévastant tout sur son passage, débita de si absurdes nouvelles, qu'on se railla de lui. Ainsi, trompés sur leur danger, présomptueux par le souvenir de tant de belles victoires gagnées sur tous ceux qui les avaient voulu soumettre, ignorant la puissance d'un grand royaume comme la France, les Suisses, sans quitter leur siége de Farnsbourg, imaginèrent d'envoyer seize cents hommes pour défendre Bâle contre les vingt-deux mille combattans qu'amenait le Dauphin. Les pères du concile, qui s'enfuyaient de cette ville dont la ruine semblait certaine, rencontrèrent sur la route cette petite troupe de jeunes gens qui marchaient joyeusement, et semblaient aller à une fête. Lorsqu'ils leur disaient que les Armagnacs étaient au nombre de vingt ou même de trente mille, et que c'était une entreprise plus qu'humaine de vouloir défendre la ville contre une si épouvantable multitude : « Hé bien, répondaient les hommes des ligues » suisses, nous baillerons nos âmes à Dieu, » et nos corps aux Armagnacs. »

Le Dauphin était arrivé près de la ville. On voyait, du haut des murailles, s'avancer et se déployer sa redoutable armée. Déjà elle Birse qu... partie passé la petite rivière de la au-dessus de Bâle; ... Rhin, précisément qui sont au voisinage des portes. Les ... de plus en plus consternés du danger qui s'approchait, envoyèrent Hemman Seevogel un de leurs magistrats, pour presser l'arrivée des Suisses : « Si vous ne vous hâtez, » disait-il, il ne sera plus temps d'entrer » dans la ville; elle sera entourée par l'en- » nemi. » Ils se raillèrent de son effroi. « Ah! » leur dit ce brave bourgeois qui avait souvent » fait la guerre, je ne suis pas un poltron; ce » que je dis n'est que trop vrai. Je reste avec » vous, et vous verrez si j'ai du courage. »

Lorsque les Suisses avaient reçu au siége de Farnsbourg la nouvelle que les Armagnacs étaient devant Bâle, leurs capitaines les avaient assemblés pour aviser à ce qu'il y avait à faire; ils avaient proposé de se retrancher fortement et d'attirer l'ennemi dans les montagnes; la troupe leur avait répondu

avec des murmures et des cris : « Comment !
» la bataille tiendra donc à la volonté des
» ennemis? et, s'ils prennent un autre che-
» min, s'ils veulent se retirer le tumulte s'en
» d'avoi[illegible]; ils étaient comme des furieux ; il fallut leur céder. On leur fit du moins promettre de ne pas engager un combat sérieux, et de se borner d'abord à essayer la force des ennemis, en attaquant ceux qui avaient passé la Birse ; sur toutes choses, on leur recommanda de ne point tenter le passage de la rivière.

Pour régler la conduite de cette guerre où les Français ne connaissaient en aucune façon ni le pays ni leurs adversaires, car à peine avaient-ils entendu parler des Suisses, le Dauphin s'adressa à Jean de Rechberg, qui était un chevalier plein d'expérience. Il expliqua au jeune prince en quel nombre merveilleusement petit étaient les gens qu'il allait combattre, mais aussi quelle était leur vaillance. Il lui dit que, si l'on engageait une bataille, sans doute ils y seraient enveloppés de toutes parts ; néanmoins, disait-il, les Suis-

ses pourraient faire une si incroyable résistance, qu'ils jetteraient le trouble dans la multitude de gens qu'amenait le Dauphin. Il conseilla donc de diviser l'armée, et de forcer les Suisses à livrer plusieurs combats, qui leur feraient perdre beaucoup des leurs, les fatigueraient, et enfin les laisseraient sans défense.

Cet avis sembla bon. Le gros de l'armée resta campé sur la rive gauche de la Birse ; le sire de Beuil et Antoine de Chabanne furent placés en avant, avec quelques milliers de combattans, sur les hauteurs de la rive droite. Ce fut là qu'à huit heures du matin, le 26 août 1444, les *Français* et les Suisses se rencontrèrent pour la première fois les armes à la main. Les premiers gens d'armes, envoyés en avant par le sire de Beuil, furent en un instant repoussés ; ils revinrent en toute hâte et en désordre vers le gros de la troupe qui s'était retranchée derrière un fossé. Le fossé fut tout aussitôt franchi par les Suisses ; le sire de Beuil, de plus en plus surpris d'une telle vigueur de l'attaque, se retira, non sans perte, vers la troupe d'Antoine de Chabanne, qui était plus nombreuse, et défendue par un plus fort

tranchement. Les capitaines des Suisses
iaient en vain à leurs gens de ne point
gager le combat ; ni la fatigue de leur
arche, ni la résistance d'un ennemi qui
vait se défendre, ni la difficulté d'attaquer
lieu fortifié, ne purent arrêter l'élan de
tte jeunesse furieuse. Le succès leur donna
ison, et, en peu de temps, ils mirent en dé-
ute toutes ces compagnies qui comptaient
is de milliers de combattans que les Suisses
en avaient de centaines.

Pour lors, ils furent bien plus enivrés
core de leur victoire. Ils se trouvaient
ns un camp ennemi, maîtres des ban-
ères, des chevaux, des équipages, des
nons, des chariots de munitions. Du haut
la colline ils voyaient les Armagnacs
nfuir en désordre vers la Birse. Près d'eux
it une grande ville, où leurs amis les
endaient. La poussière leur dérobait pres-
e toutes les forces du Dauphin ; ils n'a-
rcevaient qu'une faible troupe de l'autre
é de la rivière. Sans s'arrêter, ils entre-
irent de la passer. Toutes les remontrances
leurs capitaines furent inutiles. Vainement

on leur disait qu'ils allaient perdre l'avantage de leur belle victoire : qu'au contraire s'ils s'en tenaient là, l'ennemi effrayé s'arrêterait et laisserait le temps à des renforts d'arriver de la Suisse. Vainement on leur rappelait qu'ils avaient juré d'obéir à leurs chefs, et de se conduire comme on l'avait réglé en partant de Farnsbourg. Ils ne pouvaient rien entendre ; l'ardeur du combat et le succès de leur vaillance les avaient rendus comme insensés.

Cependant le Dauphin et ses capitaines prenaient de sages mesures, rassemblaient leurs forces, amenaient leurs canons, et surtout veillaient soigneusement à empêcher toute communication entre la ville et la troupe des Suisses. En effet, les habitans de Bâle, qui, du haut de leurs tours, voyaient tout le combat, conçurent maintenant l'espérance que leurs alliés pourraient pénétrer, et leur envoyèrent un homme qui passa la Birse à la nage sans être aperçu, pour les avertir qu'on allait essayer de les secourir. Trois mille bourgeois prirent aussitôt les armes ; les bannières des métiers furent déployées, et ils sortirent par la porte Saint-Alban.

Les Suisses avaient tenté le passage de la rivière sous le feu des coulevrines et des canons; ils étaient parvenus sur l'autre rive; mais ils essayèrent vainement de s'y ranger en bataille. Jean de Rechberg, avec seize cents cavaliers d'Allemagne, suivi de huit mille combattáns les meilleurs des Armagnacs, fondit sur eux à mesure qu'ils essayèrent de se développer sur la prairie de Saint-Alban. Bientôt leur petite troupe fut séparée en deux parts : l'une fut enveloppée de tous côtés, au bord de la rivière; l'autre résolut de se frayer un passage jusqu'à la ville, et d'aller rejoindre les Bâlois qui venaient à leur rencontre. Mais le Dauphin avait envoyé une forte troupe de ce côté, et elle s'avançait vers la porte. Les bourgeois couraient risque d'être séparés de la ville, et de n'y pouvoir plus rentrer. Les sentinelles, placées au haut des tours, virent tout le danger; les cris, les trompettes, les cloches en avertirent les bourgeois qui marchaient à la bataille. La ville se crut perdue; les habitans pensaient déjà voir entrer ces cruels Armagnacs, qui s'étaient promis le pillage et la ruine de Bâle, et qui avaient avec eux des guides pour leur

montrer les plus riches maisons. Messages sur messages furent envoyés à Jean de Roth, le bourguemestre qui commandait la troupe des bourgeois armés, et il lui fut ordonné de rentrer au plus vite, pour défendre la ville selon ses devoirs et son serment.

Les Suisses se trouvèrent ainsi sans nul espoir de secours. Ceux qui marchaient vers la porte Saint-Alban, assurés de leur mort, mais résolus à se bien défendre, s'emparèrent de la maladrerie de Saint-Jacques, et se retranchèrent dans le jardin, dans la chapelle, dans le cimetière; les autres, au bord de la rivière, continuaient à tenir ferme contre les attaques d'un nombre vingt fois plus grand que le leur.

Le Dauphin et ses capitaines touchés du sort de ces braves gens, voyant aussi qu'ils vendaient chèrement leur vie, eurent la pensée de leur offrir de bonnes conditions. Mais les chevaliers allemands, ne songeant qu'à se venger, et pleins de haine contre les bourgeois et les paysans, ne voulaient point qu'on leur fît grâce. Pierre de Mörsperg se jeta aux genoux du sire de Chabanne, le conjurant

de n'en pas épargner un, et lui rappelant que le Dauphin l'avait ainsi promis.

D'ailleurs les Suisses ne songeaient nullement à demander merci ; rien ne pouvait les abattre ni diminuer leur ardeur ; et quand ils succombaient, il semblait que ce fût par la fatigue de vaincre [1]. Après beaucoup d'heures de combat, la troupe qui était environnée au bord de la rivière, fut enfin exterminée.

Pour ceux qui s'étaient enfermés dans Saint-Jacques, leur résistance fut encore plus longue. Par trois fois ils repoussèrent avec un grand carnage les assauts des Armagnacs. Les seigneurs allemands en faisaient reproche aux Français, et leur parlaient de la honte qu'il y avait à ne pouvoir venir à bout de cette poignée de gens. On fit avancer les canons pour détruire les murailles du jardin et du cimetière ; on mit le feu à la chapelle et à une tour, où quelques Suisses s'étaient retranchés en démolissant l'escalier. Ceux qui se trouvaient dans les bâtimens furent brûlés

[1] *Vincendo fatigati*, expression de Justin, empruntée par Æneas Sylvius.

ou écrasés par la ruine des voûtes et des murailles. Les autres ne cessaient point de combattre main à main avec les hommes d'armes Armagnacs et Allemands qui avaient mis pied à terre, et qui avaient pénétré par toutes les brèches de la clôture. On voyait ces malheureux Suisses, percés de flèches qui leur traversaient les membres, se défendre avec un courage toujours égal. D'autres arrachaient les traits qui les avaient blessés, et s'en faisaient une arme. Quelques-uns, ayant la main coupée, combattaient avec celle qui leur restait. Il y en avait qui, affaiblis par leur sang répandu, se traînaient sur les genoux, ou rampaient à terre, se défendant encore. Autour du corps expiré de chacun de ceux qui tombaient, étaient couchés au moins cinq ou six des assaillans. Il fallut dix heures de combat pour achever ces vaillans hommes; ils avaient, avant de succomber, jeté sur le champ de bataille huit mille des gens du Dauphin, et onze cents chevaux. A peine en put-il survivre quelques-uns. Un homme de Schwitz, revint dans son pays sans nulle blessure; tant qu'il vécut, il fut pour tous un objet de mépris et de honte.

Les seigneurs allemands ne se sentirent nulle admiration et nulle pitié pour un si merveilleux courage. Ils insultaient ces malheureux blessés ; ils n'avaient pas honte de leur porter le dernier coup, et en égorgèrent qui leur avaient rendu les armes. Burckard Mönch arriva vers la fin du combat, et chevauchait joyeusement sur le champ de bataille parmi les corps de ses ennemis. Un des capitaines d'Uri était expirant et étendu par terre. « Nous coucherons ce soir sur des roses, » lui cria le chevalier. — Eh bien, mange » celle-ci, » lui répondit le mourant, rassemblant un reste de forces et lançant une pierre qu'il ramassa près de lui. La pierre frappa Burckard droit au visage, lui écrasa les yeux et toute la face. Il tomba de cheval, et on l'emporta ; il mourut le troisième jour. Telle fut la fin de celui qui avait conduit les Armagnacs dans son propre pays.

Le Dauphin et les Français pensaient bien autrement du courage et de la fierté de ces hommes des communes suisses, dont auparavant ils savaient à peine le nom. Les nobles capitaines, qui avaient vu tant de guerres,

et assisté à tant de batailles contre les Anglais et les Bourguignons, disaient que jamais ils n'avaient rencontré des gens de si grande défense, si ardens à l'attaque, si téméraires pour abandonner leur vie [1], sachant si bien manier la longue pique et la pesante hallebarde [2]. Là, commença la grande renommée des ligues suisses; elles avaient ainsi montré ce qu'elles valaient en combattant contre la fleur des capitaines de France et d'Angleterre, et sous les yeux des pères du concile, qui s'en allèrent après dans les divers états de la chrétienté, publiant cette vaillance dont ils avaient été témoins.

Tout malheureux qu'avait été le succès de leur audace, il sauva pourtant leur pays. L'effroi s'y répandit, à la vérité; le siége de Farnsbourg et de Zurich furent levés à la hâte et en désordre. Bâle, dès le premier moment, implora la clémence du Dauphin. Le clergé, les magistrats, les femmes des principaux bourgeois vinrent lui offrir de le recevoir dans la ville, mais le supplièrent de n'y point faire entrer son armée. Il y con-

[1] Mathieu de Couci. — [2] Gollut.

sentit; et, peu de jours après, il entra en négociation, sous la médiation du duc de Savoie, avec les cardinaux, [illegible] l'évêque de Bâle, les bourguemestres, le syndic des métiers, et d'autres hommes de la ville. On lui remontra comment les Suisses étaient un peuple pauvre, obstiné, vaillant ainsi qu'il avait pu voir, aussi bien armé et plus accoutumé à combattre que les gens de guerre d'aucune nation; on lui dit qu'ils habitaient un pays couvert de montagnes, dont les chemins étaient difficiles, et où il serait dangereux d'engager son armée. Tous ces discours, venant après la bataille de Saint-Jacques, étaient fort persuasifs. Le Dauphin répondit avec douceur et sagesse qu'il était venu seulement pour porter secours à la maison d'Autriche contre les Suisses, et qu'il avait accompli sa commission, puisqu'ils avaient levé le siége des villes dont ils avaient voulu s'emparer. L'évêque promit qu'on réglerait tout, de manière à contenter le duc d'Autriche, et partit tout aussitôt pour se rendre auprès du duc Albert, que son frère l'empereur Frédéric avait envoyé dans la Souabe autrichienne.

Le Dauphin, emmenant sa redoutable armée, la conduisit en Alsace.

Là, elle fit sur les deux rives du Rhin ses ravages accoutumés. Elle se répandait partout. Les seigneurs allemands l'employaient à leurs querelles contre les villes, les bourgs et les paysans. À force de maltraiter les pauvres habitans, elle finit par les mettre au désespoir, et, comme ils avaient fait quelques années auparavant, ils se rassemblaient par troupes, tombaient sur les Armagnacs et les exterminaient, lorsqu'ils ne marchaient pas en force.

Pendant ce temps-là, l'empereur sentait chaque jour davantage le dommage que lui faisaient de tels alliés; il savait les discours des capitaines français, et leur désir d'agrandir le royaume. Leur présomption et l'imprudence de leurs paroles offensaient de plus en plus les Allemands. D'un autre côté, l'empereur ne tenait aucune de ses promesses; il ne payait point la solde des compagnies; il ne faisait point fournir à l'armée ce qui lui était nécessaire. Vainement le Dauphin lui envoyait message sur message, il n'en

obtenait aucune réponse. De semaine en semaine, plus de discordes et de divisions se mettaient entre la France et la maison d'Autriche. Si bien que, dans la négociation avec les gens de Bâle qui se continuait à Altkirch, les conseillers du Dauphin, après avoir d'abord pris en main la cause de la noblesse d'Allemagne, finirent par presser la ville de faire hommage au roi de France, qui, depuis les temps anciens, avait toujours eu pour elle amitié et bienveillance, et qui accroîtrait volontiers ses priviléges, si elle voulait dépendre du royaume de France.

La ville de Bâle résista aux menaces et aux promesses du Dauphin; l'empereur, de son côté, commençait à témoigner par ses plaintes, combien il s'irritait de la conduite des Français. Le jeune prince, ne pouvant rien espérer des Suisses ni par la force, ni par la persuasion, résolut du moins de traiter avec eux, en telle sorte qu'il pût, à l'avenir, compter sur l'amitié de gens qu'il avait vus si redoutables à la guerre.

L'influence du duc de Bourgogne hâta aussi cette paix; rien n'eût été plus contraire

au repos de ses états et de sa puissance que la domination de la France ou de l'Allemagne sur les Suisses. Il vivait en concorde avec eux ; sa frontière était comme gardée par eux et par le duc de Savoie. Si, au contraire, ce pays était devenu un sujet de guerre, la Bourgogne eût été sans cesse exposée au passage et aux courses des armées. Ce qui importait au duc Philippe, c'était donc que les choses demeurassent en leur premier état. Il n'eut pas même besoin de paraître en cette affaire, où peut-être il eût inspiré quelque méfiance. Deux de ses serviteurs, poussés par le même intérêt que lui, et assez puissans pour que leurs efforts fussent efficaces, y mirent un grand zèle. C'était Jean de Fribourg comte de Neufchâtel, qui avait été, pendant quelques années, maréchal de Bourgogne, jusqu'à ce que la goutte et les maladies l'eussent contraint à quitter cet office ; et Jean d'Arberg comte de Valengin, parent des Beauffremont, des Vergi et de toutes les grandes familles de Bourgogne, un des douze tenans du sire de Charni au tournoi de l'arbre Charlemagne. La paix de

Suisse importait plus encore à ces deux
igneurs qu'au duc Philippe; tous deux
aient grands amis des Bernois, et s'étaient
ième fait donner le droit de bourgeoisie à
erne. Ils firent tant, que, par leur média-
on et celle du duc de Savoie, le Dauphin
onclut, le 28 octobre, à Einsisheim en Al-
ice, un traité avec les Suisses.

Il y était dit que, sur la demande des am-
assadeurs du concile, il y aurait désormais
onne intelligence et ferme amitié entre le
oi de France et Louis Dauphin de Vien-
ois, d'une part; et d'autre part les gens
oirituels et temporels, nobles, bourgeois
t paysans des villes et communes de Bâle,
erne, Lucerne, Soleure, Uri, Schwitz,
Unterwalden, Zug et Glaris, ainsi qu'avec
urs alliés, nommément le duc de Savoie,
s comtes de Neufchâtel et de Valengin, et les
illes de Berne et de Neufchâtel. Le commerce
evait se faire librement d'un pays à l'autre.
e Dauphin promettait de s'employer pour
ue les seigneurs qui faisaient la guerre à la
ille de Bâle ou aux autres communes suisses,
ccédassent à la paix. Il s'engageait à ce que nul

acte de guerre ne serait commis par les garnisons des villes et bourgs qu'il tenait sur les deux rives du Rhin, et à ce que son armée ne traversât aucune portion du pays des Suisses ou de leurs alliés. Enfin, il témoignait son désir de procurer la paix entr'eux et la maison d'Autriche, entre la noblesse et la ville de Zurich; mais il ne devait s'y entremettre que si l'on était content qu'il le fît. Si son entremise échouait, le traité ne recevrait pour cela nulle atteinte. Le bruit courut qu'en outre et sans que cette condition fît partie du traité, le Dauphin avait pris une telle estime de la valeur des Suisses, qu'il en engagea un certain nombre au service du royaume de France. Après avoir, ainsi que ses capitaines, juré le traité, le Dauphin tarda peu à aller rejoindre son père, laissant garnison à Montbelliard et dans quelques autres villes. La saison était mauvaise, les chemins difficiles, et il se trouva contraint à mettre ses canons en dépôt chez le margrave Jacques de Bade.

Pendant la guerre contre les Suisses, le roi avait soumis Épinal, Verdun, Orville, Chal-

lencey et quelques autres places [1]. Mais sa principale entreprise avait été le siége de Metz. Cette ville, la plus importante des pays de Lorraine, était riche, tranquille, et gouvernée selon ses priviléges; ce qui excitait l'envie et la mauvaise volonté des princes et seigneurs [2]. Le roi René avait surtout grand désir de la soumettre ou du moins d'acquitter par voie de force ouverte, la dette qu'il avait contractée envers ces bourgeois, quand ils lui avaient prêté une partie de la somme nécessaire pour payer sa rançon au duc de Bourgogne. La ville fut d'abord sommée de faire hommage et feauté au roi, comme devant, de toute ancienneté, être tenue sous la souveraineté du royaume de France [3]. Les habitans ne voulurent aucunement reconnaître cette prétention, et alors commença une cruelle guerre. Le sire de Brezé et Saintraille entrèrent dans le territoire de Metz, brûlant et saccageant tout; puis ils assiégèrent la ville. Le gouverneur était vaillant; il avait avec

[1] Ordonnance portant réunion de la ville d'Épinal.

[2] Amelgard. — [3] Math. de Couci. — Berri. — Richemont.

lui beaucoup de nobles Allemands et de soldats habitués à la guerre. Les Français ne l'intimidèrent point, et il se résolut à une rude défense. Il ne faisait nulle merci aux prisonniers, et ne voulait pas les mettre à rançon. Autant de Français il prenait dans les sorties, autant il en mettait à mort. Chacun, dans la ville, tremblait devant lui. Quand il chevauchait par les rues et qu'on entendait la sonnette que portait son petit cheval, on se gardait de tout murmure, et le peuple s'écartait de son passage. Il ne voulait pas même que les femmes dont les maris étaient prisonniers des Français sortissent de la ville pour aller leur porter une rançon, et il y en eut qu'il fit noyer à leur retour.

Pour arrêter tant d'effusion de sang, on eut recours à maint pourparler. Plusieurs fois les gens de Metz envoyèrent des ambassadeurs au roi pour lui représenter qu'ils ne pouvaient savoir à quel titre ni pour quel motif il leur avait déclaré une si mortelle guerre : qu'ils n'étaient ni de son royaume ni de sa seigneurie : qu'ils ne lui avaient jamais porté aucun préjudice : qu'au contraire ils avaient tenu son parti contre le duc de Bourgogne.

Les conseillers du roi répondaient qu'il serait facile de prouver le droit de la France par les chartes et les chroniques : que les motifs des gens de Metz n'étaient que mensonges et subtilités : qu'on connaissait dès long-temps leur fraude accoutumée, qui était de n'obéir ni à l'empereur d'Allemagne, en disant qu'ils étaient du royaume de France : ni au roi, en disant qu'ils étaient de l'Empire.

La résistance de la garnison valut mieux aux habitans de Metz que toutes leurs remontrances. Après quelques mois de siége, ils payèrent au roi une forte somme d'argent, lui firent présent d'une belle vaisselle d'or, donnèrent quittance au roi René de leur créance, et il ne fut plus question de la souveraineté.

Cependant l'empereur et la diète de l'Empire ne voyaient point avec patience les entreprises du roi ; le margrave Jacques refusait de remettre les canons confiés à sa garde ; la noblesse qui avait appelé les Français se réunissait contre eux avec les gens des communes. Après beaucoup de plaintes, et des lettres écrites de part et d'autre dans un langage assez hautain, la guerre fut dé-

clarée. C'en fût assez pour que le conseil de France songeât à terminer par un traité cette querelle qui pouvait devenir si grande. L'archevêque de Trèves et d'autres grands seigneurs d'Allemagne vinrent en ambassade, et il fut convenu que toutes les villes de l'Empire seraient rendues, mais que le roi ne serait tenu à payer aucun des dommages. Ainsi les grands desseins qu'on avait formés, les espérances qu'on avait conçues, n'aboutirent à rien. Seulement le royaume avait été garanti du ravage des compagnies. Elles avaient perdu beaucoup de monde; leur insolence avait diminué. Comme disait le roi, il avait fait tirer une partie du mauvais sang qui, depuis longtemps, causait les maux de son peuple [1]. Le travail de former des compagnies selon les ordonnances devenait maintenant moins difficile.

Pendant le temps qu'on avait employé à la guerre contre les Suisses, au siége de Metz, aux autres entreprises et aux négociations avec l'Allemagne, le roi s'était

[1] Particularités de la vie de Charles VII. Manuscrit cité par Villaret.

tenu à Nancy. Le comte de Suffolk était venu avec une ambassade solennelle pour chercher madame Marguerite [1]. Ce fut une occasion de réjouissances. On se trouvait chez le roi René, le prince le plus expert de toute la chrétienté pour les fêtes et toutes sortes de divertissemens. La cour du roi de France s'y trouvait toute entière réunie à la cour de Lorraine. La reine, la reine de Sicile, la Dauphine, madame Marguerite d'Anjou qui devenait reine d'Angleterre, étaient environnées de toutes leurs dames et demoiselles. Le roi Charles et le roi René étaient remplis de courtoisie, et ils aimaient beaucoup les femmes aimables et belles. Le comte de Saint-Pol, le sire de Lalaing, le sire de Charni et d'autres chevaliers de Bourgogne, étaient venus prendre part à ces nobles fêtes. Le comte de Foix, le comte du Maine étaient jeunes, et jaloux de se montrer avec éclat. Le sire de Brezé que le roi aimait pour lors plus que nul autre, et qui avait gagné la confiance de tous les princes de France, n'était pas seulement un sage et habile con-

[1] Olivier de la Marche. — Berri. — Math. de Couci. — Vigiles. — Chartier.

seiller et un hardi chevalier; il n'y avait personne de plus gracieux et sachant mieux plaire.

D'ailleurs, en ce temps-là, il commençait à être aussi profitable que doux d'être bien venu des dames[2]; elles avaient crédit à la cour. Il y avait surtout une belle et aimable demoiselle, qu'on nommait Agnès, fille du seigneur de Sorel gentilhomme de Touraine. Elle avait été élevée dans la maison de madame Isabelle de Lorraine reine de Sicile; et c'était parmi les dames de sa compagnie que, dix ou douze années auparavant, elle avait paru à la cour. Elle avait plu au roi, qui lui témoignait de jour en jour davantage son amour et sa faveur. Il l'avait récemment placée parmi les dames de la reine. Il lui avait fait présent du château de Beauté, près Paris, pour qu'elle fût, de nom comme de fait, dame de Beauté; la richesse de ses ajustemens et de ses joyaux était merveilleuse; elle tenait un aussi grand état qu'aucune princesse. Du reste on disait qu'elle ne donnait au roi que de bons conseils, et qu'elle avait ainsi rendu de

[1] 1444 (v. s.). L'année commença le 28 mars.

[2] Ol. de la Marche.

grands services au royaume. Elle protégeait les jeunes gentilshommes et les vaillans chevaliers, et les avançait dans la faveur du roi. Aussi c'était à qui pourrait se faire voir par toute cette cour, dans les joûtes et tournois, sur un plus beau cheval, avec de plus belles armes et des habits plus magnifiques, afin d'être remarqué et connu des dames. Les beaux et bons chevaux étaient devenus hors de prix, tant ils étaient recherchés des hommes d'armes. Les princes et les deux rois eux-mêmes parurent maintes fois dans la lice, et y gagnèrent de grands applaudissemens par leur adresse et leur bonne grâce.

En outre, c'était le moment de se montrer avec avantage ; car le roi s'occupait cette fois tout de bon à former ses compagnies d'ordonnance, et à leur choisir d'honorables chefs et des officiers. Chacun voyant que la chose se faisait avec bon ordre et de façon à durer, ne voulait pas être laissé de côté, et s'efforçait d'être bien placé dans ces compagnies [1].

Ce n'est pas que la chose fût devenue encore tout-à-fait simple à exécuter. Il se tint encore bien des conseils où elle fut debattue ; le roi

[1] Math. de Couci.

y faisait appeler les princes de son sang, les grands seigneurs, les capitaines qui avaient le plus de renommée et d'autorité, et demandait à chacun de dire librement son avis. Tous, ou la plupart du moins, s'accordaient bien à dire que rien ne serait plus honorable et plus avantageux pour le roi, pour le royaume, et même pour les seigneurs; mais il y en avait beaucoup qui doutaient qu'on y pût réussir. « Ces gens-là, disaient-ils, sont » bien nombreux; et pour la plupart de » moyen et de petit état. Cette façon de » vivre leur est profitable; ils y sont accou- » tumés, et n'ont aucune envie de retourner » à leurs anciens métiers. S'ils entendent par- » ler de cette réforme, ils pourront se ras- » sembler, se choisir des capitaines; alors » il sera difficile de les réduire; ce sera une » guerre dans le royaume. » On en donnait des exemples récens; on rappelait aussi que le roi Charles-le-Sage avait voulu, de son temps, réduire au bon ordre les grandes compagnies, et n'avait pu y réussir qu'en les envoyant tuer en Espagne, sous le commandement du connétable du Guesclin.

D'autres disaient que c'était une entreprise

impossible, si l'on ne se procurait pas toujours de l'argent, régulièrement et à point nommé, pour payer les gens d'armes soudoyés. Or, comment remettre l'ordre dans les finances, lorsque le pays, les villes, tous les sujets du roi étaient ruinés et réduits à la misère ?

Mais le roi avait cette affaire à cœur, et voulait absolument tirer son peuple du lamentable état où il était réduit. Il écoutait doucement les difficultés qu'on lui faisait, ne se fâchait point, et parfois lui-même répondait, pour montrer comment la chose lui semblait possible.

Le connétable qui, depuis tant d'années, ne désirait et ne demandait rien tant que cette réforme [1], secondait le roi dans sa volonté; et, bien que le sire de Brezé l'eût remplacé dans le gouvernement, il s'accordait avec lui pour terminer cette grande affaire. Elle fut ainsi conduite avec sagesse et précaution. Les princes et les grands seigneurs furent d'abord chargés d'en parler à ceux des capitaines qui étaient ou leurs serviteurs, ou leurs partisans. Ils sondèrent leurs intentions, les amenèrent par la persuasion, et en leur

[1] Richemont.

promettant d'être des premiers placés, au point de condescendre à la volonté du roi, et de s'entremettre pour l'exécution des ordonnances. Ces capitaines firent presque tous des réponses assez courtoises, et ce fut alors qu'on se décida à tenter la chose.

Il fut réglé qu'on conserverait quinze capitaines ayant chacun une compagnie de cent lances. Une lance comportait six hommes: l'homme d'armes, trois archers, un coutelier et un page. Le gage de chaque homme d'armes et des cinq de sa suite fut réglé. La province, le diocèse, que chaque compagnie devait occuper, furent réglés, ainsi que le nombre de lances à mettre dans chaque ville; il n'était pas trop grand, car des villes comme Châlons, Troyes, ou Rheims, n'en devaient avoir que vingt ou trente. Les gages furent assignés sur les impôts des villes ou du plat pays qu'occupait la compagnie. Pour lors s'établit la taille annuelle ou taille des gens d'armes, qui ne fut pas autrement consentie que par les États d'Orléans, où il avait été dit qu'on paierait pour la réforme des compagnies. Des commis furent établis dans les baillages et

sénéchaussées pour recueillir cette taille, et la payer sur le compte des capitaines.

Ces quinze capitaines furent menés devant le roi et son conseil. Là il leur fut donné lecture des ordonnances; le roi leur recommanda sévèrement de s'y conformer et d'empêcher tout désordre, tout pillage, tout mauvais traitement exercé sur les sujets du roi, sous peine d'encourir toute son indignation. On leur remit par écrit le lieu assigné à leurs compagnies. Puis ils furent chargés de ne prendre que des officiers dont ils fussent sûrs et dont ils pussent répondre. On choisit ensuite parmi tous les gens de guerre les plus expérimentés et les mieux vêtus.

[1] On leur ordonna de s'habiller d'un simple hocqueton de cuir de cerf ou de mouton, et d'une robe courte de drap de couleur, à vingt ou vingt-cinq sols l'aune, sans nul galon ni broderie. Il leur fut défendu d'avoir des paniers de bagage, et de mener jamais avec eux femmes, chiens ou oiseaux. Leurs capitaines pouvaient les casser s'ils étaient ivrognes, tapageurs, ou s'ils blasphémaient le nom de

[1] Éloge de Charles VII.

Dieu; mais autrement ils ne pouvaient les renvoyer sans cause. On leur promit de veiller sévèrement à ce que leurs capitaines les payassent avec exactitude, ou bien ne fissent pas de faux états de revue. Il y eut aussi des commissaires nommés pour faire les revues, s'assurer du nombre des hommes dans les compagnies, et savoir s'ils étaient bien et duement habillés, équipés et entretenus.

Mais ce qui contribua le plus à mettre une bonne discipline et à garantir le pauvre peuple, c'est qu'il fut enjoint aux sénéchaux, aux baillifs et aux prevôts, et à toute la justice ordinaire, de connaître des crimes des gens de guerre. A l'armée, et durant la guerre, ils étaient justiciables du prevôt de l'armée; en garnison, ils devaient, sans nul ordre du roi, sans permissions de leurs capitaines, être pris et jugés par les justiciers royaux.

Quand les compagnies furent formées, on ordonna à tous ceux qui n'y étaient pas engagés de s'en retourner chez eux, au plus vite, paisiblement, sans piller sur leur route; autrement ils devaient être traités comme gens sans

aveu, et pendus aussitôt que pris. Des ordres furent envoyés sur les divers chemins où ils devaient passer pour qu'on prît des précautions. Personne cette fois ne les soutenait, ne les excitait. Ils s'en allèrent sans bruit, chacun de son côté, sans s'assembler par troupes, ni commettre aucun désordre. En quinze jours de temps on n'en entendit plus parler. C'était une bénédiction et une joie dans tout le royaume.

Pour en venir là, il avait fallu beaucoup de conseils et agir avec une extrême prudence. L'affaire avait commencé par se traiter à Nancy, et ne se termina qu'à Châlons, dans l'espace de six mois environ. Le roi se rendit dans cette ville, quelque temps après que madame Marguerite fut partie pour l'Angleterre. Il était allé avec le roi René la conduire jusqu'à Bar-le-Duc, où cette jeune princesse les avait quittés après beaucoup de larmes, pour aller chercher le sort glorieux et brillant qui semblait si fort au-dessus de son attente, et qui se termina par tant de malheurs.

C'était pour traiter une autre affaire presque aussi grande que celles des compagnies que le

roi venait à Châlons-sur-Marne. Depuis les trèves avec l'Angleterre, la méfiance et la division se mettaient de plus en plus entre le conseil de France et le duc de Bourgogne. On avait cessé de le ménager, et de jour en jour il avait de nouvelles plaintes à présenter [1]. Le roi de Sicile et tout le parti des princes d'Anjou étaient d'avis qu'on passât outre, et désiraient assez que les choses en vinssent au point de rallumer la guerre avec la Bourgogne. Le connétable aurait pensé d'autre sorte, mais il avait moins de crédit et moins de part au gouvernement ; d'ailleurs depuis trois ans madame Marguerite de Bourgogne, sa femme, était morte ; il avait épousé Jeanne d'Albret, et n'avait plus les mêmes alliances de famille avec le duc Philippe. Toutefois quel que fût en ce moment le pouvoir de la maison d'Anjou, les hommes sages du conseil redoutaient le renouvellement d'une telle guerre. Le roi lui-même se montrait plus que tout autre bienveillant pour son cousin de Bourgogne, et voulait qu'on se conduisît envers lui aussi courtoisement qu'il serait possible.

[1] Mathieu de Couci.

Ainsi l'on décida que l'on ouvrirait des conférences avec la duchesse de Bourgogne. Le Duc, depuis la paix d'Arras, la chargeait toujours de négocier les affaires les plus délicates ; tant elle avait de prudence et de mérite. Au retour d'un voyage qu'elle venait de faire en Hollande pour essayer de rétablir quelque paix entre les Hoeks et les Kabeljauws, elle se rendit à Châlons au commencement de mai 1445. Sa suite était brillante. Elle avait avec elle la comtesse d'Étampes, mademoiselle de Clèves, et beaucoup d'autres dames, Adolphe de Clèves, le sire de Créqui, le sire d'Humières, le sire de Contay, et pour principaux conseillers l'évêque de Verdun et maître Philippe Maugart. Nonobstant ce qu'on disait des malveillances de la maison de France et de la maison de Bourgogne, la Duchesse reçut le plus grand accueil du roi et de la reine. L'arrivée de cette nouvelle cour toujours brillante et fastueuse, redoubla l'ardeur pour les fêtes, les banquets, les danses et les tournois. Nul jour ne se passait sans être embelli de quelque divertissement nouveau. Le mariage de Jean de Calabre, fils du roi René, avec Marie de Bourbon, nièce

du duc de Bourgogne, ne fit qu'augmenter la commune allégresse [1].

Cependant la reine et la duchesse de Bourgogne ne prenaient pas autant de part à tout ce train de réjouissances que la noble foule des princes et des dames qui les entouraient. Toutes deux voyaient leur jeunesse passée, et se trouvaient hors de bruit; toutes deux étaient secrètement atteintes du chagrin de la jalousie. Le roi de France n'avait jamais été un époux fidèle; et maintenant la belle Agnès, car on la nommait ainsi communément [2], étalait tout l'éclat de son triomphe devant cette superbe assemblée. De son côté, la duchesse de Bourgogne avait un mari, qui était assurément le plus galant de son temps, qui ne s'était jamais refusé le contentement d'aucun de ses désirs, et qui faisait publiquement élever dix ou douze enfans bâtards. De sorte que ces deux excellentes princesses, conformes dans leurs malheurs, en devisaient ensemble à l'écart parmi les ébats de cette jeune cour.

[1] Olivier de la Marche.

[2] Journal de Paris.

Pendant ce temps-là, les affaires se traitaient sérieusement dans les conseils. On avait d'abord à traiter les griefs du duc de Bourgogne [1]; ils étaient nombreux.

Lorsque le roi et le Dauphin avaient amené les compagnies en Lorraine et en Allemagne, ils s'étaient emparés de la forteresse de Darney, une de celles que le roi René avait données en gage de sa rançon. Depuis ce moment, la garnison faisait des courses en Bourgogne, et y avait même enlevé des habitans pour les mettre à rançon.

Cette garnison et quelques autres que le Dauphin avait laissées, outre les désordres qu'elles commettaient, prétendaient exercer le droit d'apatis sur les terres dépendant du duché; ce qui était contraire aux trèves signées à Tours, où il avait été réglé que chacun ne pourrait prendre les apatis que chez soi.

Les officiers royaux avaient depuis un an réveillé toutes les difficultés, qui, à une époque quelconque, avaient pu s'élever sur la fixation des limites. De là des prétentions à im-

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

poser la taille royale sur telle ou telle portion du duché.

Le sénéchal de Lyon avait pris le titre de baillif de Mâcon, et le baillif de Sens s'intitulait baillif d'Auxerre ; cela était formellement contraire au traité d'Arras, qui avait abandonné ces deux comtés avec leur juridiction. Ces officiers royaux s'arrogeaient le droit de donner des sauvegardes dans le duché de Bourgogne.

Le conseil de Bourgogne se plaignait aussi que l'on voulait assujettir le monnoyage de Dijon, de Mâcon, d'Auxerre, d'Amiens et de Saint-Quentin, au contrôle des officiers royaux.

Il réclamait encore la collation des bénéfices et la régale, soutenant que ce n'était pas une prérogative inséparable de la couronne, et que le roi s'en était dessaisi et qu'il en avait le droit.

Tels étaient les principaux sujets de plainte que madame de Bourgogne et ses ambassadeurs avaient à présenter au roi. Mais, durant le long séjour qu'elle fit à Châlons, les griefs allaient toujours se multipliant et s'a-

de Wurtemberg avait promises au Dauphin.

L'affaire du comte d'Armagnac se termina aussi à Châlons [1]. Il était toujours en prison, et avait envoyé des ambassadeurs. Le comte de Foix, le comte de Dunois et d'autres grands seigneurs les assistaient. Ils donnèrent fort au long tous les motifs de justification du comte ; puis, un jour leur fut assigné pour entendre la réponse de maître Barbin, avocat du roi. Il fit le détail des faits de désobéissance et de rébellion qu'on pouvait imputer à ce seigneur. C'était un long et horrible récit d'une quantité infinie de crimes : meurtres, rapines, exactions sur le peuple, tyrannie et voies de fait sur la noblesse, séditions contre le roi, fausses monnaies, débauches de toute sorte. Le clergé n'avait pas été à l'abri des violences de ce seigneur ; il dépouillait les églises de leurs biens, ne souffrait aucune remontrance des ecclésiastiques, et il fut même établi par preuve qu'il battait son confesseur pour le contraindre à lui donner l'absolution. Maître Barbin conclut à

[1] Math. de Couci. — Hist. de Languedoc.

la confiscation de ses pays et domaines, en outre à une punition personnelle. Les ambassadeurs avaient d'abord demandé un délai pour répliquer; d'après l'avis des amis de leur maître, ils se résolurent à implorer grâce, au lieu de justice. Comparaissant devant le roi, ils se mirent humblement à genoux, promirent à l'avenir bonne et complète obéissance du comte d'Armagnac, et soumission à ce que le roi réglerait en son conseil. Le comte de Foix, le comte de Dunois et les autres intercesseurs se portèrent pour garans de ses promesses, et sollicitèrent aussi la miséricorde du roi. Elle fut accordée; le comte d'Armagnac fut mis en liberté, et ses domaines lui furent rendus.

Parmi tant de grandes choses qui se réglaient à la satisfaction commune, et au milieu des fêtes, arriva un événement douloureux. Le Dauphin avait épousé, en 1436, madame Marguerite d'Écosse, pour lors âgée de douze ans seulement. Élevée ainsi depuis dix ans à la cour de France, cette jeune princesse s'était de plus en plus montrée aimable, douce, agréable à tous. Le roi l'aimait beau-

coup [1]; elle était comme inséparable de la reine, et vivait en bonne intelligence avec son mari. Nulle personne parmi les princes et princesses ne montrait plus de goût pour les hommes doctes et habiles dans les lettres et la poésie. On racontait qu'un jour ayant vu, en traversant une salle, maître Alain Chartier secrétaire du roi, qui s'était endormi sur une chaise, elle s'était doucement approchée, et l'avait baisé; ceux qui étaient avec elle s'en étant étonnés : « Ce n'est point » à l'homme que j'ai donné un baiser, dit- » elle; c'est à la bouche d'où sortent de si » belles paroles. » Car maître Chartier non-seulement passait pour l'homme le plus éloquent de son temps, mais il faisait des poésies, et c'était la grande passion de madame Marguerite. Elle passait les jours et les nuits à faire des ballades, des rondeaux et autres pièces de vers; si bien qu'on en était inquiet pour sa santé. Elle n'aimait pas moins les bons et nobles chevaliers, et on la vit un

[1] Informations faites sur la mort de la Dauphine : Pièces de l'Hist. de Louis XI. — Hist. manuscrite de Louis XI, par l'abbé Legrand.

jour donner une bourse de trois cents écus à un pauvre gentilhomme qu'elle avait remarqué dans un tournoi comme le plus adroit et le moins bien vêtu de tous les tenans. Pourtant alors elle avait peu d'argent, car c'était durant la détresse du roi et de sa cour.

Pendant le séjour du roi à Châlons, elle alla à pied un jour de grande chaleur, de Sarri, maison de l'évêque où se tenait la cour, faire ses prières dans la ville, à Notre-Dame-de-l'Épine, et fut prise d'une pleurésie. La maladie sembla bientôt dangereuse; les médecins s'aperçurent qu'elle avait quelque grand chagrin; ses femmes l'entendirent se plaindre, se désespérer, protester qu'elle était innocente de ce qui lui était imputé, et mêler à ses touchantes lamentations le nom de Jamet de Tillay. C'était un gentilhomme, baillif du Vermandois, que le sire de Brezé avait, depuis quelque temps, fort avancé dans la faveur du roi; son habitude était de parler assez librement sur toutes choses et toutes personnes de la cour. « Ah! Jamet, Jamet, disait la pauvre princesse, vous » en êtes venu à votre intention; si je

» meurs, c'est par vous, et par les bonnes
» paroles que vous avez dites de moi sans
» cause ni raison. » Et elle se frappait la poitrine en disant : « Sur mon Dieu, sur
» mon baptême, je n'ai pas mérité cela;
» jamais je n'eus un tort envers monseigneur
» le Dauphin. » Elle n'avait pas une autre pensée, et ne disait point d'autres paroles. Chacun avait d'elle la plus grande pitié, et l'on entendit même le sire de Brezé qui vint la voir, dire en se retirant : « Ah! faux et
» mauvais ribaud, c'est toi qui l'as tuée. » Quand elle fut à l'heure de sa mort, son confesseur lui commanda de pardonner à ses ennemis; mais elle ne voulait point pardonner à Jamet; par trois fois elle s'y refusa. Il fallut, pour l'y décider, les remontrances du prêtre et les instances de tous ceux qui étaient présens. « Ah! disait-elle, si ce n'é-
» tait contre la foi de mon mariage, je re-
» gretterais bien d'être jamais venue en
» France. » Et, lorsqu'on voulait lui donner quelque espérance : « Fi de la vie, répon-
» dait-elle; qu'on ne m'en parle plus. »

Cette mort était si triste, et les paroles

de la Dauphine si publiques parmi toute la cour, que, quelque temps après, le roi ordonna une enquête contre Jamet de Tillay. On interrogea les dames de la maison de la Dauphine. Aucune ne put dire autre chose, sinon que la princesse, durant sa maladie et quelque temps auparavant, s'était plainte de Jamet et de ses discours, mais sans rien dire de précis. Le chancelier fut commis pour recevoir la déclaration de la reine elle-même. Elle ne savait rien, et raconta seulement à ce propos, sans témoigner ce qu'elle en pensait, comment Jamet de Tillay était venu *faire l'important* auprès d'elle, en lui disant les intentions du roi touchant un voyage qu'il voulait faire sans la reine. D'autres témoins rapportèrent des paroles plus ou moins indirectes de ce Jamet, sur la vie que menait la Dauphine, sur l'habitude qu'elle avait de veiller pour deviser ou pour faire des balades : sur ce qu'elle mangeait du fruit vert et buvait du vinaigre, ce qui l'empêcherait d'avoir des enfans. Une fois, à Nancy, il avait fait grand bruit de ce que la Dauphine était un soir, sans torches ni bougies, couchée

sur son lit, entourée de ses dames, et faisant la conversation avec le sire d'Estonteville. Le propos le plus grave qu'on lui imputa était d'avoir dit que la Dauphine avait plutôt l'air d'une paillarde que d'une grande dame. Il nia ce propos, et offrit le combat au sire du Dresnay, qui l'avait rapporté ; il convenait des autres, en les tournant de meilleure façon. La chose en resta là, sans qu'on en pût savoir davantage. Ce qui était assuré, c'est qu'il avait pu suffire des moindres propos pour exciter la colère et la jalousie du Dauphin. Tout jeune qu'il fût, c'était le plus soupçonneux des hommes[1], et sa femme le craignait au-delà de tout[2].

Peu de jours après cette mort, le roi quitta Châlons pour retourner à Tours. Le crédit du sire de Brezé était plus grand que jamais; plusieurs seigneurs qui lui étaient contraires eurent ordre de ne plus paraître à la cour. Il donna au roi de la défiance contre tous les princes, même contre la maison d'Anjou, à qui il imputa de vouloir, avec le connétable, recom-

[1] Déposition du comte de Dammartin.

[2] Déposition de la dame de Saint-Michel.

mencer une Praguerie. La faveur de madame Agnès était aussi de plus en plus éclatante. La reine en semblait malheureuse. Quant au Dauphin, il avait en grande haine tout ce qui se faisait dans le gouvernement.

Néanmoins la réconciliation avec la Bourgogne, les trèves qui venaient d'être prolongées et qui semblaient promettre la paix, l'ordre établi dans le royaume, le contentement des peuples, qui trouvaient enfin justice et protection, le repos que tous désiraient depuis si long-temps, répandaient partout une allégresse nouvelle, et elle paraissait à la cour plus encore que partout ailleurs. On y employait le loisir à faire des tournois et toutes sortes de fêtes. Comme on lisait beaucoup tous les beaux romans de chevalerie de la Table Ronde[1], d'Amadis, de Charlemagne, les chevaliers s'occupaient à imiter tout ce qu'ils voyaient dans ces livres, et à donner comme une sorte de représentation des mœurs et gestes des chevaliers fabuleux. Ce n'était que devises, couleurs données par les dames, défis portés à tous ve-

[1] Mathieu de Couci.

nans. On faisait même paraître dans la lice des monstres et des bêtes féroces, comme des lions, des tigres, des licornes. Le roi René était fort inventif dans ce genre de divertissemens; il y en eut de beaux à Saumur et à Tours.

A la cour de Bourgogne, les choses se passaient avec plus d'éclat encore et de magnificence. C'était aussi le goût du duc Philippe; il avait autour de lui des seigneurs plus riches, et la Flandre était un pays célèbre pour le faste et la dépense [1].

Les loisirs de cette cour n'avaient pas même été interrompus par un incident où le Duc aurait pu trouver une nouvelle preuve de la mauvaise volonté qu'on avait pour lui en France. Le damoiseau Éberhard de la Marck, dont les seigneuries se trouvaient dans le pays des Ardennes et dans le Luxembourg, était en discorde avec deux seigneurs liégeois, les sires de Meulenaer et de Roll [2]. Le duc de Bourgogne le requit de demeurer en paix, et de prendre pour arbitre le sire de Hautbourdin bâtard de Saint-Pol.

[1] Oliv. de la Marche. — [2] Mathieu de Couci.

Il se conforma à cette volonté; mais, trouvant ensuite qu'il n'avait pas bonne justice, il envoya un défi de guerre au Duc. C'était pendant les derniers temps du séjour de la Duchesse à Châlons. « Il me semble, disait-
» il, que mes adversaires sont grandement
» soutenus contre moi ; je suis un jeune
» homme mais d'âge raisonnable, pauvre
» d'argent, et je n'ai pas assez de puissance
» pour endurer de telles pertes. Ainsi, je fais
» savoir à votre grâce que, moi Éberhard de
» la Marck, je veux être votre ennemi, moi,
» mes serviteurs et les serviteurs de mes ser-
» viteurs. Je renonce à la foi et hommage que
» je pourrais avoir à votre grâce, et je
» verrai à sauver et garder mon honneur,
» dût-il en advenir dommage à votre pays et
» seigneuries. »

Quand ce défi arriva à la cour de Bourgogne, il y excita de grandes risées; chacun se raillait d'un si petit seigneur, attaquant un prince si puissant, et demandait la commission d'aller le mettre à la raison. Le Duc fit bonne réception au héraut. Après en avoir délibéré dans son conseil, il ordonna aux sires

Antoine et Jean de Croy, ses baillifs à Namur et dans le Hainaut, d'assembler des gens de guerre pour garder les frontières, et pour repousser les courses du sire de la Marck. En même temps, il signifia à l'évêque et aux communes de Liége de pourvoir au bon ordre dans leur pays, puisque sire Éberhard était leur sujet. Autrement il irait, disait-il, y aviser lui-même avec son armée.

Quant à sire Éberhard, il avait, dès l'abord, reçu le secours de quelques capitaines français. Regnault frère de la Hire, et Nandonnet sire de la Cassaigne neveu de Saintraille, avaient toute sa confiance. Il avait donné à chacun d'eux une de ses principales forteresses, Harchimont et Rochefort. Ils commencèrent par aller attaquer Grandpré, dans le comté de Namur, et en furent vivement repoussés par Antoine de Croy. Bientôt ils eurent à combattre une forte armée de Liégeois; car l'évêque et la ville, dans la crainte de voir arriver le duc Philippe à leur aide, s'étaient pressés d'obéir à son invitation. Les deux capitaines français s'enfermèrent dans leurs châteaux. Nandonnet tarda peu à trai-

ter; sans se soucier des promesses qu'il avait faites au sire de la Marck, il vendit, moyennant quelque somme d'argent, le château de Rochefort. Regnault se défendit plus long-temps; il avait avec lui des gens de guerre venus de France, qui s'entendaient mieux à se défendre que les Liégeois à attaquer. Il fallut que Philibert de Vauldrey, grand-maître de l'artillerie de Bourgogne, vînt à l'aide des assiégeans. Alors Regnault traita aussi par finance de la forteresse d'Harchimont. Sire Éberhard se trouva ainsi ruiné et honni pour avoir témérairement attaqué le puissant duc de Bourgogne; à peine ses amis et ses parens osaient-ils le soutenir et lui faire accueil.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME QUATORZIÈME.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

2e Edition

TOME QUATORZIEME.

PHILIPPE-LE-BON.

A BRUXELLES,

CHEZ TARLIER, LIBRAIRE,

RUE DE L'EMPEREUR.

1825

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-BON.

1419 — 1467.

SUITE

DU LIVRE SEPTIÈME.

Le duc de Bourgogne s'était approché du pays où se faisait cette guerre, et avait amené à Mons sa cour, avec tout le faste qui l'entourait. Ce fut là que, vers le mois de novembre, on vit arriver un écuyer nommé Galeotto Baltazin, chambellan du duc de Milan, qui s'en allait de pays en pays, cherchant les faits d'armes et la renommée, comme faisait alors tout noble et courageux jeune

seigneur. Il était beau, de grande taille, de contenance assurée, et avait avec lui une suite de trente chevaux environ. Le duc de Milan était allié du duc Philippe, et il avait défendu au seigneur Galeotto de provoquer personne dans les états de Bourgogne, sans avoir auparavant l'agrément du Duc. Il comptait passer en Angleterre pour y chercher aventure, s'il ne trouvait point d'adversaire parmi les Bourguignons. Mais il ne pouvait en manquer. Le sire de Ternant entr'autres désirait depuis long-temps une telle occasion. Il obtint la permission du Duc pour faire une *entreprise* d'armes. Aussitôt il commença par porter au bras gauche, comme gage de son entreprise, la manchette d'une dame en belle dentelle, bien brodée, suspendue avec une aiguillette noire et bleue à un nœud de perles et de diamans.

Toison-d'Or, le héraut, alla pour lors annoncer au seigneur Galeotto que s'il voulait se trouver à midi dans la grand'salle chez le Duc, il y verrait un chevalier qui faisait une entreprise. Il n'y manqua pas; mettant un genou en terre, il demanda d'abord la per-

mission du Duc; quand elle fut accordée, il s'avança avec une profonde révérence vers le sire de Ternant : « Noble chevalier, dit-il » en portant la main à son bras, je touche » le gage de votre entreprise, et, au plaisir » de Dieu, j'accomplirai ce que vous désirez » faire, soit à pied, soit à cheval. » Si, au lieu de toucher le gage, il l'eût arraché, c'eût été la marque qu'il s'agissait, non de simple chevalerie, mais de la vie d'un des combattans. Le sire de Ternant le remercia humblement; on convint des conditions de la joûte; elles furent écrites et scellées. Le seigneur Galeotto demanda à retourner à Milan pour achever ses préparatifs, et l'affaire fut fixée au mois d'avril 1446, dans la ville d'Arras.

Avant que ce moment fût arrivé, il se présenta d'autres occasions de solennités. Le chapitre de la Toison-d'Or n'avait pas été réuni depuis trois ans; le Duc l'assembla avec une pompe extraordinaire dans son château de Gand. Le duc d'Orléans était venu y siéger. Plusieurs des chevaliers étaient morts, et l'on procéda à une nouvelle élection; l'ordre fut donné au roi d'Aragon, Alphonse V; au

sire de Borsèle, le mari de feu madame Jacqueline; à Renaud, comte de Brederode, de l'ancienne maison des comtes de Hollande; au sire de Borsèle de la Vère, amiral de Hollande, qui avait épousé la fille du roi d'Écosse; à Jean Ber d'Auxy, et à André de Humières.

Durant ces fêtes, arriva d'Italie un autre chevalier sicilien, serviteur d'Alphonse roi d'Aragon, qui se nommait Jean de Bonifazio[1]. Il demanda au Duc la permission de faire une entreprise d'armes. L'ayant obtenue, il se montra à la cour avec son gage d'entreprise, qui était un carcan d'or attaché à la *jambe* gauche, et soutenu par une chaîne; une main, sortant d'un nuage, était ajustée au-dessus du genou, et tenait cette chaîne. C'était à qui toucherait le premier ce gage d'entreprise. Le Duc accorda la préférence à un des plus vaillans, des plus courtois, des plus sages seigneurs de Flandre, que chacun aimait et estimait au premier rang, tout jeune qu'il était, car il n'avait que vingt-quatre ans: c'était le sire Jacques de Lalaing.

La lice fut dressée sur le grand marché des

[1] Oliv. de la Marche. — Vie de Jacquès de Lalaing.

Vendredis. Une tribune, richement ornée, fut préparée pour le Duc, juge du combat, pour le duc d'Orléans et pour toute la cour qui était nombreuse et brillante. A une des portes de l'enceinte était la tente de messire Bonifazio, d'étoffe de soie blanche et verte, avec l'écusson de ses armes, qui étaient une femme portant un dard, avec la devise : « Qui a belle » dame, la garde bien. » Il sortit de sa tente, vint se présenter devant le Duc, et rentra pour prendre ses armes. Les hérauts avertissaient à haute voix les tenans de vêtir leurs armures : « Lacez, lacez, » criaient-ils.

Jacques de Lalaing entra par la porte opposée, tout armé, avec une cotte aux armoiries de sa noble maison, et la visière levée. Il avait pour écuyers Simon de Lalaing, son oncle, chevalier de la Toison-d'Or, et un vaillant Breton, nommé Hervé de Meriadec. Il s'avança vers la tribune du juge, se mit à genoux, et pria le bon Duc, son maître, de vouloir bien le faire chevalier. Le Duc descendit dans la lice. Jacques tira son épée, en baisa la poignée, la remit au Duc ; il s'en servit pour donner la colée, le coup retentit sur l'armure ; puis le Duc le releva,

le baisa sur la bouche, et lui dit : « Au nom » de Dieu, de Notre-Dame et de monseigneur » Saint-Georges, puissiez-vous être bon che» valier. » Le nouveau chevalier se retira dans son pavillon, et bientôt les deux champions entrèrent en combat. « Faites votre devoir, » crièrent les hérauts.

Chacun portait de la main droite une lourde épée, de celles qu'on nommait estocs; de la main gauche une hache d'armes : une épée plus petite était attachée à la ceinture. Au bras gauche était passé un petit bouclier d'acier, de forme carrée, nommé targe. Le *Duc* avait lui-même visité les armes avec soin, comme il n'y manquait pas lorsqu'elles étaient laissées au choix de chacun des combattans. Ils commencèrent par se lancer leurs estocs l'un à l'autre de toutes leurs forces. Le sire de Lalaing se garantit avec sa targe; le chevalier sicilien ne fut pas atteint. Alors ils tirèrent leur targe; chacun la jeta dans les jambes de son adversaire pour l'embarrasser, et le combat à la hache commença. Le Sicilien frappait de grands coups à la hauteur de la tête du jeune chevalier, tâchant de l'atteindre au visage; car il avait une visière

qui ne couvrait que le menton et la bouche. Jacques de Lalaing, avec un admirable sang-froid, profitant de tout l'avantage de sa taille, rabattait, avec le bâton de sa hache, les coups du seigneur Bonifazio, et tâchait, en les écartant, d'enfoncer le bout ferré de ce bâton dans la visière. Enfin il réussit à le faire entrer dans une des ouvertures; mais le fer se rompit.

Voyant combien son adversaire était fort et subtil à manier la hache, le Sicilien jeta tout à coup la sienne, saisit de la main gauche celle du sire de Lalaing, puis ayant tiré son épée, il allait lui porter un coup au visage; mais le sire de Lalaing fit un pas en arrière et dégagea sa hache. Le combat devenait pressant et dangereux. « Beau-frère, dit le duc » d'Orléans au duc Philippe, voyez en quel » état est ce noble chevalier. Si vous ne voulez sa honte, il est temps de jeter votre » bâton. » Le Duc jeta en effet dans la lice sa baguette blanche et le combat cessa. On lui amena les chevaliers; il leur donna des louanges, et remit à une autre fois le combat à cheval. Jacques de Lalaing s'en alla dévote-

ment et tout armé remercier Dieu dans l'église prochaine ; car il était fort pieux, ce qui n'était pas commun à son âge.

Le combat à cheval n'eut rien de remarquable que la dextérité du chevalier italien et la magnificence de l'armure et des ajustemens du sire de Lalaing. Il avait, ainsi que cela se pratiquait parfois, des rondelles d'acier ajustées à son armure ; l'une au poignet, l'autre au coude, l'autre près de l'épaule. Le seigneur Bonifazio frappait si juste, que sa lance venant à s'arrêter sur l'une ou l'autre des rondelles, il tenait le jeune chevalier à une distance où de sa lance celui-ci ne pouvait atteindre tout-à-fait jusqu'au corps de l'adversaire. On fut obligé d'interrompre la joûte pour ôter les rondelles. Après qu'ils eurent couru vingt-sept lances, le combat fut terminé à leur grand honneur à tous deux. Ce fut un beau commencement de chevalerie pour le sire de Lalaing, et le seigneur Bonifazio augmenta la renommée que se faisaient les chevaliers d'Italie.

Bientôt après arriva le jour marqué pour l'entreprise du sire de Ternant. La lice fut pré-

parée sur la grande place de la ville d'Arras; elle était carrée et formée d'une double enceinte de fortes planches; les deux portes étaient en face l'une de l'autre, et la tente de chacun des combattans y était dressée. Celle du sire de Ternant était en damas noir et bleu, avec l'écusson de ses armes; il avait fait broder à l'entour en grosses lettres : « Je souhaite avoir de mes désirs assouvissance, et jamais d'autre bien. » La tente du seigneur Galeotto n'était pas moins belle.

Une tribune richement tapissée avait été préparée pour le Duc sur le milieu d'un des côtés de la lice. Deux cents soldats de la ville d'Arras étaient rangés dans le passage laissé à l'entour de la lice entre les deux enceintes de planches. Huit hommes d'armes, le bâton blanc à la main, se tenaient dans la lice pour séparer les combattans et exécuter les ordres du Duc. Il arriva avec son fils le comte de Charolais, le comte d'Étampes, ses neveux Adolphe de Clèves et le seigneur de Beaujeu, accompagné d'une foule de noblesse. Il descendit les gradins de sa tribune et vint s'asseoir devant

[1] L'année commença le 18 avril.

la balustrade, tenant en main son bâton de juge.

Bientôt après, le sire de Ternant parut à cheval et tout armé, mais la visière levée, laissant voir son visage fier et brun et sa barbe noire. Le comte de Saint-Pol et le seigneur de Beaujeu étaient venus lui servir d'écuyers. On remarqua, non sans quelque blâme, que, contre la coutume de tout dévot chevalier, il ne portait point suspendue à son col une banderolle dè dévotion. Il descendit de cheval, s'approcha de la tribune du Duc, et lui exposa son entreprise, puis se retira en sa tente. Le seigneur Galeotto entra ensuite dans la lice, sauta légèrement de son cheval, tout armé qu'il était, se présenta à son tour devant le Duc, avec le comte d'Étampes qui lui servait d'écuyer, puis alla dans sa tente.

Pour lors le sire d'Humières, lieutenant du maréchal de Bourgogne, et remplissant son office en son absence, parut à la tête des rois d'armes et des hérauts. Les publications et les défenses de rien faire qui pût porter trouble ou dommage aux combattans, furent criées

comme à la coutume ; puis il alla à la tente du sire de Ternant lui demander les armes que, selon les conditions, il devait fournir. Le seigneur Galeotto choisit une des deux lances qu'on lui présenta de la part de son adversaire. Un moment après, chaque combattant sortit de son pavillon tout armé et la visière baissée.

Le sire de Ternant fit d'abord un grand signe de croix, puis mit sa lance en arrêt, et commença à marcher d'un pas ferme et puissant, de sorte qu'il enfonçait d'un pied à chaque pas dans le sable dont la lice était couverte. Quand le seigneur Galeotto eut aussi fait le signe de la croix avec sa banderolle bénie, toute peinte d'images de dévotion, il prit sa lance des mains du comte d'Étampes. Il la maniait comme une flèche, et se mit à courir à l'encontre de son adversaire, de telle façon qu'on n'aurait pas cru qu'il fût couvert d'une lourde armure. Les deux combattans se rencontrèrent de leurs lances. Le seigneur Galeotto brisa la sienne, et son casque fut faussé du coup que lui poussa le sire de Ternant.

Les rois d'armes arrivèrent, et avec une corde qu'avait mesurée le maréchal de la lice,

marquèrent les sept pas dont chaque combattant devait reculer pour recommencer à pousser une nouvelle lance. Ils y revinrent ainsi jusqu'à sept fois, toujours avec une force et une fermeté merveilleuses, brisant leurs lances, et faussant profondément leurs armures.

Puis vint le combat à coups d'estoc. Le sire de Ternant avait changé d'armure, et avait pris une cotte d'armes de satin blanc brodée en écailles d'argent, comme on représentait les neuf preux dans les tapisseries d'Arras. Ce combat fut terrible ; ils rompirent leurs épées ; ils firent sauter des pièces de leur armure ; leurs gantelets de fer furent brisés : à chaque fois on rajustait les pièces qui auraient laissé les champions désarmés.

Ensuite on apporta les haches. Elles étaient faites dans la forme d'un triple coin à fendre le bois, et, selon les conditions du combat, elles n'avaient pas de pointe. Le seigneur Galeotto vint d'abord sur son adversaire avec une force et une vivacité extraordinaires ; mais le sire de Ternant se déroba au coup en passant de côté ; la hache tomba à vide ; l'Italien, déjà chancelant de ce faux mouvement, reçut au même moment une atteinte vigoureuse sur le

col : on crut qu'il allait cheoir, mais il reprit pied ; le combat s'anima, et le seigneur Galeotto se mit à serrer de si près et à coups si redoublés le sire de Ternant, qu'on pensa un moment que celui-ci allait succomber. Cependant l'un et l'autre étaient encore debout après les quinze coups.

Quelques jours après se fit le combat à cheval. Rien n'était si riche que le harnachement et l'armure des chevaux ; mais chacune des pièces qui bardaient le cheval du seigneur Galeotto se terminait par une longue *pointe* d'acier. Le Duc envoya aussitôt Toison-d'Or lui dire que cela était contre l'usage des nobles champs clos. Il s'excusa, et arma son cheval d'autre sorte.

Le combat était à la lance et à l'épée. Le sire de Ternant avait la lance en arrêt et son épée à la ceinture. L'Italien tenait sa lance de la main droite, son épée et sa bride de la main gauche. Il évita le choc de la lance, et, connaissant la force de son cheval, il s'en vint heurter rudement celui de son adversaire. En effet, il le fit fléchir des jambes de derrière, et le sire de Ternant tomba sur

la croupe. On le crut perdu; mais, sans se troubler, il releva son cheval et lui. Aussitôt il porta la main pour tirer son épée. Dans le mouvement, la ceinture s'était à demi brisée, et l'épée pendait à l'envers. Ne pouvant la saisir, il prit sa bride de la main droite; de la gauche, il opposait son gantelet à l'épée de sire Baltazar, et cherchait à la saisir par la lame. Enfin, la ceinture acheva de se rompre, et l'épée tomba sur le sable. Pour lors, d'après les conditions, il fallait qu'elle lui fût rendue. Le combat recommença plus égal; après quelques coups, le sire de Ternant parvint à serrer de près son adversaire, et chercha long-temps à faire pénétrer la pointe de son épée entre les pièces de l'armure, au poignet, au pli du bras, sous l'épaule, à la jointure du casque et de la cuirasse, à la ceinture. Parfois on la voyait entrer de deux doigts, mais ce fut en vain; l'armure était si bien faite, qu'elle garda l'Italien de toutes blessures. Après un assez long temps, le juge fit cesser le combat. Il y avait long-temps qu'on n'en avait vu un si beau et si rude. Les deux champions s'embrassèrent par ordre du Duc; il fit asseoir le

seigneur Galeotto à sa table, et lui donna les plus beaux présens.

Ces loisirs et les nobles divertissemens de la chevalerie ne se prolongèrent point pendant le reste de l'année 1446. Les guerres civiles et les grands carnages qui se passaient en Hollande depuis si long-temps, étaient arrivés au point, que le Duc fut obligé de s'y rendre avec des forces considérables [1]. Les Kabelljaws avaient été chassés d'Amsterdam. A Leyde, après une terrible émeute, les Hoëks, pour échapper au massacre, s'étaient retirés dans le cimetière de Saint-Pancrace. Déjà les canons étaient amenés; il avait fallu que le clergé arrivât en portant les saints ornemens pour arrêter la fureur des assaillans; c'était le seul moyen qu'on pût d'ordinaire employer pour empêcher l'effusion du sang. Le Duc parvint enfin à mettre quelque repos dans ce pays. Il fit prendre et mettre à mort les hommes les plus turbulens. Plusieurs villes furent condamnées à payer de fortes sommes. Le sire Gosswin van Wilden gouverneur de Hollande,

[1] Meyer. — Heuterus. — Chr. de Hollande.

et le sire Baenguert capitaine de la ville de Medemblick, étaient en grande discorde, et s'accusaient mutuellement de crime et d'infâme débauche. Ils furent tous deux emprisonnés; après éclaircissemens, les commissaires chargés par le Duc d'instruire la procédure, pensèrent que le sire Gosswin était réellement coupable. On l'amena sur la place publique. D'un côté brûlait un bûcher ardent; de l'autre était tendu un grand rideau rouge. « Messire Gosswin, vous voyez la mort de-
» vant vous; vous êtes coupable, et nous en
» avons la preuve. Mais vous avez toujours
» été un honorable personnage, et l'on vous
» fait la grâce de choisir votre mort; con-
» fessez votre indigne péché, et vous ne serez
» pas brûlé vif. » Le gouverneur de Hollande se troubla grandement en écoutant ce discours. « Oui, dit-il, je suis coupable des abomina-
» tions qu'on me reproche. » On amena un confesseur; il se prépara à la mort. Le rideau rouge fut tiré, et laissa voir un grand échafaud où monta le sire Gosswin, pour avoir la tête tranchée. Quant au capitaine de Medemblick, il avait en effet tué un homme,

mais ce n'était point par guet-à-pens, et il fut rétabli dans sa charge. Toute la forme du gouvernement de Hollande fut changée [1]; chaque ville fut mise sous le pouvoir d'un comte, et, dans chaque province, il fut établi un stathouder pour rendre la justice au nom du souverain. Des peines sévères furent portées contre ceux qui chanteraient les vieilles et populaires chansons que les Hoëks et les Kabelljaws s'adressaient pour s'insulter. Pour achever de rétablir le calme, le Duc habita souvent la Hollande pendant ces deux ou trois années.

Il alla aussi faire ses justices en Zélande [2]; les États y furent assemblés. Parmi les hommes qui troublaient le pays, on lui dénonça surtout Jean de Dombourg, qui appartenait à une des plus grandes familles. On l'accusait de meurtres, de pillage, de mises à rançon; il n'avait voulu obéir à aucune justice, et maltraitait les sergens et les huissiers. Le Duc envoya des gens de guerre contre lui; mais il s'enferma, avec quelques servi-

[1] Hist. de Hollande de l'Hist. universelle.

[2] Oliv. de la Marche.

teurs, dans le clocher des Cordeliers, à Middlebourg. Là, il fut assiégé; par respect pour l'Église, le Duc avait ordonné qu'il ne fût pas tiré un seul coup d'arbalète. La sœur du sire de Dombourg, qui était religieuse, vint plusieurs fois au pied de la tour, lui crier de se faire tuer les armes à la main, plutôt que de faire honte à sa race, en périssant de la main d'un bourreau. Il se rendit pourtant; son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée sur la place de Middlebourg. Beaucoup d'autres auteurs de troubles et de guerre furent ainsi justiciés.

Ce fut vers ce temps-là, au mois de juillet, que mourut à Bruxelles, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, madame Catherine de France, femme du comte de Charolais. Le Duc et la Duchesse lui montrèrent la plus grande tendresse. On fit venir de France les deux meilleurs médecins du roi; mais tout fut inutile. Elle avait alors dix-sept ans.

C'était une chose fâcheuse pour le Duc de voir ainsi se rompre les liens qu'il avait avec le roi de France, dans un moment où il

régnait déjà entre eux si peu de bonne intelligence. On en eut encore une nouvelle preuve. Le duc de Clèves, beau-frère du duc de Bourgogne, était en discorde avec l'archevêque de Cologne, pour quelques domaines situés sur leurs frontières, et, depuis plusieurs mois, ils se faisaient la guerre ; du moins il y avait des courses d'un pays sur l'autre, ainsi que cela se pratiquait [2]. Le damoiseau Jean de Clèves, neveu du duc de Bourgogne, élevé à sa cour, et qui cherchait à guerroyer pour s'illustrer, sûr de l'appui de ce puissant prince, défia en son propre nom l'archevêque de Cologne. Plusieurs grands seigneurs de Bourgogne en firent autant. Ils partirent, et bientôt commencèrent une rude guerre contre l'archevêque. Celui-ci s'adressa au duc Guillaume de Saxe, l'ennemi du duc de Bourgogne, son concurrent au duché de Luxembourg, et l'allié du roi de France. C'était en effet ce prince qui, se confiant sur cette alliance et espérant allumer une guerre contre le duc de Bourgogne, avait excité l'archevêque à attaquer le duc

[1] L'année commença le 9 avril.

[2] Mathieu de Couci. — Oliv. de la Marche.

de Clèves. Il lui envoya un renfort considérable de gens de Hongrie et de Bohême, sujets de son beau-frère le roi Ladislas, comme lui héritier prétendu de Luxembourg. Le damoiseau de Clèves se vit alors contraint de s'enfermer dans la ville de Zonsbeck, et de faire demander des secours au duc de Bourgogne. Après de mûres délibérations dans son conseil, il résolut d'envoyer d'abord une ambassade à l'archevêque. Mais, pour secourir à temps messire Jean de Clèves, Louis comte de Saint-Pol, son ami et son frère d'armes, assembla un bon nombre des meilleurs chevaliers de Bourgogne : son frère Jacques de Luxembourg, Corneille et Antoine, bâtards du Duc, Simon de Lalaing, Quieret Gauvain sire de Breuil, Antoine de Rubempré, et d'autres jusqu'au nombre de cinq cents lances et douze cents archers. Le comte de Saint-Pol les passa en revue, paya leur solde pour un mois, et ils se dirigèrent à travers la campine de Liége, vers le duché de Clèves.

Le vieux duc, qui avait été jeté par son fils dans tout ce trouble, ne montrait pas un grand

empressement à recevoir un tel secours, et craignait bien plus celui qui pourrait encore lui venir. Car le duc Philippe avait mandé son maréchal de Bourgogne et ses hommes d'armes de Picardie, d'Artois et de Flandre. Le duc de Clèves fit donc rompre les ponts de la Meuse, et déclara au comte de Saint-Pol qu'il lui ferait savoir s'il était besoin d'aller plus loin. Heureusement pour lui son fils se défendit avec une vaillance extrême dans Zonsbeck, où il eut de terribles assauts à soutenir.

Cependant les Allemands surent que l'armée du comte de Saint-Pol s'avançait pour les combattre. L'archevêque craignit d'avoir affaire à toute la puissance de Bourgogne. En même temps le duc de Saxe lui demandait le paiement dû aux gens qu'il lui avait amenés ; il n'y avait pas de quoi l'acquitter. Alors les Allemands se mirent à ravager le pays ; ils voulaient même se saisir de l'archevêque, et l'emmener en gage de leurs créances. Il s'enferma dans une forteresse, et eut grand peine à leur échapper. Telle fut l'issue de la guerre où chacun des combattans souffrit plus de son allié que de son ennemi.

De telles querelles entre de petits princes ne

troublaient guère la paix de la chrétienté; à peine en était-on informé en France. Les trèves se prolongeaient toujours, bien qu'on ne pût pas en venir à un traité définitif. Les conseils de France et d'Angleterre continuaient, depuis le mariage de madame Marguerite d'Anjou, à se montrer d'accord. Cette reine avait aussitôt pris un grand pouvoir [1]; elle se montra comme on l'avait jugée, habile, fière, courageuse, entreprenante. Mais, telle qu'une femme, elle était sujette à s'irriter des obstacles, à prendre des résolutions soudaines, et à en changer tout à coup. Ce fut pour vouloir gouverner trop absolument qu'elle apporta le trouble dans le royaume d'Angleterre, et elle fut cause de la guerre, précisément parce qu'elle voulait mieux assurer la paix et l'alliance avec la France. Elle était dans un pays où les choses ne se passaient pas à la volonté des princes autant que dans celui où elle était née et avait été élevée.

Le duc de Glocester, oncle du roi, qui s'était opposé à son mariage, avait perdu presque tout son crédit dans le conseil, et

[1] Hollinshed. — Rapin-Thoyras. — Hume.

il y était opprimé par le cardinal de Winchester, le duc de Sommerset, le marquis de Suffolk, et tout le parti qui lui était opposé. Il ne laissait pas néanmoins d'avoir encore une grande influence sur les affaires. Car le peuple l'aimait et le savait bon anglais, zélé pour l'honneur et l'avantage du royaume. La reine, impatiente de régner seule, poussée par ses partisans et les avis qui lui venaient de France, résolut de se débarrasser de ce prince. On lui suscita une accusation. Le parlement avait été assemblé à Saint-Edmond-bury, dans la crainte d'un soulèvement à Londres, où le duc de Glocester était chéri des habitans. Il fut arrêté, et le lendemain trouvé mort dans sa prison. Pour apaiser les murmures de tout le royaume, on répandit qu'il avait conspiré contre le roi, et ses principaux serviteurs furent jugés et condamnés. Toutefois la grâce leur fut accordée, et aucun ne périt. Il demeura pour certain dans l'esprit du peuple que le duc de Glocester avait été tué en prison.

Dès lors le parti de la reine se crut maître de gouverner selon ses volontés. Le cardinal

venait de mourir, laissant d'immenses trésors; car, avant tout, il avait pensé à s'enrichir. Mais le marquis de Suffolk, qui se fit pour lors créer duc, avait la principale part au gouvernement et à la faveur de la reine. Le duc de Sommerset fut envoyé comme vice-roi en France, au lieu du duc d'Yorck, qui n'était pas assez favorable aux Français. La ville du Mans avait conservé garnison anglaise, bien que le comté du Maine eût été promis à Charles d'Anjou. Le roi de France réclama la pleine exécution du traité signé à Tours. Comme les Anglais tardaient à quitter une ville si importante, le comte de Dunois, avec une forte armée, alla y mettre le siége. Le roi d'Angleterre ordonna que le Mans fût rendu, en faisant protester en son nom que c'était pour le temps de la trève seulement, et qu'il réservait son droit de souveraineté.

Tant de faiblesse excitait un mécontentement terrible en Angleterre, et en même temps donnait au conseil de France l'espoir de reconquérir tout le royaume. Les trèves furent encore une fois prolongées; mais il

était facile de voir que les Français s'apprêtaient à la guerre, et ne voulaient plus se contenter d'une paix qu'ils auraient été contens d'accepter quelques années plus tôt.

Quant au duc de Bourgogne, il n'entrait pour rien dans les desseins du roi de France. Il négociait avec les Anglais de son côté pour prolonger les trèves. La Duchesse signa un traité qui obligeait chacune des parties à prévenir l'autre un an avant de recommencer la guerre; puis il fut de nouveau convenu qu'elles dureraient au moins quatre années. Le Duc, *qui* ne cherchait qu'à maintenir son repos et le bien que ses états retiraient des trèves, veillait à ce qu'elles ne fussent pas violées. Il en donna une preuve éclatante [1]. Un de ses meilleurs chevaliers, et qu'il aimait le mieux, le sire de Ternant, était capitaine du château de l'Écluse. Il sut qu'un riche commerçant anglais passait souvent proche de cette ville en allant de Bruges à Calais. Il feignit de chasser quelques-uns de ses serviteurs, et les aposta sur la route; ils enlevèrent cet Anglais, et prirent en toute hâte le chemin

[1] Oliv. de la Marche.

de la France. Le Duc fut instruit de cet enlèvement fait dans ses propres pays. La Duchesse, qui avait traité avec les Anglais et signé la trève, mit une merveilleuse vivacité à ce que justice fût faite. Les archers du Duc atteignirent les coupables. On trouva sur eux une lettre du sire de Ternant à son beau-frère le seigneur de Mont-Jay, par laquelle il lui adressait cet Anglais, le chargeant de le garder prisonnier jusqu'à rançon. La Duchesse n'en fut que plus empressée à faire punir ce méfait. Le sire de Ternant était chambellan du Duc; il lui avait rendu les plus grands services, et avait toute sa faveur. Il n'en fut pas moins envoyé au château de Courtray, où il passa une année; en outre, il eut à payer de grands dommages et intérêts à l'Anglais qu'il avait fait prendre.

Le duc Philippe ne cherchait point cependant à s'allier plutôt à l'Angleterre qu'à la France. Il voulait seulement maintenir ses droits et prérogatives. Personne n'en était plus jaloux que lui. Il savait que dans les conseils du roi étaient beaucoup de gens qui n'étaient pas de ses amis; mais il portait un loyal attachement à la mai-

son de France, et un grand respect au roi. C'est ce qu'on pouvait voir, bien qu'il y eût sans cesse des difficultés entre eux sur l'exécution du traité d'Arras[1]. Elles portaient presque toujours sur des querelles de juridiction. En effet ce traité ayant, pour ainsi dire, aboli toute vassalité de la part du duc de Bourgogne, il avait souvent occasion de se plaindre des moindres actes de souveraineté du roi. Il lui déplaisait que l'on appelât de ses tribunaux et officiers devant le Parlement de Paris. Précédemment il avait représenté que l'appel était impossible pour les jugemens rendus dans la Flandre, selon les lois du pays. Les causes s'y traitaient non devant des officiers de judicature, mais par des échevins, choisis parmi les habitans, soit par le prince, soit par les villes. Ils instruisaient sommairement les affaires, sans écriture, de vive voix, et sans aucune des formes de jugement suivies en France. Ils admettaient dans beaucoup de cas le défendeur au serment, sans recevoir de

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

témoignages contraires. En outre, leurs coutumes et leur langue étaient inconnues au Parlement de Paris. L'appel ne semblait donc ni raisonnable ni même possible, si ce n'était pour les causes jugées par la chambre du conseil du comte de Flandre. Ces motifs avaient semblé justes, et le Duc les avait fait admettre. Il n'y avait rien à dire de pareil pour le duché de Bourgogne ou pour l'Artois; mais le Duc prétendait en de certaines causes que le cas, se trouvant décidé par tel ou tel article du traité d'Arras, ne devait pas tomber sous la *juridiction* du Parlement. — A quoi il était répondu que le Parlement admettrait l'exception s'il y avait lieu; mais qu'il en était juge.

Puis venaient les discussions sur l'étendue du ressort des baillifs, parce que de certaines portions du territoire du Duc avaient auparavant dépendu des bailliages royaux. Le duc de Bourgogne se plaignait même d'avoir reçu des significations en personne par huissiers: ce pouvait être le fait de la partie plaignante et non du roi.

Il y avait aussi les lettres de rémission accordées par le roi, qui parfois n'étaient pas respec-

tées en Bourgogne, et n'arrêtaient pas les poursuites. Lè conseil de France s'en plaignait.

Le Duc, pour excuser sa méfiance du Parlement, répétait encore que les gens qui avaient siégé au parlement de Poitiers ne lui rendaient point bonne justice, et gardaient leurs anciennes partialités.

Le roi avait imposé le vin venant de Bourgogne, taxe que requérait la nécessité du temps. — Mais, disait le conseil de France, ce n'était point taxer les sujets du Duc, et il suffisait de lui accorder franchise entière pour le vin qu'il ferait venir à son usage, et qui traverserait la France.

Les plaintes étaient donc réciproques, et parfois faites avec assez d'aigreur. « Monseigneur voudrait bien savoir, disait maître » Vanderiesche ambassadeur de Bourgogne, » comment dorénavant il a à vivre sous le » roi, et comment il pourra s'y fier. » Le roi s'étonnait d'un tel langage; il avait, répondait-il, doucement pardonné beaucoup d'excès et d'abus faits contre son autorité et ses droits souverains, et il avait plus fait pour complaire au duc de Bourgogne que pour aucun autre prince de son sang.

Et, lorsque le Duc faisait remontrer qu'autour du roi et dans son conseil il y avait des gens mal disposés pour lui, le roi répondait qu'il n'avait aperçu autour de lui aucun homme, de quelque état qu'il fût, qui n'eût bonne volonté pour le duc de Bourgogne, et ne cherchât à entretenir avec lui bon amour et bonne paix : que, s'il en était autrement, il y pourvoirait sans délai.

Quelques-unes de ces difficultés furent mises en arbitrage devant le pape, qui nomma l'évêque de Liége et d'autres commissaires pour expliquer le traité d'Arras. Du reste il y avait de part et d'autre, malgré beaucoup de méfiance, un grand esprit d'accommodement. Le Duc obtint sur plusieurs points ce qu'il souhaitait ; de son côté, il protesta par une déclaration authentique, qu'en joignant à ses titres de seigneuries les mots « par la grâce de Dieu, » il n'entendait porter aucun préjudice à la souveraineté du roi sur les états qu'il tenait de lui et de ses ancêtres ; mais que ces paroles s'appliquaient à ceux de ses domaines qui ne relevaient de personne.

Ainsi, pendant qu'en France on s'occupait à rendre au royaume toute sa force, en y éta-

blissant le bon ordre, pour pouvoir ensuite combattre les Anglais avec plus d'avantage, le duc de Bourgogne ne songeait qu'à gouverner en paix ses états, à se faire obéir de ses sujets, à visiter ses bonnes villes, et à tenir une cour chevaleresque et brillante.

Deux entreprises où plusieurs de ses capitaines prirent part n'avaient rien d'assez grand pour lui apporter aucun trouble. Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, mourut en 1447; il ne laissait point d'autre enfant que Blanche, fille bâtarde, qu'il avait reconnue et donnée en mariage au capitaine François Sforze; c'était le vaillant et habile conducteur d'une compagnie de gens de guerre, avec laquelle il s'était mis successivement à la solde des divers princes d'Italie. Plusieurs princes prétendaient à ce grand héritage [1]: l'empereur soutenait qu'à défaut d'héritier mâle, ce fief faisait retour à l'Empire: Alphonse, roi d'Aragon, alléguait un testament du dernier duc: le duc d'Orléans se présentait comme fils de madame Valentine: Louis duc de Savoie, dont la sœur était duchesse douai-

[1] Guichenon. — Denina. — Sismondi.

rière de Milan, avait un fort parti à Milan : enfin, les Vénitiens étaient dans le pays avec une forte armée.

Le duc d'Orléans demanda à son allié le duc Philippe de l'aider dans ses desseins. Il y consentit, et ce fut en Bourgogne que se forma l'armée destinée à conquérir le duché de Milan. Le duc d'Orléans y vint avec sa femme madame de Clèves. Les États de la province lui donnèrent six mille francs. Jean de Châlons seigneur d'Arguel fils du prince d'Orange, qui avait épousé Catherine de Bretagne nièce du duc d'Orléans, se mit à la tête de cette aventure. Il prit pour son lieutenant Philibert de Vauldrey. Cette expédition ne fut pas heureuse; le duc d'Orléans n'avait point d'argent pour payer son armée; la plupart des hommes d'armes revinrent avant qu'on pût rien entreprendre de considérable. Il se borna à prendre possession du comté d'Asti, qui lui appartenait d'après les conditions du mariage de sa mère. Le sire d'Arguel, qui, sur l'espoir de la conquête du duché de Milan, avait vendu la plupart de ses domaines, revint ruiné sans avoir réussi

à rien. Ce fut François Sforze qui, après quelques années, grâce à son courage et à son habileté, devint duc de Milan.

C'était aussi pendant ce temps-là que les galères envoyées par le duc Philippe au secours des chrétiens d'Orient parcouraient la mer Méditerranée, portant partout la terreur de son nom. Geoffroy de Thoisy arriva à temps pour sauver Rhodes, où le soudan d'Égypte venait assiéger les vaillans chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'abandonnaient sans défense les princes de la chrétienté[1]. Il leur prêta les canons de ses galères, et s'enferma avec eux; tous les assauts des infidèles furent repoussés; leur flotte presque détruite. Puis Geoffroy de Thoisy alla rejoindre la flotte du sire de Waurin, qui gardait le détroit de Constantinople contre les Turcs. Il entra jusque dans la mer Noire, descendit plusieurs fois sur les terres des mécréans; tantôt vainqueur, tantôt vaincu. Il tomba même entre leurs mains, mais fut délivré sur la demande du souverain de Trébizonde. Les deux chefs bourguignons retournèrent ensuite

[1] Meyer.—Heuterus. —Vertot.—Manuscrit 7445.

à Venise réparer leurs galères, reprirent la mer, défirent les infidèles dans l'île de Chypre, détruisirent tous leurs vaisseaux sur la côte de Barbarie, et ne rentrèrent à Marseille qu'après trois années de glorieuses aventures. Mais de telles entreprises ne faisaient pas même la gloire de ces braves chevaliers, tant la chrétienté songeait peu aux intérêts de la vraie foi, et elles étaient de bien peu d'effet pour arrêter la puissance des infidèles dans l'Orient. Les Turcs, conduits par Amurath II, petit-fils de Bajazet, menaçaient chaque jour de plus près Constantinople, sans qu'aucune alliance ou entreprise se formât dans l'Occident pour sauver les derniers restes de cet empire chrétien.

Les pays de Bourgogne étant ainsi en repos, et le Duc sans nulle crainte d'être attaqué, il se plaisait surtout à voir ses chevaliers exercer leurs loisirs dans les tournois. On en fit encore de fort beaux; mais les seigneurs de France et d'Angleterre, qui se disposaient à la guerre, ne pouvaient plus y affluer comme dans les années précédentes.

Le sire de Hautbourdin fit d'abord publier

son entreprise de la belle pélerine, où il devait paraître sous l'armure et avec l'écu de Lancelot-du-Lac. C'était à Saint-Omer qu'avait été construit un perron où pendaient pour gages d'entreprise à pied et à cheval les écus de Lancelot et de Tristan de Leonois, afin d'être touchés par ceux qui voudraient combattre le chevalier de la pélerine. Les écuyers étaient habillés en robe blanche de pélerins, et portaient de hauts bourdons comme armoiries parlantes de leur maître. Par malheur il ne se présenta, dans le temps fixé, qu'un vieux chevalier allemand, très vaillant toutefois, et fort expert à ces sortes de jeux. Le Duc et son fils présidèrent encore à ce tournoi, qui se passa tout au mieux. Après les délais passés, arriva Bernard de Béarn, bâtard de Foix, que la fièvre avait pris en route, et qui n'avait pu arriver à temps. Le sire de Hautbourdin ne voulut point pour cela lui refuser le combat; mais la lice et tout l'appareil étant déjà démontés, il remit son adversaire à la próchaine occasion.

Elle se présenta bientôt; Jacques de Lalaing le bon chevalier, car c'est ainsi que chacun le nommait, après son tournoi de Gand, était

allé chercher des joûtes en France, en Castille, en Aragon, en Portugal, en Écosse, et avait eu partout de beaux faits d'armes. De là il était venu en Angleterre, où il avait publié une entreprise. Comme il n'avait pas obtenu la permission du roi, on lui remontra qu'il agissait contre l'usage et la loi du pays. A cela il répondit : « J'ai fait vœu de publier mon » entreprise dans la plupart des royaumes » chrétiens; si je demandais une permis- » sion qu'on pourrait me refuser, je m'expo- » serais à manquer à mon vœu, et à désobéir » à une personne que je crains plus de mécon- » tenter que tout les rois du monde entier. » Ainsi il continua à publier son entreprise ; mais le roi n'ayant pas fait connaître sa volonté, personne ne se présenta. Comme il venait de s'embarquer à Sandwich, un écuyer du pays de Galles, nommé Thomas Kar, se jeta dans un petit bâteau, et, abordant son vaisseau, lui demanda à le combattre, sinon en Angleterre, du moins en présence du duc de Bourgogne. C'était pour cette joûte qu'une lice fut dressée à Bruges [1].

L'écuyer d'Angleterre demanda que les

[1] Vie de Jacques de Lalaing. — La Marche.

dames y assistassent, et elles y vinrent, sauf la Duchesse, qui ne se plaisait pas à ces sortes de divertissement, et ne s'y trouvait jamais. Le sire de Lalaing avait pour écuyers le sire de Beaujeu, Adolphe de Clèves seigneur de Ravenstein, le bâtard de Bourgogne et d'autres grands seigneurs qui, pour lui faire honneur, portaient ses couleurs, la robe de satin gris et le pourpoint cramoisi.

Le combat de la hache commença; le sire de Lalaing portait la sienne par le milieu pour se servir, à son choix, ou du bout ferré ou de la masse qui était en bec de faucon. Tantôt il essayait d'entrer dans la visière avec la pointe, tantôt tenant sa hache des deux mains, il frappait à grands coups de masse sur le casque de l'adversaire. Celui-ci, sans s'émouvoir, parait les coups, et se défendait fièrement. Enfin, en repoussant du tranchant de sa hache une des attaques du sire de Lalaing, il l'atteignit au défaut du gantelet. On vit tout aussitôt le sang couler en abondance du bras du bon chevalier, et sa main gauche lâcher la hache, car il n'avait plus la force de la soutenir.

Chacun pensa que le Duc allait arrêter le combat où son chevalier le plus aimé courait un tel péril. Mais il craignit de paraître partial contre l'étranger, et ne donna aucun ordre. Cependant le sire de Lalaing avait passé sa hache sous le bras gauche, comme une femme porte sa quenouille, et la dirigeant de la main droite, il parait avec le manche les coups qui lui étaient portés. Toute l'assemblée tremblait pour le jeune chevalier ; de temps en temps il soulevait sa main blessée, et l'on en voyait dégoutter le sang. Il semblait qu'il voulût ainsi montrer à son seigneur en quel état il se trouvait. Les assistans avaient tous les yeux fixés sur le bon Duc. Quoi qu'il lui en pût coûter, il voulut faire son devoir de juge, et s'en fia à Dieu et à la chevalerie de son cher Jacques de Lalaing.

Ne pouvant plus soutenir ce combat inégal, Jacques poussa le bâton de sa hache entre le bras et le corps de son adversaire; et, se jetant sur lui, il souleva son bras blessé et le lui jeta sur l'épaule, tandis que de l'autre il le saisit par le bord de son casque; puis il tira avec force. L'Anglais fut pris à l'improviste;

son armure était lourde, et le bon chevalier armé à la légère. Il fut ébranlé, et entraîné en avant, sans pouvoir se retenir. En un clin-d'œil il tomba de son long, la visière dans le sable. Jacques de Lalaing ne songea point à user de son avantage, ni à faire un mauvais parti à son adversaire ; il ramassa la hache et se présenta devant son juge. Les hérauts relevèrent l'Anglais ; il voulut dire qu'il n'était tombé que sur le coude, et s'était retenu. Le maréchal de la lice et les témoins attestèrent qu'il avait eu tout le corps à terre ; et la victoire fut reconnue au bon chevalier. Il se montra si courtois et si généreux qu'au lieu d'enjoindre à son adversaire vaincu de s'en aller, selon les conditions du combat, rendre son gantelet à la personne que désignerait le vainqueur, il lui fit grâce de cet affront et lui donna même un beau diamant en gage de consolation et d'amitié.

On fit ensuite la joûte du sire de Hautbourdin et du bâtard de Foix. Il ne s'y passa rien de remarquable, sinon que le chevalier gascon, ayant présenté une hache dont le manche avait un fer long et pointu, dis-

posé pour entrer facilement dans les trous de la visière, le sire de Hautbourdin, au lieu de refuser une telle arme, décloua sur-le-champ sa visière, et voulut combattre à visage decouvert; mais aussi il fit ôter de son pavillon l'écu de Lancelot du Lac, et arbora ses propres armoiries de Luxembourg. Quand ce fut au combat à cheval le Duc fut obligé de faire cesser la joûte presque aussitôt, parce que le casque du bâtard de Foix, n'étant pas attaché à son armure, était relevé à chaque coup de lance, et lui meurtrissait le visage. C'était ainsi qu'on s'armait en Espagne; mais en Flandre et en Allemagne toutes les pièces de l'armure tenaient ensemble.

Après son tournoi de Bruges, le sire de Lalaing continua à chercher les aventures; car il s'était promis d'avoir paru trente fois en champ clos avant d'avoir atteint sa trentième année. Pour en venir plus sûrement à ses fins, il imagina d'aller tenir son entreprise à Châlons-sur-Saône. C'était la route d'Italie, et comme on approchait de l'année 1450, où devait se faire le jubilé à Rome, beaucoup de chevaliers devaient passer par là. Les af-

faires de la religion venaient enfin d'être accommodées par les soins des princes chrétiens, et surtout du roi de France. Le concile avait consenti à se séparer ; le pape Félix V avait bien voulu quitter la papauté, et il était retourné dans sa retraite de Ripaille. Le pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, était donc pour lors reconnu de tous ; et il n'y avait qu'une seule Église.

Le sire de Lalaing s'était associé au seigneur Pierre de Vasco, ce chevalier espagnol qui avait combattu à l'arbre Charlemagne. Ils firent dresser à Châlons, de l'autre côté de la rivière, un grand pavillon ; on y voyait un tableau représentant la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Au bas de ce tableau était la représentation d'une figure de femme richement vêtue, qui semblait éplorée, et dont les larmes tombaient dans une fontaine. Près de la fontaine était une licorne qui portait les trois écus qu'on devait toucher pour le combat de la hache, de l'épée ou de la lance.

Les deux chevaliers devaient passer une année entière à Châlons, pour y combattre

contre tous venans au nom de la dame des Pleurs. Le Duc n'avait pu venir si loin de la Flandre, où ses affaires le retenaient; mais il avait envoyé Toison-d'Or pour servir de juge en sa place, et tout se fit avec une extrême solennité. Il se présenta successivement plusieurs chevaliers ou écuyers de Bourgogne, de Nivernais, de Savoie, de Suisse. On y vit Jacques de Bonifazio, et ce fut lui qui eut le prix de la lance. Le duc d'Orléans, la duchesse, madame d'Arguel, et toute une cour brillante qui revenait d'Italie, honorèrent de leur présence plusieurs joûtes. Lorsque l'entreprise fut à sa fin, le bon chevalier donna un grand banquet à tous les nobles combattans. Pour orner la table il avait fait faire un entremets. C'était ainsi qu'on appelait les figures et représentations qu'on faisait paraître dans les banquets. Il avait voulu que tous les combattans fussent peints avec leurs armures, et l'on voyait son propre portrait avec un couplet écrit devant ses pieds, où il témoignait sa reconnaissance à tous les nobles compagnons qui avaient bien voulu le prendre pour adversaire; leur offrait de les servir, en

toute occasion, de son corps et de ses biens, comme leur frère d'armes. Il fit présent d'une belle robe de martre zibeline à Toison-d'Or. Enfin, après avoir salué courtoisement la dame des Pleurs, et baisé les pieds de la sainte Vierge, il fit porter, avec respect et en procession, le tableau, la figure et la licorne dans l'église de Châlons. De là il partit pour aller publier des entreprises en Italie.

LIVRE HUITIÈME.

Conquête de la Normandie et de la Guyenne. — Guerre du Duc contre les Gantois. — Soumission de la ville de Gand.

Tandis que les seigneurs de Bourgogne passaient ainsi leur temps en chevalerie, le conseil de France disposait tout pour profiter du mauvais gouvernement de l'Angleterre, du trouble qui y régnait, et du mécontentement qu'excitaient en Normandie l'avarice et les exactions du duc de Somerset [1]. Ce n'est pas que la jalousie et les cabales se fussent éteintes à la cour du roi Charles. Le Dauphin, poussé par son ambition et l'inquiétude de son caractère, après avoir tenté de s'emparer par complot du gouvernement, s'était retiré dans sa province de Dauphiné. Par suite de cette querelle, le sire de Beuil, bien que ce fût lui que le Dauphin eût voulu renverser, avait encouru la disgrâce du roi. La faveur dont jouissait madame Agnès était encore une cause

[1] Amelgard.

d'intrigues et de changemens. Le connétable n'avait pas repris la grande autorité dont il avait joui auparavant. Toutefois la même volonté de remettre l'ordre dans le gouvernement, de soulager le pauvre peuple, de venger sur les Anglais l'honneur du royaume, et de les chasser de France, s'il était possible, n'avait pas cessé d'occuper le roi et son conseil. Le comte de Dunois et Antoine de Chabanne comte de Dammartin semblaient alors avoir la principale part aux affaires de guerre. Le comte du Maine et la maison d'Anjou avaient toujours les bonnes grâces du roi. D'autres conseillers, habiles, sages et grands amis du bien commun, étaient fort écoutés. Guillaume Juvénal, fils de ce digne avocat-général qui avait eu si bonne renommée sous le feu roi Charles VI, et second frère de Louis Juvénal, qui avait combattu vaillamment au siége de Melun, avait été pourvu de l'office de chancelier de France. C'était un prudent conseiller, et auparavant il s'était montré courageux homme de guerre. Il y avait aussi au conseil Guillaume Cusinot, maître des requêtes et vaillant écuyer, qu'on

employait souvent dans les ambassades, ainsi que l'évêque de Coutances. Maître Jean Bureau trésorier de France, et Gaspard son frère maître de l'artillerie étaient aussi des gens considérables dans le gouvernement du royaume. Ils étaient fils d'un bourgeois de Paris, mais quand ils eurent acquis cette haute fortune, ils se firent faire une belle généalogie de noblesse. Un autre homme de grande importance était maître Jacques Cœur conseiller argentier du roi, et qui gouvernait ses finances. Il était né dans un assez petit état, mais il était devenu merveilleusement riche par son commerce. Sa renommée était grande à Marseille, à Narbonne, à Montpellier, à Beaucaire, et dans tout le Languedoc, où il faisait un négoce immense. Il avait des facteurs dans tous les pays où il y avait quelque chose à acheter ou à vendre; ses navires couraient sans cesse la mer, et son nom était connu des Sarrasins et des peuples les plus lointains. Le roi l'avait connu à Bourges, dont il était natif, et l'avait pris fort en gré. C'était un des grands protégés de la belle Agnès. Il avait été parfois chargé d'ambassades importantes surtout au-

près du pape et en Italie, où son commerce lui donnait un accès favorable. Grâce à ses conseils on avait fait de sages réglemens pour la bonne gestion des finances et pour apporter quelque remède au désordre des monnaies.

Depuis la discipline établie sur les compagnies de gens d'armes, qui avait eu de si salutaires effets, on avait encore rendu de nouvelles ordonnances sur le fait de la guerre, tout aussi prudentes et bien avisées que les premières. Le roi avait prescrit que des commissaires se transporteraient dans chaque paroisse, s'enquerraient de l'homme le plus habile à tirer l'arc et l'arbalête ; puis diraient aux paroissiens que le plaisir du roi était que, pour la défense du royame, ledit archer fût franc de la taille du roi, de la taille des gens d'armes, et de toute autre subvention, hormis les aides et les gabelles. Moyennant ce privilége, le franc archer devait se munir d'une hucque, d'un jacque, d'un casque, d'une épée, d'une dague et d'une arbalête garnie. D'après le commandement du roi, il devait, lorsqu'il en serait requis, venir faire son service à la

guerre, moyennant une solde de 4 livres par mois.

Lorsqu'un homme était bon archer et n'avait pas de quoi s'équiper, la paroisse devait y pourvoir; elle n'y perdait point; car alors, cet archer étant sans biens, sa part dans la taille ne retombait point à la charge des autres paroissiens. On levait un archer pour cinquante feux ; les francs archers prêtaient serment; on tenait registre de leur nom; la paroisse répondait de leur obéissance; ils étaient passés en revue par leurs capitaines, pour s'assurer de leur présence et de l'état de leur équipement qui était déclaré insaisissable pour dettes.

Cette ordonnance ne fut pas moins bien reçue que celles des compagnies de gens d'armes. On tint à grand honneur parmi les habitans de chaque paroisse d'être choisi pour franc archer, et tous ces gens des communes se sentaient encouragés par les priviléges qui leur avaient été conférés.

Les compagnies de gens d'armes et les compagnies de francs archers ne dispensaient pas les nobles du royaume de venir servir le roi



quand il les voulait mander. Leur solde, leur équipement, le nombre de gens qu'ils devaient amener étaient réglés, de façon que ce service devait se rapprocher, autant que possible, des grandes ordonnances, comme on appelait les compagnies.

Tout était donc disposé pour la guerre, lorsqu'au mois de mars 1449, François l'Aragonais, qui avait passé au service des Anglais, et qui avait été honoré de leur ordre de la Jarretière, après avoir été contraint, par le commandement du roi d'Angleterre, de rendre le Mans aux Français, surprit la ville de Fougère. Toute cette marche de Bretagne, qui touchait à la Normandie, avait profité des longues misères que la guerre avait fait souffrir aux pays voisins. Les marchands et les fabricans de laine s'y étaient réfugiés en grand nombre. Il n'y avait pas en France, en ce temps-là, un canton plus riche que Fougère et ses environs. Ce fut un grand appât pour ce chef de routiers, que les Anglais payaient assez mal. Il dressa des échelles contre les murs de la ville durant la nuit, entra avec sa troupe, et pilla jusqu'aux églises. Puis, tenant gar-

nison, il se mit à courir tout le pays.

Le duc de Bretagne réclama aussitôt le secours du roi de France, qui envoya sans délai des ambassadeurs en Angleterre et auprès du duc de Somerset à Rouen pour se plaindre de cette violation des trèves. Le royaume d'Angleterre était alors de plus en plus faible et troublé. Le gouvernement de la reine Marguerite et de ses favoris y excitait de tels murmures, qu'on commençait à parler des droits que le duc d'York avait à la couronne. En effet il était petit-fils de madame Philippe, fille unique du duc de Clarence, second fils d'Édouard III; tandis que Henri IV, auteur de la race régnante qui avait chassé Richard II, était fils du duc de Lancastre, troisième fils seulement d'Édouard III. Dans cet état des affaires d'Angleterre, le duc de Somerset et le conseil d'Angleterre s'empressèrent de désavouer François l'Aragonais et de promettre la restitution de Fougère [1].

Mais le roi de France se sentait en forces et ne cherchait qu'un prétexte. Il fit demander des sommes si énormes pour réparation du

[1] Hollinshed. — Mathieu de Couci. — Richemont.

dommage causé au duc de Bretagne, qu'on vit bien clairement qu'il ne voulait plus des trèves. En même temps le comte de Dunois et d'autres ambassadeurs se rendirent à Rennes et conclurent un traité d'alliance avec le duc de Bretagne. La guerre était même déjà commencée, et lorsque le duc de Somerset envoya lord Hungerfort pour essayer encore de maintenir la paix, le roi de France répondit que les seigneurs de son royaume étaient dans une telle indignation, que peut-être ils se porteraient de leur propre volonté à venger la querelle du duc de Bretagne [2]. En effet à ce moment même Floquet capitaine d'Évreux, Jean de Brezé capitaine de Louviers et d'autres surprenaient la forteresse du Pont-de-l'Arche, et faisaient prisonniers lord Faulconbridge, qui en était le gouverneur. Ce ne fut pas au nom du roi ni sous sa bannière, mais au cri de « Bretagne et Saint-Yves » que cette conquête fut faite. Il en fut de même pour Gerberoi que prit le sire de Moui. Néanmoins les Anglais tentèrent encore de

[1] 1448 (v. s.). L'année commença le 13 avril.

[2] D'Argentré.

négocier; mais ils ne pouvaient s'abuser, et n'avaient rien de mieux qu'à chercher les moyens de se défendre.

La guerre étant donc résolue, le roi envoya une solennelle ambassade au duc de Bourgogne [1] pour lui faire part de ses griefs contre les Anglais, et de la résolution où il était de les attaquer. Le sire Louis de Luxembourg, Jean de Lorraine fils du comte du Vaudemont, le sire de Blainville et d'autres grands seigneurs composaient cette ambassade. Ils trouvèrent le Duc à Bruges, lui exposèrent les motifs de la guerre, et lui firent requête au nom du roi, de permettre que les nobles, chevaliers, écuyers et gens de guerre de ses états vinssent au service et à la solde du roi, d'autant que plusieurs tenaient des fiefs de la couronne.

Le Duc répondit avec courtoisie; mais il déclara qu'étant en trève avec les Anglais, et n'ayant nul motif de plainte contre eux, il ne pouvait envoyer les gens de ses pays servir le roi, ni même leur en donner la permission expresse : que toutefois si quelques-uns d'eux en avaient la volonté, il ne

[1] Math. de Couci.

les en détournerait pas. C'était tout ce que demandait le conseil de France ; on savait bien qu'il ne manquerait point de gentilshommes empressés à faire cette guerre. Les seigneurs de Picardie et d'Artois s'empressèrent en effet de s'en aller servir avec le sire de Luxembourg. Il eut bientôt auprès de lui les sires de Béthune, de Genlis, de Saveuse, de Mailli, de Poix, de Croy, de Crèvecœur, d'Hesnin, de Rubempré, d'Applaincourt, de Quieret, de Rambures, de Contay. Tous, avec une nombreuse et brillante suite, s'en allèrent passer la Seine à Pont-de-l'Arche, et se joindre à l'armée que commandait le comte de Dunois lieutenant-général du roi. Il avait avec lui le maréchal de Culant, les sires de Brezé, de Gaucourt, de Moui, Saintraille, Floquet. Déjà Verneuil avait été pris. Ils s'avancèrent jusqu'auprès de Rouen, et brûlèrent un beau château nommé Longempré, que le roi d'Angleterre avait donné à lord Talbot. Il s'était plu à en faire un agréable séjour, et se plaignit amèrement de cette offense au sire de Luxembourg, promettant bien de lui rendre la pareille à la première occasion. Mais la fortune des Anglais

était passée ; ils étaient partout sans défense, sans préparatifs. Le Ponteau-de-Mer, Pont-l'Évêque, Lisieux, Mantes, Vernon, Gournay, la Roche-Guyon, se rendirent sans tarder. Partout les bourgeois revoyaient avec joie la bannière de France. Chacun savait comment le royaume était, depuis quelques années, gouverné avec sagesse ; comment on n'avait plus rien à craindre de la violence et de la rapine des gens de guerre ; comment le roi voulait désormais tenir son peuple en justice et liberté. Aussi l'empressement était vif pour revenir sous sa puissance [1]. Le duc de Somerset et lord Talbot n'osaient mettre leurs gens dans les forteresses, de peur qu'ils ne fussent livrés ou surpris. Car ils ne pouvaient pas les y laisser en grand nombre, tant ils étaient pris au dépourvu, tant le gouvernement d'Angleterre les laissait sans secours malgré leurs vives instances.

Le roi avait de son côté réuni une autre armée à Vendôme ; il prit Verneuil dans le Perche, où ses capitaines avaient, vingt-six ans auparavant, perdu une si cruelle bataille. De là il s'avança vers Rouen, et se tint à Évreux

[1] Amelgard.

et à Louviers. Partout il était reçu avec des transports de joie. Chaque jour il apprenait la conquête de quelque forteresse, de quelque château.

En même temps, l'armée que conduisait le connétable et qu'il avait formée en Bretagne, avait commencé à attaquer les Anglais sur cette frontière. Il avait pour lieutenant le sire Jacques de Luxembourg. Le maréchal de Loheac, le sire d'Orval, Joachim Rohaut et d'autres vaillans capitaines de France étaient aussi avec lui. Coutances, Saint-Lô, Carentan, Valognes et d'autres forteresses du Cotentin se soumirent presque sans résistance. Puis l'on revint vers Fougère qui se défendit mieux, mais tarda peu cependant à se rendre [1].

Pendant ce temps-là, le duc d'Alençon, aidé par les bourgeois et les habitans, trouvait moyen de rentrer dans sa ville. En Béarn, le comte de Foix, lieutenant-général du roi dans les pays entre la Garonne et les Pyrénées, commençait aussi la guerre heureusement contre le roi de Navarre qui tenait le parti des Anglais.

Le point le plus important était de prendre

[1] Couci. — Berri. — Richemont. — Duclercq.

la ville de Rouen ; on comptait qu'il serait facile de chasser ensuite les Anglais de la Normandie. Les autres villes furent en peu de temps aux mains du roi. Argentan fut livré par les bourgeois. Les capitaines des forteresses, s'ils étaient français, quittaient le parti d'Angleterre en faisant leurs conditions; s'ils étaient anglais, ils s'efforçaient de traiter pour garantir les biens et domaines qu'ils avaient reçus en Normandie. Aucune armée anglaise ne tenait la campagne. Tout ce que les ennemis avaient de forces, était gardé pour la défense de Rouen ; encore ne pouvaient-ils pas espérer d'y tenir long-temps. Le roi s'en approcha, et envoya sommer la ville. Le duc de Somerset et lord Talbot craignant que la vue de ces hérauts à la livrée de France n'excitât quelque émotion parmi les habitans, ne les voulurent point laisser entrer, et menacèrent de les faire mourir. Alors le comte de Dunois, le comte de Saint-Pol et la meilleure partie de l'armée vinrent camper devant la ville, espérant que les habitans pourraient se déclarer. Il y eut quelques escarmouches ; les hérauts furent encore une fois envoyés sans être admis. La saison était

pluvieuse et froide ; il fallut retourner aux environs de Pont-de-l'Arche où le roi s'était logé.

Peu de jours après, quelques bourgeois indiquèrent un lieu des murailles par où ils devaient favoriser l'entrée des Français. Le comte de Dunois et les illustres capitaines qui se trouvaient avec lui revinrent encore devant la ville. Ils feignirent une attaque d'un autre côté, tandis que quatre mille combattans se présentèrent au lieu désigné. Les archers se rangèrent devant la muraille. Les hommes d'armes mirent pied à terre ; le signal fut donné par les bourgeois, et l'on commença à dresser les échelles. Mais on n'avait pas eu le temps d'en apporter beaucoup ; à peine cinquante ou soixante hommes étaient parvenus sur le mur, qu'on y vit paraître la bannière de lord Talbot. Il avait pris ses mesures ; les assaillans furent complétement repoussés. Le combat fut vif ; on avait fait, avant l'assaut, plusieurs chevaliers, entre autres le fils du maréchal de la Fayette et maître Guillaume Cousinot maître des requêtes ; ils avaient à cœur d'honorer leur chevalerie et de se bien montrer ; mais leurs efforts furent inutiles. Le

roi de France et le roi René, qui arrivaient au camp, voyant l'entreprise échouée, et jugeant qu'apparemment les habitans de la ville n'étaient pas assez forts ni assez unis contre les Anglais, revinrent à Pont-de-l'Arche.

Cependant le duc de Somerset savait bien qu'il ne pourrait se défendre long-temps, et tout allait si mal en Angleterre, qu'il n'espérait point de secours. Les bourgeois, de leur côté, tremblaient que la ville ne fût forcée et prise d'assaut. Il leur fut permis d'envoyer demander au roi un sauf-conduit pour traiter. Le roi reçut leurs députés avec sa douceur accoutumée, et fit donner le sauf-conduit. L'archevêque et les principaux bourgeois s'en vinrent donc, ainsi que des chevaliers anglais envoyés par le duc de Somerset, parlementer avec le comte de Dunois, le chancelier de France, le sire de Brezé et Guillaume Cousinot.

Il fut promis aux habitans de la ville que chacun pourrait à son gré s'en aller ou demeurer sans recevoir aucun dommage dans ses biens ni son avoir. Cette condition satisfit l'archevêque et les bourgeois, qui promirent de s'employer à faire rendre la ville. On ne put convenir de rien avec les Anglais.

Le lendemain 19 octobre, l'archevêque rendit compte à une nombreuse assemblée de peuple, dans la salle de l'hôtel-de-ville, de ce qui avait été réglé avec les gens du roi de France. Pour lors s'éleva, dans toute cette foule, une joie qui montra aux Anglais combien le peuple leur était contraire. Ils virent qu'il fallait songer à leur sûreté; déjà les bûches, les bancs commençaient à pleuvoir par les fenêtres. Ils se hâtèrent de revêtir leurs armes et de se retirer dans le palais, dans le château, dans les tours des portes et dans la grande tour du pont. Les bourgeois, prenant courage, s'armèrent aussi, firent le guet pendant toute la nuit, et, croissant toujours en nombre, chassèrent, dès le lendemain, les Anglais des portes et des murailles de la ville. Le comte de Dunois était averti; il arriva à leur secours; lorsqu'il fut à la porte Martinville, le clergé, les nobles, les bourgeois, vinrent au-devant de lui, et le prièrent de faire entrer dans la ville autant de gens qu'il le voudrait : « Ce » sera à votre volonté, » répondit-il; il fut convenu que trois cents lances et des archers suffiraient.

Le roi était arrivé à la hâte; il fit sommer le

fort Sainte-Catherine qui touche à la ville. Les Anglais n'étaient pas en mesure de se défendre contre tant de gens; ils demandèrent à sortir vie et bagues sauves. « A condition, dit le roi, que sur la route ils ne » prendront rien sans payer.—Nous n'avons » pas de quoi, » répondirent-ils; le roi leur fit donner cent francs.

Le lendemain, la tour du pont fut prise, et les Français pouvaient librement aller d'une rive à l'autre. Le duc de Somerset ne pouvait songer à se défendre; il demanda à voir le roi qui s'était logé à Sainte-Catherine. On lui envoya, pour sauf-conduit, les hérauts de France et plusieurs chevaliers du palais; ce fut en leur compagnie qu'il traversa toute la ville. Le roi était en son grand conseil, et reçut noblement le duc de Somerset, qui demanda pour les Anglais la condition qu'avaient obtenue les gens de la ville, c'est-à-dire de s'en aller librement si bon leur semblait. Le roi répondit que cela n'était pas raisonnable: que cette condition leur avait été offerte à Saint-Ouen, et qu'ils l'avaient refusée: que, depuis, ils avaient fait tous leurs efforts pour empêcher la ville de rentrer sous l'obéissance

du roi : qu'ainsi il exigeait qu'Harfleur et toutes les places du pays de Caux lui fussent rendues. « Ah! pour Harfleur, cela ne se peut, » répondit le duc de Somerset; c'est la pre- » mière ville qui se rendit à notre glorieux » roi Henri V, il y a trente-cinq ans. » Les temps étaient bien changés ; en quittant le conseil de France, le duc de Somerset vit tout le peuple qui avait pris la croix blanche, et qui courait les rues, criant : « Vive le roi ! » Il rentra bien affligé dans le château.

Tout aussitôt on en commença le siége. Des tranchées furent creusées; les canons furent amenés. Les Anglais n'avaient pas même de vivres. Le duc de Somerset demanda de nouveau à traiter. Une trève lui fut accordée ; pendant douze jours, on continua à parlementer. Les Français consentaient à ne plus exiger Harfleur; mais ils demandaient que lord Talbot restât en ôtage jusqu'à l'accomplissement des conditions, et les Anglais ne voulaient point céder sur ce point. Enfin, il le fallut bien. Ils s'engagèrent à payer cinquante mille écus d'or, à acquitter loyalement tout ce qu'ils devaient aux mar-

chands et bourgeois de la ville, et à rendre toutes les forteresses du pays de Caux, excepté Harfleur. La duchesse de Somerset, lord Talbot et plusieurs autres grands seigneurs d'Angleterre restèrent en ôtages.

Le 10 de novembre 1449, le roi fit son entrée solennelle dans sa bonne ville de Rouen. Rien ne fut plus joyeux et plus éclatant que cette cérémonie; elle fut plus belle encore que l'entrée à Paris ; il y avait beaucoup plus de grands seigneurs et de fameux capitaines. Parmi eux on remarquait le chancelier de France, qui chevauchait dans son royal costume ; et devant lui on conduisait une haquenée blanche, chargée du coffret où étaient les sceaux du royaume. Au milieu de tous ces capitaines, on montrait aussi un homme à qui le roi devait plus qu'à eux, disait-on, la conquête de la Normandie; c'était Jacques Cœur, lui qui avait prêté l'argent nécessaire pour assembler cette belle armée. Sans son secours, il n'eût pas été possible de commencer la noble entreprise de délivrer le royaume.

Le comte de Dunois avait été nommé capitaine de la ville de Rouen, et le sire Guillaume Cousinot baillif. Tous les deux vinrent

au-devant du roi avec les magistrats et les bourgeois vêtus de robes bleues avec des chaperons rouges ou blancs et rouges. Ils se présentèrent au roi, lui demandèrent de les recevoir dans sa grâce, et lui promirent fidélité. Le roi répondit qu'il était content d'eux, et conserverait les franchises de la ville. Pour lors un des bourgeois voulut faire un remerciement; mais il était si ému, que les larmes lui coupèrent la voix. Le roi en fut touché : « Sire, » dit alors le comte de Dunois, voici vos » bourgeois de Rouen qui vous supplient de » les excuser d'avoir attendu si long-temps » pour se remettre en votre obéissance ; » mais ils ont eu de bien grandes affaires, » et vivaient sous la contrainte des Anglais » vos anciens ennemis. Il faut se souve- » nir aussi de tout ce qu'ils ont souffert » jadis en défendant leur ville. — Oui, oui, » dit le roi, ils sont tout excusés; je suis » content d'eux. » Puis, se retournant vers le sire de Brezé, sénéchal de Poitou, qui, après avoir été son favori, était, comme on a vu, tombé dans sa disgrâce : « Sire » de la Varenne, lui dit-il, bien qu'on nous

» ait rapporté des choses de vous faites à notre
» préjudice, et que nous en ayons fait infor-
» mer par nos gens du Parlement, nous vous
» tenons pour justifié, et reconnaissons que
» vous nous avez toujours bien servi. Ainsi
» nous vous donnons les clefs de notre ville
» et château de Rouen, et vous en nommons
» capitaine. Si, faites-en bonne garde.—
» Sire, repartit humblement le sénéchal, je
» vous ai servi et vous servirai toujours loya-
» lement; et, au plaisir de Dieu, on ne me
» trouvera jamais en faute. »

Puis le roi entra dans la ville, et traversa les rues dans son pompeux appareil. Partout étaient des échafauds où l'on représentait des mystères, des fontaines qui répandaient du vin, des figures d'animaux, comme tigres, licornes, cerfs-volans, qui s'agenouillaient au passage du roi; partout on avait disposé des petits enfans pour crier Noël; enfin, rien n'avait été oublié pour orner ce grand triomphe. Les maisons étaient tendues de tapis et de belles draperies. On voyait aux fenêtres les dames et les riches bourgeois revêtus de leurs plus beaux atours. On remar-

quait sur un balcon, auprès de la comtesse de Dunois, le lord Talbot, témoin de cette gloire du royaume de France, et ce n'était pas un des moindres ornemens de la fête. Il était vêtu d'un chaperon violet et d'une robe de velours fourrée de martre, que le roi lui avait donnés, lorsqu'il était venu lui présenter ses respects. Il en avait reçu le plus grand accueil. Comme il s'agenouillait, le bon roi Charles lui avait pris la main, et lui avait dit gaîment : « Talbot, » soyez le bienvenu ; nous sommes joyeux » de votre visite. Ne venez-vous pas nous » faire serment ? — Sire, répliqua le vail- » lant chevalier, je ne suis pas encore con- » seillé de le faire. » Il aurait pu songer en effet à faire quelque accommodement, car il avait de bien riches seigneuries dans le royaume, et il était maréchal de France, de par les Anglais.

Le roi se rendit à la cathédrale pour remercier Dieu, et baiser les saintes reliques ; puis il passa huit jours dans la ville, sans que son armée y commît le moindre désordre, tant il avait sévèrement ordonné qu'on ne fît outrage ni tort à personne.

Les bourgeois eux-mêmes le conjurèrent de poursuivre la guerre sans relâche, et d'achever la conquête de la Normandie, tant ils craignaient, si les Anglais conservaient encore quelques villes dans le pays, de les voir revenir. Ils offrirent même au roi de l'aider de leurs biens et de leurs personnes.

On alla donc mettre le siége devant Harfleur, bien qu'on fût en plein hiver. Toute cette brillante noblesse se tint, durant quinze jours, autour de la ville, par la neige et la pluie, sans avoir d'autre abri que de méchantes cabanes en paille et en genêts, qu'on avait dressées à la hâte. Le siége fut poussé avec vigueur; le roi s'y montra encore avec vaillance, allant dans la tranchée à portée des canons, pour voir de plus près, et encourager son artillerie. Au commencement de janvier, la garnison se rendit sous la condition de se retirer en Angleterre ou dans les autres villes de Normandie qui tenaient pour les Anglais.

Le roi s'en alla ensuite passer le reste de l'hiver à l'abbaye de Jumièges, à cinq lieues de Rouen. Ce fut là qu'il eut le malheur de

perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins; beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil, et parlaient d'elle en termes outrageans. Le Dauphin, qui depuis trois ans s'était retiré dans son apanage, était fort de ses ennemis, et elle était pour beaucoup dans les querelles qu'il avait avec le roi son père. En outre, si elle avait un parti à la cour, et si, à cause de l'amour du roi, elle était honorée comme une princesse par beaucoup de seigneurs, il n'en était pas de même parmi le peuple et la bourgeoisie [2]. Ce qui lui en revenait l'affligeait sensiblement. Dernièrement quand elle avait passé à Paris, et qu'elle avait visité son château de Beauté, qui était le plus agréable séjour de toute l'Ile-de-France, les Parisiens lui avaient laissé voir toute leur mauvaise volonté. Ils se scandalisaient de voir un grand roi se conduire ainsi sans foi ni loi envers sa femme, qui était si bonne et si respectable, donner le mauvais exemple à son peuple, et autoriser, par un public pé-

[1] 1449 (v. s.). L'année commença le 5 avril.

[2] Journal de Paris. — Chartier.

ché, ses chevaliers et ses sujets à vivre aussi dans le désordre.

La belle Agnès fut indignée de ce dur accueil ; elle quitta Paris, disant qu'il n'y avait que des vilains, et qu'elle était bien fâchée d'y être venue. Ce fut quelques mois ensuite et peu après une couche malheureuse, qu'elle se sentit atteinte de maladie. Alors elle montra beaucoup de repentir, de dévotion et de douleur ; elle se comparait à sainte Magdeleine, implorait la miséricorde de Dieu et la bonté de la sainte Vierge. Elle récitait des vers de saint Bernard, qu'elle avait copiés de sa main. Il n'y avait chose touchante qu'elle ne dît, parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine ; la beauté ne lui semblait plus que bien peu de chose, et une occasion de pécher. C'était ainsi qu'elle s'exprimait en répondant au comte de Tancarville et à la sénéchale de Poitou, qui l'assistaient à ses derniers momens. Elle laissa beaucoup aux églises, aux pauvres et à ses serviteurs. Maître Jacques Cœur fut son exécuteur testamentaire. Le roi fut d'abord très-affligé de sa perte. Peu de temps après, il

montra autant ou plus encore d'amour et de faveur à une nièce qu'elle avait amenée à la cour, et qui était aussi fort belle. Elle se nommait la dame de Villequier.

Après la prise de Harfleur, le comte de Dunois était allé mettre le siége devant Honfleur qui se rendit aussi un mois environ après. Le duc de Somerset, enfermé à Caen, ne pouvait porter secours à aucune des villes assiégées. Cependant, vers le mois de mars, une armée anglaise arriva enfin à Cherbourg. Elle n'était pas de plus de trois mille combattans; mais ils étaient commandés par un vaillant capitaine, sir Thomas Kiriel. Il commença par assiéger Valognes. Le roi donna ordre aussitôt au comte de Clermont fils du duc de Bourbon, de rassembler du monde, et d'y porter secours. Les garnisons anglaises de Vire, de Bayeux, de Caen, étaient plus voisines de Valognes que les lieux où se trouvaient logées les compagnies françaises; de sorte que sir Mathieu Goche, sir Rober Veer, sir Henri Norbery, vinrent se joindre à sir Thomas Kiriel avant que le comte de Clermont pût réunir une armée. Ainsi

Valognes, bien que vaillamment défendu par Abel Rouault, fut contraint de se rendre après un siége de trois semaines [1].

Cependant les Français se réunissaient de toutes parts. Le comte de Clermont, que le roi avait fortement blâmé de son peu de diligence, était à Carentan avec l'amiral de Coetivi, le sire de Brezé, le comte de Castres fils du comte de la Marche, et d'autres seigneurs. Le connétable arrivait de Bretagne avec le maréchal de Loheac, le sire Jacques de Saint-Pol, le seigneur de Laval et les Bretons. Les Anglais, de leur côté, suivaient leur route le long de la côte. Pour se rendre de Valognes vers Bayeux et Caen, il leur fallait passer les Vé, qui sont de grandes grèves à l'embouchure de la Vire, guéables seulement à marée basse [2]. Les Français tenaient la rive droite, et voulaient couper à leurs ennemis le chemin entre les Vé et Bayeux. Le combat commença sur les grèves mêmes, et les archers des deux partis combattirent pendant assez long-temps ayant de l'eau jusqu'aux ge-

[1] Hollinshed. — Chartier. — Richemont.

[2] Math. de Couci. — Richemont. — Duclercq.

noux. Mais il n'y avait encore, pour garder ce passage, que les gens du comte de Clermont. Ils ne purent le défendre; les Anglais réussirent à se camper sur la rive droite, et les Français se retirèrent dans le village de Trivière et aux environs. Sir Thomas Kiriel s'aperçut néanmoins qu'il ne pourrait suivre sa route sans combattre, et commença tout aussitôt à se retrancher avec des pieux et derrière des fossés.

Les Anglais étaient adossés au village de Formigni, et devant le front de leur bataille coulait un petit ruisseau sur lequel était un pont que les Français tenaient. Le comte de Clermont attendait de moment en moment le connétable qui arrivait en toute hâte de Saint-Lo; cependant il se crut assez fort pour commencer l'attaque. On amena les coulevrines en avant du pont; une troupe d'archers et cinquante ou soixante lances furent placés pour les garder. Mais sir Mathieu Goche, avec un extrême courage, prit cinq ou six cents archers anglais, et les conduisit, à travers les canons et les traits, jusqu'à la troupe française, qui se mit en déroute,

abandonnant les coulevrines et repassant le pont. Le désordre eût été grand, sans les hommes d'armes du sire de Brezé, qui soutinrent un peu cette rude attaque.

Enfin, au moment où tout allait ainsi au plus mal, on vit paraître sur le haut de la colline l'armée du connétable qui arrivait en belle ordonnance. Sir Mathieu Goche fit tout aussitôt retirer ses gens, en laissant seulement une partie à la garde du pont. Lorsque l'armée du connétable et celle du comte de Clermont furent réunies, l'attaque recommença. Ce n'est pas que les Français fussent nombreux; à peine avaient-ils trois mille combattans contre six mille qu'avaient les Anglais; mais le connétable et tous les capitaines avaient bon courage et grande espérance. Bientôt le pont fut repris par les archers, et l'armée se trouva devant le retranchement des Anglais. Il était difficile de le tourner, car il s'appuyait aux maisons et aux jardins du village. « Allons voir de » près leur contenance, monsieur l'amiral, » dit le connétable au sire de Coetivi. Et il s'avança pour examiner par où il serait plus

avantageux d'attaquer l'ennemi. « Je doute » qu'ils sortent de leur fortification, répondit » l'amiral. — Je voue à Dieu qu'avec sa grâce » ils n'y demeureront pas », répliqua le connétable.

Ce fut le sire de Brezé qui demanda à attaquer le premier, et à porter son enseigne sur le retranchement des Anglais; le connétable lui accorda cet honneur, et disposa tout pour le soutenir. Le combat fut vif et dura près de trois heures. Enfin, les Anglais furent forcés dans trois endroits, et il s'en fit un grand carnage. Leur perte fut de trois mille sept cents hommes. Sir Thomas Kiriel, sir Henri Norbery, sir Henri Kirkly, et beaucoup d'autres seigneurs anglais, furent faits prisonniers. Sir Mathieu Goche et sir Robert Veer trouvèrent moyen de se retirer vers Bayeux.

Le connétable laissa au jeune comte de Clermont, dont c'était la première bataille, le contentement de coucher à Formigni sur le champ de bataille. Le lendemain, après avoir fait ensevelir les morts, ils retournèrent tous deux à Saint-Lô. Les Anglais de la

garnison de Vire ne tardèrent pas à se rendre, en rachetant, moyennant quatre mille francs, leur capitaine sir Henri Norbery.

Le roi eut une grande joie en apprenant de si heureuses nouvelles. Pour témoigner au connétable combien il était satisfait de ses grands services, il lui donna pour la vie la seigneurie de Vire, d'où il venait de chasser les ennemis.

Bayeux se rendit aussitôt après au comte de Clermont; Avranches au connétable. Le roi s'avança en personne pour commencer le siége de Caen. Auparavant il voulut soumettre Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui se défendit quelques jours, et qu'il donna ensuite au sire de Villequier.

Caen fut aussitôt après entouré de toutes les armées du roi; le connétable, le comte de Dunois, le comte de Clermont, le comte d'Eu, le comte de Nevers, commandaient les diverses troupes qui environnaient toute l'enceinte de cette grande ville, et en fermaient les issues. Les Anglais se défendirent avec constance, encore qu'il leur restât peu d'espoir. Il y eut quelques assauts meurtriers de

part et d'autre; la ville était sur le point d'être emportée. Mais le roi ne voulut pas exposer une cité si importante à être ainsi saccagée. Il consentit à traiter pour la sauver des horreurs d'un assaut. Le duc de Somerset obtint de sortir avec sa famille, la garnison et tous les Anglais, en laissant la grosse artillerie, et payant trois cent mille écus d'or; du reste, emportant librement tout ce qui pouvait appartenir aux Anglais.

Il restait peu à conquérir pour recouvrer la Normandie entière. Le roi assiégea Falaise, et le connétable, Cherbourg. Cette dernière ville, résista pendant deux mois; l'amiral de Coetivi et le vaillant capitaine Bourgeois y furent tués dans une tranchée. Ainsi la conquête de la Normandie fut achevée à la fin du mois d'août 1450.

De si grands malheurs rendaient le gouvernement de la reine Marguerite singulièrement odieux à tous les Anglais [1]. Il s'élevait de toutes parts de grandes clameurs contre elle et son principal conseiller, le duc de Suffolk. Les États ayant été assemblés en par-

[1] Hume. — Hollinshed. — Rapin-Thoyras.

lement, les communes dressèrent aussitôt une accusation de trahison contre lui. Il essaya de se défendre, et les motifs qu'il alléguait pour montrer qu'il n'était pas un traître, semblaient assez plausibles. Les communes donnèrent alors pour motif à leur accusation son mauvais gouvernement. La reine vit bien qu'elle ne pourrait le défendre contre tout le royaume; et, pour le sauver, il fut banni par ordre du roi. Mais, comme il s'était embarqué pour passer en France, un navire, appartenant au duc d'Exeter, capitaine de la Tour de Londres, aborda celui où il était monté, et s'en empara. On le ramena au rivage; là, sans nulle procédure, on lui trancha la tête sur une barque de pêcheur qu'on trouva renversée sur la plage. Ses restes furent laissés dans le sable. Le pouvoir de la reine était si mal assuré, et le trouble commençait à être si grand, que nulle justice ne fut faite de ce meurtre.

Bientôt une furieuse révolte s'éleva. Un nommé Jean Cade, homme du peuple, imagina de se donner pour descendant du duc de Clarence, le second fils d'Édouard III, et conséquemment

pour légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Sans croire beaucoup cette fable, le peuple se rangea en foule à sa suite. Sir Mathieu Goche, envoyé contre les rebelles, fut défait et périt dans le combat. Le roi fut contraint de quitter Londres, et de livrer deux de ses principaux conseillers, qui furent mis à mort par la populace. Puis cette sédition se dissipa pour ainsi dire d'elle-même, sans que pour cela l'ordre se rétablît. Le duc de Somerset, arrivant de la Normandie qu'il avait perdue, succéda au duc de Suffolk dans la faveur de la reine, et dans la haine de tout le royaume.

Sachant l'Angleterre dans un tel état, le conseil de France résolut de tenter la conquête de la Guyenne, et de chasser ainsi les Anglais de tout le royaume, ce que n'avait pas même pu accomplir le sage roi Charles V. C'est qu'en effet jamais il n'y avait eu un si bon gouvernement [1]. Durant toute cette guerre de Normandie, les compagnies d'ordonnance, ou les autres gens d'armes, ainsi que les francs archers, avaient été payés de

[1] Duclercq. — Chartier.

leurs gages de mois en mois. Aussi nul n'avait osé piller, maltraiter ou rançonner personne que les Anglais, et partout les habitans s'étaient montrés de plus en plus favorables au roi. L'artillerie recevait chaque jour l'argent qui lui était nécessaire; jamais dans la chrétienté on n'en avait vu une si belle et si complète; elle ne manquait jamais ni de poudre, ni de chariots, ni de ces machines en bois nommées manteaux, qui servaient à garantir l'artillerie dans les siéges. Les ouvriers étaient nombreux et bien adroits; tout cela était gouverné par messire Gaspard Bureau maître de l'artillerie, et Jean son frère, trésorier de France.

Ce bon ordre dans les affaires de la guerre avait si bien servi en Normandie, qu'on voulut le maintenir en entrant dans la Guyenne [1]. Des règlemens sévères furent publiés; les gens d'armes devaient payer tout ce qui leur serait fourni. Le prix de chaque chose était réglé : un mouton cinq sols, et il fallait rendre la peau; un veau dix sols; un pourceau vingt sols; les poules et poulets étaient même

[1] Mathieu de Couci.

taxés ; le blé, le vin avaient aussi leur prix. La façon dont les compagnies se logeraient dans les villes et villages ; l'obligation de payer tout ce qui serait dû avant de partir ; les peines infligées aux délinquans : tout fut prévu, et le peuple en fut bien informé. Enfin, le roi voulut qu'il y eût justice et police dans sa guerre.

Déjà le comte de Foix avait depuis un an l'avantage sur les Anglais dans la Guyenne. Le maréchal de Culant, Saintraille, Geoffroy de Saint-Belin, le sire d'Albret, et d'autres bons capitaines, se rendirent en cette province, sous les ordres de Jean de Blois comte de Penthièvre, petit-fils du connétable de Clisson. Le comte de Richemont avait enfin terminé les longues et sanglantes querelles de la maison de Blois avec les ducs de Bretagne de la maison de Montfort. Par un traité signé à Nantes en 1448, Jean de Blois avait renoncé à tous droits au duché de Bretagne ; le comté de Penthièvre lui avait été restitué avec quelques autres seigneuries en Bretagne. Le roi lui avait donné la vicomté de Limoges, et il avait acheté au duc d'Orléans le comté de

Périgord, qui provenait de la confiscation faite sur Archambault sire de Périgord, en 1399[1]. Il vint donc s'établir dans cette province avec ses serviteurs et les principaux partisans qu'il avait dans la noblesse de Bretagne. Le sire de Beaupoil et quelques autres complices de l'emprisonnement du duc de Bretagne en 1420, avaient reçu amnistie par le traité, mais ne s'y fiant pas entièrement, ils transportèrent leur séjour et leur avoir dans le Périgord.

Jean comte de Penthièvre et de Périgord fut donc d'abord choisi pour lieutenant du roi dans cette guerre. Il commença par assiéger Bergerac, qui fut pris. En même temps le sire d'Albret alla se loger à Bazas, d'où il faisait des courses dans le pays de Médoc. Les Anglais sortirent de Bordeaux pour le repousser. Tout nombreux qu'ils étaient en comparaison de sa troupe, il les mit en grande déroute, et les poursuivit jusqu'aux portes de Bordeaux.

Au mois de mai 1451, le roi envoya, comme son lieutenant-général, le comte de Dunois, qui avait depuis long-temps acquis

[1] Tome II de cette Histoire.

tant de renommée, et surtout l'année précédente en Normandie. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans; Jacques de Chabanne, grand-maître de la maison du roi; Joachim Rouault et d'autres, étaient avec lui. L'armée n'était pas si nombreuse que pour aller en Normandie; il avait fallu laisser de fortes garnisons dans toutes les villes. D'ailleurs on disait que cette conquête serait plus facile. Cependant la plupart des nobles étaient du parti anglais, et depuis deux cents ans qu'ils étaient vassaux et sujets du roi d'Angleterre, ils avaient fort oublié la France[1]. Le premier siége un peu considérable fut celui de Blaye. Les Anglais de Bordeaux essayèrent de ravitailler la forteresse, en y envoyant cinq vaisseaux bien armés. Mais Jean-le-Boursier, qui commandait les vaisseaux français venus pour apporter des vivres et des munitions aux assiégeans, combattit cette flotte et la mit en fuite. Après quelques semaines de siége, la ville fut prise d'assaut, et le château se rendit tout aussitôt.

Libourne et Fronsac furent soumis aussi

[1] Monstrelet.

par le comte de Dunois, et Dax par le sire d'Albret; bientôt les Anglais ne conservèrent plus que Bordeaux et Bayonne, sans pouvoir même espérer de les défendre [1]. Les habitans de Bordeaux songèrent à traiter. Leur archevêque et les sires de Durfort, de la Brede, de Montferrand, de Langeac, se rendirent, avec un sauf-conduit, auprès du comte de Dunois, et réglèrent les conditions moyennant lesquelles, si les Anglais ne se présentaient point en force suffisante avant le 23 juin, Bordeaux avec toutes les forteresses et châteaux du duché de Guyenne, seraient remis au roi de France, qui s'engageait à maintenir leurs franchises et libertés, à ne point leur imposer de taxes nouvelles, à établir dans la ville une justice souveraine et une monnaie, à n'exercer aucune poursuite, et à laisser les gens de tout état rester ou s'en aller à leur gré.

Le 23 de juin 1451, le comte de Dunois se présenta avec la brillante et nombreuse compagnie des seigneurs de France et des capi-

[1] Chartier. — Berri. — Couci. — Duclercq. — Hollinshed.

taines de son armée, devant les portes de Bordeaux. Le héraut de la ville commença par sommer trois fois à haute voix les Anglais de venir porter secours aux gens de Bordeaux. Nul ne comparaissant, les jurés de la ville, l'archevêque, son clergé, et les principaux seigneurs du pays, remirent les clefs au lieutenant-général du roi ; le comte les donna aussitôt à Jean Bureau, trésorier de France, et à Joachim Rouault, que le roi avait nommés maire et capitaine de Bordeaux. L'entrée fut brillante et solennelle ; on y vit chacun à la tête de sa troupe et dans le plus brillant équipage : le sire de Pensach, sénéchal de Toulouse, capitaine des archers de l'avant-garde ; les maréchaux de Loheac et de Culant, avec trois cents hommes d'armes ; les comtes de Névers, d'Armagnac et le vicomte de Lautrec de la maison de Foix, avec trois cents hommes de pied ; les archers du comte du Maine sous les sires de la Boessière et de la Rochefoucauld ; puis chevauchaient trois des conseillers du roi, l'évêque de Langres, l'évêque d'Alet, et l'archidiacre de Tours, avec plusieurs secrétaires du roi. Après

marchaient Tristan-l'Hermite, prevôt des maréchaux, et ses sergens; ensuite venaient le chancelier Juvénal, avec un manteau court de velours cramoisi par-dessus sa cuirasse; le sire de Saintraille, baillif de Berri, grand écuyer; le comte de Dunois, lieutenant-général du roi; les comtes d'Angoulême et de Clermont, avec leurs armures blanches, accompagnés de leurs pages et de leurs serviteurs; les comtes de Vendôme et de Castres. Jacques de Chabanne, baillif de Bourbonnais, grand-maître de la maison du roi, conduisait les quinze cents lances du corps de bataille, et Geoffroy de Saint-Belin, baillif de Chaumont, les hommes d'armes du comte du Maine. Enfin l'arrière-garde, dont Joachim Rouault était capitaine, était commandée par Abel Rouault son frère. Tout ce superbe cortége, si nouveau pour les gens de Bordeaux. sujets du roi d'Angleterre depuis tant d'années, arriva jusqu'à la cathédrale. L'archevêque porta à baiser les saintes reliques au comte de Dunois et aux principaux seigneurs de France; puis ils entrèrent dans l'église. Après l'office, messire Olivier de Coetivi,

frère de l'amiral qui venait de mourir si malheureusement devant Cherbourg, présenta au chancelier les lettres du roi, qui le nommaient sénéchal de Guyenne, et prêta serment de loyalement garder et faire garder justice dans le duché et dans la ville. Les jurés et la bourgeoisie jurèrent aussi d'obéir désormais audit sénéchal comme à la personne du roi. Ensuite les seigneurs du pays, les sires de Duras, de Rauzan, de Lesparre, de Montferrand et autres, prêtèrent serment et hommage entre les mains du chancelier, et promirent d'être à l'avenir bons et loyaux Français. Cependant le captal de Buch s'y refusa, parce qu'il était chevalier de la Jarretière, et que ce serment lui sembla contraire aux statuts de l'ordre. Il transmit toutes ses terres et seigneuries à son fils, qui était mineur. Pour lui il resta Anglais, en se réservant d'emporter tous ses biens meubles.

Dès que la cérémonie fut terminée, on publia à son de trompe, dans toute la ville, les défenses du roi à tous gens de guerre, de faire le moindre tort ou la moindre violence aux habitans; et comme il y eut une homme

qui viola cette ordonnance, le prevôt fit tout aussitôt élever une potence neuve où on le pendit, à la grande joie des gens de Bordeaux, qui criaient : « Noël et vive le roi! »

Elle servit bientôt à d'autres; car il se fit dans l'armée un crime qui n'aurait pas semblé bien étrange quelques années auparavant, mais qui pour lors était trop contraire au bon ordre pour rester impuni [1]. Le sire Guillaume de Flavy, ce fameux gouverneur de Compiègne, celui qui avait si long-temps fait trembler tout le pays d'alentour par ses violences et sa cruauté, celui qui avait fait mourir dans un cachot le maréchal de Rochefort, avait péri aussi par un crime. Sa femme avait tant eu à souffrir de ses désordres et de ses violences, lorsqu'il amenait dans sa maison, à sa table et en sa présence les jeunes filles qu'il séduisait ou enlevait de force; il l'avait tellement outragée par sa conduite coupable et débauchée, que la cruauté et la vengeance s'étaient aussi emparées de son âme. Elle avait gagné le barbier de son mari, qui, un jour en lui faisant la barbe, lui coupa la gorge. Comme il n'était

[1] Duclercq. — Chartier. — Couci. — Berri.

pas encore mort, la dame de Flavy l'acheva en l'étouffant sous un oreiller ; puis elle se sauva avec Pierre Louvain, qui était un autre capitaine français. Les frères du sire de Flavy ne purent avoir justice, car alors l'autorité du roi n'était pas grande, et tout était encore en grand désordre dans le royaume. Le peuple de Compiègne se montra même si joyeux de cette mort, qu'il pendit aux murailles le corps du sire de Flavy [1].

Depuis ce moment Pierre Louvain était devenu un des meilleurs capitaines de l'armée du roi ; il en était fort aimé, ainsi que des principaux chefs. Tout-à-l'heure il venait de se distinguer en Normandie, et avait été fait chevalier. Cependant les frères du sire de Flavy guettaient depuis long-temps l'occasion de se venger ; lors de l'entrée à Bordeaux, six archers qu'ils avaient gagnés se jetèrent sur Pierre Louvain ; il reçut un coup de couteau, et fut grièvement blessé, mais point à mort. L'homme qui avait porté le coup parvint à s'échapper ; les cinq autres furent pris, et,

[1] Description du département de l'Oise, par M. de Cambry.

avant leur châtiment, avouèrent qu'ils avaient agi à l'instigation de Raoul de Flavy. Celui-ci était pour lors dans une forteresse appartenant au comte de Saint-Pol, et conséquemment hors d'atteinte.

La ville de Bayonne restait encore à soumettre; le comte de Dunois y alla mettre le siége; dès le troisième jour les habitans demandèrent à traiter. Une trêve fut accordée; mais le sire Martin Grasie, chevalier de l'armée de France, s'étant approché des remparts, on tira sur lui, et il mourut du coup. Cette violation rendit les conditions plus dures. Le comte de Dunois exigea que le canonnier qui avait mis le feu à la coulevrine fût livré; la garnison n'obtint point de se retirer, et il lui fallut se rendre prisonnière. Le traité n'en fut pas moins conclu, et le 20 août les portes furent ouvertes au lieutenant-général du roi. Au moment où, au lever du soleil, il se mettait en marche pour faire son entrée, on aperçut au ciel l'apparence d'une croix blanche. Chacun, soit dans la ville, soit dans l'armée, la voyait bien distinctement. Il y en avait même qui croyaient y apercevoir un Christ, dont la

couronne se changea en fleurs de lis : « C'est » Dieu, criait-on dans la ville, qui veut que » nous quittions la croix rouge et que nous » soyons Français. » Et tous prenaient la croix blanche. Le comte de Dunois ne manqua pas d'envoyer au roi une relation de ce prodige, avec un certificat authentique et signé de lui comme quoi il en avait été témoin de ses yeux.

Ainsi fut terminée, en deux années, la conquête des provinces de France, que les Anglais occupaient depuis trop long-temps, et le royaume fut délivré, plus encore par le bon gouvernement du roi que par la vaillance de ses capitaines. Nul ne se souvenait et les chroniques ne racontaient pas que la France eût jamais été plus heureuse et plus puissante.

Durant toutes ces prospérités du royaume de France, le duc Philippe avait continué d'abord à se tenir en grand repos dans son pays de Flandre. Les bonnes villes voyaient croître leur commerce. Jamais les Gantois n'avaient été si riches; comme de coutume, ce leur était une grande cause d'orgueil, et ils

n'en étaient que plus difficiles à gouverner [1]. Le Duc, depuis qu'ils l'avaient abandonné au siége de Calais, leur gardait une rancune dont on pouvait s'apercevoir. Il avait dompté Bruges; depuis les malheurs de cette ville, son pouvoir s'y exerçait pleinement, et il eût bien voulu réduire Gand au même état [2]. Cependant personne ne savait si bien attendre que lui [3]; avant de commencer une entreprise il voulait toujours être dans son droit, du moins tel qu'il l'entendait. Ainsi il dissimulait avec les Gantois. En 1440, il avait retiré de chez eux le conseil supérieur de Flandre, et l'avait transporté à Courtrai. Cédant à leurs supplications, il l'avait rétabli l'année suivante. Mais, en 1445, il le fixa à Termonde [4]. En outre, c'étaient de continuelles difficultés sur les priviléges de la ville, le conseil du Duc voulant les restreindre, et les gens de Gand ne songeant qu'à les étendre [5]. Enfin, en 1448, le Duc se crut assez fort pour établir, de sa seule autorité, une gabelle sur le sel. Ypres et Bruges obéirent

[1] Comines. — [2] Heuterus. — Meyer.

[3] Chatelain. Manuscrit de la Bibliothèque du roi.

[4] Meyer. — Oudegherst. — [5] Couei.

sans remontrances; mais les Gantois non-seulement murmurèrent contre cette taxe inconnue dans le pays et préjudiciable à leur commerce, contre cette invention détestable des rois de France, mais ils refusèrent absolument de payer, puisque l'impôt n'avait pas été consenti par les États de Flandre, et que le Duc n'avait pas le droit de l'ordonner [1].

Bientôt s'éleva une autre difficulté. La ville avait bien souvent changé ses réglemens et la façon de se gouverner. Pour lors elle avait à sa tête vingt-six jurés; treize d'entre eux étaient chargés, comme conseillers, des affaires de la ville et de la conduite de ses finances; treize autres comme échevins étaient juges des causes et rendaient la justice. Les habitans étaient divisés en trois membres : les bourgeois, les gens de métiers et les tisserands; les bourgeois élisaient trois conseillers et échevins; les gens de métiers ainsi que les tisserands nommaient cinq conseillers et cinq échevins. Cette forme du gouvernement était déjà ancienne et remontait à l'époque où le roi de France Philippe-le-Bel avait vaincu

[1] Meyer. — Heuterus. — Oudegherst.

et soumis les Flamands. Depuis, la forme d'élection des jurés avait varié selon que le comte de Flandre ou le peuple de Gand avaient eu plus ou moins de puissance. En outre il s'était introduit plus tard une autre sorte de magistrats : c'étaient les doyens. Le doyen des bourgeois était de droit chef et premier baillif de la ville. Chacun des cinquante-deux métiers avait son doyen, et en outre il y avait un grand doyen de tous les métiers. Les tisserands étaient divisés en vingt-sept quartiers, qui avaient de même leurs doyens, et au-dessus d'eux un grand doyen. Le pouvoir de ces magistrats était la meilleure défense des priviléges de la ville, et aussi l'occasion du désordre. Chaque doyen était garde de la bannière du métier, et avait droit d'assembler tous les hommes qui en faisaient partie; de sorte que lorsqu'il y avait quelque inquiétude parmi le peuple, il suffisait qu'un doyen allât planter sa bannière sur le marché des Vendredis, pour que le trouble commençât. Les gens du métier arrivaient, puis ceux des autres corporations d'ouvriers ou de tisserands. S'ils étaient en grand nombre,

il fallait bien que le grand doyen y vînt aussi avec la bannière commune. On allait sonner la grosse closse de Roland ; ainsi nommait-on le beffroi de la ville. Les jurés s'assemblaient ; et enfin le baillif ou premier magistrat de la ville, quelle que fût la volonté des bourgeois dont il était le doyen, et bien qu'ils fussent d'ordinaire plus amis du repos que les tisserands et les artisans, était contraint à apporter la bannière de la ville de Gand et la bannière de Flandre, commises à sa garde.

En 1449, le Duc, mécontent de la résistance qu'il avait éprouvée pour établir la gabelle, prétendit avoir le droit de séparer l'office de baillif de l'office de doyen des bourgeois, et qu'il ne déléguerait plus son autorité à celui qu'éliraient les gens de la ville. Cela était contre toutes les coutumes; les murmures devinrent menaçans, l'élection ne se faisait pas; la ville obtint encore avantage sur son prince; mais il s'irritait de plus en plus.

Enfin, au mois de septembre, le duc Philippe ayant mis de fortes garnisons à Audenarde, à Termonde, à Gavre et à Rupel-

monde, ayant fait barrer les canaux, ordonna de nouveau la gabelle du sel, et y ajouta une taxe sur le blé et la mouture. Les Gantois persistèrent dans leur refus. Alors il retira tous pouvoirs aux magistrats institués en son nom, fit cesser les fonctions des échevins et des baillifs, et publia dans toute la Flandre l'ordre de n'obéir en rien aux gens de Gand.

La crainte de voir se rallumer les guerres saisit tous les Flamands. Les trois autres membres de Flandre, Ypres, Bruges et le Franc, se portèrent pour médiateurs entre le Duc et les Gantois. Ils envoyèrent des ambassadeurs, qui, après avoir longuement pris connaissance des priviléges de la ville, prononcèrent, au bout de sept mois, que les magistrats tenaient en effet leurs pouvoirs du Duc, et ne pouvaient être institués qu'avec son consentement. De nouvelles élections se firent; il éloigna de l'échevinage ceux qui lui avaient été opposés, et spécialement Daniel Sersander grand doyen des métiers, qui avait contribué plus que tous, disait-on, à faire refuser les gabelles. Il y eut aussi quelques bourgeois exilés. Les habitans étaient plus mécontens

que jamais ; ils assuraient que tous les magistrats nommés par leur prince vendaient la justice, prononçaient avec partialité, et se livraient à mille coupables pratiques [1].

Tout se passait encore assez paisiblement ; mais on imputait aux doyens de divers métiers d'avoir, contre les lois, admis des étrangers dans leurs corporations, et plusieurs furent exilés pour ce motif. Quatre hommes du bas peuple, Pierre Tincke, Louis Van-Hammer, Éloi Coolbrandt et Lieven Wink se mirent surtout à répéter ces accusations, à troubler la ville, à demander des assemblées générales de la bourgeoisie et des métiers ; enfin, à tout essayer pour émouvoir le peuple.

Le Duc semblait appuyer les manœuvres de ces hommes, et il montrait aussi une grande colère de ce que les Gantois avaient admis des étrangers aux priviléges de leur ville. Tout était donc dans un désordre qui s'en allait croissant. Aucune justice ne se faisait ; Tincke et ses compagnons paraissaient avoir permission de troubler la ville à leur gré. En

[1] Meyer. — Lettre des Gantois au roi de France.

vain on avait recours au Duc ; il exigeait, avant tout, que Daniel Sersander, Lievin Potter et Lievin Snowt lui fussent livrés à discrétion ; c'était ceux qu'il regardait comme le plus opposés à sa volonté. Les échevins se refusèrent à lui obéir

Enfin, à la persuasion de messire de Comines, seigneur de la Clite, grand baillif de Flandre, et du sire Gérard de Ghistelles, baillif du Duc à Gand, Sersander et les deux autres résolurent de se confier à la bonté de leur seigneur, qu'on leur promettait presque formellement. Ils allèrent le trouver à Termonde, s'agenouiller humblement devant lui, et demander leur pardon. Le Duc, sans s'arrêter à ce qui avait été promis en son nom, exila Sersander à vingt lieues de ses états, pour vingt ans ; Potter à quinze lieues, pendant quinze ans ; Snowt à dix lieues, pendant dix ans. Il leur prononça la sentence de sa bouche, car elle était rendue sans jugement [1].

Quand cette nouvelle fut connue des Gantois, la rage s'empara d'eux ; ils se virent trahis par leur prince, et trompés par les sei-

[1] Couci.

gneurs qui les avaient assurés que leur soumission serait autrement récompensée. Tout était depuis long-temps en fermentation. Le peuple s'assembla aussitôt. Dix-huit gentilshommes, riches bourgeois ou magistrats du parti du Duc, furent saisis, mis en prison, et à grand peine sauvés de la fureur des séditieux. Les baillifs, les échevins, une foule de gens paisibles sortirent à la hâte de la ville. Pendant trois semaines, elle demeura sans magistrats, sans justice ; le peuple ordonna aux fugitifs de revenir, sous peine d'être bannis à jamais; il prononça des amendes. Tinke et Van-Hammer furent décapités, et l'on prétendit qu'on avait trouvé sur eux des sauf-conduits du Duc.

Les Gantois n'étaient cependant point encore résolus de faire la guerre à leur prince. Ils ne voulaient pas lui obéir, mais ils craignaient sa colère. Ne voyant nul moyen de le fléchir, et ne pouvant laisser leur ville dans un si affreux désordre, ils nommèrent donc un baillif et douze capitaines pour les gouverner et rendre la justice ; puis envoyèrent des ambassadeurs au Duc le

conjurer de rétablir la paix et de renvoyer ses officiers. Ils revinrent après huit jours, et n'apportèrent ni espérance ni consolation. Jusque-là tout avait encore pu être modéré par des hommes sages ; de ce moment, les gens de petit état devinrent les maîtres. On vit reparaître la confrérie des chaperons blancs [1]. Un ouvrier maçon, nommé Lievin Bone, fut nommé d'abord grand baillif; puis tout le gouvernement fut confié à trois chefs ou hooftmans : Lievin Bone pour les métiers, Éberhard Botelaer pour les tisserands, Jean Wilde pour les bourgeois.

Baudoin de Voss, noble chevalier, baillif du Duc au pays de Waes, à qui les Gantois imputaient d'avoir barré les canaux, avait été au commencement des troubles saisi et emprisonné. Les hooftmans le firent mettre à la plus cruelle torture, et tous ses membres furent brisés. Peu de jours après il fut porté en litière à l'échafaud, avec trois des autres prisonniers. Ils implorèrent la miséricorde de la populace. Baudoin de Voss fut seul épargné, à la condition de procurer la capture

[1] Meyer. — Heuterus.

de Pierre Bawens et de George Bull, secrétaires de la ville, qu'on accusait d'avoir conduit toutes les trahisons ; il parvint ensuite à racheter sa vie par d'immenses sommes d'argent.

Pendant plusieurs mois, on ne vit à Gand que supplices, tortures, confiscations, bannissemens. Toute cette populace se gouvernait sans nulle raison, et n'écoutait que sa passion furieuse. Sans cesse elle renversait les mesures de ceux qui essayaient de la réconcilier avec le Duc ; de sorte que, tandis qu'on s'adressait soit à la Duchesse, soit au comte de Charolais, pour servir d'intercesseurs, les meurtres et les amendes continuaient. Mais ce qui était arrêté dans l'esprit de tous, c'était de ne point payer les taxes sur la mouture et sur le sel, et de ne pas se soumettre non plus aux péages que le Duc avait établis à l'entrée des laines, des harengs et de diverses autres marchandises.

Le désordre qui régnait à Gand et la crainte qu'inspiraient la puissance et l'habileté du duc Philippe, empêchaient les autres villes de Flandre de prendre parti pour les Gantois. Ils

écrivirent de tous côtés, s'intitulant, selon leur coutume, les seigneurs de Gand, ce qui semblait bien orgueilleux. On se fut volontiers joint à eux pour empêcher l'établissement des gabelles, et sur ce point plusieurs villes étaient prêtes à s'allier avec eux [1]. Mais le Duc, qui conduisait toute cette affaire avec une extrême prudence, rompait les alliances par des promesses et de douces paroles, et détachait des Gantois les communes qui leur avaient d'abord donné bonne espérance.

Ils ne furent pas plus heureux en s'adressant aux gens de Liége [2]. Ceux-ci se souvenaient encore de la rude façon dont le duc Jean et leur évêque Sans-Pitié les avaient traités en 1408; ils conseillèrent aux Gantois de faire la paix avec leur seigneur, et offrirent même leur intercession. Les principaux d'entr'eux vinrent à Gand avec leur évêque, et de là auprès du Duc. Mais il était trop irrité, et les conditions qu'il accordait n'avaient d'autre effet que de jeter le peuple de Gand dans de nouveaux accès de fureur.

Le duc Philippe voyant bien que cette

[1] Couci. — [2] Meyer. — Heuterus.

affaire ne pourrait se terminer que par les armes, faisait tous ses préparatifs, renforçait ses garnisons, mandait ses gentilshommes. La chose importante pour lui, c'était de s'assurer des volontés du roi de France [1]. Si ce prince se fût déclaré protecteur des Gantois, alors il n'eût pas été facile de les réduire. Le royaume maintenant était puissant, sagement gouverné; les finances en bon ordre; les compagnies d'ordonnance prêtes à marcher au premier commandement. En outre, le Duc savait que plusieurs conseillers du roi n'étaient point portés de bonne volonté pour lui; depuis plusieurs années, il avait sans cesse quelque démêlé avec la France. On lui reprochait surtout ses correspondances avec le Dauphin, qu'il enhardissait, disait-on, dans sa désobéissance. Le Duc envoya donc une ambassade au roi pour lui exposer tous les méfaits des Gantois, et la nécessité de les réduire.

Pendant cette année 1451, où croissaient la révolte et les désordres de Gand, et durant les préparatifs et les négociations, le Duc continuait à tenir une cour brillante,

[1] La Marche.

à rassembler autour de lui les grands seigneurs, la noblesse et les chevaliers par des fêtes, des banquets et des tournois. Au mois de mai, il tint à Mons son chapitre de la Toison-d'Or. Son neveu Jean de Clèves, le sire Jean de Lannoy, le sire Jean de Neufchâtel, reçurent l'ordre; il le donna aussi à Jacques de Lalaing, le bon chevalier, qui était revenu d'Italie, et du tournoi de la dame des pleurs. Il reçut peu après une plus grande marque de la faveur de son maître.

Le comte de Charolais venait d'avoir dix-huit ans, et n'était plus un enfant; par les soins du Ber d'Auxy, il était devenu un prince de grande espérance, et montrait de belles qualités. Bien que son caractère parût ardent, sa volonté obstinée, et qu'il supportât diffficilement la contradiction, les leçons de son gouverneur avaient cependant réussi à le rendre doux et courtois. D'ailleurs il était encore bien jeune, il craignait son père, et savait se contenir. Il était aussi pieux et plein de la crainte de Dieu; jamais il ne jurait par blasphème, ce qui était fort rare en ce temps. Il avait bien étudié,

aimait à lire et à se faire lire, retenant ce qu'il avait entendu, surtout les belles histoires de chevalerie des Gauvain et des Lancelot. On voyait qu'il avait goût aux choses périlleuses, particulièrement à la navigation et aux voyages d'outre-mer. Son plus grand plaisir était la chasse à l'oiseau, quand elle lui était permise. Il tirait de l'arc comme le meilleur archer; c'était aussi un bon joueur de barres à la façon de Picardie, et il jetait son homme par terre plus loin qu'aucun lutteur. Il jouait aux échecs mieux que personne de son temps. Pour la danse, les mascarades et autres momeries, c'étaient des divertissemens qui n'étaient pas trop de son caractère, et il n'était pas adonné à de telles oisivetés. Toutefois il dansait fort bien. La musique lui plaisait plus que toute autre récréation; il y excellait, et savait chanter chansons et motets.

Le Duc jugea que le temps était venu de lui faire faire ses premières armes, et donna un beau tournoi à Bruxelles, exprès pour qu'il y combattît. Mais, comme il n'était jamais descendu dans la lice, les dames et surtout la Duchesse voulurent que, trois jours

avant la joûte, il s'essayât quelque peu. Le Duc choisit Jacques de Lalaing pour courir la première lance avec son fils. Chacun disait que jamais si grand honneur ne pourrait être attribué à un meilleur chevalier, et que c'était à lui mieux qu'à nul autre qu'il appartenait d'éprouver le noble fils de son souverain, celui qui devait être un jour son seigneur.

On se rendit au parc de Bruxelles, et pour cette fois la bonne Duchesse vint au tournoi pour y voir joûter son fils unique, qu'elle aimait tant. Les lances furent données, et les chevaliers courant l'un sur l'autre, le comte de Charolais brisa sa lance sur l'écu de son adversaire. Pour le sire de Lalaing, sa lance ne toucha point; elle passa au-dessus du casque. Le Duc vit bien que le bon chevalier avait ménagé son fils. Il se fâcha, et fit dire au sire de Lalaing que, s'il voulait en agir ainsi, il ne s'en mêlât plus. D'autres lances furent apportées. A cette fois, Jacques de Lalaing courut ferme sur le Comte, et les deux lances furent brisées en même temps. Alors c'est la Duchesse qui fut fâchée contre le sire de Lalaing; mais le Duc riait et se raillait

doucement de sa crainte. Ainsi, le père et la mère étaient d'opinion diverse : l'un désirait l'épreuve, et l'autre la sûreté.

Tous les gens sages de cette cour se réjouissaient, voyant l'assurance et la bonne grâce de leur jeune prince ; chacun disait qu'il se montrerait digne de sa noble race. Le jour du tournoi, dans la place du marché de Bruxelles, il ne parut pas avec moins d'avantage devant la brillante noblesse, qui était venue de toutes parts, et devant une foule de spectateurs. Il fut conduit et accompagné par son cousin le comte d'Étampes, et les princes, ses parens ou ses alliés. Le Ber d'Auxy et le sire de Rosimbos, qui l'avaient nourri et gouverné depuis son enfance, se tenaient au plus près de lui. Tous ses jeunes compagnons, Philippe de Croy, Jean de la Tremoille, Charles de Ternant et d'autres, étaient venus aussi faire leurs premières entreprises d'armes. Le Comte rompit dix-huit lances, donna et reçut de fortes atteintes, fit bien son devoir en tout. Sans cesse il fut encouragé par les applaudissemens de l'assemblée, et par les hérauts qui criaient : « Montjoie. » Le soir, les dames lui décernèrent le prix.

Quelques semaines après arriva la réponse du roi de France [1]. Guy Pot et Nicolas de Bourgogne, ambassadeurs du Duc, avaient été chargés de supplier et requérir le roi que, dans le cas où ceux de la ville de Gand se retireraient par-devers lui ou y enverraient pour obtenir son appui, le roi voulût bien le leur refuser, et ne pas croire à leurs faux rapports, attendu que le duc de Bourgogne, avec l'aide de Dieu et de ses loyaux sujets, avait dessein de pourvoir raisonnablement à la conservation de sa seigneurie, sous l'obéissance du roi, et de façon que son honneur et celui du Duc son vassal fussent pleinement gardés.

Le roi avait répondu qu'il ne voulait en rien soutenir ou conforter ceux de Gand pour des choses déraisonnables : qu'il désirait au contraire les réprimer, s'ils allaient contre les droits et prérogatives de la souveraineté et de la seigneurie du duc de Bourgogne. Si les gens de Gand se retiraient par-devant le roi, il serait bien averti de ne leur accorder aucunes lettres ou provisions qui pût amoin-

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

drir les droits de la couronne et du duc de Bourgogne.

Ainsi rassuré sur les intentions du roi, le Duc pressa ses préparatifs [2]. Les hommes d'armes arrivaient de Picardie, d'Artois, de Flandre. Chacun voyait qu'une forte et cruelle guerre allait commencer. Tous les hommes sages de Gand et des pays environnans étaient dans la crainte et le désespoir. Les trois membres de Flandre envoyèrent une ambassade au duc de Bourgogne; Philippe de Poligni, abbé de Saint-Bavon de Gand, et plusieurs notables bourgeois de la ville en faisaient partie, ainsi que les députés de Liége. Le prince consentit à les admettre en sa présence; c'était le vendredi saint, 7 avril 1452. Ils s'agenouillèrent devant lui, le conjurant d'épargner sa bonne ville de Gand et le pays de Flandre. Le Duc leur répondit: « J'ai » bien voulu, par respect pour le saint jour » où nous sommes, entendre vos supplica- » tions. Je sais bien que vous, qui me parlez

[1] 1451 (v. s.). L'année commença le 9 avril.

[2] Meyer. — Heuterus. — La Marche. — Duclercq. — Couci.

» ici, vous êtes bonnes gens : que vous venez
» à loyale intention, et que vous voudriez la
» paix. Mais ce n'est pas vous qui avez pou-
» voir et autorité à Gand ; la ville est gou-
» vernée par des hommes méchans et obsti-
» nés. A quoi serviront ce que nous traitons
» ici et le pardon que je vous donnerai ?
» Ne sais-je pas que les chaperons blancs sont
» sur pied, qu'ils courent la campagne,
» ravagent tout le plat pays, et rançonnent
» les riches paysans ? Est-ce ainsi qu'on de-
» mande la paix à son seigneur ? Vient-on
» traiter avec lui l'épée au poing, comme
» avec son égal ? Quelle réponse puis-je donc
» vous faire ? sinon que lorsque vos gens vien-
» dront à merci, comme doivent faire des
» sujets, je me montrerai miséricordieux, et
» je ne confondrai pas les méchans avec les
» bons. » Sur ce, il les laissa, et se retira en sa chambre. Cependant il permit que des pourparlers s'ouvrissent avec ses conseillers.

Le Duc ne savait point parler si juste et avoir si bien raison. A l'heure même où il répondait aux ambassadeurs, les gens de Gand épièrent le moment où le châtelain de Gavre

était à l'église, et, se présentant à la porte, ils feignirent de conduire des prisonniers de la part du Duc dans le château. Les portiers eurent la simplicité d'ouvrir, et la ville fut prise. Peu de jours après, les châteaux de Poucke et de Shendelbeke tombèrent aussi entre leurs mains.

La guerre était commencée. Le Duc envoya aussitôt les ordres pour réunir son armée : le comte d'Étampes commandait les Picards; le comte de Saint-Pol et le sire Jean de Croy, le principal conseiller du Duc à qui bien des gens attribuaient la faute de toutes ces discordes, devaient être à la tête des hommes d'armes du Hainault et de Namur; le comte de Nassau et le sire de Horn levaient les Brabançons ; les sires d'Hallewin, de Lalaing, de la Gruthuse étaient capitaines de la noblesse de Flandre; le seigneur de la Vere devait amener les Hollandais et les Zélandais. Le maréchal de Bourgogne reçut l'ordre d'assembler les gentilshommes du duché. Le duc de Clèves venait avec ses vassaux au secours de son oncle. Cette ville de Gand était si peuplée, si riche et si puissante; elle avait si grande

renommée par ses anciennes guerres, qu'on faisait contre elle autant d'apprêts que contre un royaume.

Le Duc, et surtout la Duchesse, ne voulaient pas risquer leur fils dans une guerre qui s'annonçait comme si cruelle [1]. On chercha divers prétextes pour l'éloigner. Tantôt on l'envoya assister au sacre de son frère le bâtard David, nommé évêque de Therouanne, tantôt demander aux États de Zélande de consentir une aide pour la guerre. Mais le jeune prince, à qui le cœur croissait tous les jours, ne voulut point qu'on lui dérobât cette occasion de s'illustrer. Il jura par saint Georges, c'était son serment, qu'il irait, ne fût-ce qu'en simple pourpoint, rejoindre son seigneur et père, pour le venger de ses rebelles sujets : il fallut y consentir.

A la nouvelle de la prise des forteresses, le sire de Ternant rassembla en toute hâte ce qui restait de gentilshommes à la cour ; car chacun était allé chez soi s'armer et chercher ses gens. Avec deux cents archers, il alla garder Alost. Le sire Simon de Lalaing et le

[1] La Marche.

seigneur d'Escournay s'enfermèrent dans Audenarde. Ils avaient peu de monde; mais, pour donner confiance aux habitans, ils menèrent avec eux leurs femmes et leur ménage[1]. Comme on manquait de vivres, le sire de Lalaing fit aussitôt assembler les habitans de la campagne d'Audenarde. « Voyez, leur » dit-il, si vous voulez rester fidèles, et adhé» rer à notre cher et redouté seigneur le duc » de Bourgogne comte de Flandre, votre » seigneur naturel. Je vous conseille alors de » porter sans tarder vos meubles et provi» sions dans la franchise de la ville, pour » qu'ils y soient saufs et conservés; car je » vous le dis pour certain, vous allez avoir » une forte guerre entre votre seigneur le » comte et la ville de Gand. » Ces bons paysans, comme gens simples, se fièrent à ce qui leur était dit. Ils amenèrent leur bétail et tout leur bagage. Quand tout fut dans la ville, au moment où leurs femmes et leurs enfans s'apprêtaient à y venir aussi, le sire de

[1] Meyer. — Heuterus. — L'excellente Chronique de Brabant, imprimée en flamand à Anvers, 1530. — Vie de Jacques de Lalaing.

Lalaing fit impitoyablement mettre à la porte ces pauvres campagnards, garda tout leur avoir, et les laissa ainsi à l'aumône. Alors ils se sauvèrent à Gand, et excitèrent encore les habitans contre les Bourguignons.

Les Gantois s'apercevaient bien que le Duc n'avait encore que peu de gens. Leurs premiers succès les rendaient hardis; ils étaient de caractère orgueilleux. Quand ils se trouvaient dix ou douze mille sur la place d'armes, il leur semblait que nulle armée au monde ne fût à craindre, et ils criaient tous ensemble, sans écouter personne, murmurant de ce qu'on ne les menait pas contre le duc de Bourgogne. Lievin Bone, les voyant ainsi disposés, parut sur la place avec une besace, où il faisait sonner deux grosses clefs, disant que c'étaient les clefs d'Audenarde [1]. Ils eurent la simplicité de le croire; d'ailleurs les paysans disaient qu'il n'y avait presque point de garnison. On partit donc en foule pour s'en aller prendre Audenarde.

Le sire de Lalaing essaya d'abord, avec ses

[1] La Marche.

soixante lances et ses deux cents archers, d'épouvanter les Gantois; mais ils étaient trente mille bien armés, avec une belle artillerie, des bagages en abondance; d'ailleurs ils ne manquaient pas de courage. Il fallut s'enfermer dans la ville et s'opposer à un redoutable siége. Le feu fut mis aux riches faubourgs, et la flamme de cet incendie fut aperçue de plus de quatre lieues à la ronde [1]. Toutes les entrées étaient bien gardées. Cette multitude s'étonnait qu'on lui résistât, et poussait de grands cris, en menaçant la garnison. Cependant la ville fut bientôt de toutes parts investie par les retranchemens et les fossés des assiégeans. Ils construisirent un pont sur l'Escaut pour faire communiquer les deux parties du siége.

Le jour approchait où les Gantois pourraient donner l'assaut. Le sire de Lalaing s'apprêta à le soutenir. Toutes les femmes de la ville, dames ou bourgeoises, et la dame de Lalaing toute la première, apportaient chaque jour des pierres sur le rempart, dans des hottes et des paniers [2]. Les Gantois, sur-

[1] Meyer. — [2] La Marche.

pris d'une si belle défense et du zèle des habitans pour leur seigneur, essayaient d'exciter quelques divisions dans la ville. Ils lancèrent des flèches par-dessus les murs, en y attachant des billets en français ou en flamand, par lesquels ils rappelaient au sire de Lalaing ses promesses et l'argent qu'il avait reçu pour livrer la ville; mais cet artifice ne réussissait point à semer la méfiance. Le capitaine, la garnison et les bourgeois riaient de la ruse des Gantois, et n'en tenaient aucun compte.

Les assiégeans s'avisèrent alors d'une autre imagination. Le sire de Lalaing avait laissé en Hainaut deux jeunes enfans. Les Gantois cherchèrent deux enfans de même taille, et à peu près de même apparence, les amenèrent devant le rempart, et crièrent de loin au capitaine et à sa femme, qui était là apportant des pierres sur la muraille, que, dans une course en Hainaut, ils venaient de saisir leurs enfans, et qu'ils allaient les mettre à mort si la ville n'était pas rendue. Ils comptaient sur la tendresse de la mère et la faiblesse du chevalier. Mais le sire de Lalaing fit amener

des coulevrines à cet endroit même, et ordonna qu'on tirât encore plus fort.

Le Duc, qui savait toute l'importance d'Audenarde, ne négligeait rien pour secourir à temps cette ville. Il faisait rassembler une armée sur chaque rive de l'Escaut. L'une, sous ses ordres, devait prendre sa route par la rive droite ; l'autre, commandée par le comte d'Étampes, devait suivre la rive gauche. Quelque diligence qu'on y mît, les hommes n'étaient pas encore réunis ; il fallait aussi se procurer de l'argent. Pendant ce temps-là, l'audace et la puissance des Gantois augmentaient ; presque tous les paysans se déclaraient pour eux. Tandis que le Duc était encore à Enghien, attendant ses troupes, ils vinrent jusque dans le voisinage attaquer la ville de Grammont [1]. Les magistrats, restés fidèles à leur seigneur, s'enfuirent pour aller implorer son secours. Il y envoya le sire Jean de Croy, qui, surprenant les Gantois encore en désordre, rentra dans la ville par assaut. Les habitans s'étaient montrés partisans du Duc ; ils avaient résisté aux Gantois, et fa-

[1] Meyer.

vorisé l'attaque du sire de Croy ; ils n'en furent pas moins pillés avec une cruauté extrême. Toutes les maisons et les églises même furent saccagées, les meubles et les marchandises emportées sur des chariots ; beaucoup de prisonniers emmenés pour en tirer rançon. Puis, comme les gens du Duc n'étaient pas en force pour se maintenir, ils mirent le feu à cette malheureuse ville. Le lendemain, les Gantois, irrités d'avoir été trahis par les gens de Grammont, revinrent pour brûler et détruire les derniers restes de leur cité.

L'armée du comte d'Étampes fut réunie la première ; il prit sa route le long de l'Escaut. Arrivé à Espierre, où coule une petite rivière qui se jette dans le fleuve, il trouva le pont occupé par une troupe de paysans qui s'y étaient retranchés [1]. Il soutint une fausse attaque, tandis que le vieux sire de Saveuse, qui jamais ne voulait combattre ailleurs qu'à l'avant-garde, s'en alla passer la rivière plus haut à Waterloo [2]. Les paysans se trouvèrent

[1] Meyer. — Heuterus. — Couci. — La Marche. — Duclercq. — Vie de Jacques de Lalaing.

[2] En Flandre.

ainsi enveloppés. Ils avaient pour chef un nommé Baterman, et se defendirent assez bravement. Les hommes d'armes et les archers, après les avoir enfoncés, les égorgeaient sans miséricorde. Deux cents environ se réfugièrent dans l'église, et, avec leurs longues piques, en défendirent l'entrée pendant trois heures ; il fallut y mettre le feu, et il en périt ainsi plus de deux cents.

Le comte d'Étampes poursuivit sa route. Arrivé près du siége d'Audenarde, il était fort en doute de ce qu'il devait faire. Fallait-il attaquer les Gantois, ou bien envoyer avertir le Duc sur l'autre rive de l'Escaut pour agir de concert ? Les Gantois étaient nombreux ; leur camp était fortifié ; mais le comte d'Étampes avait avec lui de bien vaillans hommes de guerre et de grande expérience : les sires de Saveuse, de Miramont, de Hautbourdin, de Rosimbos, de Montmorency et Jacques de Lalaing le bon chevalier. Chacun s'en alla, à son tour, reconnaître l'ennemi, et tâter sa force par quelques escarmouches. Tout bien examiné, ils résolurent de tenter le combat. Un serviteur du sire de Hautbourdin se chargea, moyen-

nant cent écus d'or, de s'en aller à la nage, par l'Escaut, annoncer au sire Simon de Lalaing qu'on venait à son secours, et que le lendemain les assiégeans seraient attaqués.

Le comte d'Étampes s'apprêta à cette bataille, qui, selon l'apparence, devait être rude. Le lendemain, quand il fut en vue des Gantois, avant de commencer le combat, il voulut recevoir la chevalerie de la main du vieux sire de Saveuse [1]. Dès qu'il fut chevalier, il commença à armer aussi les jeunes seigneurs de son armée, qui ne l'étaient pas encore : Antoine bâtard de Bourgogne, qui commandait l'avant-garde, Philippe de Horn, Antoine Raulin, le seigneur de Rubempré, le sire de Crèvecœur et cinquante autres gentilshommes environ reçurent de sa main la colée.

Alors Jacques de Lalaing s'adressa à tous ces nouveaux chevaliers [2]. « Voici l'heure, dit-il, » de gagner honorablement vos éperons do- » rés et de faire œuvre de chevaliers; j'y veux » aller avec vous. »

Les Gantois, pour garder le chemin de

[1] Duclercq. — Couci. — [2] La Marche.

Courtray à Audenarde, par où arrivait le comte d'Étampes, avaient fait, en avant de leur camp, un retranchement où ils avaient placé une troupe nombreuse. Ce fut ce poste que voulut emporter Jacques de Lalaing avec huit jeunes chevaliers. Chacun d'eux prit seulement avec soi un valet armé; ils couchèrent leurs lances, passèrent un fossé qui n'était pas très-profond, et arrivèrent sur les Gantois, qui se tenaient fermes et serrés, opposant leurs piques plus longues et plus solides que la lance des chevaliers. Quelle que fût leur résistance, Jacques de Lalaing et ses compagnons rompirent les rangs, et entrèrent parmi eux, non sans avoir perdu quelqu'un des leurs. Mais ce fut alors qu'ils se trouvèrent en plus grand péril. Les Gantois refermèrent leurs rangs, et les chevaliers environnés d'ennemis ne trouvèrent plus nulle issue. Chacun d'eux, pressé et assailli, ne pouvait songer qu'à lui, sans donner ni recevoir aucun secours de ses compagnons. Jacques de Lalaing surtout fut assailli d'une telle manière, qu'encore qu'il se défendît comme un lion, il allait succomber sous les

piques des Gantois [1], lorsque le valet du sire de Bousignies, voyant le bon chevalier en tel danger, donna des éperons à son cheval, et, sans être couvert d'aucune armure, une seule javeline à la main, il se précipita au milieu de la foule qui pressait le sire de Lalaing. Il fit tant que, de ses mains et du poitrail de son cheval, il écarta les piques et lui fit jour. Mais, en lui portant ainsi secours, il reçut sur la tête un coup d'une massue à pointes de fer, et tomba de cheval. Le bon chevalier, pour rien au monde, n'eût voulu abandonner celui qui venait de le sauver. Il se lança de nouveau, l'épée au poing, dans le plus fort de la mêlée, aventurant sa vie, sans regarder à rien. Heureusement quelques chevaliers qui venaient de se dégager, tout blessés qu'ils étaient, vinrent à son aide.

Ils y eussent tous péri si le comte d'Étampes n'eût fait avancer les archers de Picardie [2]. Ils commencèrent à tirer serré sur les Gantois, qui, n'ayant que des hauberts ou cuirasses légères, ne pouvaient se défendre contre les

[1] La Marche. — [2] Heuterus.

archers aussi bien que contre les hommes d'armes, qu'ils atteignaient de loin avec leurs longues piques. Ce premier poste défait, les Gantois se trouvèrent attaqués en avant et par le flanc. Il fallut encore le secours des archers pour mettre le désordre dans leurs rangs, et ouvrir ainsi le passage aux hommes d'armes, qui se précipitèrent ensuite tout au travers. Pour lors, la victoire fut décidée; les gens de Gand prirent la déroute après avoir perdu près de trois mille des leurs, et le comte d'Étampes entra dans la ville d'Audenarde.

A la première nouvelle de cette heureuse bataille, le Duc, qui était à Grammont, envoya son avant-garde, commandée par le comte de Luxembourg et le sire Jean de Croy, à la poursuite de ceux des Gantois qui se retiraient d'Audenarde par la rive droite; on les atteignit, et il y en eut un grand nombre de tués. Toutefois, arrivés près de la porte de Gand, environ huit cents s'arrêtèrent à une maladrerie, hors la ville, et se défendirent avec un merveilleux courage. Il y eut surtout un boucher, nommé Corneille Sneysson, qui fit l'admiration de tous les

chevaliers [1]. C'était lui qui portait la bannière du métier ; après s'être long-temps défendu, il fut blessé aux deux jambes et tomba sur les genoux, sans pour cela cesser de combattre ; il tenait sa bannière d'une main, et de l'autre il frappait avec son arme. Les seigneurs eurent regret de tuer un si brave homme.

Le comte d'Étampes et la garnison d'Audenarde étaient venus, de leur côté, jusqu'aux murs de Gand, et les hommes d'armes avaient touché de leurs lances les portes de la ville. Le désordre se mit bientôt dans la ville, le peuple commença de crier à la trahison. Lievin Bone et les deux autres hooftmans furent mis en prison, et peu de jours après ils eurent la tête tranchée. Avant de mourir, ils avouèrent publiquement leur iniquité envers tant de malheureux qu'ils avaient condamnés à mort pour complaire à ces mêmes gens de la ville, qui, si peu de temps après, les traitaient avec la même cruauté. Cinq nouveaux hooftmans furent nommés, un par paroisse.

La guerre se continua avec une horrible

[1] Meyer.

cruauté aux portes de Gand; les habitans faisaient souvent des sorties, et n'épargnaient guère les prisonniers qu'ils pouvaient ramener. De son côté, le duc Philippe, courroucé de la perte d'un de ses meilleurs chevaliers, le sire de Miramont qui eut la gorge traversée d'une arbalète, à l'attaque d'une maison fortifiée près des murs de la ville, fit périr tous les prisonniers qu'il avait, et promit une somme pour chaque Gantois qu'on lui amènerait, afin de leur faire trancher la tête. Un jour on prit un des trompettes de la ville; il allait avoir le même sort que les autres prisonniers, les trompettes de l'armée du Duc vinrent le conjurer de l'épargner: car, disaient-ils, on ne pourrait plus les charger d'aucune commission, sans les envoyer à une mort certaine. Il trouva ce motif raisonnable, et laissa aller le trompette. La haine des deux partis se faisait voir aussi par l'incendie des bourgs et des villages.

Le siége de Gand était une trop grande entreprise; il aurait fallu avoir une armée plus nombreuse et des préparatifs plus complets. Le Duc prit le parti de placer nombreuse garnison

dans toutes les villes voisines. Lui-même se rendit à Termonde, et y fit construire un pont avec des tonneaux et des planches, pour que son armée pût communiquer avec l'autre rive de l'Escaut qui est fort large en cet endroit, et aller ainsi faire des courses de ce côté, dans les environs de Gand, au nord de la ville. Ce pays se nomme le pays de Waes; il n'en était point de plus riche et de mieux cultivé, mais partout coupé de canaux, de fossés et de haies. Les habitans avaient autrefois marché sous la bannière de Gand, et la prétention des Gantois était encore de se dire seigneurs du pays de Waes. Dans leurs anciennes guerres, il avait eu peu à souffrir, tant il est d'un accès difficile.

Lorsque le pont fut fait et fortifié, les sires de Lannoy et de Humières, le bâtard de Renti, et Jacques de Lalaing qui ne manquait jamais une occasion de combattre, passèrent l'Escaut avec quelques chevaliers et gentilshommes et une forte troupe d'archers. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au village de Lokeren; les archers se répandirent dans les maisons pour piller; quelques paysans se ré-

fugièrent dans le clocher et s'y défendirent; les chevaliers suivirent leur route, poursuivant une petite compagnie de Gantois, qui s'enfuyaient du village [1]. Cependant de clocher en clocher le tocsin avait sonné et averti les habitans. Ils se rassemblèrent, et, passant derrière des haies, traversant les canaux, suivant les digues, ils arrivèrent, au nombre de plus de trois mille, à Lokeren, s'emparèrent du pont, fermèrent ainsi le chemin du retour aux gens du Duc, mirent eux-mêmes le feu au village, et commencèrent à tomber sur les archers. Les chevaliers revinrent, et se trouvèrent dans le plus grand péril. Déjà le bâtard de Renti avait abandonné la bannière du Duc. Le sire de Lalaing ne s'effraya de rien; il se jeta tout au travers des longues piques, et se mit en devoir de rallier ses gens. Il courait d'un lieu à l'autre pour les ranger, et leur donner courage. Les archers reprirent cœur; afin d'être plus alertes, ils dépouillèrent leur jacque pour combattre en pourpoint; mais il fallait trouver moyen de se retirer. Le sire de Lalaing tenta de passer le

[1] La Marche. — Duclercq.

canal à gué, et le traversa mainte et mainte fois, toujours revenant pour sauver ceux qui restaient en arrière, et protéger leur passage. Il avait déjà eu cinq chevaux tués sous lui, quand il s'aperçut que son frère Philippe était encore parmi les ennemis; il traversa de nouveau le canal, et, suivi de quelques-uns des siens, il s'en alla le délivrer.

Le Duc avait appris en quelle position se trouvaient ses gens, et avait passé l'Escaut; il vit revenir cette troupe bien diminuée en nombre; ce qui en restait devait son salut à Jacques de Lalaing, et célébrait ses louanges. Le Duc lui fit un grand accueil; et, ayant ordonné qu'on lui apportât son souper dans le boulevard du pont, il convia ses chevaliers à manger avec lui, faisant asseoir près de lui Jacques de Lalaing, pour se conformer, disait-il, aux bonnes et anciennes coutumes, et honorer le meilleur chevalier de la journée. Lorsqu'on demanda à Jacques de Lalaing qui l'avait mieux secondé, il dit que c'était André de la Plume, le fou du comte de Charolais, qui ne l'avait pas quitté un instant.

Le Duc s'approcha alors du pays de Waes avec une forte armée. Les Gantois essayèrent plusieurs fois de résister; mais ils n'étaient pas en force. D'ailleurs, rien n'égalait l'ardeur et le désir de renommée que faisaient voir tous les jeunes chevaliers dont le Duc était entouré. Corneille bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, Jacques de Luxembourg, Philippe de Croy, Jean de la Tremoille ne cherchaient que les occasions de combattre, et il n'y avait qu'à les contenir.

Le comte d'Étampes pendant ce temps-là ne restait pas oisif dans Audenarde. Il s'empara, après un combat, où il perdit plusieurs nobles chevaliers et beaucoup de ses gens, du village de Nivelles, où les Gantois et les paysans s'étaient fortement retranchés, et se défendirent avec un extrême courage, secourus par les habitans du pays que les cloches avertissaient dans tous les villages. Il y eut aussi plusieurs journées sanglantes près des portes de la ville de Gand. La fierté, l'obstination et la confiance insensée de ce peuple dans ses propres forces, ne diminuaient nullement; mais ils changeaient sans cesse de chefs;

au moindre soupçon, ils les faisaient périr peu de jours après les avoir choisis. Dans un tel désordre, il arrivait que les uns négociaient pour la paix, tandis que les autres n'en voulaient point entendre parler.

Dès le commencement de la guerre, ils avaient écrit, dans les termes les plus modérés, au roi de France, pour recourir à son autorité et se plaindre de la violation de leurs libertés et priviléges. Ils avaient aussi demandé secours en Angleterre, où de grandes promesses leur avaient été faites; mais aucun renfort ne leur était encore arrivé.

Les Gantois cherchaient surtout à ranger dans leur parti les autres bonnes villes de Flandre; ils avaient bien les paysans pour eux; mais le secours des bourgeois leur eût été encore plus utile. Lorsqu'il avait été question d'abord de la gabelle du sel, les gens de Bruges s'étaient engagés à faire cause commune avec Gand contre cette entreprise de leur seigneur. Depuis, ils s'étaient tenus tranquilles et dans la bonne grâce du Duc. Vers le milieu de juin, une troupe de douze mille Gantois pourvus d'artillerie, s'avancèrent

jusqu'aux portes de Bruges [1], pour rappeler la promesse qui leur avait été faite, et requérir secours de leurs alliés. Il ne manquait pas de gens dans cette grande ville qui auraient désiré saisir cette occasion pour se venger de leurs anciennes défaites, et reconquérir les priviléges qu'ils avaient perdus. Mais le sire Louis de la Gruthuse prit ses précautions, fit fermer les portes, assembla les principaux habitans, leur parla avec douceur au nom du Duc, et leur rappela que dans l'autre guerre, non seulement les Gantois les avaient abandonnés, mais avaient combattu contre eux. En outre, tous les riches bourgeois craignaient le désordre; cette foule de marchands étrangers établis à Bruges, ne voyaient d'autre affaire que leur commerce, et n'avaient ni libertés ni priviléges à garder. Les magistrats se rendirent d'abord à la porte: « Seigneurs de Gand, que voulez-vous? » dirent-ils. Les Gantois alléguèrent l'engagement pris avec eux, et se plaignirent qu'il était si mal tenu, que la commune de Bruges avait même interdit qu'on portât des vivres à

[1] Couci. — Heuterus. — Meyer.

interrompue un seul jour, devint plus cruelle encore qu'auparavant. Outre les chaperons blancs, il s'était formé une autre confrérie des compagnons de Verte-Tente [1], qui avaient juré de partager également le pillage, et de ne jamais coucher sous un toit tant qu'ils seraient hors de la ville. Ils avaient pris pour capitaine le bâtard de Blanstroem, et couraient le pays en y faisant mille ravages.

La force et les ressources des Gantois venaient surtout du pays de Waes et des villes d'Hulst, Bouchoute, Asserède et Axèle, qu'on nommait les quatre métiers [2]. C'était cette riche contrée qui leur fournissait des vivres, et tous les habitans leur étaient favorables. Aussi le Duc avait-il amené presque toute son armée sur l'Escaut, dont il occupait les deux rives au-dessus de Gand, afin que les troupes qu'il envoyait dans le Waes eussent toujours une retraite assurée et le moyen de recevoir du renfort. De leur côté, les Gantois avaient de grandes facilités de se défendre, à cause des digues, des canaux et

[1] La Marche. — Meyer. — Heuterus. — Chronique flamande : Anvers, 1530.

[2] La Marche. — Excellente Chronique.

des inondations qu'ils pouvaient faire. Le fort de leur armée se trouvait à Baersselle, un village proche de Rupelmonde. Ils s'y étaient puissamment retranchés; une nombreuse artillerie y était venue de Gand. Chaque métier avait fait fondre une coulevrine où son nom était gravé. Leur chef était pour lors Gautier Leenknecht.

Déjà, depuis plusieurs jours, il y avait eu d'assez rudes combats. Le Duc, qui était à Rupelmonde, résolut d'attaquer avec toutes ses forces l'armée des Gantois. Il divisa son monde en trois batailles: l'avant-garde fut mise sous le commandement du comte de Saint-Pol; il avait avec lui Corneille bâtard de Bourgogne, Jacques de Lalaing et le sire de Saveuse. Le corps d'armée était sous les ordres du Duc lui-même, qui avait près de lui son fils le comte de Charolais. L'arrière-garde avait pour chef le comte d'Étampes; Jean duc de Clèves, et les Allemands qu'il avait amenés en faisaient partie.

Avant de marcher vers l'ennemi, un grand nombre de seigneurs demandèrent au Duc et à son fils de les faire chevaliers. Le sire Louis

de la Viefville seigneur de Sains, requit même l'honneur d'être chevalier banneret. Ce fut Toison-d'Or, le héraut, qui présenta sa requête [1] : « Mon très-redouté et souverain » seigneur, voici votre très-humble sujet, » messire Louis de la Viefville, issu d'an- » cienne bannière à vous sujette. La bannière » de la seigneurie de la Viefville est entre » les mains de l'aîné : ainsi il n'y peut pré- » tendre. Mais il a la seigneurie de Sains, » anciennement terre à bannière, et il vous » supplie, considérant la noblesse de sa nais- » sance et les services de ses prédécesseurs, » qu'il vous plaise le faire banneret et relever » sa bannière. Il vous présente le pennon à » ses armoiries, suffisamment accompagné » de vingt-cinq hommes d'armes au moins, » selon que l'exigent les anciennes coutumes. » Le Duc répondit : « Qu'il soit le bienvenu, » je le ferai volontiers. » Il prit le pennon, qui était une sorte d'étendard finissant en pointe, le roula autour de son gantelet ; puis, avec un couteau que lui présenta le héraut, il coupa la pointe pour lui donner la forme

[1] La Marche.

d'une bannière. « Noble chevalier, reprit » Toison-d'Or en s'adressant au sire de Sains, » recevez l'honneur que vous fait aujourd'hui » votre seigneur et prince ; soyez aujourd'hui » bon chevalier, et conduisez votre bannière » à l'honneur de votre race. »

Ensuite se présenta le sire de Harchies, gentilhomme de Hainaut, suffisamment accompagné aussi d'hommes d'armes qui étaient à lui ; il demanda que sa seigneurie fût érigée en bannière, bien qu'elle ne l'eût pas encore été.

Le comte de Charolais fit aussi plusieurs chevaliers. Rien n'égalait sa joie de se trouver à sa première bataille. L'épée à la main, il faisait ranger ses hommes, montrant bien qu'il était né pour commander à des gens de guerre, et que telle était sa vocation.

Il n'était pas le seul dont le contentement et l'ardeur éclatassent en cette journée. Jamais on n'avait vu une si fière assemblée, une si belle noblesse ; jamais tant de pompe, un si grand ordre, des armures plus brillantes, des bannières plus riches et plus nombreuses, des contenances si aguerries ou si

animées. Tous ces gentilshommes s'étonnaient qu'un tel aspect ne troublât point la hardiesse d'un peuple révolté, et n'imposât point à son audace.

Cependant les Gantois ne s'épouvantaient point de tout cet appareil. Il est vrai que le Duc, en capitaine qui connaissait la guerre, se garda bien de montrer toute la force de son armée. Il voulait attirer les ennemis hors de leurs retranchemens. D'abord, il envoya contre eux une partie de l'avant-garde et donna ordre qu'on se repliât dès qu'on les verrait sortir de leurs fortifications. Comme gens présomptueux et sans expérience, ils donnèrent dans le piége, et se mirent à la poursuite de ceux qui s'étaient d'abord présentés devant eux. Le Duc les laissa avancer jusqu'auprès du village où il était placé avec son armée. Les précautions étaient prises pour n'être point attaqué en arrière ni sur la droite par quelque troupe d'ennemis arrivant à l'improviste à travers un pays si favorable à ce genre de surprises.

Quand les Gantois furent à portée du trait, toutes les trompettes sonnèrent, on mit

le feu à toutes les coulevrines, et les archers, poussant de grands cris, commencèrent à tirer leurs flèches sans relâche. C'était toujours la perte des Gantois; cette arme leur était terrible. Elle rompait leurs rangs, et y frayait l'entrée aux hommes d'armes. Mais l'impatience des jeunes chevaliers était si grande, qu'ils ne pouvaient attendre ce moment. Ils quittaient leurs bannières pour aller se mettre avec les archers. « Nous nous met» tons en désordre, leur criait le comte de » Saint-Pol, et vous agissez contre la doctrine » de la guerre. Les ennemis n'auraient qu'à » charger sur les archers; qui pourrait alors » les soutenir? Chacun veut se distinguer et » croit bien faire. Mais, je vous le dis, celui-là » acquiert assez d'honneur qui se garde de » honte. »

Le plus impatient de toute cette jeunesse était Corneille bâtard de Bourgogne. Il voulait mettre pied à terre pour tomber sur les ennemis avec les archers. En vain sire Guillaume de Saint-Seine, son gouverneur, lui disait : « Comment, monsieur, par votre jeu» nesse et votre verdeur, voulez-vous mettre » en péril cette noblesse qui va vous suivre,

» et qui porte de si pesantes armes! Par la
» chaleur qu'il fait, il en est plusieurs qu'il
» faudrait porter et soutenir par les bras.
» Vous devez au contraire être le fort et le
» château où les autres doivent se rassem-
» bler et se fortifier. Si les ennemis retour-
» naient et nous trouvaient ainsi fatigués et
» en désordre, cette vaillance vous tourne-
» rait à déshonneur. »

Dès que les gens de Gand commencèrent à s'ébranler, il n'y eut plus moyen d'arrêter cette jeunesse. Jacques de Luxembourg s'élança ; tout fort qu'était son cheval, il fut abattu à coups de piques, et il y eut de grands faits d'armes pour le relever et le tirer de presse. Le bâtard de Bourgogne quitta aussi des premiers le lieu où on le retenait; avec les jeunes gens de sa maison, il coucha sa lance, et se jeta au plus épais en un passage étroit où les ennemis s'enfuyaient en grande foule. Un paysan se retourna, et lui adressa sa pique au cou. Il n'avait pas de gorgerin; l'arme entra dans la bouche, et lui traversa la tête ; le jeune chevalier tomba mort.

Il fut bien vengé par le cruel massacre des

Gantois, qui fut fait en cet endroit et ailleurs ; leur chef fut pris et pendu, ainsi que tous les prisonniers. Mais qu'était une telle vengeance pour le Duc, qui aimait tellement ce fils ? On aurait tué cent mille vilains, disaient ses serviteurs, que cela n'eût pas réparé une perte si sensible ; elle gâta pour lui cette grande victoire. Il fit relever le corps de son fils, et le fit porter solennellement à Bruxelles, où, par les soins de la Duchesse, de belles funérailles lui furent célébrées. Pour lors, Antoine de Bourgogne, qui était fils d'une noble demoiselle, nommée Marie de Thiefferies, prit le nom du bâtard de Bourgogne, qu'il porta dorénavant, sans y ajouter son prénom.

Le lendemain du combat de Rupelmonde, l'armée des Hollandais, que le Duc avait mandée, arriva dans de grands bateaux qui avaient remonté l'Escaut. Le sire de Lannoy stadhouder de Hollande, les sires de la Vère, de Wassenaer, d'Heemstède, de Boetslaer, les commandaient. Le sire de Brederode avait levé mille soldats à ses propres frais. Le Duc, avec ce renfort, continua à s'avancer

dans le pays de Waes. Sa haine contre les Gantois s'était tellement accrue par la mort de son fils, qu'il ordonna qu'on mît le feu à tous les villages, détruisant ainsi la plus riche contrée de ses états. Il y eut néanmoins quelques paysans qui, venant nu-pieds, sans ceinture, nu-tête, une baguette blanche à la main, se jeter à ses genoux, trouvèrent un peu de miséricorde en son cœur, et sauvèrent leurs maisons.

Cependant le roi avait reçu la lettre des Gantois. « Très-excellent prince, notre très-cher sire et souverain seigneur, lui disaient-ils, nous nous recommandons à votre royale majesté. Vous devez être pleinement informé du gouvernement du pays de Flandre et des affaires de cette ville, et comment nous et les autres habitans dudit pays ont été grevés de diverses manières. D'abord, par la vente des charges de baillifs et autres offices, qui ont été donnés aux plus offrans, sans avoir égard au mérite des personnes, ni au bien de la justice, mise ainsi en dissolution ; puis par l'augmentation d'anciens droits et péages et l'établissement de nouveaux, qui ont été

demandés et perçus au-delà du terme consenti, et contre la promesse écrite et signée de notre redouté seigneur le duc de Bourgogne, comte de Flandre; aussi par les tailles que d'abord il a obtenues par douceur et amiablement; puis par subtilité, fraude et malice; enfin, par violence et rigueur. En outre, il a mis en notre ville de mauvais gouverneurs, agissant notoirement à leur seule volonté, avec haine et avarice, usant de partialité, prenant souvent de l'argent des deux parties, rapinant et pillant les biens de la ville sans nulle honte, vendant à leur profit les petits offices; entrant pauvres dans leur gouvernement, mais en sortant riches, après avoir délaissé nos droits, franchises, priviléges et libertés. Et quand nous avons trouvé moyen de débouter et priver du gouvernement ceux qui nous avaient si méchamment gouvernés, il a plu à notre redouté seigneur et prince d'accueillir eux et leurs adhérens, et de faire dire par une assemblée des trois États de Flandre, formée de ses amis, qu'ils devaient être nommés par lui. Ensuite, par leur avis et pour nous montrer son

indignation, il nous a ôté ses baillifs et officiers, nous laissant ainsi sept mois sans justice. Enfin, à force de supplications, nous avons obtenu qu'il nous les renvoyât du moins par provision. Nous crûmes qu'ils rendraient la justice sans acception de personnes, et quand nous la requîmes, ils alléguèrent en diverses occasions la commission limitée de notredit seigneur, qui leur avait enjoint de ne pas procéder contre son gouvernement. Ainsi ce n'était qu'une fiction et une ombre de justice, pour contenter le monde. Bien plus, nos mauvais gouverneurs, qui avaient tant de crédit auprès de notre prince, nous envoyèrent quatre mauvais garçons, qui avaient secrètement une sauvegarde de monseigneur, et des lettres qui le chargeaient de proposer devant son peuple certaines choses au préjudice de personnes notables de la ville; ce qu'ils firent dans une congrégation générale du peuple, et ils firent de jour et de nuit tout ce qu'ils purent pour émouvoir le peuple, faire tuer leurs ennemis et détruire la ville. Deux des quatre furent pris; mais les baillifs et les officiers qui ne voulaient pas

entendre à la punition de ces gens, partirent de nouveau de la ville. Depuis, ces prisonniers ont été examinés; ils ont publiquement reconnu leurs méchancetés, nommé ceux qui les avaient chargés de les commettre, et ont été décapités. Maintenant, nous sommes encore sans baillifs ni officiers, et notre seigneur nous délaisse de toute justice. Cependant, pour obtenir grâce ou justice, nous avons envoyé vers lui de notables ambassades des bons États de Flandre, et d'autres encore. Enfin, pour éviter les larcins, les pilleries, l'outrage des femmes, et tous autres désordres qui auraient pu naître en cette ville; et attendu qu'une si grande multitude de peuple ne saurait être gouvernée sans justice, ou au moins sans crainte, nous avons été contraints par nécessité d'élire des chiefstaines [1], lesquels ont tenu la justice le plus régulièrement qu'ils ont pu et selon leur conscience: lesquels ont conduit et conduisent encore le peuple, et ont fait des exécutions corporelles et d'autres.

« Malgré toutes les violences, griefs et exactions que nous avions patiemment souf-

[1] Hooftmans.

fertes croyant par là convaincre notre prince et seigneur, il lui a plu, pour nous détruire complétement, de publier ses mandemens de guerre, d'assembler son peuple, de mettre garnison dans ses villes de Flandre, de clore les passages d'eau par où nous viennent les blés et autres vivres. Ainsi, nous sommes en pleine guerre avec notre prince par le fait de nos mauvais gouverneurs; bien que cette guerre nous soit plus dure, plus cruelle et plus déplaisante qu'aucune que nous puissions avoir; car tous vrais et naturels sujets doivent par-dessus toutes choses se désoler de la rigueur et de l'indignation de leur prince. Cependant, avec l'aide et la grâce de Dieu, nous avons intention, puisqu'il le faut d'après les raisons susdites, de soutenir et conserver notre droit, nos priviléges, franchises, libertés et coutumes, et d'y employer tout notre pouvoir, nos personnes et nos biens; ce que nous vous signifions en toute humilité, et comme nous y sommes obligés, à vous notre souverain seigneur, gardien et conservateur de nosdites libertés. Nous vous l'aurions même déjà signifié, s'il ne nous eût

coûté de porter plainte de notre prince, et si nous n'eussions espéré qu'il se fût ravisé et nous eût rendu grâce et justice. Nous vous supplions, très-excellent prince, notre très-cher sire, par votre noble et bénigne grâce, en gardant votre hauteur et souveraineté, de remédier à cette affaire, comme il semblera pertinent et expédient à vous et à votre noble conseil. Nous vous prions aussi de nous faire signifier votre noble réponse par le porteur de cette lettre, car le cas requiert célérité, afin que, d'après votre réponse, nous puissions nous conduire et ordonner selon que besoin sera. Au surplus, nous vous rendons très-humblement grâce de la bonne et franche amour que vous nous avez montrée en défendant à ceux de votre ville de Tournay, que nul ne nous fît ni guerre ni tort. Et, s'il vous plaît nous commander quelque chose, nous nous offrons de l'accomplir de bon cœur et de tout notre pouvoir, comme doivent faire de loyaux sujets. Sur ce, que le Saint-Esprit ait votre très-haute, très-excellente et très-noble personne en sa sainte garde, et vous accorde bonne, longue et vic-

torieuse vie, avec l'accomplissement de vos bons et nobles désirs. Écrit à Gand, le 24 mai 1452. »

Le roi prit en mûre délibération cette demande des Gantois, et les malheurs du pays de Flandre. Sans rien résoudre, il envoya trois ambassadeurs, en les chargeant d'aviser aux moyens de rétablir la paix entre le Duc et ses sujets. Il fallait des hommes sages pour une telle commission. Le sire de Beaumont, qui avait été nommé sénéchal de Poitou à la place du sire de Brézé, devenu sénéchal de Normandie; Guy Bernard, archidiacre de Tours et maître des requêtes, et maître Jean Chauvet procureur-général, furent choisis; mais ils devaient en Flandre prendre pour chef de leur ambassade Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol; ce grand et puissant seigneur jouissait de tout crédit à la cour de Bourgogne, où le Duc avait toujours à le ménager. Il était déjà plusieurs fois venu combattre avec ses hommes dans les armées du roi, et avait gagné la confiance du conseil de France. On pensa qu'il donnerait une plus grande auto-

rité à l'ambassade, et que les autres ambassadeurs connaîtraient mieux par son avis quelle conduite et quel langage il fallait tenir auprès du Duc ; car ils avaient à lui faire aussi des représentations sur d'autres points. Le comte de Saint-Pol répondit qu'il s'emploierait volontiers à cette paix, et qu'il y était intéressé, puisque ses seigneuries de Flandre seraient sans doute ruinées par la guerre.

Voici à peu près en quels termes les trois conseillers du roi lui rendirent compte des commencemens de leur mission :

« Notre souverain seigneur, nous nous recommandons à votre bonne grâce, et il vous plaira savoir qu'accomplissant la charge que vous nous avez donnée, nous arrivâmes, il y a eu dimanche huit jours, à Saint-Amand, à quatre lieues de Tournay. M. de Saint-Pol vint devers nous ; nous lui présentâmes vos lettres closes, et lui communiquâmes nos instructions ; puis nous délibérâmes de nous rendre à Tournay, afin d'exposer à ceux de la ville la commission que vous nous avez donnée pour eux, et d'écrire à monseigneur de Bourgogne, pour lui de-

mander où nous pourrions le trouver pour lui remettre vos lettres. Ledit monseigneur de Bourgogne était alors au fort de sa guerre contre ceux de Gand, et occupé à entrer dans un fort pays de Flandre, nommé le Waes, qui est tout clos de rivières et de grands fossés. Là, il y a eu de grandes luttes entre les gens de monseigneur de Bourgogne et ceux de Gand. Là, mourut le bâtard Corneille, qui est fort plaint ; car on dit que c'était un homme de bien bonne façon. Lundi, nous vînmes à Tournay, et nous enquîmes de la disposition de cette ville. Nous trouvâmes qu'elle était encore fort divisée ; que les gens mécaniques ont voulu et veulent y prendre toute l'autorité ; que les doyens et sous-doyens des métiers, qui ont la commune entre leurs mains, ont voulu faire une ordonnance, par laquelle chacun d'eux pourrait porter la bannière du métier sur le marché, et s'armer sans nul empêchement. Nous sûmes que plusieurs gens de la ville avaient usé de méchantes paroles, disant que vous n'étiez que leur gardien, et qu'en vous payant les 600 francs qu'ils ont à vous payer, vous n'aviez rien à

leur demander. En vérité, les gens de cette commune de Tournay seraient bien joyeux que ceux de Gand pussent subjuguer monseigneur de Bourgogne, pour faire comme eux, et ils ont ensemble grande intelligence. Notre avis, celui de vos officiers et de divers notables de la ville, a été qu'il était expédient de rabaisser le courage de cette commune. Nous avons assemblé les quatre conseils de la ville, et avons remontré en bons termes comment vous êtes seigneur naturel, direct et souverain, pouvant seul donner faculté à chacun de déployer bannière, comment s'armer était une grande entreprise contre votre autorité, et comment il y avait erreur et crime de lèse-majesté à dire que vous n'étiez que gardien de la ville. Puis nous avons fait défense, de par vous, sous peine de confiscation de corps et de biens, que nul fût assez hardi pour s'armer et déployer bannière sans le consentement des quatre conseils, pour crier à l'arme, ni pour user d'aucun langage contre votre autorité. Nous les avons chargés aussi de mettre toutes leurs besognes à point, pour qu'à notre retour nous puissions procéder à la réforma-

tion de la ville ; en vérité, sire, ce ne sera pas peu de chose, mais nous y ferons ce que nous pourrons.

» Mercredi, monseigneur de Bourgogne nous écrivit qu'il était fort occupé de sa guerre, et que nous eussions à nous rendre à Bruxelles, où nous pourrions communiquer aux gens de son conseil le fait de notre ambassade. Le vendredi nous trouvâmes à Bruxelles le chancelier de Bourgogne, l'évêque de Tournay, et d'autres conseillers ; nous leur dîmes que la matière requérait de parler à la personne de monseigneur de Bourgogne, pour la pacification entre mondit sieur et ceux de Gand. Car monsieur de Saint-Pol nous avait averti que, vu la disposition du Duc, il valait mieux, pour le moment, ne pas parler de l'affaire de Picardie. Le chancelier et l'évêque de Tournay, après nous avoir raconté beaucoup de choses des torts qu'avaient ceux de Gand, écrivirent à monseigneur de Bourgogne ; lundi dernier, il nous fit dire par son chancelier de venir à Termonde, et que de là nous pourrions aller où il serait. Nous allâmes donc vers lui dans un village

du pays de Waes, et le trouvâmes armé, accompagné de monsieur de Charolais, de monsieur de Clèves, de messire Jean de Bourgogne. comte d'Étampes, de monsieur de Croy, et autres chevaliers et écuyers. Ce jour-là, il n'avait ni son chancelier, ni personne de son conseil ; nous lui exposâmes notre créance. Après que nous eûmes parlé de cette guerre de Flandre, et remontré, le plus doucement que nous avons pu, les inconvéniens qui pourraient s'ensuivre, monsieur de Bourgogne, sans délibération de son conseil, nous répondit que ceux de Gand étaient les chefs de toute rébellion : qu'ils lui avaient fait les plus grands outrages du monde : qu'il était besoin d'en faire une telle punition, que cela servît d'exemple à tout jamais : qu'il avait l'intention, à l'aide de Dieu, de leur remontrer tellement leur outrage, que ce serait à l'honneur de tous les princes chrétiens : qu'il ne croyait pas que vous fussiez bien averti de l'état des choses et des termes qu'ils ont tenus. Sans cela, disait-il, vous auriez été content de le laisser faire, sans lui parler de paix, et il nous priait de nous en dépor-

ter. Il reconnaissait bien que vous êtes souverain du comté de Flandre, et voulait bien vous obéir et vous complaire en tout ce qu'il pourrait; ses paroles étaient en grand honneur et révérence de vous. Il finit en disant que le lendemain il répondrait plus amplement.

» Nous retournâmes vers lui, son chancelier et l'évêque de Tournay y vinrent aussi; le chancelier nous fit réponse et nous remontra fort au long les grandes offenses de ceux de Gand, et comment, par les députés des nations étrangères établies à Bruges, et des trois membres de Flandre, il y avait eu des ouvertures de paix : comment ceux de Gand avaient été contens que monsieur de Charolais et monsieur Jean de Bourgogne fussent médiateurs : qu'ainsi monsieur de Bourgogne remerciait le roi de son bon vouloir, et serait content que nous nous employassions à apaiser cette guerre à l'amiable avec monsieur de Charolais, monsieur Jean de Bourgogne et les susdits députés.

» Nous dîmes que notre charge était d'aller à Gand exposer notre créance aux gens de la

ville, pour faciliter la besogne. Le chancelier nous répondit qu'il n'y aurait pour nous honneur ni sûreté à y aller. A cela nous expliquâmes que besogner une telle pacification avec d'autres, ne serait pas conforme à votre honneur et à votre autorité: que d'ailleurs nous n'avions pas pouvoir de le faire, et ne l'oserions pas: que, quant à aller à Gand, nous n'y voyions ni déshonneur ni péril, et ne faisions pas de doute que monsieur de Bourgogne empêchât qu'on ne nous fît nul trouble ni empêchement. Alors nous le requîmes de faire cesser les voies de fait pendant que nous serions à Gand, et pendant que nous traiterions de cette pacification. Sur ce, monsieur de Bourgogne dit que nous pourrions communiquer encore à ce sujet avec son chancelier et son conseil.

» Aujourd'hui, nous y sommes allés avec monsieur de Saint-Pol ; pendant tout le jour, il y a eu de grands argumens pour rompre notre allée à Gand. Mais, en couclusion, ils ont fini par condescendre à ce que nous tentions un accommodement amiable, et à ce que nous allions à Gand. Nous par-

tirons demain s'il plaît à Dieu; et, selon la disposition où nous trouverons ceux de Gand, nous manderons à monsieur de Saint-Pol d'y venir. Au surplus, nous ferons le mieux qu'il nous sera possible. En vérité, sire, cette affaire est bien grande, dangereuse et difficile à manier, et cette guerre bien dure. On n'y prend nul homme à merci; on brûle villes et villages, et l'on fait grands dommages tant d'une part que de l'autre. Toutefois, jusqu'ici ceux de Gand ont toujours eu du pire; et, dans cette occasion, monsieur de Bourgogne est fort dur et fort difficile. On dit qu'il doit venir des Anglais à Gand; à quoi nous pourvoirons si nous le pouvons, et nous ferons toujours savoir de vos nouvelles, etc., etc. De Termonde, le 22 juin 1452. »

Les ambassadeurs furent reçus à Gand avec de grands honneurs et une extrême joie [1]. Les bourgeois et les échevins vinrent à une lieue au-devant d'eux; ils ne parlaient du roi de France qu'avec amour, respect et recon-

[1] Seconde lettre des ambassadeurs au roi. — Duclercq. —Couci. — La Marche. — Meyer. — Heuterus.

naissance ; ils montrèrent un vif désir de la pacification. Mais lorsqu'ils eurent conféré entre eux à l'Hôtel-de-Ville, il n'y eut plus moyen d'entamer aucune négociation ; ils exposèrent avec amertume tous les griefs qu'ils avaient contre leur seigneur, ce qu'ils avaient souffert d'oppression, le mal qu'il leur faisait en dévastant leur pays ; ils se montrèrent émerveillés que le Duc ne voulût pas reconnaître leurs franchises et priviléges, et déclarèrent qu'ils n'en voulaient laisser rien perdre. Les ambassadeurs tentèrent de les adoucir, parlèrent de la complaisance du Duc, qui avait renoncé à la gabelle. Tout fut inutile ; les Gantois répondirent que s'ils n'avaient pas autre chose à leur dire, ils pouvaient se retirer.

Les ambassadeurs revinrent trouver le Duc, et il fut bien joyeux qu'ils eussent ainsi connu par eux-mêmes la déraison des Gantois. La trève de trois jours qu'il avait accordée était finie. La guerre recommença, et aussi l'incendie des villages dans tout le plat pays. Cependant les Gantois avaient ces jours-là donné leur confiance à un coutelier, homme

grand et fort, qui s'était vanté de mettre en fuite le Duc, et de détruire toute sa puissance. Ils avaient été si charmés de ses promesses, qu'ils disaient qu'on le ferait comte de Flandre quand il aurait gagné la victoire. Il sortit de la ville avec cinq mille combattans, et s'en vint attaquer le bâtard de Bourgogne auprès de Hulst, comptant le surprendre. Il le trouva au contraire sur ses gardes; sa troupe fut mise en déroute, et lui fait prisonnier avec beaucoup des siens. On le mena au Duc, qui le fit mettre à la potence ainsi que tous ses compagnons. Il eût voulu en épargner quelques-uns; mais ils avaient une telle haine contre leur seigneur, qu'ils aimaient mieux mourir que de lui crier : Merci; et répétaient qu'ils périssaient pour la bonne cause et comme de vrais martyrs [1].

Les restes de cette expédition des Gantois furent presque exterminés par les Hollandais. Il n'y avait plus, pour achever la conquête du pays de Waes, qu'à chasser de Moorbecque une troupe de Gantois qui s'y était fortifiée. Le Duc y envoya son fils pour reconnaître si

[1] Duclercq.

l'attaque était possible [1]. La chaleur était extrême ; les hommes d'armes descendirent de cheval pour puiser de l'eau bourbeuse dans les fossés, tant la soif les dévorait; plusieurs moururent de fatigue. Cependant le comte de Charolais voulait assaillir les retranchemens des Gantois. On lui représentait que ses gens étaient épuisés par la chaleur, que la fortification des ennemis était redoutable. Il ne voulait rien entendre, disant que quel que fût le nombre de ces vilains et la force de leur position, il n'en avait nulle peur. Son gouverneur, le Ber d'Auxy, lui remontrait que tel n'était pas l'avis des capitaines sages et expérimentés que le Duc avait envoyés avec lui, que le sire de Ternant et le sire de Créqui disaient que la chose était impossible, et qu'il ne fallait point par trop de jeunesse gâter les affaires de son père. « Mais au » moins, disait le jeune prince, couchons » ici en face de l'ennemi, pendant qu'on ira » chercher de l'artillerie et du monde, et » nous attaquerons demain matin. » Son conseil ne le voulut pas; il en pleurait de dé-

[1] La Marche.

pit et de rage ; si ce n'eut été la crainte de son père, il en eût fait à sa volonté.

Cela était cependant fort bien vu ; car le bâtard de Bourgogne, par la victoire qu'il avait remportée deux jours auparavant, avait le chemin libre pour aller attaquer Moorbecque par derrière, et les Gantois furent contraints d'abandonner leurs retranchemens sans combat.

Bientôt ils furent comme assiégés dans leur ville. Le Duc vint camper au passage du Long-Pont. En même temps une épidémie se déclara à Gand. Malgré tant de maux, la constance des habitans n'était point encore lassée, et ils firent quelques belles sorties [1]. Cependant il y avait toujours un fort parti pour la paix, qui, ayant obtenu le dessus, fit conjurer les ambassadeurs du roi de revenir encore, et de leur apporter des saufs-conduits pour ceux des leurs qui iraient traiter avec le Duc [2]. Les ambassadeurs se rendirent à cette prière. Le lendemain de leur arrivée on rassembla tout le peuple sur le marché des Vendredis, et l'on ordonna que

[1] Meyer. — [2] Duclercq. — Meyer.

ceux qui voulaient la paix passeraient d'un côté, et de l'autre, ceux qui voulaient la guerre. Il se trouva que sept mille seulement désiraient la paix, contre douze mille qui ne la voulaient pas. Les ambassadeurs demandèrent une nouvelle assemblée pour le lendemain. Ceux qui avaient été pour la guerre refusèrent d'y venir, et les partisans de la paix se trouvèrent les maîtres. Il fut donc résolu tout d'une voix qu'ils enverraient des députés à leur seigneur. Ce fut l'abbé de Saint-Tron, le prieur de Saint-Bavon, le prieur des chartreux, et des bourgeois du parti qui s'était toujours montré favorable au Duc.

Le Duc, par égard pour le roi de France, accorda une trêve de six semaines, à condition que les Gantois paieraient, durant ce temps, la solde des garnisons de Courtray, Audenarde, Alost et Termonde : qu'ils donneraient des ôtages et qu'ils ne recevraient nul convoi de vivres. On leur prescrivit aussi de ne pas envoyer plus de cinquante députés à Lille, où devaient se tenir les pourparlers. Toutefois, avant de sceller cette suspension d'armes, le Duc exigea que la ville de

Gand se soumît d'avance, par des lettres, à ce qui serait réglé entre les ambassadeurs du roi, ses propres conseillers et leurs députés. Les Gantois envoyèrent des lettres, où ils s'engageaient en effet à consentir les conditions du traité, mais sauf leurs priviléges, franchises, libertés et coutumes; déclarant d'avance qu'ils voulaient bien subir une amende pécuniaire, mais point d'autre. Ils demandaient aussi que, réciproquement, les ambassadeurs du roi leur remissent des lettres portant engagement qu'on traiterait sur ces conditions[1]. Les ambassadeurs leur répondirent, avec des paroles d'amitié, que leur lettre de soumission n'était pas en bonne forme: qu'elle déplaisait à monsieur de Bourgogne, et qu'elle pourrait empêcher la suspension d'armes; ils leur envoyèrent la minute d'une autre lettre, où, disaient-ils, se trouvaient les mêmes choses en substance. Quant à l'engagement demandé par les Gantois, il semblait aux ambassadeurs qu'il serait contraire à l'honneur du roi et au leur. « Mais vous pouvez vous tenir assurés que nous ne souffrirons pas qu'aucun grief déraisonnable

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

vous soit fait, et nous avons bonne espérance que nous nous conduirons de sorte qu'en conclusion vous en devrez être contens. Si nous ne trouvons pas moyen d'arriver à une bonne paix, nous vous rendrons votre lettre de soumission, et vous serez libres alors de faire ce que bon vous semblera. »

Les Gantois, du moins ceux qui voulaient la paix, prirent confiance et signèrent cette minute de lettre. La suspension fut signée et publiée. Un héraut des ambassadeurs la porta à Gand. Les esprits étaient si divisés, le trouble était toujours si grand dans la ville, que le peuple ayant vu le valet de ce héraut revêtu d'un jacque à la croix de Saint-André, ce qui était l'habillement des serviteurs du Duc, le prirent et le pendirent pour venger, disaient-ils, la mort du coutelier. Mais aucun mal ne fut fait au héraut, et l'on ne s'occupa plus qu'à en venir à un accommodement.

Les Gantois envoyèrent donc cinquante députés à Lille, en les faisant assister de maître Jean de Popincourt avocat au Parlement de Paris, qu'ils avaient pris pour con-

seil. Les pourparlers durèrent environ un mois. Le Duc n'avait pas d'abord voulu se trouver à Lille. Enfin il consentit à y venir. Tout s'y était passé à son gré ; les conditions de la paix, arbitrées par les ambassadeurs de France, étaient conformes à ce que ses conseillers avaient proposé. Aussi arriva-t-il que les députés de Gand, quittant les pourparlers avant la fin, y laissèrent seulement deux hérauts et un interprète.

Dans les premiers jours de septembre, les ambassadeurs de France rendirent la sentence suivante :

La porte par où les Gantois sortirent pour aller mettre le siége devant Audenarde, sera close une fois par semaine, chaque jeudi, jour où ils allèrent à cette entreprise.

La porte par où ils sortirent pour aller livrer bataille à leur seigneur devant Rupelmonde, sera murée à jamais.

Les gens de Gand seront tenus de ne jamais porter de chaperons blancs.

Les échevins ne connaîtront désormais des affaires des bourgeois que lorsque ceux-ci résideront dans la ville ou la banlieue ; s'ils ha-

bitent ailleurs, ils seront justiciables des juges du lieu.

Ils ne pourront bannir personne que de l'autorité du Duc, et en déclarant les causes à son grand baillif.

Au lieu d'élire leurs vingt-six échevins, six dans les bourgeois, dix dans les métiers, et dix dans les tisserands, on choisira désormais sans acception de métier ni de bannière; l'élection se fera par quatre prudhommes nommés par le Duc, et quatre autres élus par la commune, ainsi que dans les temps anciens.

Il sera choisi six maisons éloignées l'une de l'autre, où toutes les bannières seront fermées dans des coffres à cinq clefs, remises au grand baillif, au premier échevin, au doyen des métiers et à deux prudhommes élus par la ville.

Les échevins n'écriront plus au nom des seigneurs de Gand, et s'intituleront comme ceux des autres villes.

Tous les magistrats de la ville, les doyens, les hooftmans et deux mille habitans viendront en chemise, à une demi-lieue de Gand, crier merci au Duc, dire qu'ils se sont mau-

vaisement et faussement révoltés contre lui, leur seigneur, et le prient de leur pardonner.

Si, à l'avenir, les officiers du Duc faisaient quelque chose qui requît punition, les échevins n'en connaîtraient plus, et l'affaire serait renvoyée au Duc et à ses conseillers.

Pour les dommages faits au Duc par cette rebellion, lesdits gens de Gand seront tenus de payer une somme de 250,000 reydders d'or.

On remettait à un an de décider si les pays de Waes, Alost, Audenarde, Termonde, Rupelmonde et les quatre métiers dépendraient encore de la ville de Gand.

Lorsque les hérauts eurent rapporté de Lille ces conditions, on assembla le peuple pour lui en faire la lecture [1]. Ce fut un cri universel; on sonna les cloches; on apporta les bannières. « C'est la destruction de nos li» bertés, de nos vieux priviléges, disait-on » de toutes parts. Il vaut mieux qu'il ne reste » pas pierre sur pierre dans la ville. Nous ne » sommes pas encore en si pauvre situation » qu'on nous puisse faire accepter des volon-

[1] Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

» tés si contraires à la justice. » Sans plus attendre, chacun reprit les armes. Le bâtard de Blanstroem fut nommé capitaine des chaperons blancs [1]. On élut aussi d'autres hooftmans pour conduire la guerre; aussitôt une troupe nombreuse, sortant de la ville, se porta sur Hulst et Axelle, qui étaient sans défense et qui furent pillés et pris.

Pendant ce temps-là le Duc et les ambassadeurs du roi étaient encore à Lille, attendant que les Gantois donnassent une réponse. Après quelques jours les ambassadeurs envoyèrent un autre héraut; il arriva comme la ville était encore en grande émotion, descendit à une auberge, et demanda à qui il devait aller remettre ses lettres. L'hôte, l'entendant parler ainsi, eut pitié de lui, lui dit comment les choses se passaient, que c'était fait de sa vie, si l'on pouvait le connaître et savoir sa commission, et qu'il allait s'employer à le faire échapper. Le héraut retourna sa cotte d'armes pour cacher les fleurs de lis qui, loin de le sauver, l'auraient perdu; l'hôte lui donna un guide. Il se fit

[1] Heuterus.

passer pour un marchand étranger, et se sauva à Lille en toute hâte [1].

Les ambassadeurs avaient terminé leur charge ; le Duc satisfait de leurs procédés leur fit compter six mille reydders d'or [2]. Les Gantois avaient moins à se louer de leur entremise. La première fureur étant apaisée, ils écrivirent une longue lettre au roi de France pour se plaindre avec amertume de la conduite de ses ambassadeurs [3]. Ils rappelèrent de quelle façon, par quelles promesses et avec quelles réserves on avait obtenu d'eux une lettre de soumission : comment il avait été convenu que rien ne serait conclu sans leur être préalablement communiqué : comment leurs députés avaient plusieurs fois requis que le projet d'accommodement leur fût remis afin qu'il en fût rendu compte à Gand : comment ils n'avaient pas été écoutés lorsqu'ils avaient demandé que l'affaire fût renvoyée devant le conseil du roi. Ils disaient que toutes les propositions faites à leurs députés avaient consisté à s'enquérir combien la ville pourrait

[1] Duclercq. — La Marche. — [2] Duclercq. — Meyer. — [3] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

payer d'argent : que sans cesse on leur avait allégué les conditions imposées à Bruges. Enfin que tout s'était terminé sans leurs députés, et qu'on avait prononcé en leur absence. Toutes ces choses étaient selon eux frauduleuses, mauvaises, contraires à la véritable intention du roi et aux promesses de ses lettres. On les laissait ainsi dans une situation pire qu'auparavant. Ils se plaignaient encore de ce que les trèves avaient été mal observées ; le Duc avait continué à leur fermer les passages par où venaient leurs vivres et provisions ; plusieurs de leurs bourgeois avaient été pris et blessés, ce qui leur avait rendu impossible d'interdire aussi les voies de fait aux gens de la ville. Ils finissaient par demander justice au roi et s'en remettre à sa très noble discrétion.

Les Gantois profitèrent du moment où l'armée du Duc n'était pas encore rassemblée et coururent le pays presque sans résistance ; ils brûlèrent Harlebecque, se montrèrent devant Alost, défirent une troupe que le bâtard de Bourgogne avait fait sortir de Termonde. Leur audace s'était accrue par l'arrivée de quinze cents Anglais qui leur étaient venus de Calais, gens plus propres au pillage qu'à

la bataille. Ce fut pourtant le seul secours qu'ils reçurent de l'Angleterre. Les compagnons de la Verte-Tenté faisaient de tous côtés les plus horribles ravages. Cependant ils respectaient toujours les églises, et ceux des leurs qui commettaient quelques sacriléges étaient aussitôt mis à mort.

Le Duc était affligé et malade de se trouver dans une situation si cruelle et si difficile. Il hâtait la venue de ses gens; bientôt arriva le sire de Blamont, maréchal de Bourgogne, qu'il mit en garnison à Coutray. Ce seigneur rendit la guerre plus cruelle encore s'il était possible; il fit pendre tous les prisonniers. Comme il ne voulait plus que les ennemis et les paysans se fissent des signaux dans les clochers des villages, en sonnant les cloches, il fit publier que tous les habitans des environs de Gand qui avaient l'intention de demeurer fidèles à leur seigneur eussent à se retirer, eux et leurs biens, dans les forteresses, parce qu'il ne voulait pas laisser une maison, ni un abri dans la campagne. Les paysans aimèrent mieux se fier aux Gantois qu'à un chef français [1]; ils se retirèrent tous dans la ville.

[1] Meyer.

La guerre se continua de la sorte par des courses de part et d'autre. Le bâtard de Bourgogne tenait garnison à Termonde; le sire de Wissocq à Alost ; Simon et Jacques de Lalaing à Audenarde. Chacun d'eux faisait des sorties et des expéditions, quand les occasions semblaient favorables. Ainsi se passa l'hiver en massacres et en incendies. Dans la ville de Gand on ne voyait pendant ce temps-là que discordes, séditions, prises d'armes, hooftmans destitués, mis en prison, repris pour chefs, selon que leurs partisans avaient le dessus un jour ou l'autre. Tel était le désordre, qu'un des Anglais, nommé Fallot, dit un jour à ses compagnons qu'il n'y avait nul honneur à servir ainsi cette commune contre son seigneur, que d'ailleurs on était en grand péril au milieu d'un peuple qui ne montrait communément sa reconnaissance qu'en tuant et assommant ceux qui le servaient le mieux. Tout cela sembla si véritable aux Anglais que cinquante ou soixante d'entre eux s'en allèrent avec lui se présenter au bâtard de Bourgogne. Il eut confiance en eux, les reçut parmi ses gens, et ils combattirent vaillamment contre les Gantois.

Cependant le roi avait répondu à leur dernière lettre, que lui avait remise un religieux cordelier [1], et il leur avait envoyé un hérault en les engageant de nouveau à la paix. En même temps il avait chargé d'autres ambassadeurs d'examiner les griefs des Gantois, les reproches qu'il faisaient au traité de Lille et la façon dont on y avait procédé. Le roi se plaignait beaucoup du trouble que cette guerre apportait aux marchands dans leur commerce, et des dommages qu'on faisait chaque jour dans le pays de Tournay.

Au mois de février, après avoir fait demander un sauf-conduit, les Gantois chargèrent douze des leurs de se rendre à Bruges auprès du comte d'Étampes que le Duc avait commis pour les entendre et traiter avec eux [2]. Afin de se rendre leur seigneur plus favorable, ils avaient envoyé avec leurs députés le prieur des Chartreux et le sire Baudoin de Vos, ce chevalier qu'ils avaient mis à la torture un an auparavant, et qui n'avait sauvé sa vie qu'au prix de tout son avoir. Néanmoins à peine les pourparlers

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

[2] La Marche. — Duclercq. — Meyer.

étaient-ils commencés, que les gens de Gand sans nuls ménagemens revinrent sur tous leurs griefs, dirent qu'en détruisant leurs priviléges et en levant des taxes sans leur consentement, on les avait contraints d'en agir comme ils avaient fait : « Nous n'avons aucun tort, di» saient-ils ; c'est nous au contraire qui avons » à nous plaindre. » Tous leurs discours semblèrent au comte d'Étampes si arrogans, si orgueilleux, si déréglés, qu'on ne put aller plus avant. Le prieur des chartreux et le sire de Vos ne voulurent pas s'en retourner à Gand avec les autres députés, tant ils avaient peur de la colère du peuple ; ils restèrent tous deux à Bruges dans un couvent.

La guerre semblait donc ne devoir jamais finir. Le Duc, malgré toute sa puissance, ne pouvait rassembler une armée assez forte pour assiéger Gand, ni même pour empêcher les Gantois de tenir la campagne [2]. Il manquait d'argent ; ne pouvant payer la solde de ses gens de guerre, il les voyait sans cesse retourner chez eux ; de sorte que, tandis

[1] 1452 (v. s.). L'année commença le 1 avril.
[2] Duclercq.

qu'il lui en arrivait d'un côté, les autres l'abandonnaient et s'en allaient vendant pour vivre leurs arcs, leurs trousses, leurs cottes. Ceux qui restaient pillaient les habitans, et n'étaient pas moins redoutés des bourgeois que les compagnons de la Verte-Tente, ou les coureurs de Gand. Les chefs encourageaient ces violences ; quelques-uns même y cherchaient leur profit. On disait que le maréchal de Bourgogne y avait gagné plus que nul autre, et avait déjà fait faire à Tournay pour plus de mille marcs de belle argenterie, qu'il envoyait dans ses manoirs de Bourgogne. C'était à cela, ajoutait-on, et à l'incendie de tout le pays de Gand, que se bornaient les faits d'armes de ce capitaine, qui avait été annoncé en Flandre comme un si vaillant homme de guerre.

Pour mettre fin à ce désordre, le Duc accroissait les tailles outre mesure, et y soumettait même les nobles qui ne pouvaient venir à la guerre, ménageant seulement la Flandre afin de ne pas donner des alliés aux Gantois [1]. Il faisait par force des emprunts

[1] Meyer.

sur les hommes riches. Le murmure était général, d'autant qu'on avait beau payer, les choses n'allaient pas mieux. La guerre n'avançait pas ; les gens d'armes continuaient à tout piller et détruire, même sous les yeux du Duc. Selon le bruit public, la moitié de l'argent des peuples passait à des receveurs et des conseillers affamés qui se faisaient bien venir du prince. Il y avait tant de mécontentement, qu'un jour dans la citadelle de Lille un brandon de feu fut jeté par un soupirail dans l'arsenal; si par bonheur on n'y était pas entré à temps, il s'y faisait une explosion horrible.

Pour comble d'embarras, la garnison de Thionville, qui tenait toujours depuis neuf ans pour le duc de Saxe et le roi de Bohême, profitant de l'éloignement des garnisons bourguignonnes, recommença la guerre dans le pays de Luxembourg. Le Duc fut obligé d'y envoyer du renfort au sire de Croy, qu'il avait nommé gouverneur après la mort de son fils Corneille.

Il ne faut donc point s'étonner que les gens de Gand conservassent tant d'audace, et

eussent parfois si bonne espérance. Ils faisaient des expéditions par toute la Flandre, venaient jusqu'aux portes des forteresses, et tentaient même l'assaut, lorsqu'ils savaient que la garnison était diminuée par les désertions, ou que les capitaines s'étaient absentés pour aller rendre compte de leurs embarras au duc de Bourgogne. Partout les paysans leur étaient favorables; par les intelligences qu'on avait avec eux, les Gantois savaient à quel moment et par quelle route devaient passer les Picards : c'était le nom qu'ils donnaient communément à leurs ennemis. Une fois les compagnons de la Verte-Tente voulurent enlever la duchesse de Bourgogne comme elle se rendait à Bruges, et y auraient peut-être réussi sans le courage du sire de Maldeghen; il tomba le premier dans l'embuscade, et fit aussitôt sonner ses trompettes pour avertir le sire Simon de Lalaing, qui le suivait avec l'escorte de la Duchesse. Ils se défendirent si bien tous deux, eux et leur troupe, qu'ils parvinrent à se retirer, mais non sans perdre quelques braves hommes.

Il y eut encore des tentatives de paix, et les Gantois envoyèrent vingt députés à See-

clin, près de Lille, pour parlementer avec le comte d'Étampes et le chancelier de Bourgogne. Ce pourparler n'eut pas meilleure issue que tous les autres; la guerre ne s'en continuait pas moins, et toujours plus cruellement. Un nommé Pierre Moreau, homme d'armes français, qui était venu se mettre à la solde de Gand, avait alors toute la confiance du peuple et des combattans, et les conduisit à plusieurs notables entreprises. C'était là ce qui, pour ce moment, entretenait l'obstination des Gantois et les portait à refuser tous les projets d'accommodement qu'envoyaient leurs députés en les engageant à la paix. On leur faisait espérer que le Duc accorderait de bonnes conditions. Puis on lisait ces conditions; ils y voyaient la perte de leurs libertés; aussitôt dans l'assemblée du peuple s'élevaient les cris[1]: « La guerre, la guerre! On verra quels » sont les loyaux Gantois qui combattent » pour leurs franchises. » Pour lors, la foule passait du côté de la guerre, et les partisans de la paix se trouvaient en petit nombre. Le clergé, les ambassadeurs de France, les trois

[1] La Marche.

membres de Flandre, les nations de Bruges, et les riches bourgeois n'y pouvaient rien.

Enfin, au mois de juin, le Duc parvint à se faire une armée assez nombreuse pour quitter Lille, et marcher contre les Gantois. Il prit la route de Courtray, et commença par assiéger la forteresse de Schendelbeke qui avait une garnison de deux cents Gantois environ. En avant, était une petite tour, où vingt hommes seulement s'étaient enfermés. Les fossés et les approches furent bientôt emportés; les archers tiraient si serrés, que les assiégés ne pouvaient se montrer. Mais la tour était haute, les murailles épaisses, il n'y avait qu'une porte, et encore fort élevée au-dessus du fossé. On apporta une échelle, et Jacques de Fallerans y monta. Un Gantois, passant sa pique par une ouverture près de la porte, lui porta un grand coup et le fit rouler dans le fossé. Son cousin, Étienne de Saint-Moris, monta aussitôt après lui, l'épée au poing, comptant couper la pique de ce vilain; celui-ci prit son temps, poussa la pointe de son arme dans la visière, lui perça la joue et le renversa à demi mort.

Plusieurs hommes d'armes essayèrent sans un meilleur succès ; enfin, le sire de Montaigu défendit qu'on montât à cette échelle. Il fit prendre de la paille et des fascines allumées qu'on attacha au bout des lances, et qu'à ce moyen on tenait appliquées contre la porte. Pendant ce temps-là, un écuyer nommé Jean de Florei avait dressé une autre échelle contre une muraille de la tour ; avec sa hache, il y fit une large brèche. Les Gantois, après trois heures de défense, se voyant forcés, firent signe qu'ils se rendaient ; tout aussitôt ils furent pendus aux arbres.

On fit ensuite le siége de la forteresse qui résista cinq jours ; la garnison fut aussi mise à mort ; c'était un gentilhomme qui la commandait. De là le Duc s'en vint par Audenarde et Deynse devant le château de Poucke ; il fut environné de toutes parts, les basses-cours brûlées, les premiers ponts emportés, hormis le grand pont-levis qui étaient relevé avec ses chaînes de façon à masquer la porte. Puis l'artillerie fut amenée, et l'on avisa entre deux tours une muraille que les fenêtres firent juger assez peu épaisse.

Il y avait dans la batterie une belle et forte bombarde qu'on nommait la Bergère ; Adolphe de Clèves et d'autres jeunes seigneurs étaient venus en voir l'effet [1] ; Jacques de Lalaing était avec eux. Tout blessé qu'il avait été à la jambe quelques jours auparavant, on n'avait pu le retenir au camp. La batterie était garantie du canon des ennemis par un rempart de tonneaux pleins de terre surmontés par une forte charpente. Le bon chevalier s'avança pour regarder les progrès de la brèche, quand par malheur un de ces canons légers nommés veuglaires fut amené par les assiégeans sur la plate-forme au-dessus de la porte. A la première décharge il brisa l'abri de charpente, vint frapper Jacques de Lalaing et lui enleva tout le sommet de la tête ; il tomba blessé à mort. Ce fut un deuil universel dans toute l'armée ; nul n'était autant aimé que lui pour sa merveilleuse vaillance, sa douceur, sa courtoisie ; il s'était plus illustré que personne dans cette guerre contre les Gantois. Tout jeune qu'il fût encore c'était le modèle de tous les jeunes chevaliers. La seule conso-

[1] La Marche. — Duclercq. — Vie de J. de Lalaing.

lation qu'on pût trouver, c'est qu'on le croyait bien assuré du paradis, tant il était sage et pieux, se confessant et communiant toutes les semaines. Le matin même du jour de sa mort, se faisant conscience d'avoir, par l'ordre du Duc, brûlé un château des environs, il avait entendu trois messes et s'était dévotement confessé.

Le Duc ressentit la plus vive douleur de cette mort; il ne chérissait aucun de ses chevaliers tant que celui-là, et ne lui connaissait point un pareil en bonté et en beauté. Sa colère contre les Gantois n'en devint que plus grande; il fit redoubler son artillerie, et lorsqu'une grande brèche fut faite et que la garnison de Poucques se rendit, il fit pendre tout ce qui se trouva dans le château, hormis les prêtres, un lépreux qui se trouva là, et deux ou trois jeunes enfans; c'était justement l'un d'entre eux qui avait mis le feu au veuglaire dont le bon chevalier avait été frappé; mais le Duc ne le sut qu'après, et l'enfant s'était déjà sauvé à Gand [1].

La seule forteresse qui ne fût pas sou-

[1] Meyer.

mise était Gavre ; le Duc alla y mettre le siége avec toute son armée. On disait que les Gantois avaient résolu de la secourir. La garnison était commandée par un maçon nommé Arnold Van Speck et son lieutenant Jean Dubois. Elle commença par se montrer fort insolente. Un jeune trompette français qui avait été chassé par Jacques de Lalaing son maître pour quelques méfaits, se tenait sur une des tours et criait de toute sa force les plus grandes injures au Duc, l'appelant faux, déloyal, traître, tyran, et lui promettant que son orgueil allait bientôt être rabattu par les seigneurs de Gand. Le Duc s'en émouvait peu et faisait continuer son siége. Il y avait déjà six jours que l'artillerie des assiégeans travaillait à faire brèche sans y avancer beaucoup, lorsque le capitaine Van Speck persuada à ses gens, qu'on pourrait obtenir de bonnes conditions du Duc [1]. Il demanda une trève pour parlementer et vint lui-même au camp. Il eut de grands entretiens avec le Duc et avec le bâtard de Bourgogne. Aucun traité ne fut

[1] Heuterus. — Meyer. — La Marche. — Duclercq. — Couci.

cependant conclu ; Arnold Van Speck rentra dans le château, disant à la garnison que le Duc avait été inflexible, et qu'il fallait absolument périr, à moins que les Gantois ne vinssent au secours ainsi qu'ils l'avaient promis. Il était résolu, ajouta-t-il, d'aller lui-même leur rappeler cette promesse. Quand la nuit fut venue, il sortit par une poterne avec Jean Dubois et quatre autres. Le poste des assiégeans était faible et mal gardé en cet endroit; les sentinelles furent égorgées et les fugitifs traversant l'Escaut à la nage, se rendirent sans nul encombre à Gand.

Lorsqu'on les vit arriver, on leur demanda quel motif les amenait, et en quel état ils avaient laissé le siége de Gavre. « Tout y va » fort mal, répondirent-ils, et la ville sera » bientôt prise si vous ne vous hâtez de la » secourir ; nos gens sont grandement » étonnés de ne pas vous voir venir, ainsi » que vous l'aviez promis. D'autant que si » jamais vous voulez avoir vengeance du duc » de Bourgogne, c'est maintenant qu'il faut » au plus vite assembler toute votre puis- » sance ; si vous courez sur lui, vous le

» détruirez. La plupart de ses gens s'en sont
» retournés faute de paiement. Il n'a, pour
» ainsi parler, personne avec lui ; car que
» sont contre vous quatre mille combattans!
» encore a-t-il perdu les meilleurs et les
» plus éprouvés de ses gens d'armes. »

Ce discours répandit une grande joie dans la ville. On assembla un conseil des magistrats et des chefs de guerre. Deux capitaines anglais, Jean Fox et Jean Hunt, parlèrent plus fort encore que le capitaine de Gavre, pour qu'on s'en allât en toute hâte livrer bataille au duc de Bourgogne.

La chose fut ainsi résolue. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût s'en aller publier ce dessein. Il fut ordonné, sous peine de la hart, que tout homme, depuis vingt ans jusqu'à soixante, eût à s'armer pour venir combattre. Les prêtres, les moines, les religieux s'armèrent eux-mêmes, tant il y avait une volonté commune de défendre la ville contre la redoutable vengeance de son seigneur.

Depuis la fuite d'Arnold Van Speck, le Duc ne doutait plus qu'il n'y eût bataille. Il arrivait

enfin au moment qu'il avait tant désiré depuis deux ans, il allait tenir ses ennemis en rase campagne. Il fit tous ses apprêts, et distribua son armée. Le maréchal de Blanmont, le bâtard de Bourgogne et Jean de Croy sire de Chimay, commandaient l'avant-garde avec les Bourguignons et les gens du Hainault. L'arrière-garde était sous les ordres de Jacques de Saint-Pol, de Jacques de l'Isle-Adam, et du sire de la Gruthuse. Ils avaient avec eux les gens d'armes du comté de Boulogne et la noblesse de Flandre. Quant au corps de bataille, où étaient les Picards et les gens de l'Artois, le Duc s'en était gardé le commandement. Jamais il n'avait paru si content et si animé. Malgré ses cinquante-six ans, il semblait aussi ardent au combat qu'un jeune chevalier qui cherchait avancement et renommée. Ses vieux serviteurs se souvenaient de l'avoir vu ainsi aux jours de sa jeunesse à la bataille de Mons-en-Vimeu, ou dans les guerres de Hainault et de Hollande. Il avait avec lui le vieux sire de Saveuse un de ses plus anciens serviteurs, et les jeunes princes de sa famille, Adolphe de Clèves, le comte

d'Étampes, l'infant don Juan de Portugal. Mais il n'avait pas voulu risquer son fils unique dans un combat qui s'annonçait comme rude et sanglant ; sans lui dire qu'on était à la veille de la bataille, il avait feint d'être très-inquiet de la santé de la Duchesse, et avait commandé au comte de Charolais d'aller à Lille savoir de ses nouvelles. Quand le jeune prince trouva qu'elle n'avait pas même été malade, il vit bien que son père avait voulu l'éloigner. « Ah ! dit-il, puisqu'il y est, j'y peux » bien être. C'est pour garder mon héritage » qu'il combat ; et ce serait lâchement fait » à moi de ne m'y point trouver. Je pro- » mets à Dieu d'y être s'il est encore pos- » sible. » Sa mère fit tout ce qu'elle pouvait pour le retenir ; il remonta sur-le-champ à cheval, et arriva au camp le 22 juillet avant le matin.

Cependant les gens de la garnison de Gavre, ne voyant pas revenir leur capitaine, ainsi qu'il l'avait promis, se confirmèrent dans les soupçons qu'ils avaient déjà de sa trahison. Nonobstant le sort qui les attendait, ils se rendirent à discrétion. Tous furent condam-

nés à être pendus, et le trompette ne fut pas oublié.

Le 22 juillet, de grand matin, on n'avait pas encore entendu la messe. La plupart des gens de la suite du Duc étaient à voir pendre les prisonniers, et lui était à déjeuner avec son fils qui venait d'arriver, lorsqu'on vint lui annoncer tout à coup que les Gantois étaient sortis de la ville et s'avançaient. « Qu'ils » soient les bien venus, s'écria le Duc, ils se» ront les bien combattus. » Il fit crier alarme, se revêtit de son armure blanche toute brillante, et monta à cheval avec le comte de Charolais, pour marcher à la rencontre des Gantois. Il parcourut les rangs de ses trois batailles, donnant courage à tout le monde, et leur disant : « Les voilà enfin qui viennent! Allez » hardiment contre eux; avec l'aide de Dieu, » vous serez tous riches ce soir. » Une foule d'hommes d'armes lui demandèrent de leur conférer la chevalerie. De ce nombre furent Jacques de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Ligne, le sire de la Gruthuse, Simon du Châtelet, Philippe de Maldeghen, Jean de la Viefville, Charles de Noyelles,

Mathieu de Rebecque, Secret de Gavre, le sire de Toulongeon, maître Pierre Goux conseiller du Duc et qui fut depuis son chanchelier, ainsi que beaucoup d'autres; il y eut aussi des bannières levées.

Les Gantois étaient sortis de la ville au nombre d'environ quarante-cinq mille; en avant étaient leurs coureurs, parmi lesquels se trouvaient les deux Anglais qui avaient tant demandé la bataille. Simon de Lalaing, à la tête des coureurs du Duc, s'avança de son côté pour reconnaître les ennemis. Les deux troupes se rencontrèrent, et aussitôt Jean Fox passa avec ses compagnons du côté des Picards, criant au sire de Lalaing : « J'amène les Gantois comme je l'avais promis; » faites-moi conduire au duc de Bourgogne, » car je suis son serviteur et de son parti. » On lui donna deux hommes pour l'escorter; puis les coureurs se retirèrent doucement sans engager le combat.

Arrivés à la vue de Gavre, les Gantois, qui étaient venus en troupes serrées par la grande route, se déployèrent dans la campagne, leur droite s'appuyant à l'Escaut.

Leurs meilleurs combattans étaient armés de longues piques ; ils se rangèrent en bataille carrée, et formèrent un front que nulle cavalerie n'aurait pu enfoncer. Sur les flancs était l'artillerie gardée par des hommes à pied, armés de haches, d'épées à deux tranchans, ou de marteaux à pointes de fer. La cavalerie, commandée par Jean de Nivelle, formait les ailes avec les Anglais, ceux du moins qui n'avaient pas trahi. En seconde ligne était la foule des ouvriers qui n'étaient pas accoutumés aux armes, les hommes âgés, les gens de la campagne et ceux du pays de Waes ; les bagages et les chariots étaient par derrière.

L'avant-garde du maréchal de Bourgogne commença la bataille, en essayant d'ébranler l'ennemi par des escarmouches, mais elles étaient durement repoussées ; d'ailleurs il y avait commandement de ne pas s'engager trop avant. Cependant le sire de Beauchamp, averti de reculer son enseigne, fit répondre au maréchal qu'il était déjà trop avancé ; menacé de la colère du Duc, il finit pourtant par obéir.

Les Gantois avançaient doucement sans rompre leur ordre de combat; déjà trois fois leur artillerie avait été déplacée et portée en avant. L'avant-garde du Duc s'était retirée, mais le corps de bataille et l'arrière-garde n'avaient pas bougé. Alors on fit avancer de l'artillerie légère, et mille archers sous les ordres de Jacques de Luxembourg. Les Gantois commencèrent à s'ébranler. Néanmoins ils auraient tenu encore long-temps, et il en eût coûté beaucoup pour les enfoncer, lorsque tout à coup un chariot de poudre prit feu et éclata au milieu de leurs coulevrines. « Prenez garde, prenez garde, » criait Mathieu Kerchove, le chef de leur artillerie, craignant que le feu ne gagnât les autres chariots. Ce nouveau malheur ou cette autre trahison jeta le désordre et l'épouvante parmi les Gantois; leur corps de bataille fut forcé, et les Picards, maîtres du grand chemin, les rejetèrent vers le fleuve.

Bientôt ce ne fut plus qu'un carnage effroyable; ces malheureux poursuivis par les archers s'enfuyaient vers l'Escaut. Les uns se noyaient faute de savoir nager ou accablés par

le poids de leurs armes, les autres étaient percés par les flèches en traversant le fleuve; un plus grand nombre était assommé sur le bord par des archers qui avaient quitté leurs arcs et pris leurs masses ou leurs épées; car il avait été ordonné de ne point faire de prisonniers.

Le Duc, voyant de loin son avant-garde pousser ainsi l'ennemi, fit crier « Notre-Dame » de Bourgogne. » Aussitôt il partit avec son fils et quelques-uns de ses hommes d'armes, laissant derrière lui les archers de sa bataille, qui se fatiguaient en essayant de suivre les chevaux. Il arriva au bord de l'Escaut; là, deux mille Gantois s'étaient retirés dans une prairie entourée de trois côtés par un détour de la rivière, et défendue en avant par une forte haie et un fossé; l'avant-garde bourguignonne avait passé plus loin en poursuivant les fuyards.

Les gens d'armes qui étaient avec le Duc essayèrent de forcer cette troupe, mais ils furent durement reçus à coup de piques et de maillets à pointes; beaucoup de chevaux furent abattus, quelques hommes tués, d'autres blessés.

Le Duc animé par sa victoire et impatient de la résistance de ces rebelles, sans regarder à rien, donna de l'éperon, fit franchir le fossé à son cheval et s'élança dans la prairie. Les Gantois le reconnurent et s'arrêtèrent un instant devant la noble présence de leur seigneur. Mais leur haine prévalut et ils coururent sur lui avec leurs piques. Bientôt il fut entouré de toutes parts, son cheval blessé, sans que pour cela il fît paraître le moindre trouble. Près de lui le sire de Hautbourdin portait sa bannière, Hervé de Meriadec son étendard et Bertrandon son écuyer élevait au plus haut le pennon, pour qu'on aperçût de loin en quel danger était le prince. Cependant le comte de Charolais pressait à grands cris les gens d'armes d'aller au secours de son père ; ce n'était pas chose facile, tant le fossé était profond et bien défendu ; le jeune prince lui-même passa le premier et reçut un coup de pique dans le pied. Anthoine de Vaudrey se jeta au travers des Gantois pour secourir son maître ; Philibert de Jaucourt et Jacques de Foucquesolles, ayant perdu leurs chevaux, combattaient à pied.

Enfin les archers rejoignirent les hommes d'armes, et commencèrent à tirer sur les Gantois, qui pour lors furent bientôt accablés. Ce ne fut pas sans la plus merveilleuse résistance; ils firent l'admiration des Bourguignons; les chevaliers disaient en voyant combattre ces vilains et ces gens de petit état, que tel d'entre eux dont on ne saurait jamais le nom, en faisait assez pour illustrer à jamais un homme de bien [1]; ils périrent tous jusqu'au dernier.

La seconde ligne de l'armée de Gand n'avait pas même tenté le combat; elle s'était enfuie et dispersée de tous côtés. L'avant-garde les poursuivait et les égorgeait, comme des troupeaux sans défense, aux portes de la ville que les magistrats avaient fait fermer en toute hâte afin que l'armée du Duc n'entrât point de force et en plein combat. Rien ne peut égaler le deuil qui régnait dans cette malheureuse ville. Les femmes couraient çà et là en sanglotant; les vieillards et les enfans, qui seuls étaient restés au logis, parcouraient les rues en poussant des cris de désespoir. Le fleuve

[1] La Marche.

commençait à rouler les cadavres jusque dans la ville. Toutes les familles avaient à pleurer un père, un mari, un fils. Chacun s'écriait douloureusement : « Ah! nous avons été trahis :
» ce faux et méchant capitaine de Gavre nous
» a vendus au prince ; c'est lui qui nous avait
» persuadé que l'ennemi n'avait plus d'ar-
» mée [1]. » En effet, il demeura pour constant que Van Speck et les Anglais s'étaient, de longue main, laissé corrompre par le bâtard de Bourgogne, qui avait eu avec eux de secrètes intelligences.

Le Duc, après cette grande victoire, revint à son logis, remercia Dieu de l'avoir ainsi favorisé, et assembla aussitôt son conseil :
« Dieu, dit-il, qui m'a aujourd'hui accordé
» la victoire, me donnera aussi la grâce de
» lui en témoigner reconnaissance, et de
» faire quelque chose qui lui soit agréable.
» Or ce Dieu mon créateur et sauveur est
» plein de pitié et miséricorde ; pour suivre
» son plaisir et son commandement, bien que
» par son divin secours j'aie la main sur mes
» sujets les Gantois, toutefois je veux user de

[1] Amelgard. — Chronique flamande.

» miséricorde. Oncques je n'ai eu pitié d'eux, » ni de leurs souffrances, jusqu'à cette heure, » mais maintenant je veux qu'on fasse des » lettres contenant que, sans avoir égard à ma » victoire et pour l'honneur de Dieu seule- » ment, je veux tenir et accomplir un traité » en tout semblable à celui que je leur avais » accordé à Lille, en leur plus grande pro- » spérité. » Pierre de Goux, qui était un des plus habiles conseillers du Duc, écrivit les lettres, et le lendemain elles furent remises au roi d'armes de Flandre. En grand appareil et vêtu de sa cotte d'armes, escorté des coureurs de l'armée sous les ordres de Gauvain Quieret, il s'en alla aux portes de la ville. Toute l'armée suivait en bel ordre, séparée en trois batailles comme la veille, les trompettes sonnant et les bannières déployées.

Le héraut fut admis, les lettres reçues et lues en grande humilité, devant tout le peuple. Aussitôt quelques bourgeois se rendirent près de leur seigneur, et le prièrent de retourner encore avec son armée à Gavre, lui promettant qu'avant trois jours la ville serait mise à sa volonté. Le bon Duc y con-

sentit ; en revenant, il s'arrêta à regarder cette foule innombrable de morts qui couvraient la campagne et les bords de la rivière. Les femmes de la ville étaient sorties, et elles étaient là, cherchant à reconnaître parmi ces cadavres l'une son frère, l'autre son mari ou son fils ; il y en avait qui faisaient repêcher les corps qui flottaient sur l'eau, car l'Escaut en était couvert. C'était un spectacle lamentable, le Duc en fut attendri jusqu'aux larmes, et comme on lui parlait de la victoire : « Je ne sais à qui » elle profite, dit-il ; pour moi vous voyez ce » que j'y perds ; car ce sont mes sujets. » Il ordonna que nul ne fût assez hardi pour troubler ces malheureuses femmes, et qu'on les laissât ensevelir leurs morts. On en compta près de vingt mille, parmi lesquels se trouvèrent environ deux cents prêtres ou religieux.

Le 25 juillet, l'abbé de Saint-Bavon, le prieur des chartreux et les principaux bourgeois vinrent chercher les conditions accordées par leur prince. Ce furent en effet les articles réglés à Lille, ou du moins à peu près, avec des amendes pécuniaires un peu

plus fortes. La crainte qu'on avait eue d'une plus cruelle vengeance, le désir de se rendre moins contraire un seigneur irrité, excitèrent dans ce pauvre peuple les apparences de l'allégresse. On alluma des feux de joie ; on fit grand accueil aux hommes d'armes picards, qui eurent fantaisie de se promener dans cette fameuse ville de Gand, qu'ils n'avaient jamais vue ; on voulut même régaler les gens du camp de Gavre, et on leur amena des chariots de vin et de vivres.

Enfin, le 31 juillet tout fut accompli. Le Duc, accompagné de son fils, des princes, des seigneurs et des capitaines de son armée, s'avança jusqu'à une demi-lieue de la ville. Il était revêtu de ses armes et avait voulu monter le cheval qui, le jour de Gavre, avait reçu quatre coups de pique dont on voyait encore les blessures. Les archers, l'arc tendu, bordaient le grand chemin des deux côtés, jusqu'aux portes de la ville ; derrière eux étaient placés aussi sur deux rangs les hommes d'armes ; le Duc se trouvait au bout de cette avenue, environné des chefs et des enseignes. A travers toute cette armée, on vit défiler le

triste cortége des Gantois; le clergé ouvrait la marche; puis venaient les échevins, les hooftmans, les doyens, nu-tête, en chemise, sans autre vêtement que des brayes de toile, et nu-pieds. Après eux suivaient deux mille bourgeois en robe noire, sans ceinture et nu-pieds aussi. Aussitôt qu'ils purent apercevoir leur seigneur, tout ce peuple se jeta à genoux, en criant : « Miséricorde aux gens » de Gand! » Pour lors, le chancelier de Bourgogne vint à eux, et leur remontra leur rébellion, leur orgueil, leur perversité, disant qu'il ignorait si le Duc leur pardonnerait. Ils se mirent à crier derechef : « Miséricorde aux » gens de Gand! » Il leur fut permis alors d'avancer; et, en présence du Duc, ils se prosternèrent encore. L'abbé de Saint-Bavon fit la harangue dans les termes les plus humbles, demanda pardon pour le passé, et promit soumission pour l'avenir. Le Duc répondit : « Puisqu'on me demande miséri- » corde, on la trouvera en moi. A ceux qui » seront bons sujets, je serai bon prince, » et jamais je ne me souviendrai des injures » que j'ai reçues. » Alors furent déposées les

bannières de la ville et des métiers, qui tenaient si fort au cœur à ce peuple. On les remit aux mains de Toison-d'Or ; il les enferma dans un sac, et le Duc les fit emporter.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME QUINZIÈME.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

TOME QUINZIÈME.

PHILIPPE-LE-BON.

2ᵉ Édition.

A BRUXELLES,

CHEZ TARLIER, LIBRAIRE,

RUE DE LA MONTAGNE.

1825

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-BON.

1419 — 1467.

LIVRE NEUVIÈME.

Vœu du faisan. — Mariage du comte de Charolais. — Voyage du Duc en Allemagne. — Seconde conquête de la Guyenne. — Discordes entre le Roi et le Dauphin. — Le Dauphin se retire auprès du Duc.

Après la glorieuse issue de la guerre contre les Gantois, le Duc retourna à Lille. Le sire de Croy avait aussi obtenu d'heureux succès dans le Luxembourg, et avait contraint les Allemands à se renfermer dans Thionville ; peu après ils consentirent même à rendre la

forteresse dans le terme de dix mois, *s'ils* n'étaient point secourus. Ainsi la cour de Bourgogne revint à son repos et à son loisir. Les fêtes recommencèrent comme auparavant[1]. Le comte de Charolais avait la passion des tournois; il aimait toute sorte de mouvement, de fatigue, de peine, comme s'il eût été un pauvre gentilhomme cherchant à faire sa fortune. Son esprit avait aussi grande activité. Maintenant ce n'était plus les histoires de chevalerie qu'il se faisait lire, mais les histoires de Rome, qui lui semblaient bien grandes et remplies de merveilleux faits de guerre. Souvent il veillait fort avant dans la nuit, pendant que le sire d'Himbercourt, qui lisait fort bien, lui faisait ces belles lectures. Il était aussi bon compagnon et bien venu des femmes, mais pour cela n'était pas moins exact au service de Dieu, observant au moins tous les jeûnes ordonnés par l'Église; fort charitable, et donnant toujours l'aumône aux pauvres sur son passage.

Les fiançailles du duc Jean de Clèves et de madame Isabelle de Bourgogne, fille unique

[1] Ol. de la Marche.

du comte d'Étampes, donnèrent lieu surtout à de grandes réjouissances. Chaque prince tenait à son tour un banquet splendide. Ce temps de magnificence se termina par une solennité qui l'emporta sur tout ce qui avait été vu jusqu'alors en Bourgogne et ailleurs.

Pendant que le Duc était occupé de sa guerre contre les Gantois, le 29 mai 1453, la ville de Constantinople, depuis si long-temps menacée par les Turcs, abandonnée de toute la chrétienté malgré les instances pressantes et répétées adressées aux rois et aux princes, avait enfin été prise d'assaut par les infidèles. L'empereur d'Orient avait été tué. Il n'y avait sorte de profanations, de cruautés, d'horreurs, qu'on ne racontât partout, comme ayant été commises par les Turcs : les reliques brûlées, les hosties traînées dans la boue, le massacre des fidèles. Il y avait là de quoi émouvoir tous les chrétiens ; et certes ils pouvaient se reprocher d'avoir répandu leur sang et employé leur courage à de vaines querelles plutôt qu'à épargner de tels affronts à leur sainte croyance [1]. C'était le sujet de tous les dis-

[1] La Marche. — Meyer. — Couci.

cours. Le duc Philippe avait, sur ce sujet, moins de blâme à endurer qu'aucun autre prince. On savait que son plus cher désir avait toujours été de guerroyer contre les infidèles. Seul, il avait fait passer des secours dans l'Orient. Avant sa guerre contre les Gantois en 1451, il avait envoyé le sire Jean de Croy et le bon chevalier Jacques de Lalaing en ambassade aux rois de France et d'Aragon pour les conjurer de s'entendre avec lui afin de sauver Constantinople du joug où elle allait passer. Depuis dix ans et plus, il avait mainte fois essayé de réveiller la négligence des autres princes, sans pouvoir les rappeler à ce saint devoir de chrétien. Déjà, à son dernier chapitre de la Toison-d'Or, le Duc avait, pour ainsi dire, fait prêcher la croisade à ses chevaliers, avant que la guerre de Gand vînt occuper toutes ses pensées.

Aussi ce fut à lui que le pape Nicolas V s'adressa dès qu'il le sut libre et en paix, pour l'engager à réparer ce qu'on aurait dû empêcher, et à se réunir avec les rois de la chrétienté en une croisade contre les Turcs. Un chevalier arriva à Lille de la part du saint-

père ; il y fut reçu honorablement, et le Duc résolut de donner un grand éclat à l'entreprise chrétienne dont il voulait être le chef. Il chercha tous les moyens pour émouvoir d'un zèle pieux les seigneurs, les nobles et les sujets de ses états, afin que, par dévotion et sans contrainte, ils l'aidassent de leur personne ou de leurs biens. Il tint, à ce sujet, plusieurs conseils, et l'on avisa que rien ne serait plus à propos pour un tel dessein que de profiter d'une de ces fêtes et de ces banquets, qui avaient attiré à Lille un si grand et noble concours.

On fit en même temps courir le bruit parmi le peuple, que le pape était menacé lui-même par la puissance des Sarrasins et infidèles, et que le chevalier venu de sa part avait apporté le défi qu'il avait reçu du Grand-Turc ; on allait jusqu'à montrer des copies de cette lettre. Voici à peu près en quels termes elle était conçue [1] :

« Morbesant Hopresant et ses frères Callabilabra chevaliers de l'empire d'Orguant, seigneur d'Achaïe, au grand prêtre de Rome,

[1] Duclercq.

notre bien-aimé s'il le mérite. Il est venu à nôtre connaissance qu'à la requête du peuple des Vénitiens, vous faites publier que tous ceux qui nous feront la guerre auront pardon en ce monde et une vie éternelle dans l'autre; de cela nous nous émerveillons; car, si Dieu vous a donné telle puissance, vous devez en user plus raisonnablement, et ne pas induire les chrétiens à nous faire la guerre; attendu que nos prédécesseurs n'ont jamais été consentans à la mort de votre Jésus-Christ, n'ont point possédé la Terre-Sainte, et ont même toujours haï les juifs, lesquels, d'après vos chroniques, ont mis votredit prophète entre les mains de Pilate président de Jérusalem pour les Romains, qui le fit périr en croix.

» D'autre part il nous déplaît que les Italiens nous fassent guerre, eux qui viennent de nous avec toute leur gloire et puissance, c'est-à-dire qui descendent d'Anténor de la race du grand Priam, cet ancien seigneur de Troie, origine de la nation des Turcs.

» Pour ce, comme son successeur, nous nous proposons de réédifier cette cité de Troie, de

remettre en état sa seigneurie, et ramener toute l'Europe à notre obéissance, surtout pour venger le sang d'Hector, la subversion de ladite noble cité, et la pollution du grand temple de Pallas. Aussi avons-nous subjugué toute la Grèce et ses habitans, comme héritiers de ceux qui firent cette destruction. D'ailleurs ces terres nous étaient promises par les prophéties. Nous requérons votre prudence de ne plus dorénavant donner de telles bulles, et de ne plus solliciter les chrétiens de nous faire la guerre. Car nous ne sommes pas résolus à les combattre pour leur foi, mais seulement pour le droit temporel que nous avons sur leurs terres. Nous n'adorons point Jésus-Christ; mais, nous le confessons, nous savons qu'il est votre prophète. De plus votre loi, dit-on, vous défend de contraindre personne par force. Si donc nous faisons la guerre aux Vénitiens, c'est qu'ils retiennent des terres d'Europe, qu'ils ont usurpées. Ce peuple de Venise n'a rien de commun avec les autres nations d'Italie, et se prétend plus grand que les autres. C'est pourquoi, avec l'aide du grand dieu Jupiter, nous voulons rabaisser son orgueil.

» Si, après toutes les susdites raisons, vous voulez encore nous faire la guerre, soyez certain que nous lèverons toute notre puissance; nous appellerons l'aide de l'empereur d'Orguant et les autres princes et rois d'Orient; jusqu'ici ils ont feint de dormir; mais, quand ils paraîtront avec toute leur puissance, ils pourront résister non-seulement à vos croisés à pied que nous avons vus, mais à tous les Gaulois et Latins. Si vous les émouvez contre nous, nous invoquerons l'aide de Neptune dieu de la mer, et, par la puissance de nos vaisseaux, nous conquerrons l'île de l'Hellespont; de là nous entrerons dans la Croatie et la Dalmatie et les autres régions de l'aquilon. — Donné en notre palais triomphant, l'an dix de Mahomet, au mois de juin. »

On faisait remarquer au peuple la ruse de ce Turc, qui feignait de ne vouloir conquérir la chrétienté que pour recouvrer sa seigneurie temporelle sans toucher à la foi; chacun, parmi le vulgaire, voyait bien qu'il ne fallait pas se laisser abuser, ni rester sans défense contre un si puissant ennemi.

Mais la cérémonie que le Duc avait pré-

parée afin de recevoir l'engagement des chevaliers et des gentilshommes devait avoir sur eux plus de pouvoir encore qu'une telle lettre. Les principaux conseillers pour cette fête, dont les préparatifs durèrent plus de trois mois, furent le sire Jean de Lannoy, seigneur rempli d'invention et de goût pour les choses nouvelles, un écuyer nommé Jean Beudant, et le sire Olivier de la Marche ancien page du Duc, qui depuis écrivit le récit des choses de son temps. Le Duc s'occupait sans cesse avec eux de tous les détails, et on les tenait fort secrets pour mieux surprendre la cour de Bourgogne.

C'était l'usage pour lors qu'à la fin de chaque banquet, un intermède était représenté pour le plaisir des convives, et qu'un des acteurs venait placer une couronne de fleurs sur la tête du prince ou du seigneur qui était convié à donner le banquet suivant [1]. Le jour du festin du comte d'Étampes, lorsque le repas fut terminé et les mets enlevés, on vit sortir de la salle voisine, Dourdan héraut d'armes du comte, et deux de ses chambellans

[1] Couci. — La Marche.

en robes de velours fourrées de martre; chacun soutenait d'une main une couronne de fleurs. Après eux venait une jeune dame de l'âge de douze ans, toute brillante d'or, vêtue de soie violette brodée en lettres grecques; elle était montée sur une hacquenée conduite par trois écuyers. Ce cortége fit le tour de la table en chantant, s'arrêta en face du Duc; le héraut annonça en vers la venue de cette dame, qui se nommait, disait-il, la princesse de Joie. Les deux chevaliers l'aidèrent à descendre de sa hacquenée; elle monta sur la table par des degrés, s'agenouilla par deux fois et posa le chapeau de fleurs sur la tête du bon Duc; il l'embrassa et annonça son banquet pour huit jours après.

Pendant la matinée de ce jour-là, qui était le 9 février 1454, monsieur Adolphe de Clèves fut le tenant d'une entreprise d'armes sous le nom du chevalier du Cygne; il avait pris, disait-on, ce titre en souvenir de l'origine de sa maison; dans les temps anciens, l'héritière unique de Clèves, selon de vieilles chroniques, avait épousé un chevalier qui était miraculeusement arrivé par le Rhin dans une petite

barque que traînait un cygne. Le prix de la joûte devait être un cygne d'or, attaché d'une chaîne d'or avec un rubis au bout, et c'étaient les dames qui devaient le donner.

Après ce beau tournois, on se rendit dans la salle du banquet [1]; elle était immense et tendue d'une belle tapisserie représentant les travaux d'Hercule; on y avait dressé trois tables chargées de belles décorations. Sur la table du Duc étaient : une église avec ses vitraux, ses cloches, son orgue, et des chantres dont la voix accompagnait cet instrument : une fontaine qui présentait la figure toute nue d'un petit enfant jetant de l'eau de roses : un navire avec ses mâts, ses voiles et les matelots grimpant aux cordages qui faisaient les manœuvres de mer : une prairie plantée de fleurs et d'arbrisseaux, avec des rochers de rubis et de saphirs : au milieu une fontaine représentant saint André sur sa croix.

Sur la seconde table on voyait : un pâté qui renfermait un concert tout entier de vingt-huit musiciens : le château de Lusignan avec ses fossés et ses tours ; sur la plus haute se

[1] Couci, témoin oculaire.

montrait la fée Mellusine, avec sa queue de serpent : un moulin placé sur un tertre ; au haut était une pie, et des gens de tous états tiraient dessus avec leur arbalète : un vignoble, au milieu duquel étaient les deux tonneaux du bien et du mal, avec leurs liqueurs douce ou amère ; un homme, richement habillé, donnait à choisir : un désert, où un tigre combattait un serpent : un sauvage sur son chameau : un homme qui battait un buisson, d'où s'envolaient de petits oiseaux ; près de là, sous un berceau de roses, un chevalier et sa mie guettaient les oiseaux chassés par l'autre, et les prenaient en se moquant de lui : un ours, monté par un fou, gravissant une montagne glacée : un lac, environné de villages et de châteaux, avec une barque qui y voguait.

La troisième table était plus petite ; elle n'avait que trois décorations : un porte-balle, qui apportait sa marchandise dans un village : une forêt des Indes, avec des animaux féroces : un lion attaché à un arbre, et près de lui un homme qui battait son chien.

Le buffet resplendissait de vases d'or, d'ar-

gent et de cristal. Il était surmonté de deux colonnes. L'une portait une statue de femme, à demi vêtue d'une draperie blanche, où l'on avait écrit des lettres grecques ; de ses mamelles jaillissait de l'hypocras. Un lion vivant était attaché à l'autre colonne par une forte chaîne de fer. Au-dessus on lisait : « Ne » touchez point à ma dame. » Autour de la salle régnaient des échafauds en amphithéâtre pour les spectateurs. Le duc Philippe était vêtu avec une richesse plus grande encore que de coutume. On assurait qu'il portait sur sa personne des pierreries pour plus d'un million d'écus d'or. Pour la première fois, depuis longues années, ses habillemens n'étaient pas tout noirs. Il était mis en noir et gris ; ses gens aussi portaient ces couleurs en leurs livrées.

Quand chacun fut assis, le service commença. Chaque plat était porté par un chariot d'or et d'azur qui descendait du plafond. En guise de *benedicite*, les musiciens de l'église et du pâté chantèrent une très-douce chanson ; puis commencèrent les intermèdes. Deux trompettes, assis dos à dos sur un beau cheval, jouèrent des fanfares en faisant le

tour de la salle. On vit après un sanglier énorme monté par un monstre, moitié homme, moitié griffon, qui lui-même portait un homme debout sur ses épaules. Un rideau de soie verte s'ouvrit ensuite, et l'histoire de Jason et de la Toison-d'Or fut jouée en l'honneur de l'ordre du Duc. Les taureaux qui jetaient des flammes, domptés par Jason et attachés à une charrue; le dragon qu'il tuait, et dont il semait les dents qui se changeaient en soldats, tout cela parut merveilleusement exécuté. On vit ensuite un cerf blanc, aux cornes dorées, qui chantait avec son conducteur; un dragon de feu qui traversa la salle, et une chasse au vol, où deux faucons abattirent un héron.

Mais tout cela n'était que des passe-temps mondains; enfin arriva le véritable intermède. Un géant, coiffé du turban et vêtu d'une longue robe, s'avança, conduisant un éléphant. Une tour s'élevait sur l'animal, et l'on voyait aux créneaux une dame. Elle portait un voile blanc à la façon des religieuses, et un grand manteau noir: c'était le personnage de la sainte Église. Il était représenté par

Olivier de la Marche. Cette dame semblait fort éplorée. Quand elle fut devant le Duc, elle adressa un triolet au géant qui la menait :

Géant, je veux ci arrêter,
Car je vois noble compagnie
A laquelle me faut parler.
Géant, je veux ci arrêter,
Dire leur veux et remontrer
Chose qui doit bien être ouïe.
Géant je veux ci arrêter,
Car je vois noble compagnie.

Puis elle commença une longue complainte sur tous les maux que lui faisaient les infidèles, et implora le secours du Duc et des nobles chevaliers ici présens. Alors entra Toison-d'Or avec deux chevaliers de l'ordre, qui donnaient la main à Iolande bâtarde de Bourgogne, et à Isabeau de Neufchâtel. Le roi d'armes portait un faisan vivant, orné d'un collier d'or et de pierreries. Il fit une profonde révérence au Duc, lui dit que l'ancienne coutume des grands festins était d'offrir aux princes et seigneurs quelque noble oiseau pour faire un vœu, et qu'il venait avec les dames et les chevaliers faire hommage du faisan à sa vaillance.

Le Duc dit alors à haute voix : « Je voue à
» Dieu premièrement, puis à la très-glorieuse
» Vierge Marie, aux dames et au faisan, que
» je ferai ce qui est écrit; » et il remit à Toison-d'Or le billet suivant, en lui ordonnant d'en faire la publique lecture :

« Le plaisir du très-chrétien et très-victorieux prince monseigneur le roi, est sans doute d'entreprendre et exposer son corps pour la défense de la foi chrétienne, et pour résister à la damnable entreprise du Grand-Turc et des infidèles; alors si je n'ai loyale excuse de mon corps, je le servirai de ma personne et de ma puissance en ce saint voyage le mieux que Dieu m'en donnera la grâce. Si les affaires de mondit seigneur le roi étaient telles qu'il n'y pût aller de sa personne, et que son plaisir fût d'y commettre un prince de son sang, ou autre chef et seigneur de son armée, j'obéirai à sondit commis ainsi qu'à lui-même. Si, pour ses grandes affaires, il est disposé à ne pas y aller, et à ne pas y envoyer, et que des princes chrétiens entreprennent ce saint voyage, je les accompagnerai et m'emploierai avec eux, pourvu que ce soit le plaisir et le

congé de mondit seigneur, et que les pays que Dieu m'a confiés soient en paix et en sûreté. A quoi je travaillerai et me mettrai en tel devoir, que Dieu et le monde connaîtront qu'il n'aura pas tenu à moi d'y aller. Et si, durant ce voyage, je puis par quelque manière savoir que ledit Grand-Turc a volonté d'avoir affaire avec moi corps à corps, je le combattrai avec l'aide de Dieu tout-puissant et de sa très-douce mère, lesquels j'appelle toujours à mon aide. »

La dame sainte Église remercia le Duc, et commença à faire le tour des tables, recevant l'un après l'autre le vœu de chaque seigneur et de chaque chevalier. Le duc de Clèves, le comte de Saint-Pol, monsieur de Charolais, le comte d'Étampes, tous les princes et les grands seigneurs vouèrent d'aller à la croisade. C'était un empressement général; les convives s'animaient ; plusieurs commencèrent par ajouter quelque clause particulière à leur vœu, ainsi qu'ils avaient vu dans les histoires de chevalerie ou les chroniques. Le seigneur du Pont promit de ne jamais se mettre au lit le samedi jusqu'à l'accomplissement de

son vœu ; le sire de Hautbourdin de ne pas se désister de son entreprise qu'il ne tînt en son pouvoir le Turc mort ou vif ; le sire de Hennequin de ne manger les vendredis nulle chose qui eût reçu mort, jusqu'à ce qu'il se fût trouvé main à main avec les ennemis de la sainte foi, et d'aborder, au péril de sa vie, la bannière du Grand-Turc. Philippe Pot fit vœu de ne pas s'asseoir à table les mardis, et de ne jamais porter en cette entreprise d'armure au bras droit ; sur cela, le bon Duc l'arrêta et lui dit qu'il y fallait au contraire venir bien et suffisamment armé. Antoine Raulin promit de servir dans ce voyage, si son père voulait le lui permettre et en faire les frais ; et son père Nicolas Raulin, le vieux chancelier de Bourgogne, s'engagea à l'y envoyer avec vingt-quatre gentilshommes entretenus à ses frais. Hugues de Longueval voua qu'une fois parti il ne boirait pas de vin avant d'avoir tiré du sang à un infidèle, et qu'il passerait deux ans à la croisade, dût-il y rester seul, à moins que Constantinople ne fût repris auparavant ; Guillaume de Vaudrey s'engagea à ne point revenir sans avoir présenté au Duc un Turc

prisonnier. Érard et Chrétien de Digoine de la noble maison de Damas, vouèrent ensemble de faire leur possible pour renverser la première enseigne ennemie qu'ils verraient; et Chrétien, en outre, de faire en revenant entreprise d'armes dans trois royaumes chrétiens; Antoine et Philippe, bâtards de Brabant, demandèrent à être les premiers de l'avant-garde, et promirent de porter en banderolle de dévotion une image de Notre-Dame; Antoine de Tournay fit vœu de donner un coup d'épée sur la couronne d'un roi infidèle; Jean de Chassa, de ne jamais faire tourner la tête à son cheval avant d'avoir vu une bannière turque conquise; Louis de Chevalart, de ne porter, dès qu'on serait à quatre lieues des infidèles, ni chaperon, ni chapeau, et de combattre un Turc à pied avec le bras armé du seul gantelet; Guillaume de Montigny, de porter jour et nuit une pièce de son armure, de ne point boire de vin le samedi, et de se vêtir ce jour-là d'une haire. Puis les uns vouaient de combattre corps à corps, les autres de ne pas revenir avant d'avoir jeté un Turc les jambes en l'air. Chacun enchérissait sur l'autre, l'ému-

lation et le vin les échauffaient : c'était une sorte de folie, si bien que Jean de Rebreniettes, écuyer-tranchant du bâtard de Bourgogne, finit par vouer que s'il n'avait point les faveurs de sa dame avant la croisade, il épouserait au retour la première dame ou demoiselle qui aurait vingt mille écus.

Quand les vœux furent faits, une dame entra à la clarté des flambeaux ; elle était aussi vêtue en religieuse, mais tout en blanc. De son épaule gauche descendait un petit rouleau où était écrit en lettres d'or : « Grâce-de-Dieu ; » c'était son nom. Elle amenait douze chevaliers vêtus de pourpoints cramoisis avec des chausses noires et un manteau noir et gris ; le tout couvert des plus riches broderies. Ils donnaient la main à douze dames habillées en satin cramoisi, avec une robe de dentelle par-dessus et une large frange en or. Chacune avait aussi son nom écrit sur son épaule, c'étaient les douze vertus : la foi, l'espérance, la charité, la justice, la raison, la prudence, la tempérance, la force, la vérité, la largesse, la diligence et la vaillance. Madame Grâce-de-Dieu s'avança vers le Duc, lui expliqua en huit

vers le motif de sa venue, et lui remit un billet; le seigneur de Créqui eut ordre d'en faire la lecture.

« Mon béni créateur a entendu le vœu que toi, Philippe, duc de Bourgogne et de Brabant, a fait naguère ainsi que plusieurs autres hommes nobles et de vertueux courage. Lesquels vœux sont agréables à Dieu et à la Sainte-Vierge Marie, et ils m'envoient par-devers les empereurs, roi, ducs, princes, comtes, barons, chevaliers, écuyers et autres bons chrétiens, leur présenter ces douze dames portant chacune le nom d'une vertu. Si eux et toi les voulez croire et user de leurs conseils, vous viendrez à bonne et victorieuse conclusion de votre entreprise, je demeurerai avec vous, vous acquerrez bonne renommée par tout le monde et le royaume de paradis à la fin. »

Madame Grâce-de-Dieu se retira après avoir présenté les douze dames; comme le mystère était achevé, elles quittèrent leurs inscriptions et se mirent à danser avec leurs chevaliers; c'étaient les premières dames et les plus grands seigneurs de la cour qui avaient représenté cet intermède.

Les hérauts vinrent ensuite faire l'enquête auprès des dames pour savoir à qui elles donnaient le prix de la joûte du matin. On trouva que personne n'avait plus gracieusement rompu les lances que monsieur de Charolais; mademoiselle Isabelle de Bourbon et mademoiselle d'Étampes lui présentèrent le prix et lui accordèrent un baiser selon l'usage, tandis que les hérauts criaient : Mont-joie! puis on se remit à danser jusque bien avant dans la nuit.

Le comte de Saint-Pol pour continuer encore cette suite de fêtes fit publier qu'il donnerait un mois après dans la ville de Cambray un grand tournoi où il serait tenant avec quarante chevaliers [1]. Cette entreprise d'armes devait se faire au nom du chevalier de la Licorne. Mais déjà le Duc commençait à être fort mécontent du comte de Saint-Pol; il le trouvait trop attaché, aux intérêts du roi, dont, comme on a vu, il avait été ambassadeur. Dans son vœu du faisan, il avait fait réserve expresse de la volonté du roi, comme s'il n'eût pas été sujet du duc de Bourgogne. En outre il était au nombre des

[1] Couci — La Marche.

seigneurs de cette cour qui se montraient de plus en plus mécontens de la haute faveur d'Antoine de Croy chambellan du Duc et de toute cette maison. Il avait auparavant, assez à regret et sur la demande du Duc, fiancé sa fille Jacqueline, encore enfant, avec Philippe fils du sire de Croy, et l'avait même remise à la famille de son nouveau mari. Cette alliance lui déplaisait cependant de plus en plus, et lui semblait trop inégale; le sire de Croy, tout puissant qu'il fût devenu, était un simple gentilhomme; et il était sorti quatre empereurs de la maison de Luxembourg; elle était alliée à tous les rois de la chrétienté. Il avait donc fallu tout le pouvoir du duc de Bourgogne pour faire consentir le comte de Saint-Pol à cette mésalliance; maintenant qu'il voyait la faveur du prince lui échapper, il redemandait sa fille. Plus tard il l'envoya même chercher à main armée; mais le sire de Croy qui la tenait dans la ville de Luxembourg, en fit fermer les portes et envoya dire au comte de Saint-Pol que le mariage était consommé [1]. Le comte de Saint-Pol s'était aussi attiré l'ini-

[1] Couci. — La Marche.

mitié du comte d'Étampes pendant la guerre de Gand, pour quelque querelle au sujet du commandement de l'avant-garde.

Le Duc résolut donc de lui montrer son ressentiment, et déclara que ni lui, ni ses serviteurs ne paraîtraient au tournoi de la Licorne. En même temps il rompit un projet dont le comte de Saint-Pol s'occupait depuis long-temps : le mariage de son fils Jean de Luxembourg avec mademoiselle Isabelle fille du duc de Bourbon. Le duc de Bourbon y avait déjà consenti; mais mademoiselle Isabelle avait toujours été élevée à la cour de Bourgogne, et son oncle le duc Philippe disposait d'elle plus que son père. Il se décida tout d'un coup à la marier à monsieur de Charolais.

La duchesse de Bourgogne avait eu d'autres vues [1]; elle était princesse de Portugal, fille de madame Philippe de Lancastre, et avait toujours aimé l'Angleterre plus que la France. Son dessein était donc de marier son fils à la fille du duc d'York, celui qui à ce moment même disputait la couronne au roi

[1] La Marche. — Duclercq.

Henri VI. Le duc Philippe voulut faire finir toute cette secrète négociation, qui ne lui convenait pas. La Duchesse avait du crédit sur son fils; elle lui avait inspiré une grande préférence pour le mariage qu'elle souhaitait; plusieurs seigneurs avaient été prévenus aussi contre le choix du Duc. Aussi trouva-t-il de l'opposition dans son conseil et dans sa famille; le bâtard de Bourgogne, qui était en grande amitié avec monsieur de Charolais, favorisait surtout le désir de la Duchesse.

Le duc Philippe fit venir son fils : « J'ai su, » dit-il, que tu sembles opposé au mariage » que je veux que tu fasses. Je ne sais qui te » pousse; mais on m'a dit que tu voudrais » te marier en Angleterre. Je veux bien que » tu saches que si j'ai eu de grandes alliances » avec les Anglais pour venger la mort de » mon père, jamais pour cela je n'ai eu le » cœur anglais. Si je savais que tu fisses » ce mariage, et que tu voulusses cette al- » liance, je te bouterais hors de mes pays, » et tu ne jouirais jamais des seigneuries que » je possède. Bien plus, si je croyais que mon » fils bâtard ici présent, ou tout autre, te le

» conseillât, je le ferais mettre dans un sac
» et jeter à la rivière. »

Le Duc ne voulut point qu'on tardât davantage à suivre sa volonté. On n'avait point le consentement du duc, ni de la duchesse de Bourbon. Les futurs époux étaient cousins-germains, et il fallait avant tout la dispense du pape; n'importe, il fallut conclure les fiançailles, sauf à faire le mariage après, lorsqu'on aurait consentement et dispense.

Ce qui donnait au Duc cette précipitation, c'est qu'il voulait partir pour l'Allemagne, où il devait aller conférer avec l'empereur et les princes à la diète de Ratisbonne, pour les projets de croisade. Il laissa le comte de Charolais pour son lieutenant-général, et le chargea du gouvernement de ses états de Flandre, en lui donnant pour conseillers le chancelier de Bourgogne, le sire de Croy et Pierre de Goux; puis se mit en route vers la fin de mars 1454, presque sans avoir annoncé son départ, avec une suite de cent hommes environ, n'emmenant aucun de ses principaux serviteurs, hormis Simon de Lalaing et Philippe Pot.

Deux jours après, on publia une ordonnance qu'il avait tenue fort secrète, et qui causa une grande surprise [1]. Tant de festins, de tournois, d'intermèdes et de magnifiques divertissemens avaient fort dérangé ses finances. Pour les réparer quelque peu, et guérir par l'épargne ce que lui avait coûté sa profusion, son ordonnance congédiait, pour deux ans, tous les serviteurs de son hôtel, sans leur accorder aucun gage. Il y en avait qui le servaient depuis long-temps et qui étaient sans autre ressource. Il était dû à d'autres de fortes sommes, dont le paiement n'était ni promis ni réglé. Les archers de la garde du corps murmuraient et disaient qu'ils iraient servir en Angleterre. Toute cette foule de domestiques de divers états, qui avaient coutume de vivre largement dans cette grande maison toujours si abondante, ne savaient plus où aller, et le fou de la cour disait que le Duc avait rompu le manche du gigot [2].

Le Duc traversa la comté de Bourgogne et passa en Suisse [3]. Ses alliés, les seigneurs de Berne, lui firent une réception superbe. Les petits enfans de la ville portaient des ban-

[1] Couci. — [2] Oliv. de la Marche. — [3] Couci.

nières à ses armoiries, et criaient : « Vive » Bourgogne ! » A Baden, à Arau, à Zurich, à Constance, ce fut le même accueil. On venait au-devant de lui ; les villes défrayaient toutes ces dépenses ; enfin, il était partout reçu comme s'il eût été le souverain, tant sa renommée était grande dans la chrétienté. Lorsqu'il fut entré en Allemagne, l'empressement était plus grand encore. Les princes et les seigneurs du pays de Souabe venaient lui faire cortége avec tous leurs hommes, lui envoyaient des présens et des vivres ; l'empereur lui-même n'aurait pas eu un tel accueil. Le comte de Waldbourg se distingua entre tous. Il reçut le Duc dans son château de Waldsee ; puis l'accompagna pendant tout son voyage comme s'il eût été son sujet et son serviteur. Les villes ne lui rendaient pas de moindres honneurs ; sur sa recommandation, elles mettaient leurs prisonniers en liberté ; les différends qu'elles avaient entre elles, ou avec des seigneurs, étaient soumis à son arbitrage. A Ulm, où il passa quelques jours, les princes de la maison de Wurtemberg lui envoyaient chaque jour du gibier, du vin, de l'avoine pour ses chevaux ; et le comte Ulrich de Wur-

temberg, qui avait épousé sa cousine Marguerite de Savoie, vint le conjurer de passer par sa ville de Stutgard, au retour de Ratisbonne. Le duc Albert d'Autriche lui envoya une ambassade pour le prier aussi de prendre sa route par ses états, puis le reçut en grande pompe à Gunzbourg, et lui donna des chevaux et des armes à son départ. Le duc Louis de Bavière, son parent et son allié, ne se montra pas moins magnifique dans son hospitalité; après lui avoir fait traverser ses villes de Lauengen, Rain et Ingoldstadt, il le conduisit à Ratisbonne par le Danube, sur des bateaux pompeusement ornés.

Il n'y trouva point l'empereur. Frédéric d'Autriche, que dix ans auparavant le Duc avait si bien fêté à Besançon, n'était point un prince qui aimât beaucoup la guerre, ni la chevalerie. Il ne songeait guère qu'à son repos, et n'avait pas même cherché à augmenter sa puissance. Les couronnes de Bohême et de Hongrie lui avaient été offertes, et il les avait refusées. Sa renommée était mauvaise parmi les seigneurs et les chevaliers. Ils le trouvaient endormi, lâche, pesant, rêveur, mélancolique, avare, dissimulé, se laissant insulter à sa barbe

sans avoir le cœur de se venger; enfin insensible à l'honneur [1]. Il était donc bien éloigné d'entrer dans les projets aventureux de la croisade. En outre, tous ces honneurs que les princes d'Allemagne rendaient au duc de Bourgogne, ce faste dont il était environné, ne lui plaisaient guère [2]. Il ne vint point à Ratisbonne, et se retira au contraire dans son duché d'Autriche. Toutefois un ambassadeur et son secrétaire Æneas Sylvius Piccolomini y furent envoyés de sa part. Le seul prince d'Allemagne qui se fût rendu à cette diète était le margrave de Brandebourg; on se vit contraint d'assigner une autre journée dans le mois de novembre, à Francfort, pour y régler les projets de croisade. Le Duc ne voulait pas être si long-temps absent de ses états. On commençait à s'y inquiéter de ce qu'il était devenu; les uns disaient que l'empereur l'avait fait prendre et le tenait enfermé dans quelque forteresse, comme jadis le roi Richard; d'autres allaient même jusqu'à publier que le bon Duc était mort dans ce loin-

[1] Lettre du commandeur de Champdeniers : Pièces de l'Hist. de Louis XI.

[2] La Marche.

tain voyage ; il lui fallut songer au retour. Il s'excusa de venir en personne à Francfort, mais promit d'y envoyer des ambassadeurs. Le marquis de Brandebourg et quelques villes impériales d'Allemagne le pressèrent de faire encore quelque séjour en Allemagne, pour y recevoir les fêtes que partout on voulait lui donner. Il refusa courtoisement, passa quelque temps à Landshut, chez le duc de Bavière, où il tomba malade; puis à Stutgard, chez le comte de Wurtemberg; de là, dans les domaines du duc Albert d'Autriche, et il rentra en Suisse par Bâle.

Il trouva encore des fêtes, et dans son pays de Bourgogne, à Nozeroy, chez le prince d'Orange, et chez le sire d'Autrey, de la maison de Vergi, qui mariait son fils à la fille du comte de Neufchâtel, sœur du maréchal de Bourgogne. Cette alliance entre les deux plus grandes maisons de la province donna lieu à de grandes réjouissances, où se trouva rassemblée toute la noblesse. Le maréchal de Bourgogne continuait à être dans la plus haute faveur du Duc, et à la mériter par ses services.

Il venait de calmer une sédition violente

à Besançon [1]. Cette ville, grâce aussi à ses soins, se trouvant trop mal protégée par l'autorité lointaine de l'empire et de l'empereur, s'était donnée au duc de Bourgogne. Elle avait renoncé à ses priviléges de ville impériale. Sur la proposition de ses magistrats et le consentement du peuple, il avait été réglé que le Duc, comme comte de Bourgogne, instituerait un juge qui le représenterait, et siégerait avec les recteurs et gouverneurs de la commune pour juger tous les cas : on ne pourrait sans lui modérer aucune amende : le comte aurait la moitié des profits de justice, et la moitié des gabelles mises et à mettre ; il mettrait un capitaine à ses gages pour avoir connaissance des fortifications et de tout ce qui avait rapport à la guerre ; en un mot la ville serait sous la garde du Duc et de ses successeurs.

Peu de temps après ce traité, il y eut dans la ville une émeute contre l'archevêque, et son château de Burgille fut saccagé. Lorsque le trouble fut apaisé, on convint que la ville acquitterait le dommage. La sédition devint alors violente ; le peuple se refusa à payer la

[1] Gollut. — Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

somme imposée pour ce sujet, prétendit qu'il fallait la lever sur les seuls auteurs du désordre, et que d'ailleurs les magistrats devaient rendre leurs comptes; puis il les chassa et se nomma d'autres chefs. Les riches bourgeois menacés dans leurs personnes et leurs biens se sauvèrent; leurs maisons furent pillées.

Le maréchal de Bourgogne se rendit à Besançon avec une petite suite, comptant tout apaiser. Loin d'y réussir il fut lui-même assailli dans la rue, et courut quelque danger. Le Duc, instruit exactement de tout ce qui se passait, ordonna d'assembler des hommes d'armes pour dompter cette révolte. Le maréchal en réunit jusqu'à seize cents, mais il n'eut pas besoin d'employer la force; les habitans furent émus de crainte; une épidémie ravageait la ville, elle se soumit. Le maréchal lui fit payer huit mille francs pour les frais occasionnés par sa révolte; plusieurs de ceux à qui l'on imputait de l'avoir excitée furent pendus à Gray, et leurs têtes envoyées à Besançon.

Le Duc passa quelques mois dans ses états de France; il eut à Nevers une entrevue avec

le duc d'Orléans [1]. Il lui parla des projets de croisade, des conférences qu'il avait eues à ce sujet en Allemagne, de l'assemblée qui allait se tenir à Francfort, et du dessein qu'il avait d'envoyer des ambassadeurs au roi pour savoir ses intentions. Il traita aussi le mariage de monsieur de Charolais. Sa sœur, madame Agnès duchesse de Bourbon, était venue à Nevers, mais non pas le duc que la goutte retenait à Moulins. La dispense du pape était arrivée; le roi avait fait repondre qu'il donnait son agrément à cette alliance. Quelques difficultés s'étaient seulement élevées pour la dot, parce que le conseil de France s'opposait à ce qu'elle comprît la seigneurie de Château-Chinon qui était, disait-on, un fief masculin. Le Duc consentit à recevoir d'autres domaines; il était pressé de conclure cette affaire. Sans vouloir qu'on attendît son retour en Flandre, sans déférer au désir de la duchesse de Bourbon, qui avait le projet d'aller aux noces, il envoya Philippe Pot en toute diligence à Lille avec ordre que tout aussitôt le mariage fût célébré et consommé. La duchesse de Bourgogne, bien

[1] Histoire de Bourgogne et Pièces justif.

qu'elle eût souhaité une autre alliance, aimait beaucoup mademoiselle de Bourbon qui avait été élevée dans sa maison; elle obéit volontiers aux ordres de son mari, et monsieur de Charolais, du moment que madame Isabelle fut sa femme, lui porta le plus grand et le plus fidèle amour. Ce fut un exemple bien rare et fort admiré dans un temps où les princes respectaient si peu la foi du mariage, et où chacun se faisait gloire de tromper les femmes; même les prélats et les gens d'église qui étaient, disait-on, plus dissolus encore que les autres [1].

Après l'assemblée de Francfort, le Duc qui était encore à Dijon, envoya Simon de Lalaing au roi pour lui rendre compte de ce qui venait d'être réglé en Allemagne. Le conseil de France ne pouvait pas être fort disposé à cette croisade dont on parlait tant. Les sages hommes qui s'y trouvaient, et que le roi écoutait beaucoup, songeaient bien plus à guérir les maux du royaume, et à le relever de sa longue ruine, qu'à chercher les glorieuses et lointaines entreprises. D'ailleurs, pendant l'année précédente 1453, la guerre

[1] Duclercq.

s'était renouvelée ; le bienheureux repos dont on avait commencé à jouir avait été troublé ; et, bien que tout eût réussi glorieusement aux armes de France, on n'était pas encore bien remis de cette nouvelle calamité.

Après la conquête de Bordeaux et de la Guyenne, les habitans s'étaient d'abord montrés loyaux Français et joyeux d'être délivrés de la domination des anciens ennemis du royaume [1]. Mais bientôt les gouverneurs des finances du roi voulurent recueillir dans la province les mêmes impôts qui se payaient dans le reste de la France. Ils trouvaient surtout essentiel d'établir cette taille des gens d'armes, qui se percevait toujours, encore que la guerre fût finie et que les Anglais fussent chassés. On entreprit d'abord de persuader aux gens de Bordeaux qu'ils devaient y consentir de plein gré. « C'est pour » votre bien, disait-on ; le roi veut vous » tenir en paix et en sûreté. Les Anglais qui » venaient acheter vos vins et vous vendre » leurs draps et leurs laines, regrettent la

[1] Amelgard. — Couci. — Berri. — Duclercq. — Hollinshed.

» possession de votre pays et le gain que le
» commerce leur donnait. Ils feront sans doute
» quelque tentative contre vous. Au contraire
» ils n'auront pas cette audace, si vous avez
» de bonnes garnisons de gens d'armes et des
» francs archers prêts à s'armer au premier
» avis. D'ailleurs, l'argent de cette taille n'ira
» point dans les coffres du roi; il se dépen-
» sera chez vous par des hommes pris et levés
» dans la province; c'est vous-même qui les
» paierez. »

Tous ces discours ne persuadaient pas les Gascons. Ils avaient une extrême méfiance de tous les gens de la finance du roi, et s'imaginaient que l'argent qu'on leur payait n'était ni loyalement employé, ni fidèlement dépensé. En outre, la province et les villes s'assuraient sur leurs priviléges renouvelés par le roi, scellés de son sceau, revêtus de sa signature. Les habitans n'étaient pas aussi dociles que ceux des autres pays du royaume, qui, contens d'être délivrés du désordre et de voir la fin de leurs maux, payaient, sans trop murmurer, des tailles mises, contre les anciennes coutumes, d'après la seule volonté du

roi. Lorsqu'on vit que par adresse ou par force les officiers royaux voulaient absolument en venir à leurs fins, les Bordelais et les autres gens de la Guyenne envoyèrent des députés à Bourges devant le roi. Ils représentèrent que le meilleur et le plus sûr moyen de tenir le pays en repos et en sûreté contre les Anglais, était de lui laisser ses libertés, de tenir les promesses faites et jurées, d'y faire aimer et respecter le nom du roi. « Les Anglais ne » songeraient pas à y revenir, disaient les » députés, s'ils savaient que tous les habitans » sont dans l'union et le contentement. Quand » par hasard ils s'y risqueraient, les villes » sauraient bien se défendre sans garnisons » de gens d'armes. Au lieu que si l'on nous » fait payer plus que du temps des Anglais, » tandis que déjà notre commerce est moin» dre, il y aura beaucoup de malveillans, » et les ennemis en sauront profiter. »

De tels conseils étaient sages, mais ils ne furent pas écoutés, et les députés revinrent sans rapporter une bonne réponse du roi. Pour lors le mécontentement augmenta beaucoup. Chacun s'indignait de ce qu'on ne tenait point

les promesses jurées, de ce qu'on allait violer les priviléges, et accabler la province des maltôtes qui pesaient sur le royaume. Le clergé, les riches bourgeois de Bordeaux étaient surtout animés d'un vif regret d'être tombés sous la puissance du roi. De leur côté, les seigneurs de la Guyenne, malgré les sermens qu'il avaient prêtés, étaient toujours restés Anglais dans le cœur. Les garnisons étaient peu nombreuses ; l'armée de France n'était pas assemblée ; un complot se forma pour rappeler les Anglais. Les sires de Lesparre, de Rauzan, d'Anglade, de Langeac, en furent les principaux chefs. Le sire de Duras s'était déjà rendu en Angleterre ; il y avait pris service. Le sire de Lesparre y passa aussi, et promit aux Anglais que si l'on envoyait une armée dans le Médoc, toutes les villes tarderaient peu à se livrer.

Le gouvernement de la reine Marguerite et du duc de Somerset était en ce moment un peu mieux établi. Le duc d'York après avoir pris les armes pour réclamer son droit à la couronne, s'était soumis à la condition que le duc de Somerset serait mis en prison pour que son procès lui fût fait. Mais une fois

qu'il eut renvoyé son armée, le duc de Somerset avait été délivré, et avait repris tout son pouvoir. Pour réparer l'honneur de l'Angleterre et satisfaire à la volonté de tout le peuple qui se courrouçait d'avoir perdu les belles conquêtes du roi Henri V, il s'empressa d'accepter les offres des seigneurs de la Guyenne. Une armée de cinq mille combattans fut mise sous le commandement du vaillant lord Talbot. Il avait alors quatre-vingts ans, mais nul capitaine anglais n'avait une renommée si grande ; nul n'avait remporté de si belles victoires contre les Français. Le roi Charles, qui l'avait reçu en ôtage après la prise de Rouen, lui avait noblement rendu sa liberté sans rançon, et lui avait permis d'accomplir le voyage de dévotion qu'il avait voulu faire au jubilé de Rome, en l'année 1450.

Lord Talbot débarqua sur la côte de Médoc au mois d'octobre 1452; peu de jours après, Bordeaux lui ouvrit ses portes, livrant même le sire Olivier de Coetivy capitaine de la ville, et le sire du Puy-du-Fou, qui était maire nommé par le roi.

Le roi était alors en Forez, occupé à conclure

un traité avec le duc de Savoie. Après avoir reçu cette triste nouvelle, il en délibéra mûrement dans son conseil. Sa résolution fut aussitôt prise de conquérir de nouveau la Guyenne et de ne pas endurer une telle trahison. Il envoya tous les renforts qu'on put assembler au comte de Clermont, son lieutenant-général, afin de mettre les garnisons en état de résister jusqu'au moment où il pourrait avec toute sa puissance recommencer une forte guerre. Joachim Rouault, Amanjeu d'Albret sire d'Orval, et d'autres capitaines partirent à la tête de six cents lances et d'un bon nombre d'archers. Ainsi les Anglais ne purent faire beaucoup de progrès. Le comte de Dunois fut laissé à la défense de la Normandie.

L'hiver se passa à rassembler les compagnies d'ordonnance, à mander les francs archers, à faire tous les préparatifs. Ils ne furent pas achevés avant le mois de juin 1453. Le roi partit alors de Lusignan, et vint à Saint-Jean-d'Angely. Le siége fut d'abord mis devant Chalais, que les Anglais avaient réparé. En quatre jours, la forteresse fut emportée d'as-

saut, et tous les Français qui s'y trouvaient furent pendus sans miséricorde, à la diligence de Tristan-l'Hermite, prevôt des maréchaux. Jonsac et Montendre se rendirent. Beaucoup de capitaines voulaient qu'on marchât aussitôt vers Bordeaux. Le sire Jean Bureau, maître de l'artillerie, qui était écouté plus que personne dans les conseils de la guerre, proposa d'assiéger Castillon, sur la Dordogne, afin d'être maîtres du cours de la rivière.

Cependant les habitans de Bordeaux s'inquiétaient de voir l'armée du roi approcher ainsi sans nul empêchement. Ils rappelèrent à lord Talbot que lorsqu'ils s'étaient rendus à lui, c'était sous la condition d'être défendus contre les Français : que lui-même s'était engagé à résister, avec dix mille combattans, à toute la puissance du roi de France : qu'il lui était arrivé des renforts d'Angleterre, et qu'il importait de sauver Castillon. Lord Talbot répondit froidement : « On peut les laisser approcher encore davantage ; soyez en repos.
» Au plaisir de Dieu, j'accomplirai ma promesse quand je trouverai le temps et le
» lieu favorables. » Mais ces paroles ne con-

tentaient point les gens de la ville ; ils craignaient d'être livrés ; les murmures commençaient, et leur bonne volonté était si essentielle à conserver, que lord Talbot se résolut à combattre.

Il quitta Bordeaux avec toute son armée, et vint d'abord à Libourne. Les Français avaient à peine commencé le siége de Castillon. Cependant Jean et Gaspard Bureau avaient à la hâte fait élever, par sept cents manœuvres qui étaient sous leurs ordres, de forts retranchemens en terre, et des palissades qui défendaient toute leur redoutable artillerie. Joachim Rouault et le sire Pierre de Beauveau, à la tête des francs archers, étaient venus se loger dans une abbaye plus rapprochée de la ville, du côté de la route de Libourne. Lord Talbot, averti par les messages de la garnison de Castillon, marcha toute la nuit, et surprit de grand matin l'abbaye. Les Anglais tombèrent avec de grands cris sur les francs archers ; nulle mesure n'était encore prise pour leur résister. Le désordre se mit parmi les Français ; les archers prenaient la déroute ; mais les chefs et quelques gentilshommes qui étaient

avec eux firent tant et se comportèrent si vaillamment, qu'ils rallièrent leurs gens. Le sire Rouault rendait courage aux archers dont il était aimé plus qu'aucun autre chef de l'armée. Il leur disait : « Ne vous ai-je pas promis de vivre et de mourir avec vous ? » Voulez-vous donc m'abandonner ? » et il se jetait tout des premiers contre l'ennemi. Plus d'une fois il fut abattu de son cheval ; les archers le relevèrent, et commencèrent à faire meilleure résistance, afin de rentrer en bon ordre au camp. On y voyait toute leur fâcheuse situation ; cependant personne ne sortit du retranchement pour les secourir, tant on était résolu à ne pas engager la bataille. Enfin le sire Rouault et les archers parvinrent, après avoir perdu beaucoup des leurs, à rejoindre l'armée. Lord Talbot, la voyant si bien fortifiée dans son camp, revint d'abord à l'abbaye qu'il venait de conquérir. Il était encore fort matin, et la messe n'avait pas été dite. Il fit venir un chapelain pour la célébrer ; en attendant, il permit de défoncer les barriques de vin qu'on avait trouvées dans l'abbaye, et tous ses soldats se mirent à boire.

Comme la messe commençait, un homme du pays accourut à lord Talbot, et lui dit : « Monseigneur, les Français abandonnent » leur parc et s'enfuient ; voici l'heure ou » jamais d'accomplir votre promesse. » Le vieux capitaine, tout habile qu'il était, avait un tel désir de venger l'honneur de l'Angleterre, il voyait si bien l'importance de remporter une victoire afin de conserver la fidélité des gens de Bordeaux, que, sans autre information, sans envoyer reconnaître la chose par quelque homme de guerre ou quelque officier d'armes, il laissa la messe et s'écria : « Puissé-je ne jamais entendre de messe, si » aujourd'hui je ne mets pas en déroute les » Français qui sont dans ce parc! » Aussitôt il disposa tout pour l'attaque, et, sans tarder, mena ses gens devant le retranchement des Français. « Monseigneur, lui dit un vieux » gentilhomme anglais nommé sir Thomas » Cuningham, qui depuis long-temps portait » sa bannière, on vous a fait un faux rapport; » voyez la profondeur du fossé et la conte- » nance de ces gens-là ; ils n'ont pas mine de » songer à la retraite. Vous n'y gagnerez rien

» pour cette fois ; mon avis est qu'il faut s'en » retourner. Le pays est pour nous ; les vivres » ne nous manqueront pas, et avec un peu » de patience nous affamerons les Français. » Mais une espérance aveugle s'était mise au cœur de ce vaillant homme ; il comptait sur la terreur que son glorieux nom jetterait parmi les ennemis ; son premier succès le rendait présomptueux. Il répondit durement à ce sage conseil ; même on raconta que, comme ce gentilhomme maintenait son avis, lord Talbot lui donna de son épée à travers le visage. Puis, d'un grand courage, sans même attendre ses archers, il s'avança avec ses gens d'armes au plus près de la fortification des Français, et fit planter son étendard jusque sur un des pieux de la première enceinte, au bord du fossé.

Les Français avaient une artillerie formidable ; tout dans leur camp était préparé pour recevoir cette valeureuse attaque. La bannière de lord Talbot ne tarda guère à être abattue, et sir Thomas Cuningham fut tué ; un fort combat s'engagea pour la relever. Lord Talbot, monté sur sa petite hacquenée,

criait à ses hommes d'armes Anglais et Gascons : « Mettez pied à terre. » Alors commença un cruel assaut. Les Anglais essayaient d'emporter ce rempart, et tombaient de toutes parts, abattus par l'artillerie et les traits, repoussés par les lances et les haches. Les Bretons, qui étaient en réserve, arrivèrent pour soutenir un si rude choc. Il durait depuis plus d'une heure, lorsqu'un coup de coulevrine vint frapper lord Talbot, déjà blessé au visage, lui fracassa la cuisse, tua sa hacquenée et le jeta par terre.

Le trouble et le désespoir se mirent parmi les Anglais. Lord Lisle, fils de lord Talbot, se jeta sur le corps de son vieux père. « Laisse-» moi, lui dit lord Talbot; la journée est aux » ennemis; il n'y aura pas de honte pour toi » à fuir; car c'est ici ta première bataille. » Mais la douleur de son fils était trop forte pour qu'il se souciât de la vie; il resta près de son père pour le défendre. Un fils bâtard, qu'il avait aussi dans son armée; lord Hull, chevalier de la Jarretière, et trente autres seigneurs des plus vaillans de l'Angleterre, voulurent de même périr ou le sau-

ver. Les Français, voyant le désordre se mettre parmi leurs ennemis, étaient sortis de leurs retranchemens, et mettaient les Anglais en déroute. Dans cette mêlée sanglante, le fils de lord Talbot et tous ceux qui l'entouraient périrent en le défendant ; lui-même fut percé de nouveaux coups et achevé. Toute son armée se mit en fuite, poursuivie par les hommes d'armes français, qui en firent un grand massacre. Les uns se sauvèrent vers Saint-Émilion et Libourne ; les autres se réfugièrent dans le fort de Castillon, dont une porte leur fut ouverte. Lord Molines, le principal chef des Anglais après lord Talbot, fut fait prisonnier ; la victoire fut complète. C'était le 17 juillet, six jours avant la grande victoire que le duc de Bourgogne remporta à Gavre sur les gens de Gand.

Lord Talbot était tellement défiguré par ses blessures que, lorsqu'on releva les morts sur le champ de bataille, on ne le reconnut pas. Cependant, comme on savait qu'il avait été tué, on regarda avec soin ; on avait cru distinguer, pendant la bataille, la couleur de son habillement ; et, trouvant le corps d'un

homme âgé, revêtu d'une cuirasse couverte en velours rouge, on pensa que c'était lui. Il fut placé sur un bouclier et porté dans le camp. On était encore en doute, lorsqu'arriva un héraut d'Angleterre; qui demanda la permission de chercher le corps de lord Talbot. « Le pourriez-vous reconnaître ? » lui dit-on. A ces mots, le pauvre serviteur s'imagina que son maître était prisonnier et vivant; il répondit avec joie : « Menez-moi le voir. » On le conduisit à l'endroit où le corps gisait dépouillé, sur un pavois. « Regardez, lui dirent » les Français, est-ce là votre maître ? » Le malheureux changea de visage, et fut près de s'évanouir. La blessure de lord Talbot et le sang qui couvrait son visage le rendaient en effet si méconnaissable que le héraut hésita à le reconnaître. Il s'agenouilla devant le cadavre; et, mettant son doigt dans la bouche, il s'assura que c'était lui, par une dent qui lui manquait. Ce fidèle serviteur poussait des cris de douleur, se jetait sur son maître, baisait son visage sanglant et répandait un torrent de larmes. Puis il quitta sa cotte d'armes aux couleurs et aux armoiries de lord Talbot :

« Ah ! monseigneur mon maître, disait-il » en sanglotant, est-ce bien vous? Que Dieu » vous pardonne vos péchés. Depuis quarante » ans et plus, j'ai été votre officier d'armes, » vêtu de votre habit, et voilà que je vous » le rends. » Alors il couvrit de sa cotte d'armes le corps dépouillé de son vieux seigneur.

Le lendemain la forteresse de Castillon se rendit. On y trouva les sires de Montferrand, de Rauzan et d'Anglade ; mais le principal auteur de la trahison, le sire de Lesparre, celui qui était allé en Angleterre querir les ennemis du royaume, parvint à s'échapper. Saint-Émilion et Libourne revinrent ensuite entre les mains du roi, qui fit grand accueil aux gens de Libourne ; c'était malgré eux que l'année d'auparavant la garnison française les avait laissés, et ils avaient fait leur possible pour la retenir, bien résolus à souffrir un siége.

Pendant que le roi avait une partie de son armée sur la Dordogne, le comte de Clermont, le comte de Foix, le sire d'Orval, le sire Theaulde de Valperga, Saintraille,

Geoffroy de Saint-Belin, le vicomte de Turenne, le bâtard de Béarn et beaucoup d'autres s'étaient avancés par la Gascogne et ils étaient entrés dans le pays de Médoc. Ils prirent Castelnau; puis on assiégea Cadillac, Blanquefort, Saint-Macaire, Fronsac et quelques autres châteaux. Tout succédait ainsi pour le mieux. Le roi arriva d'Angoulême et se logea à Saint-Macaire. Bordeaux commençait à être resserré de tous côtés; la rivière même était pleine de vaisseaux français. La ville n'était pas fortement défendue; mais les sires de Lesparre et de Durass, ainsi que les autres gentilshommes de Guyenne, qui n'espéraient point de conditions, entretenaient l'obstination des habitans. D'ailleurs, l'armée du roi, toute forte qu'elle était, se trouvait divisée en trois portions par les rivières de Garonne et de Dordogne. Blanquefort et Cadillac se défendirent assez long-temps; les vivres arrivaient difficilement; il y avait des maladies dans l'armée. Enfin, ce ne fut qu'au mois de septembre, lorsque la disette commença à se faire sentir aussi dans la ville, que les gens de Bordeaux demandèrent à traiter.

Le roi et son conseil ne voulaient d'abord accorder aucune condition à la ville, ils exigeaient qu'elle se rendît à merci. Ainsi les pourparlers furent d'abord rompus, *puis* repris. Après trois semaines, le roi qui aurait pu, selon ce que lui promettait le sire Bureau, brûler la ville de Bordeaux avec son artillerie, consentit que la garnison anglaise se retirât, et il accorda une abolition générale; il en excepta, et cet article retarda long-temps le traité, vingt personnes qu'il désigna. Les premiers étaient les sires de Lesparre et de Duras; mais il promit de ne leur infliger d'autres peines qu'un bannissement perpétuel. La ville fut contrainte aussi de renoncer à ses priviléges et de payer une somme de 100,000 écus d'or.

Ainsi le roi par une seconde conquête se trouva encore maître de tout le royaume, hormis Guines et Calais, et cette fois les Anglais furent chassés pour ne plus revenir. Il y avait quarante ans ou environ qu'ils s'étaient établis en France, et leur domination n'y laissait, disait-on, d'autres traces que les bois qui maintenant couvraient des guérets laissés si long-

temps sans culture. Malgré cette glorieuse délivrance, le roi avait plus que jamais à s'occuper du bien public de son royaume. Cette guerre avait épuisé ses finances. Il voyait par ce qui s'était passé, comment tant que la paix ne serait pas faite avec l'Angleterre, de nouvelles entreprises pouvaient tout à coup renouveler ses périls et ses embarras; la discorde qui régnait entre le Dauphin et lui, devenait chaque jour plus grave. C'étaient assez de motifs pour ne pas entrer soudainement dans les entreprises du duc Philippe, quelque pieuses qu'elles fussent.

Aussi lorsque Simon de Lalaing eut exposé au roi le sujet de son ambassade, il lui fut répondu que le roi était très-content de connaître le bon vouloir de l'empereur, et des rois, ducs, comtes, marquis, seigneurs de l'empire, et surtout de monsieur de Bourgogne, pour le bien de la chrétienté et pour la défense de la foi catholique. Leur projet non-seulement de résister à la damnable entreprise du Turc, mais de lui reprendre ce qu'il avait usurpé [1] était digne déloges. La conclusion prise par les

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

princes de l'empire, de fournir chacun un certain nombre d'hommes réglé selon l'étendue de leur seigneurie, semblait aussi fort louable au roi. Monsieur de Bourgogne faisait très-bien d'avoir libéralement accepté la portion de quatre mille combattans à pied et deux mille à cheval qui lui avait été assignée pour les terres qu'il tenait de l'empire et qui étaient belles, notables et de grand revenu. Le roi était très-joyeux encore d'apprendre l'intention de monsieur de Bourgogne d'entreprendre lui-même ce voyage et d'y aller en personne. Cette entreprise et cette volonté étaient très-honorables; l'honneur en reviendrait même à la maison de France dont il était issu. Cependant la grande importance de sa personne, sa parenté si prochaine avec le roi, sa qualité de prince du royaume qui pourrait être si utile à la défense de la chose publique, devaient peut-être, malgré la grandeur de l'affaire et le mérite de cette œuvre, la plus pieuse qui se pût entreprendre, faire trouver quelque difficulté à son absence et à un si grand éloignement

Le roi désirait donc qu'on remontrât au duc

de Bourgogne que son voyage produirait un grand affaiblissement de la noblesse du royaume, et une diminution de sa prospérité; ce qui devait grandement toucher le roi souverain et père de la chose publique.

Une autre chose avait aussi mérité grande attention de la part du roi; c'était à Francfort entre l'empereur d'Allemagne et les princes de ce pays étranger que cette entreprise avait été résolue. Or le roi de France était empereur dans son royaume, et n'était tenu à déférer en rien aux délibérations prises dans d'autres pays; cet exemple ne pourrait-il pas être allégué à l'avenir par les empereurs qui diraient que la France a obtemperé à une délibération de l'empire?

Comme le duc de Bourgogne avait en même temps obtenu du pape la permission d'imposer pour ce sujet un décime sur le clergé de ses états, le roi rappelait que le saint Père ne pouvait sous nul prétexte mettre aucun impôt sur le clergé de France, sans le vouloir et le consentement du roi.

Néanmoins, après avoir en plusieurs occasions répété ces sages remontrances aux

ambassadeurs de Bourgogne et avoir chargé ses propres ambassadeurs de les présenter au Duc, le roi, par lettres patentes du 5 mars 1455, pour ne pas empêcher ni retarder une si bonne et louable entreprise, lui accorda la permission de lever, dans ses seigneuries de France, des hommes, une aide d'argent, et le décime sur le clergé.

Après avoir connu les intentions du roi, et passé quelques mois en Bourgogne, le Duc revint à Lille au mois de février 1455. Son retour y était fort souhaité, et il tardait aux peuples de Flandre de voir finir le gouvernement de monsieur de Charolais [1]. Il leur semblait, à la vérité, que ce jeune prince avait, ainsi que le disaient ses serviteurs, bon désir que justice fût faite, et même la voulait prompte et sans résistance. Mais il la rendait à sa volonté, sans grande délibération, sans s'informer suffisamment et sans écouter les deux parties; de sorte que les gens sages prévoyaient avec crainte le moment où il succéderait à son père. Ce n'est pas que le bon duc Philippe connût beaucoup d'autres lois

[1] Duclercq. — Meyer. — La Marche.

que son vouloir; toutefois il était plus tranquille, plus doux que son fils, et consultait mieux la raison. Du reste, jamais son pouvoir et sa renommée n'avaient été dans un si haut point; jamais ses voisins et ses ennemis ne l'avaient ménagé plus; jamais ses sujets ne l'avaient craint et aimé autant.

Les États de Bourgogne lui avaient accordé des subsides considérables. Il vint à Arras, où il fut reçu avec un empressement tel qu'on eût dit que c'était Dieu qui descendait du ciel, et assembla aussi les trois États du pays. Il leur demanda une aide de cent cinquante mille livres pour son entreprise contre les Turcs. Les États demeurèrent fort surpris d'une si forte demande. Le domaine du comté d'Artois ne rapportait en effet que quatorze mille livres. Enfin on consentit fort à regret une aide de cinquante-six mille livres, à la condition qu'il ne la leverait point avant de partir avec son armée pour son voyage. Il assura que telle était son intention, et s'y engagea. De là il alla dans le comté de Flandre,

[1] L'année commença le 6 avril.

le Hainault et ses autres pays, où on lui accorda fort à regret de lourds subsides.

Pendant qu'il était à Bruges, des députés de la ville de Valenciennes vinrent l'entretenir d'une affaire qui déjà avait été mise sous ses yeux en Bourgogne, et sur laquelle il avait promis de statuer. Il s'agissait d'un cas singulier dont il n'y avait plus d'exemple depuis beaucoup d'années, et qui se rapportait aux anciens priviléges de la ville [1].

Un nommé Mahiot Coquel, tailleur à Tournay, avait assassiné un homme; puis s'était réfugié à Valenciennes, qui, d'après des chartes impériales, était un lieu de franchise; car la ville, ou du moins un de ses quartiers, était terre d'empire. Un parent du mort, nommé Jacotin Plouvier, de Valenciennes, trouva Mahiot en pleine rue, et lui dit: « Traître, tu as méchamment mis à mort » mon parent; prends garde à moi, car » avant peu je vengerai sa mort. » Mahiot s'en alla aussitôt trouver les magistrats de la ville, et leur dit: « Vous m'avez reçu dans » votre franchise, afin que j'y sois en sûreté

[1] Couci. — La Marche.

» de mon corps ; et nonobstant, Jacques Plou-
» vier est venu m'outrager et me menacer.
» Je vous requiers de m'accorder aide, et de
» me conseiller ce que je dois faire. » Le prevôt et les jurés envoyèrent quérir Plouvier, qui était un de leurs habitans, et lui demandèrent s'il était vrai qu'il eût ainsi violé les franchises de la ville. « Messieurs, répondit-il,
» je dis et maintiens que Mathieu Coquel a
» tué traîtreusement mon parent par guet à
» pens, et sans cause raisonnable. » — « Pre-
» nez garde à vos paroles, dit le prevôt, car
» il faudra les maintenir et les prouver par
» votre corps. La franchise de la ville vous
» laisse ce seul recours ; autrement, nous
» ferons de vous justice pour avoir attenté à
» ladite franchise. » Plouvier, sans s'émouvoir, jeta un gage de bataille devant Coquel, qui, malgré ses excuses, fut contraint de le relever. On les envoya chacun dans une prison séparée, et on leur donna à tous deux un maître de combat, pour leur enseigner la façon de se battre. C'était la ville qui payait la nourriture et le maître de Coquel, parce qu'il s'était réclamé de la franchise.

Toute cette façon de procéder était si ancienne, que la chose traîna long-temps, et donna lieu à beaucoup de débats entre les jurés de la ville; ils finirent cependant par ordonner le combat en vertu de sentence, et ils en réglèrent toutes les circonstances. On parlait, comme on peut croire, beaucoup de cette affaire ; elle vint à la connaissance du comte de Charolais pendant qu'il était lieutenant-général de son père. Il donna ordre de différer le combat. Pendant ce délai, les gens de son conseil essayèrent de tout terminer par un accommodement. Mais les jurés et les habitans voulaient absolument que ce combat eût lieu ; l'empêcher leur semblait un attentat contre leurs priviléges, et ils envoyaient demande sur demande au comte de Charolais. Dès qu'ils surent que le Duc était en Bourgogne, ils s'adressèrent aussitôt à lui. Quand il fut de retour en Flandre, ils lui députèrent une seconde fois, et représentèrent que, comme comte de Hainaut, il avait juré de respecter leurs priviléges : que déjà ils avaient dépensé beaucoup d'argent pour les préparatifs de ce combat : enfin qu'ils ne vou-

laient point renoncer à leurs vieilles libertés. Pour lors le Duc leur assigna un jour, et annonça qu'il y viendrait. Son fils et plusieurs gens de sa cour l'accompagnèrent; on était très-curieux de voir un tel combat.

La lice n'était point construite comme pour une joûte; elle était ronde et n'avait qu'une seule entrée. Le prevôt de la ville et le prevôt du comte de Hainault étaient juges du champ clos; le Duc n'était là que comme spectateur. Au milieu de la lice on avait placé, en face l'une de l'autre, deux chaises couvertes de drap noir. Les deux champions furent amenés; ils avaient la tête rasée; un vêtement de cuir, lacé et étroit, leur couvrait tout le corps, en laissant les jambes et les bras nus. Chacun fut assis sur sa chaise; on apporta les évangiles pour leur faire prêter serment. Puis ils graissèrent leurs corsets de cuir pour ne pas laisser prise, se frottèrent les mains avec de la cendre afin que l'arme ne glissât point dans leurs poings, et mirent un morceau de sucre dans leur bouche, de peur que la chaleur ne leur desséchât le gosier. Ils furent ensuite armés de bâtons

qu'il en attendait, il y voyait encore un moyen de contenir dans le repos les gens de la Hollande. De son côté, le duc de Gueldre avait recommandé aux chanoines d'élire Étienne de Bavière. Ne croyant offenser aucun des deux princes, les chanoines nommèrent Ghisbert de Brederode, leur prevôt, qui appartenait à la plus grande famille de Hollande, et semblait à eux et aux habitans le meilleur choix que l'on pût faire.

Le Duc, voyant que le chapitre n'avait pas eu égard à sa pressante recommandation, s'adressa au pape, et lui demanda des bulles pour son fils David. Il avait, dès l'année précédente, éprouvé la complaisance du saint-siége dans un cas à peu près semblable. L'évêché d'Arras était vacant; le duc de Bourgogne s'était pourvu auprès du pape en faveur de Jean Godefroy abbé de Luxeuil. Les chanoines, sur son invitation, s'étaient abstenus de nommer. Alors l'archevêque de Rheims, métropolitain, avait pourvu au siége, en choisissant maître Louis de Montmorency, doyen du chapitre; il y avait eu procès. Le Parlement avait prononcé en faveur

du doyen ; mais le duc Philippe avait envoyé des gens d'armes qui s'opposèrent à ce que l'arrêt fût signifié. Peu après, il était venu lui-même, avait mis d'autorité Jean Godefroy en possession de l'évêché ; et le doyen ne se trouvant pas assez fort pour lutter contre un si puissant prince, avait résigné son droit, en recevant une forte somme pour l'indemniser de ses frais [1].

La chose se passa de même pour l'évêché d'Utrecht ; le pape accorda l'institution au bâtard du duc de Bourgogne ; mais les chanoines et les habitans du diocèse firent une plus longue et plus forte résistance que les gens d'Arras [2]. Le Duc, après avoir obtenu les bulles du pape, vint à La Haye et fit sommer le chapitre de recevoir son fils. Il lui fut répondu que l'élection avait été faite régulièrement et par l'inspiration du Saint-Esprit : que leur prevôt était un grand homme de bien, issu d'une puissante famille alliée à celle du Duc lui-même : qu'enfin il était déjà pourvu de

[1] Duclercq.

[2] Duclercq. — Couci. — Paradin. — La Marche. — Chr. de Hollande.

l'évêché depuis un an, l'avait gouverné sagement, et avait reçu de l'empereur l'investiture du temporel.

Rien ne put faire revenir les chanoines de leur résolution. Les vieilles discordes de la Hollande étaient pour beaucoup dans leur obstination. Les sires de Brederode étaient les chefs de la faction des Hoëks ; les seigneurs du parti des Kabelljaws animaient le Duc, et l'engageaient à maintenir sa volonté. Il passa neuf mois de suite à La Haye, toujours occupé de cette affaire, qu'il ne voulait point quitter sans l'avoir terminée. Il continuait cependant à s'y occuper du gouvernement de ses autres états. Ce fut là qu'il reçut toutes les enquêtes et interrogatoires secrètement faits à Poligny contre Jean de Granson sire de Pesmes, qui était accusé de manœuvres criminelles contre l'autorité du Duc, et surtout de vouloir soulever la noblesse contre lui [1]. Sur le vu de toute la procédure, il approuva l'arrêt de son conseil séant à Dole, et le sire de Granson fut étouffé entre deux matelas dans

[1] Dunod, Hist. du comté de Bourgogne. — Art de vérif. les dates. — Hist. de Bourgogne.

sa prison, afin, disait-on, de ménager l'honneur de sa noble famille. C'était lui qui avait eu douze ans auparavant un différend avec le sire de Chabanne où le Duc s'était déclaré son allié. Le maréchal de Bourgogne son proche parent fit de grandes instances pour le sauver, mais le prince fut inflexible.

Voyant que les gens d'Utrecht ne cédaient point à la persuasion, il avait assemblé une nombreuse armée, et s'avança avec environ quatorze mille combattans. Lorsque Ghisbert de Brederode vit le danger où tout l'évêché se mettait pour le maintenir, il renonça à sa dignité; le duc de Clèves fut médiateur de ce traité et vint à Leyde en régler les conditions. Ghisbert de Brederode fut nommé conseiller du duc de Bourgogne, doyen du chapitre de Saint-Donat à Bruges, et avec une forte pension sur les évêchés d'Utrecht et de Therouene.

Lorsque le Duc eut installé son fils à Utrecht, il fallait encore lui soumettre tout le pays d'Over-Yssel, qui ne voulait point accéder au traité, et continuait à reconnaître l'évêque élu par le chapitre. On alla mettre

le siége devant une forte ville nommée Dewenter, la principale de cette contrée; elle résista long-temps, et ce fut seulement après plusieurs attaques vaillamment repousées qu'au mois de septembre 1456 les habitans demandèrent à traiter.

Ils obtinrent des conditions assez favorables, car le Duc venait d'apprendre que cette guerre, s'il ne la terminait point promptement, pourrait devenir plus fâcheuse pour lui. Comme il était à son camp près de Dewenter, sa cousine la duchesse de Gueldre, fille du feu duc de Clèves et sœur de Jean et Adolphe de Clèves qui avaient été élevés à sa cour, arriva tout à coup éperdue et fugitive. Elle s'était échappée pendant la nuit de chez son mari, et amenait avec elle son fils enfant de quinze ou seize ans. Le motif de sa fuite était l'ingratitude horrible du duc de Gueldre envers le duc de Bourgogne. Ils avaient toujours été bons et fidèles alliés; le duc de Bourgogne avait marié sa fille au roi d'Écosse; cependant il venait d'entrer dans les projets du duc de Saxe, et ils avaient tous les deux secrètement engagé les Frisons à s'armer pour venir sur-

prendre le Duc dans le pays d'Over-Yssel.

Une autre nouvelle plus importante encore rappela bientôt après le duc de Bourgogne. Il apprit que le Dauphin de France allait arriver pour lui demander un asile contre la colère du Roi.

Il y avait déjà dix années que le Dauphin vivait éloigné de son père, sans quitter son apanage du Dauphiné, ni jamais venir à la cour. Depuis la Praguerie, ils avaient vécu en méfiance réciproque. Le Dauphin s'était toujours montré l'ennemi des conseillers qui avaient toute la faveur du roi. On disait aussi que, courroucé de l'abandon où vivait la reine, il portait une violente haine à madame Agnès Sorel, et l'on répétait, dans le vulgaire, qu'un jour il s'était emporté au point de lui donner un soufflet [1]. Après la mort de la Dauphine, et au moment où le pouvoir du sire de Brezé sénéchal de Poitou, était devenu si grand, le mécontentement du Dauphin devint plus marqué. Comme personne n'était à la fois plus imprudent dans ses discours et plus caché dans sa conduite [2], il donnait sans cesse

[1] Gaguin. — [2] Comines.

de l'inquiétude aux conseillers du roi, par conséquent au roi lui-même. On voyait qu'il tâchait à se former un parti. Le sire Louis de Beuil qui avait eu aussi son temps de faveur à la cour, le sire de Châtillon de la maison de Laval, le sire Jean de Daillon, semblaient être de plus en plus dans sa confiance. Son oncle Charles d'Anjou comte du Maine, n'était pas non plus sans quelques intelligences avec les mécontens. Par malheur pour le Dauphin, il s'adressa à un homme qui ne voulut point entrer dans ses projets : c'était Antoine de Chabanne comte de Dammartin [1].

Un jour, à Chinon, en 1446, le Dauphin et lui étaient à regarder par une fenêtre. Vint à passer un Écossais de la garde, vêtu de sa hucque à la livrée du roi, et l'épée ceinte à son côté : « Voilà ceux qui tiennent le royaume de » France en sujétion, dit le Dauphin. — » Qui donc? répondit le comte de Dammar- » tin. — Ces Écossais, continua le prince. » Puis il ajouta : On en viendrait pourtant » facilement à bout. — Monsieur, dit Cha- » banne pour rompre ce discours, c'est une

[1] Pièces de l'Histoire de Louis XI.

» belle chose que cette garde. Le roi n'a » peut-être rien fait plus à propos; cela » lui forme une suite honorable quand il » chevauche dans les villes ou aux champs, » et c'est une grande sûreté pour son corps. » N'eût été la garde, il y a bien des choses qu'on » n'eût pas pu entreprendre. » L'entretien passa sur d'autres sujets. Le Dauphin lui avait donné une commission pour aller traiter, avec le duc de Savoie, des points relatifs au Dauphiné. Il lui en parla, et lui promit de lui donner mille francs de rente dans son comté de Valentinois; car ce jeune prince commençait déjà à vouloir gagner les gens, à leur donner, à leur promettre, à leur offrir avec instance, jusqu'à ce qu'il leur eût fait accepter quelque argent, quelque bienfait de lui.

Quelque temps après que Chabanne fut revenu de Savoye, il chevauchait un jour mêlé avec la suite du Dauphin, qui s'en allait du château de Razilly, où habitait le roi, à la ville de Chinon. Le Dauphin l'appela, et s'en alla avec lui seul, un peu en avant des autres. « Venez çà, lui dit-il en le prenant familiè» rement par le col; il n'y a rien à faire qu'à

» mettre ces gens-là dehors.—Comment, Mon-
» sieur? — J'ai quinze ou vingt arbalêtriers
» et trente archers environ; et vous, n'avez-
» vous pas des archers? Cédez-m'en cinq ou
» six. N'avez-vous pas, entre autres, un nom-
» mé Richard, qui était à monsieur de Bour-
» bon? Quel homme est-ce?—Monsieur,
» c'est un des plus vaillans hommes du
» monde.—Hé bien! il faut l'envoyer querir.
» — Monsieur, ce n'est pas chose facile, car
» le roi a sous son commandement tous les
» gens d'armes d'ici autour.—J'ai assez de
» gens, répliqua le Dauphin. — Et comment
» prétendez-vous faire cela?—Vous savez
» que chacun entre à Razilly comme il veut.
» Nous entrerons les uns après les autres, sans
» qu'on le remarque, et nous serons assez de
» gens pour cette affaire. J'aurai mes trente
» archers, mes arbalêtriers et les gentils-
» hommes de mon hôtel. Mon oncle m'a fait
» avoir le serment de M. de Montgascon, et
» m'a dit qu'il me ferait avoir Nicole Chambre,
» capitaine de la garde. Les gens de Laval sont
» à moi, et bien d'autres. Je ne puis donc
» manquer d'être le plus fort. » Et lorsque

Chabanne lui faisait quelque difficulté, le Dauphin ajoutait : « Ne vous souciez pas, je vous
» donnerai plus de biens que vous n'en avez
» jamais eus. Tout se passera pour le mieux.
» Je serai là en personne ; car chacun craint
» la personne du roi quand on le voit, et le
» cœur manquerait à mes gens ; mais, en ma
» présence, on fera ce que je voudrai. Tout
» ira bien. Je mettrai de bonnes gens et sûrs
» autour du roi. Je lui choisirai une garde de
» trois ou quatre cents lances. Je vous donne-
» rai de l'autorité et des biens. Quant aux fa-
» voris du roi, ils n'auront point à se plaindre.
» Je sais que vous aimez bien le sénéchal. Hé
» bien ! il continuera à gouverner ; mais ce
» sera sous moi. Tout cela est facile ; il n'y a
» qu'à l'exécuter. » . . . . .

Le Dauphin s'aperçut que le comte de Dammartin recevait froidement cette confidence, et commença à se méfier de lui. Il lui demanda plusieurs fois quand ses archers viendraient, et ne les voyant pas arriver, il cessa de lui parler et de lui faire bon visage. Le sire de Beuil reprocha même à Dammartin d'avoir deux cordes à son arc. Chaque fois qu'il avait

quelque entretien avec le roi, c'était un sujet d'inquiétude pour le Dauphin. Dès qu'un des serviteurs de l'hôtel du jeune prince avait été vu devisant avec le comte de Dammartin, il tombait aussitôt dans la disgrâce de son maître. « Monsieur, dit un jour au Dau-
» phin, Jupille un de ses domestiques, je
» connais bien que vous êtes mécontent de
» moi, et je ne sais pourquoi. — Il me semble,
» répondit le Dauphin, que vous et le comte
» de Dammartin, êtes les meilleurs amis du
» monde, et tenez de grands conseils en-
» semble. Je n'en suis point content, car vous
» êtes de ma chambre, et bien près de moi.
» — Monsieur, je croyais que vous aimiez le
» comte plus que personne de votre hôtel.
» — Oui; mais il ne convient pas que vous,
» qui êtes si près de ma personne, ayez une si
» grande amitié avec lui. — Monsieur, je ne
» lui parlerai donc plus. — Si, si, répliqua le
» Dauphin, tant que vous voudrez, je ne
» m'en soucie pas. »

Cependant les allées et venues des sires de Beuil, de Châtillon, de Daillon étaient continuelles; on remarquait des gens de la cour

qui étaient auparavant très-mal ensemble, et qui devenaient amis; c'était des conférences perpétuelles; on parlait souvent à des gens de la garde. Une grosse somme que le comte de Dammartin avait rapportée de Dauphiné, et qui était restée en dépôt entre ses mains, lui fut tout à coup redemandée par le Dauphin. N'en voyant pas l'emploi, il s'inquiéta de ce que le prince en avait fait ou voulait en faire. Souvent il s'adressa à ses confidens et les chargea de lui donner de bons conseils, de lui dire que le roi était mécontent, que tout ceci aurait une mauvaise fin. Cela dura ainsi près de six mois; enfin le sire de Dammartin craignant ce qui pourrait en arriver, prit la résolution de tout déclarer au roi, qui fit dresser acte de sa déposition par le chancelier; on arrêta Cuningham capitaine des Écossais; on interrogea plusieurs des gardes; les confidens du Dauphin prirent la fuite. Lui-même fut appelé devant le roi; il donna un démenti au comte de Dammartin : « Monsieur, dit le comte, je sais le respect que je dois au roi et à vous, mais je maintiendrai de mon corps tout ce que j'ai dit, contre tel de votre hôtel qui voudra se présenter. »

Le roi sembla persuadé que le sire de Dammartin avait dit la vérité; plusieurs gardes écossais furent mis à mort. Cuningham eût péri de même sans la protection du roi d'Écosse; le Dauphin demanda à se retirer pour quelques mois [1] en Dauphiné. C'était au mois de décembre 1446; son intention était de ne plus revenir à la cour. « Par cette tête » sans chaperon, disait-il en sortant, tête nue, » de la chambre de son père, je me vengerai » de ceux qui me jettent hors de ma maison. »

La crainte que le Dauphin inspirait aux conseillers du roi, le désir qu'on lui savait de gouverner le royaume, continuèrent à entretenir et à accroître la division. Tous les desseins que formait le prince, dans son apanage du Dauphiné, tout ce qu'il proposait était sans cesse traversé et repoussé. La république de Gênes voulut se donner à lui; on lui refusa les hommes et l'argent nécessaires pour accepter cette offre. Il inspirait trop de méfiance pour qu'on risquât de lui mettre une armée entre les mains.

En 1448 un nommé maître Guillaume Ma-

[1] Chartier. — Histoires de Louis XI par Legrand, par Mathieu, par Duclos.

riette arriva de Dauphiné, et se présenta au sénéchal de Poitou, qui gouvernait encore les conseils du roi, pour lui faire, disait-il, de grandes révélations[1]. Il lui raconta que le Dauphin était en grande intelligence avec le duc de Bourgogne : que ce prince lui avait fait offrir de grandes sommes pour l'accomplissement de ses desseins : que plusieurs autres princes étaient aussi entrés dans cette affaire : que plusieurs conseillers du roi le trahissaient et que le Dauphin devait arriver pour changer tout le gouvernement. Ce récit sembla rempli de beaucoup de circonstances impossibles ; le sénéchal en fit peu de cas, et dit à Mariette qu'il n'en fallait point parler au roi ni lui donner inutilement du souci : qu'au reste il n'avait qu'à retourner en Dauphiné pour mieux s'assurer des choses. Mariette revint et répéta les mêmes informations, sans que le sénéchal y ajoutât plus de foi. Il lui disait que c'était surtout à lui que le Dauphin en voulait, et qu'il le haïssait à la mort. « Il ne vous appartient » pas, répondit le sénéchal, de parler ainsi » du fils du roi ; sachez qu'en partant il m'a

[1] Pièces de l'Hist. de Louis XI.

» fait les plus grands sermens d'amitié ; il » serait le plus faux et le plus déloyal du » monde de les rompre ; un fils de roi ne » saurait être si infame. » Cependant le *sénéchal* dit à Mariette d'en parler lui-même au roi, sans dire qu'il s'en fût ouvert à aucun autre. Cet homme retourna de nouveau en Dauphiné. Cette fois le Dauphin le fit prendre et mettre en prison ; il y tomba malade, et les plus grands soins lui furent donnés par ordre du prince, tant il craignait de le voir mourir avant qu'on fît son procès. Une fois guéri Mariette parvint à se sauver ; il fut repris et livré à la justice du Parlement. Le sénéchal se trouva impliqué dans ses aveux pour n'avoir pas donné connaissance au roi des révélations de Mariette ; ce qu'il aurait dû faire, encore qu'il les jugeât mensongères. Ce calomniateur fut condamné à mort ; le sénéchal fut obligé de recevoir des lettres de rémission et perdit quelque temps la faveur du roi, qu'il recouvra, comme on a vu, lorsqu'on entreprit la guerre de Normandie.

Après la conquête de cette province le Dauphin demanda que le gouvernement lui

en fût confié[1]; mais le roi rejeta bien loin une telle proposition. Lorsque l'année d'après il s'offrit encore pour conquérir la Guyenne à ses propres dépens, pourvu que cette province lui fût cédée en accroissement d'apanage, cela sembla peu raisonnable ; où aurait-il pris une si grande finance, lui qui ne pouvait se contenter des revenus du Dauphiné ?

Du reste, il y agissait en souverain, rendant des édits, instituant un parlement à Grenoble, fondant une université à Valence, réformant les monnaies, rendant les ordonnances pour conserver la chasse qui était sa plus grande passion, réprimant avec sévérité les défis particuliers que se portaient entr'eux les seigneurs de la province. On le voyait sans cesse occupé, ayant toujours quelque dessein en tête. Il contracta une alliance avec le duc de Savoie, avec promesse de s'assister mutuellement envers et contre tous, excepté : de la part du Dauphin le roi son père et les princes de France : et de la part du duc de Savoie son père, le pape Félix et la ville de

[1] Préface de Comines. — Hist. manuscrite de Thomas Bazin.

Berne. La liberté de commerce entre les deux pays fut aussi réglée. C'était en 1749.

L'année d'après, le Dauphin aggrava encore ses divisions avec le roi en se rendant indépendant de lui dans une circonstance plus importante. Il traita de son mariage avec madame Charlotte, fille du duc de Savoie, et la chose étant à peu près conclue, il écrivit à son père pour lui demander son consentement. Le roi avait d'autres projets; il pensait que le mariage de son fils avec une princesse d'Angleterre pourrait entrer dans des conditions de paix. Il avait songé aussi à lui faire épouser une princesse d'Écosse, sœur de la première Dauphine. D'ailleurs madame Charlotte de Savoie n'avait que douze ans; et c'était retarder long-temps l'espérance d'avoir des enfans. Le roi répondit au duc de Savoie en donnant ce dernier motif. Bientôt après il sut que le Dauphin se proposait de passer outre, nonobstant le refus de son consentement. Après que son conseil en eut délibéré, le comte de Dunois, qui commençait alors à avoir plus grand pouvoir que jamais, fit venir Normandie, roi d'armes de France, et lui

dit : « Vous irez par-devers monseigneur de
» Savoie et lui présenterez ces lettres, puis
» celles-ci aux gens de son conseil. Si le
» mariage de monseigneur le Dauphin n'est
» point fait, vous direz à monseigneur de
» Savoie que le roi s'émerveille de ce que ce
» mariage se traite sans le lui faire savoir : que
» c'est trop peu priser sa personne ; toutefois
» le roi ne veut point par là faire injure à
» la maison de Savoie. Vous direz ensuite
» aux gens du conseil de Savoie que le roi
» est fort mécontent de ceux qui ont mené
» cette affaire, qu'elle lui fait grand déplaisir,
» surtout parce que la fille n'est pas d'âge à
» avoir enfans, ce que désiraient fort le roi
» et les États du royaume. Vous aurez soin
» de ne point accepter de réponse verbale, et
» d'en rapporter une par écrit. »

Normandie se rendit aussitôt à Chambéry, logea ses chevaux à l'auberge, et se hâta d'aller se mettre en une église ; puis de là il envoya avertir le duc de Savoie de sa venue. Le maître d'hôtel de ce prince vint lui demander les lettres dont il était chargé ; il refusa de les remettre autrement qu'en main

propre. On revint à lui ; on l'engagea à s'en aller passer quatre ou cinq jours à Grenoble, à s'y divertir de son mieux, promettant de lui payer ses frais. Il répondit qu'il n'en ferait rien. On insista pour avoir les lettres ; continuellement on allait et venait de chez le duc de Savoie et de chez le Dauphin à l'église où s'était mis le héraut. Le mariage était pour le lendemain ; Normandie aurait bien voulu trouver quelque moyen de le retarder. Il finit par consentir à remettre sa lettre au chancelier de Savoie. On le conduisit au château de Chambéry ; là, le chancelier descendit dans la cour, reçut le héraut, sans plus de cérémonie, sous un hangar, écouta sans rien répondre les paroles du message, promit une réponse pour le lendemain, et renvoya le héraut à son auberge. Le lendemain le mariage se fit, et quelques heures après on apporta à Normandie deux lettres, une du Dauphin, l'autre du duc de Savoie. Celui-ci s'excusait sur ce que le héraut était arrivé trop tard, et sur ce que feu le cardinal légat du pape lui avait dit, en revenant de France, que le roi consentait à cette union.

Le roi fut, comme on peut croire, fort of-

fensé d'une telle conduite. Lorsqu'il eut achevé la première conquête de la Guyenne, il résolut de faire éprouver son ressentiment au duc de Savoie [1]. Ce prince avait un conseiller nommé Jean de Compeys sire de Thorens, qui le gouvernait absolument. Les gentilshommes de Savoie firent entre eux une ligue contre ce seigneur, réservant toutefois le duc de Savoie, sa famille, les chevaliers de son ordre et ses officiers. Bientôt après une querelle s'éleva à la chasse, et le sire de Thorens fut gravement insulté. Le duc de Savoie fit commencer une procédure contre les gentilshommes ligués, et ceux-ci se réfugièrent en Dauphiné. En effet, plusieurs étaient sujets du royaume de France, ou du duché de Bourgogne, bien qu'ils eussent des seigneuries en Savoie. Le pape Félix V, qui, depuis son abdication, portait le titre de cardinal de Sabine, s'employa pour apaiser cette affaire qui troublait toute la contrée. Par égard pour son père, le duc de Savoie consentit à tenir les gentilshommes pour excusés. Mais son père étant mort, le seigneur de Thorens, fort de l'appui du Dau-

[1] Guichenon. — La Marche.

phin, fit reprendre les poursuites; les gentilshommes, qui s'étaient de nouveau dérobés à une justice toute partiale, furent bannis à perpétuité, leurs biens confisqués, leurs châteaux rasés. Vainement le pape, le duc de Bourgogne, le roi de France s'intéressèrent à eux; le duc de Savoie, c'est-à-dire le sire de Thorens, demeura inflexible.

Ce fut cette occasion que prit le roi pour déclarer la guerre au duc de Savoie. Il l'envoya défier, assembla quelques troupes et s'avança jusqu'à Feurs. Le cardinal d'Estouteville, légat du pape, revenait pour lors d'Angleterre; il avait essayé d'y faire agréer des projets de paix, sans pouvoir obtenir d'autre réponse, sinon que les Anglais traiteraient lorsqu'ils auraient conquis autant que les Français venaient de conquérir. Il voulut du moins prévenir cette nouvelle guerre, et conjura le roi de ne pas aller plus avant, jusqu'à ce que le duc de Savoie fût venu le trouver. Il se rendit en effet au château de Clespié, près de Feurs. Les anciens traités de la France et de la Savoie furent renouvelés. Le duc s'engagea de servir et assister le roi envers et contre tous,

hormis le pape et l'empereur, et de lui envoyer quatre cents lances quand il en serait requis. Le mariage de madame Yolande de France fut conclu avec le prince de Piémont, et le duc de Savoie s'engagea à rappeler tous ses gentilshommes. Ce fut à cet instant que le roi apprit la trahison des gens de Bordeaux et l'arrivée prochaine des Anglais dans la Guyenne.

Le voyage du roi dans ces contrées avait donné de grandes inquiétudes au Dauphin; il le regardait, avec raison, comme dirigé non moins contre lui que contre le duc de Savoie. De jour en jour il avait éprouvé de plus fortes marques de la malveillance que les conseillers du roi lui portaient. Les seigneuries de Beaucaire et de Château-Thierry lui avaient été ôtées. Les domaines confisqués en Rouergue, sur le comte d'Armagnac, et que le roi lui avait donnés, furent remis au comte. Il crut pour cette fois qu'on voulait le chasser à main armée du Dauphiné. Il envoya au roi le sire Gabriel de Bornes, son maître-d'hôtel. Le roi répondit que tel n'était point le but de son voyage; mais que le mauvais gouverne-

et obscures, ne faisait point savoir sa volonté, le Dauphin acheta des armes, assembla les gentilshommes de la province, leur confirma les anciens priviléges de la noblesse, leur accorda remise des condamnations *qu'ils* pouvaient avoir encourues, et leur fit toutes sortes d'avantages. Il en réunit ainsi un assez grand nombre, forma des compagnies, et leur nomma des capitaines.

Les choses en étaient là, quand on sut la prise de Bordeaux par les Anglais. Alors le Dauphin, profitant de l'occasion, offrit au roi de marcher aussitôt contre les ennemis, et de les chasser de la Guyenne. « Ce n'est pas » contr'eux, répondit le roi, qu'il a assemblé » ses gens. S'il se fût conduit d'autre sorte, sa » demande eût été mieux reçue. Nous avons » déjà conquis la Normandie et la Guyenne » sans lui, et nous les pourrons encore con» quérir de même. »

Le Dauphin, irrité de tout ce qui venait de se passer, confisqua et réunit à son domaine la seigneurie de Valbonnais, qui appartenait au comte de Dunois. Puis regardant comme une sorte de trahison le traité

que son beau-père avait fait avec le roi, il réveilla une ancienne querelle qui existait entre les Dauphins et les ducs de Savoie, pour l'hommage du marquisat de Saluce, et déclara la guerre. Il entra en Savoie, s'empara de plusieurs forteresses, commit de grands ravages, fit prisonniers beaucoup de gentilshommes. Ce fut après quatre mois seulement que la médiation du duc de Bourgogne et des Bernois rétablit la paix. La question de l'hommage du marquisat de Saluce fut mise en suspens pour sept années. Ce traité fut conclu en septembre 1454.

La Guyenne avait été reconquise; le roi se trouvait revêtu de plus de pouvoir et d'honneur qu'il n'en avait jamais eu. Toutefois sa cour continuait à être sans cesse livrée aux désordres et aux cabales. On ne le contraignait plus par la violence, comme aux temps de sa jeunesse, à changer ses conseillers. Ceux qui, après avoir gagné sa confiance, gouvernaient le royaume, n'étaient plus mis à mort et assassinés, comme le sire de Giac, le Camus de Beaulieu ou la Tremoille; mais le connétable, le comte du Maine, le sire de Beuil,

le sire de Brezé, le comte de Dammartin, le comte de Dunois s'étaient tour à tour succédés dans sa faveur, et celui qui la possédait disposait presque entièrement de sa volonté. Car, si le roi aimait la justice, le bon ordre, l'honneur du royaume ; s'il était plein de douceur, sans rancune et sans cruauté, il était pourtant sans beaucoup de fermeté dans ses desseins et ses amitiés.

On venait d'en voir un bien grand exemple. Pendant long-temps le roi avait accordé sa confiance à Jacques Cœur, son argentier, c'est-à-dire le trésorier de sa maison ; et l'on a vu quels services il en avait reçus [1]. *Les* richesses de Jacques Cœur étaient si grandes qu'elles attirèrent l'envie ; d'ailleurs il avait prêté de l'argent à presque tous les seigneurs de la cour du roi et aux serviteurs de son hôtel ; en perdant le créancier, ils trouvaient moyen d'acquitter leurs dettes. Le comte de Dammartin et le sire de Gouffier, chambellan du roi, se mirent à la tête de la cabale qui cherchait à le ruiner dans l'esprit du roi.

[1] Mémoire de M. Bonamy : Académie des Inscriptions. — Recueil de Dupuis. — Amelgard.

Le premier prétexte dont on se servit fut une accusation portée contre lui, pour avoir empoisonné madame Agnès Sorel. Déjà l'on avait voulu jeter un pareil soupçon sur le Dauphin. Jacques Cœur avait toujours été un des plus grands amis d'Agnès; elle l'avait choisi pour exécuteur testamentaire; d'ailleurs elle était morte par suites de couches, comme chacun savait. Ainsi cette imputation avait peu d'apparence. Jacques Cœur n'en fut pas moins mis en prison à Taillebourg, où était alors le roi pendant la première conquête de la Guyenne. En 1451, sans information, sans jugement, ses biens furent confisqués. Le roi prit cent mille écus pour les frais de la guerre; puis il donna les seigneuries qu'il possédait au comte de Dammartin, au sire de Gouffier et à d'autres personnes de la cour.

C'était sur la déposition formelle de Jeanne de Vendôme, dame de Montbason, qu'il avait été emprisonné. Son fils Jean Cœur, archevêque de Bourges, et ses autres enfans, intentèrent un procès à cette dame. Elle fut condamnée à faire amende honorable à Jac-

ques Cœur, pour avoir témoigné contre la vérité.

Il ne fut pas pour cela mis hors de prison. On ne suivait pas contre lui les voies de justice; le roi avait chargé une commission de son conseil d'instruire son procès; elle était formée du comte de Dammartin, du sire de Gouffier, d'un Florentin nommé Othon Castellan, qui avait eu sa charge d'argentier, enfin de ses plus cruels ennemis. On chercha de nouveaux prétextes. Il fut d'abord accusé d'avoir conspiré contre le roi; mais il n'eut pas grand peine à s'en justifier. Alors on trouva d'autres griefs. Il avait, disait-on, fait sortir du royaume beaucoup d'argent et de cuivre, envoyé en Égypte un esclave chrétien réclamé par les Sarrasins, contrefait le sceau privé du roi, ruiné le Languedoc par ses exactions, vendu des armes aux infidèles. Ce fut en vain que ses enfans et lui demandèrent aux commissaires la permission de faire entendre des témoins. On exigea qu'il se justifiât par preuves écrites, et cependant on reçut contre lui toutes sortes de témoignages, provenant de gens infâmes, accusés de meurtres et dé-

criés pour leurs crimes. Il demanda des avocats et un conseil, et ne put les obtenir. Il supplia qu'au moins on lui permît d'être assisté du principal de ses facteurs de commerce en qui il avait confiance. On ne le voulut pas, et on lui en donna deux qui, selon lui, se connaissaient mal en matières de finances. On interdit à ses fils, même à l'archevêque de Bourges, de venir en sa prison, recevoir de lui les indications nécessaires pour se procurer les pièces justificatives. Les deux facteurs, dont l'assistance lui avait été accordée, n'avaient point licence de lui parler, ni de lui demander des explications sur les choses qu'il indiquait. Ils ne pouvaient recueillir aucuns témoignages; mais seulement chercher des pièces et des registres. L'évêque de Poitiers et le clergé le réclamèrent comme ayant été tonsuré, n'ayant jamais épousé qu'une seule femme, et n'ayant porté que des vêtemens conformes à l'état de clerc. Le cardinal d'Estouteville intercéda pour lui; rien ne toucha les commissaires, et le roi les laissait maîtres.

Cependant on faisait voir une telle partia-

lité, on accordait au prisonnier des délais si insuffisans pour faire venir des pièces soit de Rome, soit de chez ses facteurs des pays d'outre-mer, qu'il persista à réclamer la juridiction ecclésiastique et refusa de répondre aux interrogatoires ; alors on le menaça de la torture. Il fut même lié et dépouillé ; ainsi contraint, il essaya de se justifier.

Le fait le plus grave était le renvoi de l'esclave chrétien aux infidèles ; cet esclave avait été furtivement enlevé à un marchand sarrasin d'Alexandrie, par le patron d'une galère de Jacques Cœur. Le soudan d'Égypte en avait porté plainte, parce que c'était contrevenir aux traités passés avec lui. Le grand-maître de Rhodes avait écrit à Jacques Cœur, que maintenant ses galères et celles des marchands français ne pourraient plus naviguer en sûreté, que même leurs marchandises à Alexandrie couraient risque d'être confisquées. Sur cela les commerçans de Montpellier avaient tous été d'avis qu'il fallait que Jacques Cœur renvoyât l'esclave.

Quant aux armes vendues aux Sarrasins, il promettait de produire une permission du

pape, mais on ne lui donna point le temps de la faire venir de ses comptoirs d'Italie. Il alléguait que le roi le lui avait formellement permis; et le roi déclara ne s'en point souvenir.

Aucune excuse ne fut écoutée, aucune protestation contre la forme d'une telle procédure ne fut reçue, et le 29 mai 1453 le chancelier après en avoir rendu compte au roi, prononça par son ordre un arrêt de condamnation; tous les chefs d'accusation furent établis comme constans, Jacques Cœur fut déclaré coupable de crime de lèse-majesté, et ayant encouru la peine de mort. Toutefois en considération de ses services et par égard pour la requête du pape, Jacques Cœur était seulement déclaré inhabile à tous offices royaux, et condamné: à faire amende honorable au roi en la personne de son procureur-général: à racheter l'esclave ou tout autre esclave chrétien: à payer cent mille écus pour sommes induement retenues par lui et trois cent mille écus d'amende: à tenir prison jusqu'au paiement: puis à être banni à perpétuité du royaume. Cet arrêt était si éloigné de toute bonne justice, qu'il portait, quant à l'imputation d'empoisonne-

ment de madame Agnès déjà reconnue calomnieuse par jugement, que le roi n'était pas en état d'en juger pour le présent.

Quelque prodigieuse que fût une telle amende, Jacques Cœur aurait pu la payer, si on l'avait laissé régler ses affaires. Il était si riche que le vulgaire le soupçonnait d'avoir trouvé le secret de faire de l'or, et il avait, disait-on, fait plus de commerce à lui tout seul que tous les marchands de la chrétienté ensemble. Mais on avait saisi ses biens; il avait contracté de grandes dettes pour le service du roi; ses domaines et seigneuries furent vendus à la diligence du procureur-général, c'est-à-dire, adjugés pour la forme à ceux qui les avaient déjà sous leurs mains; le roi se réservant de disposer du prix. Madame de Villequiers en eut sa part.

Après deux années de prison le malheureux Jacques Cœur, qui avait eu une telle fortune, à qui le roi et le royaume avaient de si grandes obligations, fut ainsi, sans ombre de justice régulière, amené à Poitiers sur un échafaud et y fit amende honorable la torche au poing, la tête nue, sans ceinture

ni chaperon. Sa femme était morte de douleur pendant le procès.

Pour essayer de rassembler quelque débris de ses richesses, il se rendit à Beaucaire en Languedoc; on y avait, par ordre du roi, saisi ses marchandises et ses navires. Un de ses facteurs, nommé Jean de Village, s'était opposé à la saisie; il avait dit qu'outre une décharge du roi, il lui en fallait une aussi de Jacques Cœur lui-même. Alors on voulut procéder contre cet homme; il se sauva; ses biens furent saisis; sa femme et ses enfans emprisonnés.

Jacques Cœur en arrivant à Beaucaire n'eut donc rien de mieux à faire que d'aller prendre asile dans le couvent des cordeliers. Il était loin de s'y croire en sûreté. Sachant que Jean de Village était caché à Marseille, il lui envoya un des moines du couvent, conjurant qu'on le tirât de là, pour lui sauver la vie; « car sûrement, disait-il, à l'insu du roi, » on chercherait à me faire mourir. » Son facteur lui devait tout; il avait épousé sa nièce et l'aimait comme un père. D'ailleurs le bruit commun était que le roi ne pourrait s'em-

pêcher de rendre justice à Jacques Cœur et de le rappeler dans sa faveur. Jean de Village s'entendit avec deux autres facteurs de son oncle qui habitaient Marseille. Ils louèrent le service de dix-huit ou vingt compagnons de guerre, comme on en trouvait facilement, puis les embarquèrent à Tarascon pour traverser le Rhône. L'un de ces compagnons connaissait une ouverture des murs de Beaucaire, qu'il ne fallait qu'agrandir un peu. L'heure et le signal étaient convenus ; Jacques Cœur parvint à s'échapper ainsi, et se rendit aussitôt en Italie. Le pape lui fit bon accueil. Après qu'il eut passé plusieurs mois à s'efforcer de réparer ses affaires, il fut nommé commandant de quelques galères que le pape envoyait contre les infidèles. Ce fut là qu'il tarda peu à trouver la mort en combattant contre eux dans l'île de Chio. Son corps fut transporté à Mitilène, où il fut enseveli dans une église chrétienne.

Ses dernières paroles furent une recommandation au roi en faveur de ses enfans. Déjà le roi en 1456 avait arrêté toute poursuite contre Jean de Village. En 1457, Guillaume de Gouffier et Othon Castellan, les

principaux ennemis de Jacques Cœur, furent mis en justice et condamnés pour des crimes avérés. Tout s'était adouci ; le roi, à la requête de l'archevêque de Bourges, qui était un prélat respectable, ordonna que tout ce qui restait des biens de Jacques Cœur fût rendu à ses enfans, à titre seulement de pure libéralité. Plus tard, après la mort du roi, ils demandèrent la révision du procès, mais le Parlement se trouva dans l'impossibilité de procéder dans une affaire dont le roi avait connu souverainement; il lui sembla que ce serait manquer de-respect à sa mémoire. Il y eut encore long-temps des contestations juridiques entre la famille de Jacques Cœur, et ceux qui avaient plus ou moins indûment acquis ses biens; ce fut seulement beaucoup d'années après que des transactions mirent fin aux dernières suites de cette triste affaire.

Ce qui rendait surtout le roi facile à se laisser gouverner, et à prêter sa puissance aux volontés de ses conseillers, c'était le goût qu'il avait pour les femmes. Durant ses malheurs et quand il n'était que le roi de Bourges, on louait beaucoup sa piété; il disait chaque

jour ses heures, et se montrait fort exact à toutes les dévotions; mais plus il se trouva en prospérité, plus il se donna de bon temps, sans toutefois cesser de craindre et honorer Dieu [1]. Dès-lors il commença à dédaigner entièrement sa femme, cette bonne et digne princesse. En vain elle essaya de regagner l'amour du roi. Sa douceur, sa tendresse, son chagrin, les prières qu'elle adressa à Dieu, les talismans qu'elle fit venir d'Italie, rien ne put ramener à elle son mari toujours occupé à de nouvelles amours. Après la mort de madame Agnès Sorel, qu'il avait aimée publiquement pendant plusieurs années, madame de Villequiers, toute belle qu'elle était, afin de mieux conserver les bonnes grâces du roi et le pouvoir qu'elle avait sur lui, prenait toujours soin d'avoir autour d'elle quatre ou cinq jeunes demoiselles des plus jolies qu'on pouvait trouver. Elles étaient le plus souvent issues d'assez petite famille; mais comme c'était un moyen de s'avancer et de faire fortune, il y avait des gens de noblesse qui cherchaient aussi à en profiter.

[1] Duclercq. — Meyer. — Amelgard. — Procès du duc d'Alençon.

Il arriva entr'autres que la dame de Genlis, ayant amené à la cour Blanche de Rebreuves, qui était la plus belle jeune fille qu'on pût voir, madame de Villequiers voulut aussitôt la garder avec elle. La dame de Genlis répondit qu'elle n'en pouvait disposer sans ses parens, et la ramena à Arras chez son père. Ce gentilhomme, tout riche qu'il était, après s'être consulté avec sa famille, résolut d'envoyer sa fille à madame de Villequiers. La jeune fille pleurait beaucoup en quittant l'hôtel de son père, et disait qu'elle aimerait mieux toute sa vie ne manger que du pain et ne boire que de l'eau. Toutefois elle alla à la cour ; on envoya avec elle son frère Antoine de Rebreuves, pour qu'il recueillît le profit de cette aventure. Il fut fait écuyer de madame de Villequiers, et le bruit courut que sa jeune sœur ne tarda guère à être très-agréable au roi.

Afin de se livrer plus à son aise à tous ses penchans, le roi, au lieu d'habiter sa bonne ville de Paris, ou quelqu'autre grande cité, se tenait d'ordinaire dans ses châteaux de Berri ou de la Touraine; à Meung sur Yevres,

près de Bourges; aux Montils près de Tours; à Razilli près de Chinon. Lorsque ses affaires ou la guerre l'attiraient dans d'autres provinces, il faisait peu de séjour dans les villes, mais cherchait quelque château où il pût se loger avec ses serviteurs et les femmes de sa cour. Là, il se trouvait à l'abri des discours qu'auraient tenus les bourgeois de Paris, s'il eût vécu parmi eux. Les plaintes et les murmures des peuples, quand ils avaient des sujets de mécontentement, n'arrivaient pas jusqu'à lui; non qu'il ne voulût de bon cœur que tout le monde fût content dans le royaume, mais il eût été importuné et troublé d'entendre parler de maux qu'il ne pouvait pas toujours guérir. Ainsi il passait une vie facile, telle qu'un seigneur noble, courtois et bienveillant, aurait pu la mener dans son château; fuyant les soucis de la royauté, encore qu'il n'en oubliât pas les devoirs.

Malgré ses désordres, le roi était partout obéi et aimé. Il avait chassé les Anglais du royaume. Il y avait établi une police qu'on n'avait jamais connue auparavant. Les hommes d'armes de ses compagnies placés en garnison

dans toutes les villes, les francs archers qui retournaient chez eux quand la guerre était finie, maintenaient un grand ordre. Grâce à eux la justice se faisait mieux que jamais. A la vérité le peuple payait de fortes tailles que n'avaient point consenties les États ; et plusieurs hommes sages déploraient la perte des anciennes libertés du royaume [1]. On avait vu s'accroître les aides sur le vin vendu en détail, et la gabelle du sel. Parfois les capitaines des compagnies s'entendaient avec les gens de finance, ne tenaient pas au complet le nombre de leurs hommes d'armes, et profitaient de l'argent de la solde ; parfois aussi la discipline n'était pas aussi exacte que l'avaient promis les ordonnances. Lorsque les bonnes villes ou les habitans des provinces envoyaient des députés au roi pour porter plainte de ces abus, ils avaient peine à parvenir jusqu'à lui, et souvent on ne leur répondait que de vaines paroles. Néanmoins tout se rétablissait et prospérait dans le royaume ; chacun était satisfait, en comparant le repos du temps présent aux horribles calamités du temps passé.

[1] Amelgard.

Le laboureur était assuré qu'on ne lui prendrait pas sa récolte. Le commerce était en grand honneur, et il s'y faisait de merveilleux profits. On pouvait voyager partout, aller d'une ville à l'autre, courir les campagnes sans le moindre risque. On eût traversé le royaume avec la main pleine d'or sans être inquiété. Les larrons et les brigands n'osaient plus se montrer [1].

Les pays du duc de Bourgogne, qui autrefois étaient en meilleur ordre que les provinces du roi, maintenant regardaient d'un œil d'envie le bon gouvernement du royaume, et surtout les belles ordonnances sur les gens d'armes, qui avaient mis le pauvre peuple à l'abri de tant de maux. Chez les Bourguignons on ne trouvait pas si bonne justice [2]. Les petits n'y étaient pas si bien protégés contre les grands. Sans cesse on y voyait des violences et des voies de fait, surtout dans l'Artois et la Picardie; car, dans la Flandre, les bonnes villes et les communes savaient mieux maintenir la paix publique. En outre la volonté du Duc

[1] Duclercq. — Vigiles. — Éloge de Charles VII.

[2] Duclercq.

était si absolue, que dans ses états les sujets n'étaient assurés d'aucun droit. Ainsi quand il advenait que quelque marchand, un riche laboureur, un bourgeois avaient une fille à marier, il leur fallait bon gré mal gré la donner soit à un archer, soit à quelque serviteur de la maison du Duç, de son fils ou des grands seigneurs. Si le père essayait de racheter son enfant, ce n'était pas sans donner beaucoup d'argent à l'homme qui prétendait l'épouser, aux gens qui gouvernaient le seigneur dont cet homme était protégé, souvent au seigneur lui-même. Lorsqu'un chef de famille avait un peu de bien, il mariait donc ses filles très-jeunes, et parfois les veuves se hâtaient tellement de se remarier, que, sans cette excuse, cela eût été contre la décence.

Rien de pareil ne se passait en France; chacun y vivait en repos sous la protection du roi et de sa justice, et le peuple s'inquiétait peu des changemens qui se passaient à la cour. Depuis près de dix années, que le roi donnât sa faveur à l'un ou à l'autre, les choses allaient à peu près de même sorte pour le bien du pays. Il y avait toujours dans ses

conseils bon nombre d'hommes sages qui étaient écoutés, comme le chancelier, le sire Guillaume Cousinot, les frères Bureau, et quelques autres de pareille condition. De la sorte les princes et les seigneurs mécontens, qui ne se trouvaient pas assez de pouvoir ou de crédit, ne pouvaient causer aucun trouble, ni engager beaucoup de partisans. Le roi était plus aimé qu'aucun d'entre eux, et il donnait à ses sujets plus que d'autres ne leur pouvaient promettre. C'est ce que le Dauphin éprouvait dans son apanage. Comme on avait diminué ses revenus, retranché ses pensions, pris ses domaines; comme son esprit méfiant le portait à tenir des gens en armes et à munir ses forteresses, il se voyait contraint à augmenter les taxes dans le Dauphiné, et chacun, loin de favoriser ses projets de désobéissance, avait recours à la puissance du roi pour être soulagé de son joug.

Enfin le roi résolut d'user de toute sa puissance envers son fils; partant de la Touraine où il faisait son séjour ordinaire, il s'avança jusqu'en Bourbonnais. Le Dauphin informé

des desseins de son père, lui envoya aussitôt Guillaume de Courcillon, son fauconnier, avec une lettre de créance par laquelle il priait humblement le roi d'entendre les propositions que l'ambassadeur était chargé de faire, et qui étaient jointes à la lettre.

Le roi était alors au château du Chatelar, près Ébreuille; il reçut Guillaume de Courcillon, prit de sa main la lettre de créance, ne lui dit pas un mot, pas même pour demander des nouvelles de son fils, et donna la lettre sans l'ouvrir au chancelier. Quatre jours après Courcillon fut mandé, et le chancelier lui dit en présence du roi : « Messire » Guillaume, le roi a vu la lettre de créance » de monseigneur; il en a été content, et y » a trouvé de belles paroles qui lui ont bien » plu. Quant aux articles proposés, le roi n'y » entend rien. Au surplus la chose a trop duré; » le roi veut en voir la fin, et il a délibéré de » ne la plus souffrir. Prenez congé du roi, » vous êtes expédié. » Courcillon s'agenouilla devant le roi : « Sire, dit-il, n'avez-vous rien » à mander à monseigneur? — Non, » répondit le roi, et il se retira.

« Messeigneurs, dit alors Courcillon au
» chancelier et aux gens du conseil, je ne
» suis pas clerc, et suis de gros entende-
» ment; baillez-moi, s'il vous plaît, *cette*
» *réponse par écrit.* — Ce n'est pas la cou-
» tume, » fut toute la parole qu'il put avoir
du chancelier.

Deux autres ambassades furent successivement envoyées par le Dauphin. Il protestait toujours de son respect pour le roi, de son désir de lui obéir, puis il déclarait ne pouvoir consentir à éloigner de sa personne les serviteurs auxquels le roi imputait la mauvaise conduite de son fils. Le Dauphin ajoutait qu'il s'engageait à ne jamais passer le Rhône, tandis que c'était surtout son absence que le roi blâmait. En même temps le Dauphin envoyait aux princes et grands seigneurs du royaume des lettres où il se plaignait du mauvais et étrange accueil qu'avaient reçu ses soumissions respectueuses, taisant ce qu'il y avait de blâmable dans ses demandes et ce qu'il y avait de bienveillant dans les réponses du roi.

Après que le roi eut fait donner une ré-

ponse écrite et détaillée à la troisième ambassade du Dauphin, qui se composait de Guillaume de Courcillon, de Gabriel de Bernes, et d'un fort habile homme nommé Simon le Couvreur, prieur des célestins d'Avignon, il prit lui-même la parole, et dit :

« J'ai entendu ce qu'hier vous m'avez dit
» de la part de mon fils le Dauphin, et je ne
» puis trop m'émerveiller de ce qu'il a pris
» la réponse, que je vous ai faite l'autre fois,
» si étrangement, qu'il en a été déplaisant et
» courroucé ; car il avait semblé aux sei-
» gneurs de mon sang et aux gens de mon
» conseil que cette réponse était si douce, si
» gracieuse et si raisonnable, qu'il devait s'en
» contenter et s'en réjouir.

» D'après ce que vous avez dit, il me
» semble que c'est toujours le vieux train, et
» que mon fils veut que j'approuve son ab-
» sence et l'éloignement où il se tient de moi.
» Or, ce serait nourrir l'erreur qui a été long-
» temps dans le royaume, où l'on disait que
» je ne voulais pas qu'il vînt vers moi ; ce qui,
» comme chacun pourrait le savoir, ne tint
» jamais à moi. Certes, j'aurais été au con-

» traire bien joyeux qu'il s'employât à recou-
» vrer le royaume, à chasser les ennemis, et à
» avoir sa part dans l'honneur et les biens que
» d'autres ont gagné. J'ai désiré sa venue,
» non pas tant pour moi que pour lui. Bien
» que ce fût une grande joie pour moi de
» le voir et de lui parler, je le souhaite prin-
» cipalement pour le bien et l'honneur qui
» lui en reviendraient. S'il était ici, je lui
» dirais des choses que je ne peux ni lui écrire
» ni lui mander par d'autres, et il en serait,
» je crois, joyeux et content; si bien qu'il
» n'aurait plus la pensée de s'en retourner.
» Si toutefois il le voulait, il pourrait le faire
» en toute sûreté, comme je vous l'ai déjà
» dit. Mais s'il veut continuer à éviter ma
» présence, ainsi qu'il a fait jusqu'à présent,
» j'aime mieux que ce soit de lui-même,
» par son vouloir et de l'avis de ses conseil-
» lers, que de mon consentement. En outre, je
» m'ébahis d'où lui viennent les craintes dont
» vous m'avez parlé. Il me semble qu'il est
» absent de moi depuis assez long-temps pour
» y avoir pensé et avoir avisé à la cause de tout
» ceci. C'est une chose merveilleuse, qu'il re-

» fuse de venir à celui dont il doit attendre
» des biens et des honneurs. Pourquoi fuit-il ?
» pourquoi refuse-t-il de voir mes bons et
» loyaux sujets, ceux qui se sont si honorable-
» ment et vaillamment employés aux grandes
» affaires de ce royaume, et à résister aux entre-
» prises de nos anciens ennemis, ceux qui ont
» rendu de si grands services avec une loyauté
» si éprouvée ? Dans les termes où il s'est mis
» avec eux il ne peut avoir leur amour, et il
» l'aurait, s'il était avec moi et qu'il leur parlât
» comme il convient, ainsi que je fais. Mes
» ennemis se fient bien à ma parole. Lors
» même que je les ai eus à ma volonté, et qu'ils
» étaient abandonnés des gens de leur propre
» parti, chacun sait si je leur ai fait cruauté.
» Et maintenant voici mon fils qui ne se fie
» pas à ma parole pour venir à moi. Il me
» semble que c'est me faire petit honneur ;
» car il n'y a si grands seigneurs en Angle-
» terre, tout mes ennemis qu'ils sont, qui ne
» s'y fiassent volontiers. Ne serait-ce pas un
» grand déplaisir pour moi que, sous ma
» sûreté, il lui fût fait la moindre chose pré-
» judiciable ? Si j'avais ce vouloir, pensez-

» vous que je sois si impuissant et mon
» royaume si dépourvu que je ne pusse aller
» saisir mon fils où il est ? Ai-je besoin de
» prendre des sûretés de lui, ainsi qu'il me les
» fait offrir ? Je n'en ai pas eu besoin jusqu'ici;
» et, Dieu merci, je ne vois pas qu'elles me
» soient nécessaires. Quant à la provision que
» vous avez requise pour lui, je vous l'ai déjà
» dit : lorsqu'il viendra vers moi faire son de-
» voir, et même ce qui est moins que son de-
» voir, quand il s'emploiera comme il doit au
» bien de la chose publique, je lui donnerai
» telle provision qu'il sera content. Autre-
» ment, ce serait nourrir l'éloignement qu'il
» a depuis si long-temps pour moi. C'est à
» ceux qui le conseillent et le tiennent en ce
» train, et non pas à moi, de lui donner
» provision. »

Toutes les paroles du roi furent vaines. Le pape et le roi d'Aragon s'employèrent comme médiateurs entre le père et le fils. Rien ne pouvait guérir la méfiance du Dauphin. Il croyait que si le roi était une fois maître de lui, sa vie ne serait pas en sûreté. C'était aussi l'opinion de beaucoup de gens du vulgaire. Ils disaient que le

roi soupçonnait son fils d'avoir fait empoisonner la belle Agnès, et voulait en tirer vengeance [1]. D'ailleurs les assassinats du duc d'Orléans et du duc de Bourgogne étaient demeurés si fameux, qu'ils revenaient souvent à la pensée des princes, et surtout du Dauphin [2]. Il avait encore eu sous les yeux la récente et cruelle mort de messire Gilles de Bretagne [3]. Le duc Pierre son frère l'avait accusé d'intelligences criminelles avec les Anglais, et, du consentement du roi, malgré les efforts de leur oncle le connétable de Richemont, l'avait fait mettre en prison. Il y passa trois ans; puis ses gardiens, par l'ordre des conseillers du duc de Bretagne, voulurent le faire mourir de faim et de maladie. Ils l'enfermèrent dans une prison basse et humide au château de la Hardouinaye, et le laissaient souvent sans nourriture. Le pauvre prince, quand, à travers la grille de son cachot, il voyait passer quelqu'un de l'autre côté du fossé, s'écriait : « Je meurs de faim, » donnez-moi du pain pour l'amour de

[1] Continuateur de Monstrelet. — Paradin.

[2] Comines. — [3] Argentré.

» Dieu. » Mais personne n'osait le secourir. Un jour, une pauvre femme fut émue de pitié par ses cris de douleur. Elle se laissa glisser dans le fossé, et posa, devant les barreaux de la fenêtre, son pain bis pour nourrir le frère du duc son seigneur. Elle continua ainsi pendant quelques semaines sans être aperçue. Voyant que le prince tardait trop à mourir, ses geôliers l'étranglèrent; c'était en 1449. Deux ans auparavant, le duc de Glocester, oncle du roi d'Angleterre, avait été de même mis à mort dans sa prison.

Le Dauphin était donc résolu à tout, plutôt qu'à se remettre aux mains de son père [1]. Sentant le péril de sa situation, il cherchait toute espèce de moyens d'en sortir. Outre les préparatifs qu'il faisait pour se défendre, il implorait instamment les secours du ciel, car c'était son habitude de mettre ses espérances et ses desseins sous la recommandation de quelques dévotions particulières. Il alla au mois de mars en pélerinage à la sainte Baume, et durant toute cette année ce ne fut que vœux et offrandes à Notre-Dame de Cléry, au

[1] Duclos. — Préface de Comines.

mont Saint-Michel, à Saint-Claude, à Saint-Jacques de Compostelle. Mais rien ne changeait, et le roi avait fini par répondre que puisque son fils ne se soumettait pas, il allait procéder contre ceux qui lui donnaient de mauvais conseils. Une lettre du comte de Dammartin hâta sa résolution.

« Mon souverain seigneur, disait-il, voici des nouvelles : monseigneur est à Valence; il a mandé tous les nobles de son pays jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et tous ceux qui sont en état de porter les armes. Il a fait crier que tout homme eût à retirer ses biens dans les places fortes; tout le pays s'effraye, mais quelque chose qu'il fasse, les nobles et tous ceux du Dauphiné n'ont confiance qu'en vous, et disent qu'ils sont perdus, si vous n'y mettez bon ordre. Dès qu'ils vous sauront en marche ils parleront plus haut, et quand vous serez assez avant, ils se rendront à leur devoir auprès de vous. Monsieur de Savoye avait aussi donné son mandement en Bresse; mais il n'est venu que sept ou huit vingts hommes d'armes, et, voyant ce petit nombre, il les a contremandés. Monsieur de Savoye dissimule, et l'on peut

apercevoir de la méfiance entre lui et monseigneur. Les villes de Bresse disent que vous êtes un prince qui aime la justice, et que si vous venez elles se remettront à vous. Il me semble qu'il faudrait laisser les choses dans les termes où elles sont, donner de bonnes paroles à monseigneur, parler de votre arrivée, et en faire plus de bruit que jamais. Cela pourrait les faire rendre, car c'est ce qu'ils craignent le plus. En attendant vous aurez des nouvelles de vos ambassadeurs de Savoye, et d'autres informations; ainsi vous aurez avis de quelle manière vous devez mener cette affaire. Vous ne ferez pas une petite œuvre en la conduisant à bien, ce qui me semble aisé, car je ne leur vois nul appui. »

D'après ces nouvelles, le comte de Dammartin reçut ordre du roi d'entrer en Dauphiné. Le prince vit qu'il n'avait pas espérance de resister, et ne songea qu'à ne pas être pris. Il feignit une partie de chasse. Trompant toutes les mesures du comte de Dammartin, et ses serviteurs eux-mêmes, dont ils se méfiait avec raison, car presque tous

étaient effrayés ou gagnés, il se hâta de sortir du Dauphiné et de France. Suivi d'un très-petit nombre de ses gens, il parvint à Saint-Claude dans le comté de Bourgogne; de là il écrivit au roi.

« Mon très redouté seigneur, je me recommande à votre bonne grâce aussi humblement que je puis. Qu'il vous plaise savoir que comme mon oncle de Bourgogne a intention d'aller bientôt sur le Turc pour la défense de la foi catholique, et que ma volonté serait d'y aller, moyennant votre bon plaisir, attendu que notre saint-père le pape m'en a requis, et que je suis gonfalonnier de l'église, dont j'ai fait le serment par votre commandement, j'envoie par devers mon oncle pour savoir son intention sur ce voyage, afin que je puisse, s'il est besoin, m'employer à la défense de la foi catholique; et aussi pour qu'il puisse s'employer à trouver moyen de me remettre en votre bonne grâce, qui est la chose que je désire le plus au monde. Sur ce, mon redouté seigneur, je prie Dieu qu'il vous donne une vie bonne et longue. Le dernier jour d'août 1456. »

Il écrivit en même temps à tous les évêques

de France pour leur faire part de son dessein, en les priant de faire faire pour lui des prières dans leurs églises, et leur annonçant qu'il rendait les princes du sang juges de ce qui le concernait.

Il alla ensuite, en toute confiance, prendre asile au château de Vers, chez le prince d'Orange. Il avait eu de violens démêlés avec ce seigneur, qui, lors de la guerre de Suisse, était tombé les armes à la main sur les compagnies françaises, quand elles traversaient la Comté. Le Dauphin fut néanmoins reçu avec respect par le prince d'Orange; puis il envoya chercher le maréchal de Bourgogne, que pour la même cause il avait eu en grande haine, lui demanda de le conduire en Flandre, et se mit en route avec lui. Évitant avec soin les pays de France, et traversant la Lorraine et le Luxembourg, il arriva à Bruxelles avec une suite d'environ dix chevaux. Le Duc et son fils étaient en Hollande. La Duchesse et madame de Charolais étaient seules pour le recevoir [1].

Dès que la Duchesse sut, à huit heures du

[1] Les honneurs de la cour de Bourgogne, par Éléonore de Poitiers. — Amelgard.

soir, que le Dauphin entrait dans la ville, elle descendit avec sa belle-fille et toutes ses dames jusqu'à la porte de la cour pour l'attendre. Il descendit de cheval. La Duchesse et madame de Charolais s'agenouillèrent; il se hâta de les relever, et les embrassa; puis il embrassa aussi toutes les dames, et offrit le bras à madame de Bourgogne. Il voulait lui donner la droite. « Ah, monsieur, dit-elle, vous voulez » qu'on se moque de moi, en me contraignant » à faire ce qui ne m'appartient pas. — C'est » à moi à vous faire honneur, disait le Dau- » phin, car je suis le plus pauvre du royaume » de France, et je ne sais où chercher refuge, » sinon chez mon oncle Philippe et chez » vous. » Après beaucoup de façons, et malgré tout ce qu'elle put dire, il lui prit le bras et la mit à sa droite. Elle le conduisit à sa chambre, qui était la chambre du Duc; et en le quittant elle s'agenouilla de nouveau. En un mot il n'y eut sorte de respect qu'elle ne rendît au Dauphin. Dès qu'il était présent, elle le traitait en tout comme son seigneur, et ne se laissait plus rendre à elle-même aucun honneur de souveraine; elle ne faisait plus

porter la queue de sa robe, mais la soutenait elle-même; aux repas on n'essayait plus les mets avant de la servir.

Le Duc avait en effet pris soin d'ordonner que le fils du roi fût ainsi reçu. Ce fut surtout dans cette circonstance qu'il montra bien sa sagesse, et son habileté à faire ce qui convenait envers toutes personnes, en toutes circonstances. Le roi l'avait, ainsi que les autres princes, instruit du point où en étaient les négociations avec le Dauphin; car il n'avait pas voulu laisser s'établir dans les esprits les fausses informations que son fils s'efforçait de répandre. Le Duc l'avait remercié respectueusement de sa confiance, lui avait témoigné tout le désir qu'il avait de voir cette affaire s'apaiser, et rendu compte d'un message qu'il avait reçu du Dauphin. En effet ce prince, plusieurs mois avant sa fuite, lui avait envoyé en présent des arbalêtes par Odet Daidie, un de ses serviteurs; le Duc espérait, avait-il écrit au roi, d'après ce que lui avait dit cet envoyé, que le Dauphin était en bonne disposition de se réconcilier.

Dès que le Duc eut appris l'arrivée du Dauphin en Bourgogne, il se hâta d'en écrire au

roi. « De cette chose, disait-il, je ne me donnais aucune garde, et j'en ai été bien émerveillé ; puisqu'il en est ainsi, vous saurez, mon très-redouté seigneur, que, pour l'honneur de vous, de lui et de votre noble maison, la raison veut et enseigne que je lui fasse tout honneur, révérence et plaisir. J'entendrai volontiers, comme il appartient, et comme je le dois, ce qu'il lui plaira de me dire et de me déclarer, et après je vous le signifierai. Dieu sait que je désirerais de tout mon cœur qu'il fût en votre bonne grâce, et s'acquittât envers vous comme un bon fils doit envers son seigneur et père. »

Le Duc ne se rendit à Bruxelles que le 15 octobre. Madame de Bourgogne et madame de Charolais à son arrivée descendirent, selon l'usage, jusque dans la cour pour l'attendre et le recevoir ; et le Dauphin, quoi qu'on pût lui dire, y voulut être aussi. Le Duc, informé de cette courtoisie du prince, ne voulut pas entrer à cheval dans la cour ; il descendit à la porte, et, dès qu'il aperçut monsieur le Dauphin, mit un genou en terre. Le prince voulait aller à lui ; madame de Bourgogne le

retint, et il ne put arriver au Duc qu'après le deuxième salut. Il lui en fit aussi un très-profond, le prit sous le bras, et ils entrèrent ainsi dans le palais.

Le lendemain, le Dauphin fit longuement au Duc toutes ses plaintes sur la conduite qu'on avait tenue envers lui, sur les conseillers du roi, sur ce qu'on le laissait sans finances et sans ressources. Il semblait qu'il voulût qu'on lui fournît hommes et argent pour faire la guerre à son père [1]. « Monseigneur, lui dit » le Duc après l'avoir bien écouté, *soyez* le » très-bien venu dans mes pays. Je suis » joyeux de vous y voir. En tant qu'il s'agi- » rait de vous procurer gens et finances, » sachez que je vous servirais de corps et de » biens contre tous les princes de la terre, » sauf contre monseigneur le roi votre père, » contre lequel je ne voudrais pour rien en- » treprendre une chose qui fût à son déplai- » sir. Je ne vous aiderai pas non plus à mettre » hors de son hôtel les gens de son conseil. » Je le tiens si puissant, si sage, si prudent, » qu'il saura bien réformer ceux qui le mé-

[1] Couci.

» ritent, sans qu'il soit besoin que personne » s'en mêle ; sur cela je m'en rapporte à » lui. »

Du reste, il lui offrit son corps, ses biens, ses états, promit de lui fournir des revenus, et de pourvoir sa maison de façon à ce qu'il en fût content. Il parvint ainsi à adoucir quelque peu le Dauphin, et à obtenir qu'il donnât une marque de soumission au roi, s'offrant à être médiateur. En effet, il fit partir bientôt après une solennelle ambassade, composée de Jean de Croy sire de Chimay, Simon de Lalaing, maître Jean de Clugny maître des requêtes, et Toison-d'Or. Ils portaient une lettre du Dauphin. Elle témoignait encore tout son courroux et son obstination. Il se louait du bon accueil que lui avait fait et lui faisait chaque jour son oncle de Bourgogne. En même temps, il se plaignait que le roi eût envoyé le maréchal de Loheac et le sire de Beuil, amiral de France, à Lyon pour veiller au bon ordre dans la province de Dauphiné et prévenir les entreprises qu'on y pourrait former. « Comme si, disait le prince, on pouvait » penser que de mon pays il vous vînt aucun

» ennemi ni aucun dommage, ou que je » voulusse faire chose qui ne fût pas bien » faite. » Cependant il finissait par dire au roi qu'il le suppliait de le tenir en sa bonne grâce, et de lui donner ses commandemens, pour les accomplir selon son pouvoir.

Pour le duc de Bourgogne, il avait chargé ses ambassadeurs de l'excuser auprès du roi en telle sorte qu'aucun réproche ne pût lui être fait pour sa conduite en cette affaire. Il devaient dire d'abord que le maréchal de Bourgogne n'avait pu se dispenser de céder aux instances du Dauphin, le voyant dans une situation si pitoyable : que le roi avait été soigneusement informé de tout, et que le Duc n'avait voulu rien faire à son insu : que si le Dauphin avait reçu un accueil honorable et respectueux, certes le roi ne devait pas en être mécontent, car le prince était fils aîné de France; ainsi le Duc, tant par amour du roi que par respect pour la noble maison de France dont il était lui-même issu et à laquelle il était redevable de tous ses biens, lui devait honneur et révérence. D'ailleurs le Dauphin arrivait de lointain pays, petite-

ment accompagné, désolé, plein de frayeur; il venait de traverser à grandes journées des contrées difficiles et dangereuses ; il semblait tout ébahi de sa triste position, livré aux regrets et à la douleur, dénué de tout et comme perdu. Si dans un tel état et une telle disposition, tandis qu'il faisait de si grandes lamentations, le Duc ne l'eût pas bien reçu, c'est alors que le roi aurait eu sujet d'être mécontent. Si le Duc eût refusé l'entrée de ses seigneuries et de sa maison, c'eût été assurément une tache à son honneur; et s'il fût advenu quelque inconvénient de cette rudesse, c'est au Duc qu'on l'eût imputé. Dieu sait ce que toute la France en aurait pu dire; et non-seulement les princes et le peuple français, mais les princes et nations de toute la chrétienté.

De plus les ambassadeurs devaient faire remarquer que le Duc pouvait, à ce moyen, s'employer à réduire et à attirer le Dauphin aux volontés du roi; il le ferait si tel était le bon plaisir du roi, car il était tenu de chercher l'honneur, le bien, l'union et la prospérité de la maison de France. A la vérité, en

devisant avec le prince, il l'avait jusqu'ici trouvé dans une merveilleuse amertume de cœur, et le Duc avouait que ce n'est pas ainsi qu'il aurait dû être.

Néanmoins il conseillait au roi, quelque douceur qu'il eût mise jusqu'ici envers son fils, de le traiter encore avec indulgence, d'avoir égard à ses requêtes, d'élargir encore son amour et sa miséricorde paternelle. Ce sera, disait-il, grand bien et aumône d'en agir ainsi.

Puis le Duc parlait de son saint voyage en Turquie, se montrait encore disposé à le faire, si c'était le plaisir du roi, et à se mettre sous le commandement du Dauphin. Enfin il entrait dans les excuses que le Dauphin avait offertes au sujet des ordres du roi touchant la province de Dauphiné.

Les ambassadeurs de Bourgogne trouvèrent le roi à Saint-Symphorien d'Ozun sur les marches du Dauphiné. Ils s'acquittèrent de leur charge, et parlèrent suivant les instructions qu'ils avaient reçues. Le roi leur fit répondre de point en point, à peu près en ces termes :

Quant à l'accueil qu'a reçu le Dauphin en Bourgogne, le roi sait bien qu'on doit rendre honneur et faire bon accueil à son fils aîné, mais seulement lorsqu'il se comporte envers son père comme y est tenu un fils bon et obéissant. Autrement il n'a pas droit à de tels honneurs qui ne lui viennent que du roi.

Le roi est fort surpris de l'épouvante qu'a fait paraître le Dauphin, et ne saurait en connaître la cause; car il s'est toujours montré enclin à le recevoir dans sa bonne grâce, à le traiter comme un bon père doit traiter un bon fils, et à oublier tout le passé. C'est ce que le roi a dit et répété aux ambassadeurs du Dauphin, au cardinal d'Avignon envoyé par le pape, en présence des princes de son sang et des seigneurs de son conseil. Quand il saura d'où peuvent venir de si grandes craintes, il espère les dissiper par ses paroles.

Mais pour les requêtes du Dauphin, qui sont de ne point venir et de garder ses serviteurs, le roi n'a été conseillé par personne de les lui accorder. L'avis du duc de Bourgogne lui-même a été de pourvoir le Dauphin de con-

seillers sages et notables, qui aient égard a son honneur et le ramènent au service du roi et du royaume. Si le roi consentait à l'absence du Dauphin, il ferait croire qu'elle a été jusqu'ici de sa volonté, ce qui n'est pas; puisque ayant pris congé pour quatre mois, il a été éloigné dix ans et n'a pu se trouver aux victorieuses besognes qui se sont faites pour le recouvrement du royaume; ce qui a causé grand déplaisir au roi, car la gloire du père s'accroît des œuvres glorieuses du fils.

Touchant la volonté que le Dauphin dit avoir d'aller au saint voyage de Turquie, le roi a été bien surpris d'apprendre cette soudaine imagination, dont son fils n'avait rien dit auparavant. Il lui semble que c'est une nouvelle couleur pour demeurer toujours éloigné; il aurait du préalablement se soumettre au roi, et savoir sur cela quel était son bon plaisir. Ne sait-il pas que les Anglais, ces anciens ennemis du royaume, s'efforcent chaque jour de l'envahir, cherchent par subtilité des moyens d'y avoir entrée? Ils auraient même pu y réussir, n'était que les

nouveaux complots du sire de Lesparre ont été découverts et qu'il a encouru juste châtiment après avoir abusé de la merci à lui accordée. Quelles qu'aient été les instances du pape, lesdits Anglais n'entendent à aucune paix, mais veulent continuer la guerre. Ainsi le roi voit bien que le Dauphin n'a pas grandement songé à l'état et à la sûreté du royaume ; ce serait en effet le mettre en péril trop évident que de le vider de noblesse et de chevalerie. Ce n'est pas que le roi, s'il avait la paix ou une longue trève, s'il voyait son royaume en sûreté, ne s'employât bien volontiers au secours de la chrétienté, et il l'a ainsi répondu au pape.

Enfin, le roi a dû mettre bon ordre aux affaires du Dauphiné, abandonné par son fils, et la résolution qu'il a prise a donné consolation et joie aux habitans ; ils enverront des députés à leur seigneur pour l'exhorter à se soumettre à son père, et il faut espérer que ces remontrances et les bons conseils du duc de Bourgogne le rameneront à son devoir.

Le Dauphin, qui pensait bien que son ab-

tres le sire Robert de Gramont, dont la famille était de Navarre et que le prince avait attiré en Dauphiné, en lui offrant un état considérable auprès de lui. Toute cette jeunesse lui formait une sorte de cour et l'accompagnait dans ses amusemens et ses chasses. Dès qu'il voyait un homme notable ou habile, il n'avait pas de relâche qu'il n'eût trouvé moyen de se l'attacher; et il n'épargnait pour cela ni or ni caresses. Puis, après avoir bien travaillé à attirer les gens à lui, trouvant quelque mécompte, ou se laissant aller à sa *méfiance* accoutumée, il s'en dégoûtait, et les congédiait aussi facilement qu'il les avait pris.

Parmi les serviteurs du Duc, il cherchait surtout à s'attacher les seigneurs de Croy. Ils avaient, depuis long-temps, le plus grand pouvoir dans cette cour, et avaient excité l'envie de presque toute la noblesse, aussi bien que la haine du peuple [1]. Déjà ils avaient pour ennemis déclarés la maison de Luxembourg; et leurs discordes, disait-on, avaient contribué à semer la méfiance et presque à

[1] Heuterus. — La Marche. — Meyer. — Gollut. — Paradin.

exciter la guerre entre la Bourgogne et la France; car le comte de Saint-Pol jouissait de quelque crédit auprès des conseils du roi. Mais les seigneurs de Croy se faisaient un adversaire plus redoutable encore; depuis long-temps leur influence sur le Duc déplaisait au comte de Charolais; il était en contestation avec eux pour les meubles de la succession de madame de Béthune, qu'il prétendait compris dans une donation que lui avait faite son père, et dont madame de Croy retenait une partie. Le bruit courait en outre que le Duc voulait séparer de son domaine ses plus grandes seigneuries, et donner le comté de Boulogne à monsieur d'Étampes, le comté de Namur au sire Jean de Croy, la seigneurie de Gorcum au sire Jean de Lannoy. Pour achever d'allumer la haine du comte de Charolais, les sires de Croy se montrèrent sensibles aux amitiés du Dauphin, et lui semblaient devoués et favorables en toutes choses, beaucoup plus qu'au fils de leur seigneur.

La cour de Bourgogne se divisait ainsi en deux partis : la famille de Croy était forte de la faveur du Duc; elle était alliée avec les

de Lalaing, avec les Lannoy. Presque tous les grands seigneurs partageaient, au contraire, l'inimitié du comte de Charolais. Il avait aussi pour lui le vieux chancelier Nicolas Raulin, en qui le Duc avait eu si long-temps une grande confiance. Depuis la mort de Jean de Granson sire de Pesmes, dont il passait pour le principal auteur, le chancelier avait pour mortel ennemi le maréchal de Bourgogne, qui se trouvait par là dans la cabale du sire de Croy; aussi était-il pour cette raison habituellement retenu à la cour.

Enfin la discorde éclata. Le comte de Charolais avait pour chambellans Antoine Raulin sire d'Emeries fils du chancelier, et Philippe de Croy sire de Sempy, fils de Jean de Croy, gouverneur de Luxembourg. Il advint que le Ber d'Auxy et le sire de Formelles son premier et son second chambellan ne purent faire leur service auprès de lui; il nomma pour les remplacer le sire d'Emeries. Le Duc voulut, au contraire, que le rang de troisième chambellan fût donné au sire de Sempy. Le comte de Charolais s'obstina à ne point changer l'ordonnance qu'il avait rendue. Le Duc le fit

venir, et lui ordonna d'apporter son ordonnance.

Le comte de Charolais trouva son père en son oratoire; madame de Bourgogne était présente. « Donnez-moi votre ordonnance, » dit-il, et, la prenant de sa main, il la jeta au feu. « Maintenant, allez en faire une nou-» velle. » Le comte s'emporta et jura qu'il n'en ferait rien. « Je ne me laisserai pas gou-» verner par les Croy comme vous; il n'y a » que trop long-temps qu'ils font de vous à » leur volonté. »

Pour lors le Duc entra dans une telle colère, qu'il chassa son fils de son oratoire, lui ordonna de quitter ses états, et le poursuivit même, dit-on, l'épée à la main. La Duchesse se montra mère; elle arrêta son mari, elle prit la défense de son fils. Enfin, il y eut entre tous les trois de telles paroles, de telles violences, que le vieux Duc, tout égaré, ne sachant ce qu'il faisait, descendit, demanda un cheval, et s'en alla tout seul, fuyant sa maison, et chevauchant à l'aventure dans la campagne.

Le soir, comme on vit qu'il ne revenait pas, l'inquiétude s'empara de tout le monde;

ses serviteurs le cherchaient de tous côtés sans le trouver. La Duchesse était au désespoir; le Dauphin, qui était resté pour les fêtes du baptême de mademoiselle de Bourgogne, était plus interdit et plus affligé que nul autre. « Que pensera-t-on en France? disait-il; on » dira que ma personne porte malheur par- » tout, et que je ne puis venir en aucun lieu, » que bientôt il n'y éclate quelque discorde » et quelque bruit. » Et il courut toute la nuit les chemins de la forêt pour retrouver son oncle de Bourgogne. Enfin, on sut qu'à la nuit tombante, se voyant égaré dans cette forêt, le Duc avait vu de loin le feu d'un pauvre charbonnier, lui avait donné quelques pièces d'or, et que cet homme l'avait conduit à la petite maison d'un des gens de la venerie. Ce fut là que le bon Duc coucha, tant bien que mal, et qu'on le retrouva le lendemain. Les uns se félicitaient de le revoir après une si cruelle angoisse; d'autres lui faisaient des remontrances. Pour lui, il se plaignait surtout de la Duchesse, qui avait pris le parti de son fils, et qui avait dit qu'elle le suivrait si on le chassait.

Il revint à Bruxelles. Le comte de Charolais

s'était en allé à Termonde. Quant à la Duchesse, lorsque le maréchal de Bourgogne lui rapporta les reproches de son mari, elle se montra fort affligée. « Comment devais-je » faire? disait-elle; je connaissais monsieur » mon mari pour un bien violent chevalier; » je le voyais courir sur mon fils, je me suis » hâtée de le faire sortir. Il faut bien que » monsieur me pardonne; je suis une étran- » gère ici; je n'ai que mon fils qui me console » et me soutienne. » Comme elle ne put désarmer son courroux, elle tarda peu à fonder un couvent de Sœurs Grises, de l'ordre de saint François, dans la forêt de Nieppe, pour y aller vivre et y passer son temps dans la dévotion et le service de Dieu.

Le Dauphin s'employa avec zèle à réconcilier le père et le fils. Monsieur de Ravenstein et Toison-d'Or se rendirent plusieurs fois, de sa part, à Termonde, auprès du comte de Charolais. Le chancelier Raulin donna aussi de sages conseils au jeune prince, qui ne se montra point trop obstiné. Le Duc, de son côté, craignit de le pousser à quelque extrémité. Il se contenta d'exiger qu'il renvoyât

de sa maison deux serviteurs qui passaient pour avoir beaucoup de pouvoir sur lui. C'étaient deux jeunes écuyers, Guillaume Dusie et Guyot Biche ; tous deux étaient véritablement gens habiles et subtils. Ils passèrent en France ; l'un entra dans la maison du roi, l'autre se tint à Paris, et ce fut par son moyen que le Dauphin apprit ensuite ce qui se passait de plus secret dans les conseils du roi.

Cependant les ambassadeurs du duc de Bourgogne n'avaient obtenu aucune réponse aux propositions du Dauphin. Le Duc ne se découragea point, tant il avait à cœur de faire cesser une si fâcheuse discorde. Il envoya une troisième fois Jean de Cluny et Toison-d'Or.

Cette fois les affaires étaient encore empirées. Le roi était entré en Dauphiné ; il se tenait pour lors au château de Saint-Priest, avait mis sous sa main toute la province, et lui avait choisi, en son propre nom, le sire de Châtillon pour gouverneur ; ce seigneur avait auparavant reçu ses pouvoirs du Dauphin, mais il venait de quitter son parti.

Le roi fit part aux ambassadeurs de ses nouveaux griefs ; il se plaignit de ce que son fils avait essayé encore récemment d'exciter des troubles dans le Dauphiné : de ce qu'en ce moment même il abusait de l'autorité du duc de Bourgogne, en tenant en prison et menaçant de mort le sire de Malortic, uniquement parce que son neveu avait rendu au roi la forteresse de Virien. Il ajouta que le gouvernement du Dauphin, dans son apanage, avait été marqué par beaucoup de désordres et de nouveautés, qu'il avait dépouillé plusieurs seigneurs pour donner leurs domaines à des étrangers : qu'enfin, chacun se plaignait de lui.

Le roi était irrité ; il avait autour de lui des conseillers toujours contraires au duc de Bourgogne. On lui disait que c'était ce prince qui entretenait l'obstination de son fils. On lui persuadait qu'il importait à son honneur de le soumettre et de se saisir du Dauphin, quelque part qu'il fût. Des ordres furent donnés pour renforcer les garnisons de la frontière de Bourgogne, et pour assembler des gens d'armes. Le Duc fit aussi tous ses préparatifs, et donna

des mandemens pour réunir son armée. Le Dauphin, de son côté, disait que, si l'on ne voulait point le laisser en Bourgogne, il traiterait avec les Anglais. On crut, pendant près d'une année, que la guerre allait commencer [1]. Cependant le roi revint peu à peu à de plus sages conseils; il songea à la difficulté de l'entreprise, et à tous les maux qui en pourraient advenir; il se ressouvint de ce qu'avaient été les terribles discordes de la France et de la Bourgogne, et prit pitié de son pauvre peuple, qui se serait vu de nouveau ruiné et misérable. Sa colère finit par se calmer; il écouta ceux de ses conseillers qui avaient plus de prudence. Le sire Antoine de Prie, grand queux de France, qui avait été serviteur du Dauphin, lui fit surtout de salutaires remontrances. Le roi se laissait facilement persuader ce qui touchait l'intérêt de son royaume; mais, lorsqu'on lui disait que le Dauphin, si on le laissait en repos, reconnaîtrait sa faute, et finirait par se soumettre, « Louis, disait-il, n'est pas changeant en ses

[1] Couci. — Duclercq. — La Marche. — Legrand. — Amelgard.

» desseins, ni léger dans sa créance [1]; je » doute qu'il revienne ici de long-temps, et » je n'ai nullement en gré ceux qui le con- » seillent [2]. » Puis on prétend qu'il disait aussi : « Mon cousin de Bourgogne ne sait ce » qu'il fait, de nourrir le renard qui mangera » ses poules. »

L'année 1457 s'écoula de la sorte avec une grande inimitié de part et d'autre. Le roi et le Duc s'envoyaient mutuellement des ambassades pour traiter de leurs griefs; mais on ne songeait point sérieusement à la guerre, bien qu'on fît quelques préparatifs. Le Dauphin fit venir de Savoie madame Charlotte sa femme, qu'il avait épousée depuis six ans, et qui, depuis ce temps-là, avait continué de demeurer chez son père; elle avait maintenant dix-huit ans. Le Duc témoigna le plus grand intérêt à leur réunion; ce fut le prince d'Orange qui la conduisit jusqu'à Namur. Elle alla ensuite habiter Genappe avec son mari, et le Duc augmenta la pension qu'il lui donnait.

[1] Couci.

[2] Paradin.

Bourgogne : que, lorsque son grand'père et sa grand'mère, après avoir suivi le duc d'Anjou, étaient morts en Italie, le duc Philippe-le-Hardi avait envoyé chercher au pays de Luxembourg les enfans orphelins qu'ils avaient laissés sans protecteurs et sans bien : qu'ils étaient si dénués, qu'on les avait apportés dans des hottes à la cour de Bourgogne : que de ces trois jeunes fils, l'un Pierre de Luxembourg, était devenu comte de Saint-Pol; Louis, le second, archevêque de Rouen et chancelier de France; Jean, le troisième, comte de Ligny et capitaine de l'Artois; tout cela par la faveur du Duc : que, s'il avait fait mettre saisie sur le comté d'Enghien, c'était pour des meurtres, des pillages et autres crimes qu'on allait lui déclarer. Enfin, il lui fut reproché de venir, non comme sujet et vassal, mais avec un sauf-conduit, l'épée au poing et grandement accompagné. Cette réponse dura près de trois heures.

Le comte de Saint-Pol répéta qu'il était serviteur du Duc, et prêt à lui prouver son obéissance : qu'il le savait même si sage et si prudent, qu'en tout et pour tout il s'en re-

mettrait à sa volonté; mais qu'il savait bien qu'il y avait à la cour des gens qui ne l'aimaient point, et qui allumaient contre lui la colère du Duc. C'était son seul motif de chagrin et de méfiance. Il demanda à avoir un entretien particulier avec le Duc, ou du moins la permission de se justifier de ce qui lui était imputé; cela seulement lui fut accordé. Mais tout ce qu'il pût dire ou faire proposer en son nom par maître Jean de Popincourt, ne changea rien à la volonté du Duc. Le comté d'Enghien demeura saisi, et le comte de Saint-Pol retourna en France, où, bientôt après, il prépara de nouveaux embarras au duc de Bourgogne.

A ce moment, en effet, Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, venait d'envoyer une ambassade pour demander au roi sa fille madame Magdeleine en mariage. On n'avait peut-être jamais vu un pareil cortége. Les plus grands seigneurs et les principaux prélats de Bohême, d'Autriche et de Hongrie, avaient été choisis pour cette occasion solennelle. Leur suite était de sept cents chevaux et de vingt-six chariots : c'était la

merveille de tous les pays qu'ils traversaient. Le roi envoya au-devant d'eux les princes et toute sa cour jusqu'à l'entrée de la ville. Pour lui, il relevait à peine d'une forte maladie au château des Montils, près de Tours. Ce fut dix jours seulement après leur arrivée qu'il put donner audience aux ambassadeurs. Un archevêque de Hongrie fit une belle harangue en latin, pour engager le roi à accorder sa fille. Il lui dit, entre autres choses : « Quand il y aura paix et amour » entre vous et mon souverain seigneur, qui » pourra essayer de vous nuire? Vos prédé- » cesseurs et les rois de Hongrie et de Bohême » ont été amis et alliés, et nous venons pour » renouveler cette alliance. Vous êtes la co- » lonne de la chrétienté ; notre maître en est » le bouclier. Votre royaume est la maison » chrétienne ; le nôtre en est la muraille. » Du reste, l'ambassade n'était que pure solennité. Ce mariage et cette alliance se traitaient depuis plusieurs mois, et avaient déjà été conclus.

Le comte de Saint-Pol n'avait pas été étranger à ce dessein. Aucun ne pouvait être plus nuisible à la maison de Bour-

gogne. Ladislas, depuis beaucoup d'années, se prétendait héritier du duché de Luxembourg. Ses partisans y avaient soutenu une longue guerre contre le duc Philippe; à peine était-il déjà tranquille possesseur de ce pays. Maintenant la France allait se trouver intéressée dans la querelle, et entraîner avec elle la plus grande partie des princes d'Allemagne. Déjà même on parlait de faire renouveler les difficultés que l'empereur Sigismond avait faites autrefois sur l'héritage du comte de Hainault et de madame Jacqueline. Tous les ennemis du Duc, excités par le comte de Saint-Pol, espéraient détruire sa puissance.

Mais tandis que les princes donnaient à l'envie des festins et des divertissemens aux ambassadeurs du roi de Bohême, tandis qu'on ne songeait qu'aux intermèdes, aux joûtes et aux vœux que les chevaliers allemands faisaient en l'honneur de madame de Villequiers ou des autres belles demoiselles de la cour, au milieu de tant de joie et de magnificence on reçut tout à coup la nouvelle que le roi Ladislas était mort subitement, empoisonné,

disait-on, soit par une femme qu'il avait trompée, soit par un seigneur nommé Podiegrad, qui fut élu roi après lui. Toutes les réjouissances se changèrent en deuil; la fête de Noël, qui était le lendemain, ne fut pas même célébrée comme à la coutume; les trompettes et les ménétriers ne jouèrent pas de leurs instrumens devant le comte du Maine, qui ce jour-là tenait la place du roi encore malade; les hérauts ne crièrent point largesse [1]. Chacun faisait de tristes réflexions sur la providence de Dieu, sur ce beau et noble mariage d'un roi de dix-huit ans avec une princesse qui à peine en avait quinze, sur cette alliance des deux plus puissans royaumes de la chrétienté, et l'espoir qu'on en avait conçu pour chasser en Asie les Turcs et les infidèles, sur tous ces présens, ces diamans, ces étoffes d'or apportés en présens de noces, sur l'honneur que se promettaient les ambassadeurs d'emmener leur jeune reine, sur le récit qu'ils faisaient d'avance des splendeurs que leur maître préparait à Prague pour recevoir dignement la

[1] Duclercq. — Couci.

princesse de France : et tout cela rompu par la mort, par la mort la plus fatale, la plus imprévue ! On cacha durant plusieurs jours cette nouvelle au roi pour ménager sa santé, encore mal rétablie ; un service funèbre fut solennellement célébré à Saint-Martin de Tours, et toute la cour y assista.

Le 30 décembre, les ambassadeurs prirent congé de la reine et de madame Magdeleine, qui pleurèrent beaucoup, ainsi que tous ceux qui étaient présens. Les dons destinés au mariage ne furent pas moins offerts le lendemain. Le roi, qu'on avait enfin préparé à apprendre un si grand malheur, admit aussi les ambassadeurs à sa présence. Il reçut quatre beaux chevaux blancs conquis sur les Turcs, et magnifiquement harnachés ; les ambassadeurs furent comblés de riches présens.

Ils reprirent leur route, et partout on leur faisait un accueil d'autant plus empressé, qu'on prenait part à leur chagrin. Ce fut surtout à Paris qu'on les reçut en grande pompe ; le comte d'Eu, le clergé, le Parlement, la bourgeoisie, l'Université vinrent au-devant d'eux hors de la porte Saint-Jacques, comme s'ils

eussent servi de cortége au cercueil de leur roi défunt, ou ramené solennellement leur jeune reine. Un service pour le roi Ladislas fut célébré en leur présence. On s'empressa de leur montrer toutes les curiosités de la ville, les églises, les reliques de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame et de Saint-Denis, les sépultures des rois et des reines, les palais du roi, l'hôtel-de-ville. On leur avait donné pour guide un héraut qui parlait leur langue. La ville leur envoyait chaque jour du pain, du vin et des vivres en abondance. Ce qu'il y avait d'étrange dans leurs habillemens et dans leurs coutumes, était un grand sujet de curiosité. C'était alors le fort de l'hiver, et ils allaient dans les rues en traîneaux, ce qu'on n'avait jamais vu ; ils avaient laissé dehors leurs chariots de bagages attachés par de grosses chaînes fermant à cadenas, et chaque nuit ils faisaient coucher dessus quelques uns de leurs serviteurs, malgré la rudesse du froid, qui était extrême ; cela sembla singulier aux Parisiens [1].

En quittant Paris pour retourner en Al-

[1] Chartier.

lemagne, ils devaient passer non loin des frontières du duc de Bourgogne, et après ce qu'ils avaient négocié contre lui, ils n'étaient pas sans inquiétude. Le roi leur fit donner une escorte de cent lances.

[1] 1457 (v. s.). L'année commença le 17 avril.

LIVRE DIXIÈME.

Mésintelligence entre le roi et le Duc. — Procès du duc d'Alençon. — Concile de Mantoue. — Persécution des Vaudois. — Mort de Charles VII. — Sacre de Louis XI.

Le Duc avait été informé des vastes projets qu'on avait conçus contre lui, et, selon son usage, il n'en avait montré ni trouble, ni souci. En apprenant la mort du roi Ladislas, il fit aussitôt célébrer un beau service en son honneur. Il était alors à Bruges, où il avait mené le Dauphin, et la ville se signalait par les fêtes qu'elle leur donnait. Jamais le Dauphin n'avait rien vu de si riche et de si peuplé que les bonnes villes de Flandre. Il courut alors un assez grand péril, et pensa se noyer dans le canal de Bruges en naviguant avec quelques seigneurs, dans une barque de pêcheur. Il y eut, à ce qu'on rapporte, des gens bien avisés, qui, portant déjà de lui un mauvais jugement, disaient tout bas que c'était

bien dommage qu'on l'eût tiré de là [1]. Sa conduite avec son père continuait à être singulière ; on y voyait toujours le même mélange d'obstination et d'humilité. Il le faisait sans cesse assurer de son obéissance, et en même temps il nommait gouverneur de Dauphiné, par lettres du 24 janvier datées de Bruges, le bâtard d'Armagnac, destituant de cet emploi le sire de Châtillon, que le roi y avait nommé ; il donnait ses mandemens à tous les officiers de la province, comme s'il en était souverain ; tandis qu'auparavant il leur avait enjoint à tous d'obéir aux ordres du roi. Sans doute en ce moment où le duc de Bourgogne semblait prêt à être en guerre avec la France, il reprenait plus d'audace contre son père.

La mort du roi Ladislas n'avait pas en effet détruit le dessein arrêté auparavant de dépouiller le Duc du pays de Luxembourg. Des ambassadeurs furent envoyés pour en réclamer la possession au nom de madame Magdeleine, à qui son futur époux l'avait légué. Le roi prétendait exercer le droit de

[1] Meyer.

retrait sur ce fief, sauf à payer la somme pour laquelle il avait autrefois été engagé. En attendant le roi déclarait qu'il prenait sous sa garde Thionville et les terres du damoiseau de Rodemach ; il défendit toutefois aux gens qu'il y envoyait d'inquiéter en rien les gens du duc de Bourgogne.

Le Duc, malgré le respect qu'il montrait toujours au roi, répondit cette fois d'une façon plus hautaine à Raoul Regnault, écuyer du roi, qui avait eu commission de lui remettre les lettres. Il lui dit que le damoiseau de Rodemach était son sujet, qu'ainsi le roi n'avait rien à voir en cette affaire. « Je voudrais bien savoir, ajouta-t-il, si le roi veut tenir la paix d'Arras ; quant à moi je ne la veux point briser, mais dites-lui que je le prie de me faire savoir sa volonté. Je me recommande à lui, et je sais bien qu'il y a des gens dans son conseil qui ne m'aiment pas. » Il écrivit en même temps que l'affaire était grave, et qu'il lui fallait du temps pour répondre [1].

Il ne fut pas moins ferme dans sa volonté sur

[1] Monstrelet. — Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

un autre point où le conseil de France voulut lui faire de graves reproches. Il avait l'année d'auparavant prolongé de neuf ans ses trèves avec l'Angleterre; les ambassadeurs lui déclarèrent qu'il avait en cela manqué à ses engagemens. Le roi en était d'autant plus mécontent, dirent-ils, que peut-être eût-il sans cela tenté de reprendre Calais; mais les pays du Duc environnaient de toutes parts la ville, et il eût fallu son consentement.

L'Angleterre avait continué à être dans de grands troubles; le duc d'York avait pris les armes, et il y avait eu, en 1455, une grande bataille où le duc de Somerset avait été tué ainsi que ses principaux partisans. Le roi était alors tombé entre les mains du duc d'York, qui s'était fait nommer protecteur du royaume et avait pris le gouvernement. Il le garda peu de temps, la reine reprit son pouvoir, et le trouble et la guerre recommencèrent. C'était dans ces circonstances que les trèves avaient été prolongées après des conférences tenues à Gravelines par le bâtard de Bourgogne et le comte d'Étampes, avec lord Warwick, gouverneur de Calais, qui était le principal appui du

duc d'York. Le Duc rappela que, depuis le moment où la guerre avait recommencé, en 1449, par la prise de Fougères, la France et la Bourgogne avaient toujours conclu des trèves séparées. En outre le roi avait une sorte d'alliance avec le parti de la reine Marguerite, et la favorisait de tout son pouvoir; ainsi le Duc se croyait autorisé à faire, de son côté, une trève avec le parti du duc d'York: « Comment ! disait-il, le roi Charles s'allie avec le roi Henri et il l'engage à nous nuire, et nous ne pourrions pas nous tirer de ce péril et garder nos états des dommages de la guerre en continuant les trèves ? »

C'était, du moins on le disait ainsi en Bourgogne, le comte de Saint-Pol qui continuait à exciter ainsi les conseillers du roi contre le duc Philippe. Outre le désir de se venger, il avait maintenant placé toute son ambition et ses espérances dans le service du royaume. La commune renommée publiait qu'il voulait devenir connétable [1]. En effet, le comte de Richemont venait d'hériter, en septembre 1457, du duché de Bre-

[1] Duclercq. — Couci.

tagne, succédant à ses deux neveux François II et Pierre. On pensait généralement qu'étant ainsi prince souverain, il ne conserverait pas son office. La plupart des barons de Bretagne trouvaient même que ce serait chose messéante à sa dignité. Il en pensa autrement, et répondit qu'il voulait honorer dans sa vieillesse la charge dont il avait été honoré dans sa jeunesse [1]. Lorsque, vers la fin du janvier 1458, il arriva près du roi, qui l'avait mandé pour le mariage si soudainement rompu de madame Magdeleine, il fit son entrée solennelle dans la ville de Tours. Deux épées furent portées devant lui : l'une élevée par la pointe, pour le duché de Bretagne; l'autre suspendue à une écharpe et dans son fourreau, pour l'office de connétable. Mais bien qu'il eût ainsi conservé le service du roi, et qu'il formât le noble dessein d'assembler une armée de Français et de Bretons, pour tenter la conquête d'Angleterre, on pouvait facilement voir que ce vieux capitaine, usé par les fatigues et les maladies, n'avait pas grand temps à vivre. Ainsi

[1] Argentré.

l'espoir et le désir de monsieur de Saint-Pol n'étaient pas remis à un trop grand délai.

Le duc de Bourgogne, qui ne voulait point la guerre, mais qui semblait ne la point craindre, n'ignorait rien de ce qu'on tramait en France contre lui, et remarquait bien que de jour en jour on lui montrait plus de mauvaise volonté. Il ne marquait aucune faiblesse, défendait son honneur et ses droits, prenait ses précautions, et faisait avertir ses hommes d'armes, ses vassaux et tous les gens de guerre de ses états de se tenir prêts; malgré sa promesse, il exigea les tailles consenties seulement pour le voyage contre les Turcs; enfin il n'omettait rien pour n'être pas pris au dépourvu, mais agissait prudemment et sans nulle précipitation. C'était sans doute la présence du Dauphin qui lui valait surtout la haine du roi. Il le savait; comme c'eût été toutefois, en cas de guerre, un avantage pour lui d'avoir ce prince entre ses mains, et qu'il aurait eu par là un grand parti dans les seigneurs de France, le Duc ne songeait pas à lui retirer l'hospitalité. Il ne voyait non plus

nul motif de ménager le comte de Saint-Pol, et continuait à lui tenir rigueur.

Il en donna une preuve manifeste. Le comte de Saint-Pol avait pour principal favori le sire de Ront, et lui avait donné en mariage sa sœur bâtarde. Ce gentilhomme lui servait ordinairement à exécuter les violences et les crimes dont le Duc lui avait fait reproche. En ce temps-là, le sire de Ront avait aussi commis pour son propre compte un horrible assassinat. Il aimait une jeune fille d'assez petit état; et comme, malgré sa défense, elle fut fiancée avec un jeune homme de même condition, il fit prendre le fiancé; on l'étendit par terre, on le mutila cruellement, on lui ouvrit le corps, et on lui arracha le cœur. Le Duc ordonna que le sire de Ront fût saisi, pour être mis en justice; mais il se sauva chez les Anglais du côté de Calais. Sans la querelle du Duc avec le comte de Saint-Pol, il est à croire qu'il eût fermé les yeux sur ce crime. Il n'était pas rare, en effet, de voir les hommes d'armes et les gens de guerre enlever les filles qu'ils trouvaient jolies, maltraiter et mettre à mort leurs pères, leurs

frères ou leurs prétendus, sans que pour cela ils fussent nullement recherchés [1]. Au moment même où le Duc faisait poursuivre le sire de Ront, il tenait sur les fonts de baptême l'enfant du sire de Havart, qui était la terreur de la ville d'Arras et des environs, à cause des violences de ce genre qu'il exerçait impunément. A vrai dire il y avait peu ou point de justice sur cette frontière; les voyageurs, les marchands, les laboureurs, n'y marchaient jamais qu'en armes pour se défendre des gens de guerre ou de ceux qui voulaient faire comme eux. Les querelles et les vengeances particulières causaient aussi une foule de meurtres. Le voisinage de Calais empêchait beaucoup le bon ordre. Les coupables se sauvaient sur terre ennemie, et quand il se faisait quelque pillage ou autre méfait nocturne, c'était aux Anglais qu'on l'imputait.

Le Duc jugea que dans de telles circonstances, et lorsqu'il était menacé de guerre par la France, il était sage de se réconcilier tout-à-fait avec la ville de Gand. Le Dauphin servit de médiateur, et le Duc parut céder à ses instances

[1] Duclercq.

en effaçant le dernier souvenir de la révolte des Gantois. Toutefois, lorsqu'au mois d'avril 1458 il fit son entrée à Gand, il ne voulut avoir près de lui ni ce prince ni le comte de Charolais, dont les Gantois se montraient grands amis et disaient beaucoup de bien. Par un autre motif sans doute il ne prit pas non plus en sa compagnie le sire de Croy [1].

Les Gantois surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avait vu en pareille occasion. Il y eut partout des représentations et des mystères; ce qui parut surtout à remarquer, c'est la façon docte et ingénieuse dont la faute et le repentir de la ville, la grandeur et la miséricorde du Duc étaient rappelés par des sentences tirées des livres sacrés ou profanes, et par les figures peintes ou vivantes qu'on voyait sur les échafauds. Ainsi à la porte de la ville, descendit une jeune fille qui se mit à genoux les mains jointes, et au-dessus de sa tête un écriteau, où on lisait : *Inveni quem diligit anima mea*. Plus loin parut l'Enfant prodigue demandant pardon à son père ; une

[1] Duclercq. — Continuateur de Monstrelet.

tapisserie représentait l'empereur César au milieu du sénat, et Cicéron prononçant l'oraison pour Marcellus; l'inscription était : *Nulla de virtutibus tuis major clementiâ est.* Il y avait aussi un lion tenant entre ses pattes la bannière de Bourgogne, et devant lui une lionne et ses lionceaux humblement couchés par terre ; au bas se lisait : *Quasi leo rugiens, et formidabant filii ejus.* Puis Abigaïl implorant David, et disant : *Benedictus Dominus quoniam te misit.* Le bon Pasteur retrouvant sa brebis égarée; Pompée ayant pitié de Tigranes, roi d'Arménie, avec la devise : *Pulchrum est vincere reges*, qui rappelait la générosité du Duc au traité d'Arras. Enfin, beaucoup d'autres peintures ou représentations de ce genre. On fit aussi passer devant le Duc un éléphant. La tour qu'il portait était remplie de musiciens qui chantaient des triolets, dont le refrain était :

Vive Bourgogne est notre cri.

Lorsque le Duc fut près de son hôtel, un homme couvert d'une peau de lion, en souvenir des armoiries de Flandre, vint prendre

la bride de son cheval pour le conduire dans la cour.

Les illuminations dans la ville et sur la rivière, les banquets, la musique, les danses embellirent cette joyeuse entrée, et le Duc, en signe de parfaite réconciliation, accepta un repas à l'Hôtel-de-ville, qui coûta, dit-on, dix mille écus d'or.

Ce fut à Gand que de nouveaux ambassadeurs du roi vinrent trouver le Duc. Outre les sujets ordinaires de négociation, ils avaient à lui signifier de se trouver, le 15 de juin suivant, dans la ville de Montargis, pour y assister, comme pair de France, au jugement du duc d'Alençon.

Il y avait déjà deux ans que ce prince avait été emprisonné par ordre du roi, qui avait eu la preuve de ses criminelles intelligences avec les Anglais. C'était au moment où le roi, pour lors au château de Chatelar en Bourbonnais, s'avançait contre son fils qu'il avait appris cette nouvelle trahison ourdie dans sa famille. Ce lui fut un surcroît de chagrin. « Ma vie est bien douloureuse, » disait-il, puisqu'il faut me garder de ceux

» à qui je devrais me fier plus qu'à tous les » autres, et que ceux de mon sang me trahissent. » Il délibéra dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire. L'ordre régnait maintenant assez bien dans le royaume, la puissance du roi était assez affermie, et l'affection de ses peuples assez grande pour qu'il ne parût point difficile de poursuivre, selon la justice, un prince du sang.

Le duc d'Alençon était alors à Paris ; il avait quitté ses domaines, exprès pour ne point donner de méfiance, au moment où l'exécution de ses complots allait commencer. Le comte de Dunois fut chargé de le saisir. Il prit secrètement toutes ses mesures avec les plus fidèles serviteurs du roi, Guillaume Cousinot, le sire de Brezé, Odet d'Aydie, le sire de Moui baillif de Vermandois. Laissant hors de la ville les archers et les gens d'armes qu'il avait amenés, il entra à Paris, manda le prevôt, lui dit les ordres du roi, et le chargea de faire environner, avec un nombre d'hommes suffisant, l'hôtel du duc d'Alençon. C'était où est maintenant la Force. Quand tout fut sur le point de l'exé-

cution, le comte de Dunois se rendit seul chez le prince, comme pour le visiter. Il en fut honorablement reçu, et ils commencèrent à deviser entre eux de choses indifférentes. Puis, au moment où le comte de Dunois fut assuré que chacun était à son poste : « Monseigneur, dit-il, pardonnez-
» moi ; le roi m'a envoyé vers vous ; je n'en
» sais pas bien la cause, mais je dois lui
» obéir ; » et lui mettant la main sur l'épaule : « Vous êtes prisonnier du roi, » ajouta-t-il. Le duc d'Alençon n'eut pas le temps de répondre ; la chambre se remplit aussitôt des gens du comte de Dunois. Il fallut bien obéir. On pouvait craindre quelque rumeur à Paris. Le comte lui dit : « Monseigneur, sans faire
» ici plus de séjour, il vous faut partir et
» monter au plus vite à cheval. » — « Je me
» trouve bien ici, et j'y veux rester, » répliqua le prince ; on n'en fit pas moins amener ses chevaux. Il écrivit un billet à sa femme, désigna quelques serviteurs pour le suivre, et l'on se mit sur-le-champ en route. Arrivé à la porte Saint-Antoine, il vit de loin quarante lances, sous les ordres du sire de Moui. « Quels sont ces gens? demanda-

quelle avait été la suite de ses trahisons [1]. Quelque temps après que lord Talbot eut pris Bordeaux, un serviteur de sir Richard Woodwille chevalier anglais, qui avait épousé la veuve du duc de Bedfort, et qui était par conséquent beau-frère du comte de Saint-Pol, était venu trouver le duc d'Alençon et lui avait proposé de marier sa fille au fils du duc d'York. Il avait été question aussi de beaucoup d'autres choses; en se quittant, ils étaient convenus d'une certaine façon de se prendre le pouce en signe de reconnaissance, lorsqu'on s'enverrait des messages.

En 1455 au mois d'août vint à La Flèche un héraut anglais nommé Huntington; le duc d'Alençon lui découvrit ses desseins et le chargea de retourner en Angleterre. « Dites-» leur donc de se mettre enfin d'accord de » par Dieu ou de par le diable, disait-il par-» lant des discordes du duc d'York et du » parti de la reine; il faut descendre en » Normandie, et ne pas penser à autre chose. » C'est le moment ou jamais; le roi est loin; » son armée est séparée en trois parties:

[1] Arrêt de condamnation. — Interrogatoires.

» l'une dans le comté d'Armagnac, l'autre
» en Guyenne; la troisième marche contre
» le Dauphin. Les nobles, les bonne villes,
» le peuple, tout le monde est aussi mécon-
» tent que moi; j'aiderai les Anglais de mes
» forteresses et de mon artillerie, qui est suffi-
» sante pour combattre dix mille hommes
» en campagne. Il faut venir avec trente ou
» quarante mille hommes, et amener le roi
» Henri. Il n'y a pas quatre cents lances en
» Normandie; le pays sera conquis avant
» qu'on puisse y porter secours. Il sera né-
» cessaire de publier la défense de rien
» prendre sur les habitans et les laboureurs
» et punir sévèrement les délinquans. Il ne
» faudra pas non plus penser à maintenir les
» dons de domaines faits autrefois par les
» Anglais; le roi Henri devra ne point parler
» du passé. Pendant qu'on descendrait en
» Normandie, une expédition partirait aussi
» de Calais. Si le roi veut retirer son armée
» de Guyenne, le pays se révoltera encore
» une fois. Le duc de Bourgogne n'est point
» à craindre en ceci; ce n'est pas un homme
» qui aime la guerre; il ne veut que paix

» et amour. Quant au Dauphin, il se décla-
» rera pour nous et nous aidera de ses places
» et de ses gens. » Le duc d'Alençon chargea aussi Huntington de demander qu'on lui envoyât au plus tôt vingt mille écus ou dix mille au moins, à prendre à Bruges ou sur toute autre ville de négoce, afin qu'il pût apprêter son artillerie et former ses compagnies; enfin il donna, pour le duc d'York, une lettre de créance conçue ainsi : « Seigneur, veuillez
» croire ce que le porteur vous dira de moi;
» je vous remercie de votre bon *vouloir*; *j'ai*
» bonne volonté, il ne tient qu'à vous. » Il avait signé d'un N barré; Pouancé son héraut avait accompagné le héraut anglais.

Peu après, impatient de ne pas avoir de réponse, le duc d'Alençon s'était découvert à un prêtre nommé Thomas Gillet, lui avait appris les signes de reconnaissance, lui avait donné une lettre de créance signée de même, et l'avait expédié au duc d'York.

Au mois de décembre, Fortin, parent de Thomas Gillet, avait été envoyé à Calais, où se trouvait sir Richard Woodville; enfin, au mois de janvier, Pouancé et Thomas Gillet

étaient revenus. Le duc d'York les avait chargés de remercier le duc d'Alençon, de lui dire que le parlement des États d'Angleterre n'ayant pas été assemblé, on ne pouvait donner une réponse finale : que cependant on pouvait compter que les Anglais descendraient en France avant le mois de septembre. Le duc d'York priait le duc d'Alençon de s'emparer d'un port de mer pour faciliter la descente, et de lui faire savoir si le Dauphin ne viendrait point défendre la Normandie.

Un nouveau messager reçut encore la confidence du duc d'Alençon, qui lui fit prêter serment sur l'Évangile : celui-ci s'en alla avec une lettre de créance qui, cette fois, était signée Jean. Il était chargé de dire qu'il fallait se hâter, que le roi marchait contre le Dauphin, qu'ainsi on pouvait lui préparer un beau retour de noces : que, pour son compte, il voudrait déjà voir les Anglais descendre en France, épais comme grêle, et qu'ils passeraient pour de bien mauvais combattans s'ils ne profitaient d'une telle occasion.

Mais, dans cet intervalle, les choses avaient changé en Angleterre ; le duc d'York n'était

plus protecteur du royaume. Ce fut au roi Henri lui-même que fut présenté Aymon Gallet, dernier envoyé du duc d'Alençon. Ce roi, qui était simple d'esprit, mais rempli de piété, avait toujours été gouverné soit par les uns, soit par les autres, et n'avait aucune volonté. Il s'informa à ce messager quelle personne c'était que son oncle le roi Charles : « Je ne l'ai vu que deux fois, ré-
» pondit Gallet; une fois à cheval, et il me
» sembla gentil prince; puis, dans une ab-
» baye près de Caen, où il lisait en une
» chronique, et personne ne m'a jamais paru
» lire si couramment que lui. » Pour lors le roi Henri lui dit : « Je m'étonne comment
» les princes de France ont si grande volonté
» de lui faire du déplaisir; au reste, autant
» m'en font ceux de mon pays. » Il donna toutefois à Gallet une lettre pour le duc d'Alençon, où il le remerciait et l'engageait à envoyer, au mois d'août, ses agens à Bruges, où se rendaient les ambassadeurs d'Angleterre, afin de prolonger les trèves avec le duc de Bourgogne. Là, pourrait se traiter l'affaire des vingt mille écus, ainsi que les autres.

Ce terme parut trop long au duc d'Alençon; il envoya encore une fois Gallet et le chargea de parler d'une autre demande qu'il avait faite. Il voulait à tout hasard avoir une retraite en Angleterre, et désirait qu'on lui accordât les duchés de Glocester et de Bedfort. Il annonçait aussi les démarches qu'il avait faites pour surprendre le pont de Granville.

Les choses en étaient là, quand Thomas Gillet, ce prêtre que le duc d'Alençon avait chargé de plusieurs messages, engagea Fortin, qui venait d'être encore expédié pour l'Angleterre, à aller remettre au roi de France les lettres qu'on lui avait données. Ce fut alors que le roi se résolut à faire saisir le duc d'Alençon.

La procédure l'ayant confondu par ces preuves et par les témoins, il avoua tout ou à peu près; il ajouta que s'il avait ainsi comploté contre le royaume, c'était à la suggestion du bâtard d'Armagnac et du Dauphin. Cette excuse fut examinée avec soin; il ne pouvait produire nulle preuve, nul témoignage; il variait et vacillait dans son récit; il ne

savait que répondre aux difficultés qu'on opposait à son récit. On s'assura que ce n'était qu'un mensonge, et que s'il avait parlé du Dauphin aux Anglais, c'était comme de tout le reste, pour les mieux engager, en leur montrant l'entreprise comme plus facile.

Son ambition et son avarice seules l'avaient induit à mal; les promesses des sorciers et des devins y avaient contribué aussi; il en avait consulté plusieurs, et avait même envoyé un de ses serviteurs en Italie afin d'interroger un hermite fort renommé; il voulait savoir de lui comment il devait s'y prendre pour être dans la bonne grâce du roi, et aussi pour retrouver le même empressement qu'il avait eu autrefois à satisfaire la tendresse de sa femme la duchesse d'Alençon. Le saint homme fit une bien sage réponse à la première question. « Que le » duc d'Alençon, dit-il, se mette en la grâce » de Dieu, il aura celle de tout le monde. » Pour satisfaire à la seconde, il donna une forme de conjuration, dont il disait que l'effet serait certain.

L'instruction terminée, le roi convoqua

son Parlement pour procéder au jugement. Comme le duc d'Alençon était pair du royaume, les autres pairs furent appelés à siéger, ce qui ne s'était point vu depuis le procès du roi de Navarre, en 1386. Le duc de Bourgogne répondit aux ambassadeurs, qui venaient requérir sa présence, qu'encore que, d'après le traité d'Arras, le roi n'eût aucun commandement à lui adresser et qu'il ne fût en rien son sujet, néanmoins au plaisir de Dieu, il se rendrait à Montargis. En même temps il envoya Toison-d'Or au roi, et fit publier dans ses états que tous ses vassaux et arrière-vassaux, les archers et arbalétriers assermentés des bonnes villes eussent à s'armer et se tenir prêts pour l'accompagner à Montargis, où le roi l'avait sommé de venir. Puis il partit pour Lille, où était son artillerie, afin de la faire mettre en état. Le roi de son côté sachant quels apprêts de guerre se faisaient en Flandre, convoqua le ban et l'arrière-ban du royaume. Chacun s'affligeait que les choses en fussent venues à ce point; cependant Toison-d'Or revint de son ambassade. Le roi, cette fois

encore, ne voulut point pousser le Duc à l'extrême, et rompre une paix si heureuse pour son royaume; il fit répondre au Duc que sa présence au lit de justice n'était point nécessaire : que la suite nombreuse dont il serait accompagné serait dommageable pour le pays, et qu'il suffirait d'envoyer quelques personnes de son conseil afin d'assister au jugement.

La paix se trouvant ainsi conservée, la cour de Bourgogne revint à ses divertissemens accoutumés. Le comte de *Charolais* n'avait pas de plus grand plaisir que les joûtes, et il s'en faisait souvent de fort belles. Par malheur, le Duc tomba malade et eut une assez forte fièvre. La Duchesse quitta son couvent pour venir lui donner tous ses soins. Elle n'avait pas vu son mari depuis le jour où elle avait pris parti dans la querelle avec son fils. Cette marque de tendresse émut vivement le Duc. Ils pleurèrent ensemble, et il rendit toute son amitié à sa femme. Elle la méritait bien; non-seulement elle avait toujours aimé uniquement le Duc, et lui avait pardonné les torts qu'il avait sans cesse, mais

elle avait été pour lui comme un sage conseiller, s'acquittant d'ambassades difficiles, et terminant de grandes affaires.

Lorsqu'il fut rétabli, les fêtes recommencèrent. L'arrivée de la comtesse de Nevers, qui était fille du sire d'Albret, et que Charles comte de Nevers avait épousée en France depuis un peu plus d'une année, rendit encore les amusemens plus magnifiques. Le Duc se trouvait réuni avec presque toute sa famille, et réconcilié avec son fils et sa femme. Tout se passait donc avec une complète allégresse. Après quelque séjour, la comtesse de Nevers quitta Lille pour se rendre chez sa belle-sœur la comtesse d'Étampes. Le Duc et Adolphe de Clèves comte de Ravenstein l'accompagnaient, et elle avait aussi avec elle un beau cortége de dames. Quand on fut venu à un petit pont, non loin de la ville, se présentèrent six chevaliers. Leur chef demanda au sire de Ravenstein qui il était, et où il menait ces dames. « Que vous importe? répondit-il; laissez- » nous passer notre chemin. » Le chevalier coucha sa lance et courut sur Adolphe de Clèves. Pour lors commença la joûte, car

huissiers sortirent, et alors se présentèrent les ambassadeurs du duc Philippe. Le connétable duc de Bretagne avait demandé à ne point siéger à cause de sa parenté avec l'accusé, qui était son propre neveu.

Les pairs ecclésiastiques, le chancelier, les présidens au Parlement, plusieurs maîtres des requêtes et plusieurs conseillers au Parlement avaient déjà assisté, depuis plusieurs semaines, à une instruction préparatoire, qui avait suivi les informations faites depuis deux ans. Les princes du sang, les pairs de *France*, les seigneurs appelés par le roi au Parlement, prenaient connaissance de l'affaire pour la première fois. L'accusé fut amené et placé sur une escabelle basse; il fut interrogé et répéta librement tous ses aveux.

Avant que la sentence fût prononcée, maître Jean l'Orféyre, ambassadeur du duc de Bourgogne, fit supplier le roi d'entendre ce qu'il avait à proposer de la part du Duc, et il fut admis à prononcer un discours, qui fut trouvé bien éloquent et bien docte. Il était rempli de citations tirées des livres saints, des lois impériales de l'empereur Justinien, de Vir-

gile et d'autres auteurs profanes. Maître l'Orfévre y alléguait de beaux et célèbres exemples de clémence, entr'autres celui de « Trajan, » le meilleur empereur des païens, qui fut, » non pas austère, mais clément, et qui, » pour sa miséricordieuse justice, fut tiré » des enfers par les prières de saint Grégoire, » et fait chrétien trois cents après sa mort. » Après beaucoup d'autres exhortations générales, l'orateur continuait ainsi :

« Sire, monsieur de Bourgogne a l'espérance que si l'épée de justice était tirée de son fourreau et remise à l'exécuteur pour frapper, vous le feriez retirer en reconnaissant que le condamné est votre parent et votre sang.

» Considérez, sire, les bons services rendus à vous et à vos nobles aïeux par monsieur d'Alençon et ses devanciers. Son bisaïeul mourut à la bataille de Creci; son grand'-père fut otage en Angleterre pour le roi Jean; son père finit ses jours à la bataille d'Azincourt; lui-même à la bataille de Verneuil fut trouvé parmi les morts et mené en Angleterre. Sire, vous savez bien que c'est

en vendant le peu d'héritage qui lui restait, qu'il a été mis hors des mains de vos anciens ennemis. Il aima mieux avoir sa délivrance à ce prix, que d'être quitte, de ravoir ses terres, et d'obtenir tout ce qu'on lui promettait, en faussant sa loyauté. Songez à ses enfans, sire; ils vous offrent aussi leur sang à répandre, en suivant la trace de leurs nobles prédécesseurs. »

Là, maître l'Orfévre rappelait encore diverses histoires d'enfans qui avaient obtenu grâce pour leurs parens ; entr'autres *le fils de* Servius Galba, en faveur de qui l'on avait pardonné à son père, et surtout par la considération que cet enfant était parent du roi Gallus. « Et les enfans de monsieur d'Alençon ne sont-ils pas aussi parens du roi Gallus? c'est-à-dire de vous, sire..... Considérez enfin la personne de monsieur d'Alençon. Sire, ceux qui ont conversé souvent avec lui, et ont hanté sa compagnie, savent assez, tant par sa conduite que par son langage, qu'il y a toujours eu en lui plus de négligence et de simplicité que de mauvaise malice. A de tels hommes, sire, la loi est plus douce et moins rigou-

reuse qu'aux autres. D'autre part, si, par quelque soudaine mélancolie, monsieur d'Alençon avait projeté quelque chose qui vous fût préjudiciable, toutefois, Dieu merci, l'effet ne s'en est pas suivi. Ne croyez pas cependant que monsieur de Bourgogne veuille dire qu'en tout délit il faut que l'œuvre soit consommée pour qu'il y ait délit; il sait que, particulièrement pour le crime imputé à monsieur d'Alençon, il en est autrement, et que la volonté est à punir comme l'effet. Mais monsieur de Bourgogne prétend seulement que la grâce est plus facile à accorder que si la chose était consommée, et si le péril s'en fût suivi. Même on peut trouver vraisemblable qu'avant la consommation du crime, monsieur d'Alençon eût pu s'en repentir et s'en retirer.

» Par ces considérations, sire, monsieur de Bourgogne vous supplie, en toute humilité de cœur, de jeter un œil de miséricorde sur monsieur d'Alençon, de remettre et pardonner tout ce qu'il peut avoir méfait contre vous, et de lui garder l'honneur sans lequel le cœur d'un noble homme ne peut vivre. Sire, princes, étrangers, voisins, amis et ennemis

connaissent par expérience votre charité, votre humanité, votre puissante et miséricordieuse bonté; pour Dieu, sire, ne rejetez pas la demande de votre humble parent, et il répétera avec tout le monde : « *Misericordiam Domini* » *in æternum cantabo*. »

L'évêque de Coutances répondit, par ordre du roi, de point en point, au discours de l'ambassadeur de Bourgogne. Il parla de l'obligation de faire justice, imposée par la majesté royale. « C'est par la justice que règnent les rois; et, n'était la bonne justice des rois et des princes, les royaumes et seigneuries ne seraient que larronneries.

» La parenté de monsieur d'Alençon lui imposait, dit-il, de plus grands devoirs envers le roi et le royaume. Les services de ses devanciers n'ont pas été imités par lui; et, si les enfans ne doivent pas porter la peine des forfaits du père, de même la gloire du père ne doit pas profiter au fils. On dit que monsieur d'Alençon s'est toujours montré simple et négligent; certes, le contraire a bien paru, et il n'a fait voir que trop de malice et de subtilité.

» Enfin, le roi vous fait dire qu'il agira

en ceci, d'après l'avis des princes et seigneurs de son sang et autres, et de ceux de son conseil qui sont près de lui. Il eût bien voulu que monsieur de Bourgogne y eût été pour avoir son bon conseil; cependant il fera si bien que mondit sieur de Bourgogne et tout le monde en seront contens. »

Alors, après mûre délibération de la cour des pairs, l'arrêt fut rendu : le duc d'Alençon fut déclaré criminel de lèse-majesté, et comme tel, privé et débouté de l'honneur et dignité de pair de France et autres dignités et prérogatives, condamné à recevoir la mort et à être exécuté en justice. Ses biens furent confisqués.

Toutefois, le roi se réservant d'en ordonner selon son bon plaisir, déclara que l'exécution du duc d'Alençon serait différée, et que ses biens-meubles et la plupart de ses seigneuries seraient laissés à ses enfans.

L'arrêt fut d'abord prononcé au duc d'Alençon, dans sa prison, par un président et un conseiller au parlement, maître Jean Bureau trésorier de France, et quelques au-

tres du conseil du roi; puis une seconde fois en audience solennelle [1].

Ce ne fut pas l'intercession du duc de Bourgogne qui décida le roi à user ainsi d'indulgence. Il y fut déterminé par sa propre volonté et par les conseils du duc de Bretagne; l'arrêt portait même, en ce qui touchait la remise d'une partie de la confiscation, que c'était en faveur et contemplation des requêtes du duc de Bretagne. Il était revenu auprès du roi, uniquement pour sauver la vie à son neveu; sans ce motif on ne l'eût point revu *à la* cour, dont l'année précédente il était parti fort mécontent. Des difficultés au sujet de l'hommage du duché de Bretagne s'étaient élevées entre lui et le conseil du roi. Du reste elles n'étaient pas nouvelles; à chaque avénement d'un duc de Bretagne, on débattait toujours pour savoir si l'hommage était lige ou simple. Le connétable pensait que les services qu'il avait rendus devaient rendre le roi moins exigeant cette fois; au contraire on l'était davantage [2]; et l'on ne

[1] Procès du duc d'Alençon : Recueil de Dupuy.

[2] Richemont. — Argentré.

voulait point se contenter de la formule qui, lors des autres investitures, avait toujours servi à réserver les droits des deux parties; cependant il ne céda point.

Lorsqu'il fut dans la chambre de parade du roi pour cette cérémonie, le comte de Dunois lui adressa la parole en ces termes: « Monseigneur de Bretagne, vous devenez » homme du roi, mon souverain seigneur » ici présent, et lui faites hommage lige, » à cause de votre duché de Bretagne, vous » lui promettez foi et loyauté, et de le » servir envers tous ceux qui peuvent vivre » et mourir. » Alors, tout d'une voix, le comte d'Eu, le baillif de Touraine, et d'autres qui étaient dans la chambre, s'écrièrent: « Faites-lui ôter sa ceinture. » C'était comme on faisait pour l'hommage lige. « Il » ne le fera pas, et ne le doit pas faire, ré- » pondit le chancelier de Bretagne.—Je vous » fais, continua le duc de Bretagne, tel » hommage que mes prédécesseurs vous ont » fait, et je n'entends point qu'il soit lige. » Le chancelier de France répliqua: « Vos » prédécesseurs ont fait hommage lige. —

» Vous le dites, et je dis que non, » poursuivit le duc de Bretagne. Alors le roi, pour mettre fin à ce débat, prit la parole et dit : « Vous le faites tel que vos prédécesseurs » l'ont fait. — Oui, et point lige. » Il plaça ses mains dans les mains du roi, ne mit point le genou en terre, ne fit aucun serment, ne prit aucun engagement, et embrassa le roi. « Le duc n'entend faire en ceci, » dit le chancelier de Bretagne, rien qui » déroge, ni qui porte préjudice à ses droits » et noblesses. — Et le roi proteste du con- » traire, » repartit le chancelier de France. Pour lors le roi ajouta : « Je n'entends, ni » ne veux en rien préjudicier à vos droits, et » je crois que vous ne voudriez point pré- » judicier aux miens. — Non, » répondit le Duc.

Puis, pour l'hommage du comté de Montfort et de la seigneurie de Neaufle-le-Château, il mit le genou en terre, se reconnut homme lige, promit et jura de servir le roi contre tous ceux qui pouvaient vivre et mourir.

Le chancelier de France s'adressa ensuite au Duc : « Monsieur, et de la pairie de

» France, ne faites-vous pas hommage? —
» Non, je ne suis point délibéré de le faire
» à présent; je n'en ai point parlé à mes
» États. — C'est son fait, reprit le roi; il sait
» bien ce qu'il a à faire; on doit s'en rappor-
» ter à lui. — Je le dis pour ma décharge,
» continua le chancelier de France, et pour
» savoir comment je dois gouverner la chan-
» cellerie; car les pairs sont ajournés par une
» lettre à part, et c'est vous qui les ajournez;
» les autres sont ajournés par un sergent.
» Cette fois il n'y a eu qu'une lettre. La chose
» demeurera donc au même état, et je conti-
» nuerai à régler la chancellerie dans la forme
» accoutumée. — Je l'entends ainsi. » Telle
fut la réponse du roi.

L'hommage de la pairie n'était pas d'ordinaire distinct de l'hommage du fief portant pairie. Cependant Jean duc de Bourgogne avait prêté double hommage. Si le duc de Bretagne eût fait hommage lige de la pairie, il aurait donc, en quelque sorte, reconnu que son duché était lige; si, au contraire, l'hommage était pur et simple, il s'en suivait qu'un pair du royaume ne contractait nulle obligation envers le roi.

électeurs, le Danemarck, les Liégeois, les gens de Berne, le duc de Savoie étaient maintenant liés par des traités au roi de France. Sans cesse il y avait des négociations avec l'Angleterre; on ne pouvait, à la vérité, rien conclure de solide avec un royaume si fort troublé et divisé; mais toute ambassade et tout pourparler semblaient toujours cacher quelque projet ennemi de la France contre la Bourgogne, ou de la Bourgogne contre la France.

En outre le roi et ses serviteurs avaient de jour en jour changé de langage; il n'y avait plus rien d'humble ni de craintif dans les réponses qu'on faisait aux ambassadeurs du Duc[1], et il n'était pas accoutumé à voir sa puissance ne plus inspirer aucune épouvante. Jamais ce changement n'avait mieux paru qu'au lit de justice à Vendôme; les plaintes des envoyés de Bourgogne n'avaient pas été écoutées. Le conseil du roi avait au contraire déclaré hautement que c'était le roi qui avait des griefs à imputer au Duc. Le procureur général avait dit au milieu du conseil, devant tous les princes, qu'il faudrait

[1] Preuves de l'Hist. de Bourgogne.

plus de quinze jours pour réciter toutes les désobéissances du duc de Bourgogne. Ce propos, qui lui avait été rapporté, l'avait fort offensé.

Le séjour du Dauphin en Flandre était un sujet de reproche toujours subsistant; le roi attendait l'effet des exhortations que le Duc avait tant promis de faire pour ramener le prince à son devoir, et il ne voyait pas, disait-il, qu'elles eussent encore profité en rien.

Cependant le Dauphin avait chargé les ambassadeurs de Bourgogne qui s'étaient rendus au lit de justice, de parler pour lui à son oncle le comte du Maine. Le roi l'ayant appris, fit savoir à son fils qu'il ne pouvait ajouter foi à un tel rapport, puisqu'il n'avait reçu ni lettres ni messages de lui. Le Dauphin saisit alors cette occasion de témoigner au roi son respect et sa reconnaissance. Il lui annonça en même temps, pour la seconde fois, la grossesse de sa femme : « Grâce à Dieu, disait-il, je puis vous le signifier, ainsi que je le dois, comme chose sûre, car elle a senti plusieurs fois bouger son enfant; ce dont vous serez

bien joyeux. Et qu'il vous plaise m'avoir et me tenir toujours en votre bonne grâce et me mander vos bons plaisirs pour que je les puisse accomplir. » A Genappe, 13 décembre 1458.

En même temps, le Duc renvoya encore une ambassade pour s'expliquer sur les reproches qui lui avaient été faits à Vendôme, et surtout sur les paroles du procureur général. Il rappelait à ce sujet tous les services qu'il avait rendus au roi et au royaume, ainsi que le peu de reconnaissance qu'on lui en avait témoigné. Tout ce que ses ambassadeurs étaient chargés de remontrer en son nom, marquait assez de fierté et d'amertume. Ils devaient déclarer formellement quel avait été, quel était, quel voulait être leur seigneur envers leur roi; et demander que le roi déclarât et signifiât les causes de son mécontentement envers lui.

La réponse signifiée par ordre du roi, se ressentit de la puissance qu'il avait conquise sur ses ennemis du dedans ou du dehors. Il s'étonnait que le Duc se plaignît des réponses données à ses ambassadeurs pendant leur séjour à Vendôme, et pensait qu'elles

étaient si bonnes et si raisonnables, que monsieur de Bourgogne en aurait dû être content.

Le discours du procureur général se rapportait aux désobéissances nombreuses et journalières qu'éprouvaient dans ses états les arrêts du Parlement; et monsieur de Bourgogne devrait bien les faire cesser.

Le Duc avait parlé de la paix d'Arras, comme il faisait toujours, en faisant valoir sa générosité, et répétant qu'il l'avait accordée par respect de Dieu, par affection pour la noble maison de France et par compassion du pauvre peuple. Le roi répondit qu'il n'avait pas été contraint à cette paix par la nécessité, qu'il avait su auparavant recouvrer la plus grande partie de l'Ile de France, de la Brie, de la Champagne et de la Picardie. Il ne disconvenait pas, au reste, du malheur d'un royaume où les sujets et les membres de la maison royale étaient divisés de leur chef; mais c'était lui, disait-il, qui voulait bien oublier tout le passé.

Il refusait aussi aux sires de l'Isle Adam, de Ternant, de Lalaing et autres serviteurs du

duc de Bourgogne, l'honneur d'avoir délivré Paris, ainsi que le prétendait le Duc ; il rappelait que le connétable et monsieur de Dunois avaient été chefs de l'entreprise, et qu'elle s'était faite avec les hommes d'armes et les finances de la France. Toutes les autres villes du royaume, à la réserve de Noyon et Soissons, avaient été conquises par les armes du roi, et non par le Duc.

Le roi ne se souvenait surtout point que le duc de Bourgogne eût envoyé *aucun de* ses gens à la conquête de la Normandie; seulement le comte de Saint-Pol et d'autres parens, sujets et serviteurs du roi, étaient venus avec des chevaliers et des écuyers de Picardie ou d'autres provinces du royaume, se mettre aux gages du roi; ils s'étaient conduits honorablement, et le roi leur en avait témoigné son contentement.

Le roi ajoutait qu'il avait bien le pouvoir de prendre alliance avec qui il voulait pour l'avantage du royaume : que les traités conclus ne portaient aucune condition au préjudice du duc de Bourgogne : que ce prince devait comme seigneur du sang royal

se réjouir de voir le roi allié à des souverains puissans, comme le roi Ladislas ou le roi de Danemarck : que presque toutes ces alliances étaient seulement renouvelées et avaient jadis existé.

Quant au mariage qui avait été conclu pour madame Magdeleine, il n'était pas besoin d'y chercher un motif d'inimitié; car il était notoire que la fille du roi ne pouvait trouver, dans la chrétienté, un mariage plus grand en biens et en honneurs. D'ailleurs le duc de Bourgogne n'était pas, du moins à la connaissance du roi, l'adversaire du roi Ladislas. C'était son proche parent, et il avait offert d'aller combattre les Turcs sous son commandement. Leur différend sur le pays de Luxembourg n'était pas un motif pour se dire ennemis, surtout lorsque le roi de Bohême s'était soumis à l'arbitrage du roi, bien que le Duc s'y fût refusé.

En toutes trèves faites par le roi avec les Anglais le duc de Bourgogne avait toujours été compris. Au contraire, le Duc avait fait des trèves séparées, donnant pour excuses qu'il avait voulu garantir ses pays de la guerre

que venaient y faire des capitaines et gens de guerre du roi; tandis que chacun avait vu que le roi, à qui ces désordres déplaisaient, avait bien su les faire cesser.

Pour les conditions secrètes, que le *Duc* prétendait qui avaient été arrêtées au mariage de madame Marguerite d'Anjou, le roi s'étonnait que monsieur de Bourgogne eût si légèrement et si long-temps persévéré à croire des choses évidemment contraires à la vérité.

Il n'était donc point véritable que le roi eût rien fait de contraire au traité d'Arras; monsieur de Bourgogne devait, au contraire, se rappeler ce qui avait été convenu lors du mariage de monsieur de Charolais et de feu madame Catherine de France.

Monsieur de Bourgogne s'était plaint qu'on avait mainte fois, à la cour, parlé de lui et de ses gens injurieusement et avec dérision. Le roi répondait sagement qu'il en ferait punition s'il en avait connaissance, mais que communément de telles choses se disaient par des gens de petite réputation, et qu'encore qu'on eût parlé de sa propre personne plus librement

et plus outrageusement, il n'y avait jamais pris garde.

Enfin, aux prières que le Duc faisait au roi de le tenir en sa bonne grâce, il répondait qu'il serait bien joyeux que monsieur de Bourgogne se gouvernât toujours envers lui tellement qu'il eût sujet de continuer à le tenir dans sa bonne grâce.

Il avait toujours été convenu que, lorsqu'il s'éleverait des difficultés sur l'exécution du traité d'Arras, le pape en ferait décider par des commissaires. Le Duc donna donc l'ordre à son chancelier d'examiner de nouveau le traité, l'acte de mariage de son fils avec madame Catherine, et de dresser, en conséquence, des instructions pour les ambassadeurs qu'il allait envoyer au concile de Mantoue, que le pape venait d'assembler.

Le pape était Æneas Sylvius Piccolomini, qui avait été secrétaire du concile de Bâle, puis de l'empereur, et avec lequel le duc de Bourgogne avait traité pendant son voyage d'Allemagne. Il venait de succéder au pape Calixte III, et avait pris le nom de Pie II. Son premier soin avait été d'écrire à tous les

princes chrétiens, et de leur demander qu'ils eussent à venir en personne, ou du moins à envoyer des ambassadeurs, pour aviser en commun aux moyens de défendre la chrétienté contre les Turcs qui faisaient toujours de nouveaux progrès, et venaient encore de conquérir la Morée et l'Achaïe. Les Grecs avaient récemment envoyé une grande ambassade au duc de Bourgogne, pour lui dire leur détresse et implorer son secours.

Le nouveau pape avait une amitié particulière pour le duc Philippe; et ce prince, *en lui* confiant ses intérêts, ne les mettait point en mauvaises mains. L'ambassade qu'il lui envoya se composait de son neveu le duc de Clèves, du sire Jean de Croy, du sire de Bergobzoom, de l'évêque d'Arras, et de plusieurs autres seigneurs et conseillers, tant clercs que laïques. Elle traversa la France et la Savoie. Le seigneur François Sforza, duc de Milan, fit au duc de Clèves l'accueil le plus magnifique, tant à cause de lui qu'à cause du grand et célèbre prince qu'il représentait. La renommée du duc de Bourgogne dans la chrétienté était plus éclatante que celle d'aucun roi. Le pape

Pie II lui écrivait à peu près vers le même temps[1] : « J'ai appris avec joie, par les lettres de l'empereur lui-même, qu'il est résolu, et surtout à notre considération, de vous donner l'investiture royale, et je me souviens d'avoir souvent écrit à son altesse sur ce sujet en votre faveur. Non-seulement il s'est déterminé à cela, mais il veut encore contracter alliance avec vous, en mariant son fils à la fille de votre fils, et vous créer vicaire-général de l'empire dans les pays de la Gaule, par-delà le Rhin; ce qui certes nous est fort agréable. »

Cette grande affection du pape se manifesta par les honneurs dont il entoura le duc de Clèves. Lui seul de tous les ambassadeurs eut séance au consistoire avec les cardinaux; et, lorsque l'évêque d'Arras à l'assemblée du concile eut excusé le duc de Bourgogne de n'être pas venu en personne, le pape répondit[2] : « Quant à la non venue de très-noble, très-» puissant et mon très-cher fils le duc de Bour-» gogne, je sais bien que ses excuses sont » véritables et raisonnables. Plût à Dieu que » chaque prince de la chrétienté fît, selon sa

[1] Lettres d'Æneas Sylvius. — [2] Couci.

» puissance, aussi-bien son devoir que lui ! » Puis il rappela que le Duc était le principal auteur du pieux dessein d'aller combattre les Turcs : qu'il était venu en personne à Ratisbonne : qu'il avait déjà envoyé une ambassade à Francfort, et que nul ne semblait plus disposé et préparé à cette sainte entreprise.

L'offre des ambassadeurs de Bourgogne répondit aux espérances du pape [1]. Ils s'engagèrent à fournir six mille combattans à la solde et à l'entretien de leur seigneur. Toutefois ils dirent que l'entreprise ne pourrait se faire tant que la chrétienté serait en proie aux discordes et aux guerres.

Les ambassadeurs de France ne devaient pas s'attendre à être accueillis de la même sorte par le pape. Ce n'est pas que la puissance du roi n'eût aussi un bien grand renom en Italie. Gênes venait de se donner à lui ; les Florentins, peu d'années auparavant, avaient choisi pour leur capitaine Jean duc de Calabre, fils du roi René. En ce moment même la maison d'Anjou disputait avec avantage le royaume de Naples au roi d'Aragon. Mais le pape et le duc de Milan

[1] Histoire ecclésiastique.

favorisaient les Aragonnais ; et là, comme en tout autre lieu et en toute autre affaire, le duc de Bourgogne tenait le parti opposé à la France. Ainsi c'était lui qui était comblé de louanges et d'honneurs au concile de Mantoue. Au contraire, le roi avait pour partisans tous les ennemis du duc de Milan et de la maison d'Aragon, particulièrement les Vénitiens. Comme avant l'arrivée des ambassadeurs de France qui tardaient beaucoup, le pape semblait tout disposer pour la grande entreprise, et, de concert avec le cardinal Bessarion, Grec d'origine et réuni à l'Église romaine, promettait toujours un succès facile, alors les envoyés de Venise raillant cette présomption et cette hâte, lui dirent : : « Vous êtes
» né homme en pauvreté et ne savez ce
» qu'est une telle besogne que de vouloir faire
» bataille aux Turcs. Il est besoin d'attendre
» la délibération du grand roi. »

Enfin après deux mois arrivèrent les ambassadeurs de France; c'étaient l'archevêque de Rouen, l'évêque de Paris, maître Thomas de Courcelles fameux docteur en théologie et Guillaume Cousinot. Leur commission était bien plus de parler pour l'affaire de Naples,

et de défendre les droits du roi René, que de traiter des préparatifs de la croisade. Ils avaient aussi à défendre contre le saint Père, les libertés du clergé de France, et la pragmatique sanction contre laquelle il était vivement déclaré, après y avoir contribué de tout son pouvoir tandis qu'il était secrétaire du concile de Bâle [1].

Les ambassadeurs trouvant donc tant de mauvaise volonté de la part du pape dans les affaires qui leur importaient le plus, témoignèrent peu d'empressement pour l'entreprise qu'il voulait persuader à tous les princes de la chrétienté. Ils refusèrent la levée d'un décime sur le clergé, et dirent qu'il fallait auparavant justifier l'emploi de celui que le roi avait déjà permis de lever pour le même motif, et dont on n'avait vu aucun fruit. Lorsque le pape sembla opposer à la négligence du roi pour les intérêts de la foi catholique, le zèle et les promesses du duc de Bourgogne, les ambassadeurs répondirent que le roi ne voulait rien promettre qu'avec la loyale intention de l'acquitter, et n'avait point coutume d'avancer des paroles incer-

[1] Hist. ecclésiast.

taines : que d'ailleurs la promesse du duc de Bourgogne était soumise à la volonté du roi dont le consentement était nécessaire pour lever des hommes et de l'argent dans ses provinces. Du reste le roi fit assurer le saint Père que lorsque son royaume n'aurait plus rien à craindre de ses ennemis, il s'emploierait de toute sa volonté et de ses moyens à chasser les Turcs.

L'assemblée de Mantoue ne fut donc pas plus efficace que les journées de Ratisbonne et de Francfort. Beaucoup de princes y firent des promesses magnifiques. Le pape s'y montra fort éloquent à remontrer les dangers que courait la chrétienté; mais tout en demeura là. Il en fut de même de la paix entre la France et l'Angleterre, qui était un autre objet de ce concile. Les différends entre le roi et le duc Philippe restèrent aussi au même point. Le juge lui était trop favorable pour que les ambassadeurs de France acceptassent sa médiation.

Pendant la durée du concile, les esprits ne faisaient que s'aigrir davantage, surtout en ce qui touchait la juridiction du Parlement. Le

Duc assurait sans cesse le roi de la volonté qu'il avait de lui obéir et de lui complaire; le roi faisait témoigner au Duc quelle *était* sa bienveillance et son affection; mais aucune difficulté n'était ni résolue ni éclaircie. Il y en eut une qui finit par donner lieu aux voies de fait. Le roi, en cédant par le traité d'Arras les villes situées au-delà de la Somme, avait conservé une portion du territoire d'Amiens, et il y avait établi un officier qui conservait le titre de baillif d'Amiens. Le *Duc avait* souvent réclamé contre le nom pris par ce baillif. Le bruit se répandit qu'Arthur de Longueval, qui pour lors exerçait cette charge, formait quelque entreprise contre Amiens, et y avait des intelligences. Le sire d'Ailli vidame d'Amiens, c'est-à-dire lieutenant du baillif d'Amiens pour le duc de Bourgogne, avait épousé une fille bâtarde du Duc, et le comte d'Étampes avait épousé sa sœur. Comme il était prodigue et de mauvaise conduite, il avait engagé sa seigneurie de Pecquigni au comte du Maine, et l'on disait même qu'il allait la lui vendre. On le soupçonnait aussi d'être en secret accord avec le sire de Longueval. Le Duc donna

ordre au comte d'Étampes de se rendre aussitôt à Amiens avec des gens d'armes. Le sire de Longueval n'eut que le temps de s'échapper. Le vidame fut saisi, et, malgré ses nobles alliances avec le Duc et le comte d'Étampes, il fut conduit en prison à Rupelmonde; d'autres se dérobèrent par la fuite aux soupçons ou au courroux du Duc.

Le 17 juillet 1459, la Dauphine accoucha d'un fils. Le Dauphin s'empressa de l'écrire au roi. « Mon très-redouté seigneur, il a plu à notre béni Créateur et à la glorieuse Vierge sa mère de délivrer aujourd'hui ma femme d'un beau fils, dont je loue mon béni Créateur, et le remercie très-humblement de ce que, par sa clémence, il lui a plu si benignement me visiter, et me donner connaissance des ses grâces et bontés infinies. Laquelle chose je vous signifie en toute humilité, afin de toujours vous donner de mes nouvelles et encore plus quand elles sont bonnes et joyeuses, comme raison est, et comme j'y suis tenu. »

Le Dauphin écrivit aussi à son frère le duc de Berri, à l'évêque de Paris, au Parlement,

à la chambre des comptes, à la ville de Paris, pour leur annoncer cette heureuse nouvelle. Tous adressèrent au roi les lettres qu'ils reçurent, et attendirent ses volontés [1]. Il ordonna qu'on fît des prières publiques, et écrivit au Dauphin pour le féliciter.

A la cour de Bourgogne, le Duc faisait éclater une bien plus grande joie de cet événement. Il donna mille écus d'or au serviteur du Dauphin qui lui apporta la nouvelle; il écrivit aussitôt aux bonnes villes de ses états pour qu'on chantât le *Te Deum* et qu'on allumât des feux de joie. Lui-même fut parrain de l'enfant avec le sire de Croy, et madame de Ravenstein fut marraine. Il fut baptisé dans l'église de Genappe, à la même paroisse où jadis l'avait été Godefroy de Bouillon. Les présens furent magnifiques; le Duc donna à l'accouchée une vaisselle d'or et d'argent, telle que, dans leur exil, le Dauphin et sa femme étaient loin de l'avoir. Ce fut le sire de Croy qui tint l'enfant, et le Duc le rapporta lui-même sur ses bras [2]. Après la cé-

[1] Hist. de Louis XI.

[2] Honneurs de la cour de Bourgogne.

rémonie, le Dauphin, en remerciant le Duc, ôta tout-à-fait son chapeau. Le Duc, confus de voir le fils du roi le traiter ainsi, mit aussitôt un genou en terre, et ne voulut pas se relever que le Dauphin ne se fût couvert. « Mon très-cher oncle, lui dit le Dauphin, » je vous remercie du bien et de l'honneur » que vous me faites; je ne pourrais, je ne » saurais le reconnaître, sinon qu'en retour » je vous donne mon corps, le corps de ma » femme et le corps de mon enfant. » Tout le monde pleurait de joie d'entendre les paroles d'affection de ces deux princes.

Tel était l'accueil que recevait le Dauphin à cette cour. Malgré le mécontentement qu'en éprouvait le roi, le Duc prenait soin de lui rendre le séjour de ses états honorable et sûr; aussi y vivait-il doucement. A la vérité, il ne pouvait exercer sa jeunesse dans les entreprises, et cela devait sembler dur à un prince qui, comme lui, n'aimait aucunement la paix et le repos. Au lieu de commander, il lui fallait aussi, tout absolu qu'il était, plaire à ceux dont il avait besoin. Du reste il passait son temps sans faire paraître aucune tristesse; après la chasse, il

se mettait à table avec de joyeux compagnons; là, on racontait à qui mieux mieux des histoires de galanterie. Le Dauphin aimait les bons contes, et celui qui faisait le plus lascif était le mieux venu [1]. Le comte de Charolais était aussi un convive jovial; le bâtard de Bourgogne, les sires de Fienne, de Digoïne, de Thianges, de Rothelin, de Lannoy, de Crequi, payaient ainsi leur écot en narrations plaisantes; parfois le bon Duc lui-même s'en mêlait. On fit un recueil de leurs récits, qui se nomme les Cent Nouvelles nouvelles, et dans la suite il fut publié.

Ce fut vers ce temps-là qu'un autre ennemi du roi crut qu'il trouverait sans doute refuge auprès du duc de Bourgogne. C'était le comte d'Armagnac, petit-fils du connétable, fils de ce comte Jean IV, qui avait fait la guerre au roi, qui avait passé long-temps en prison, qui avait vu une part de ses biens confisquée, et qui était mort en 1450. Jean V son fils était marié à Jeanne de Foix, mais il devint amoureux de sa propre sœur Isabelle qui avait été promise autrefois au roi d'Angleterre, vécut dans un

[1] Brantôme.

scandaleux commerce avec elle, et en eut même deux enfans. Il n'avait pas écouté les remontrances que le roi lui avait fait faire; il n'avait tenu compte de l'excommunication du pape.

Cependant le comte d'Armagnac finit par promettre au roi de ne plus vivre dans un si grand péché. Mais ayant envoyé à Rome l'évêque de Lectoure, ce prélat revint avec une fausse bulle du pape, qu'avait fabriquée Jean de Cambray, référendaire à la cour de Rome. Muni de cette bulle, Jean d'Armagnac commanda à un de ses chapelains de le marier avec sa sœur. Ce prêtre montra quelques doutes sur la vérité d'une telle permission; son maître se courrouça de ce qu'il ne croyait point à sa parole, et l'eût fait jeter dans la rivière, s'il eût résisté plus long-temps. Le scandale fut donc plus grand encore. Le roi lui envoya le comte de la Marche, son oncle, et madame d'Albret, sa tante, pour essayer de le tirer d'un tel abîme d'impudicité. Dès qu'il sut qu'ils approchaient de sa ville de Lectoure, où il vivait enfermé, il monta à cheval avec une troupe d'hommes armés, et vint au-devant d'eux. « Je sais pourquoi vous

» venez, dit-il, et vous pouvez vous en re-
» tourner; malgré vous et tous ceux qui m'en
» parleront, il n'en sera ni plus ni moins, et
» sachez que je ne vous laisserai pas même
» entrer dans ma ville. »

Il était tard, la nuit tombait; la ville de Leetoure était dans un pays désert et peu sûr; il n'y avait pas, pour se loger, de maisons autour des murs. Le comte de la Marche et madame d'Albret conjurèrent leur neveu de ne pas les laisser du moins dans cet embarras et ce péril; enfin, il consentit à ce qu'ils prissent gite, *non dans* le château, mais dans une maison de la ville. Le lendemain, le comte de Castres, fils du comte de la Marche, alla le voir, lui parla doucement, et réussit à lui persuader de descendre à l'hôtellerie où étaient ses parens. Il y amena même sa sœur. Comme elle semblait émue et disait qu'elle avait *été contrainte*, le comte d'Armagnac, furieux, tira son épée, et il fallut employer la force pour l'empêcher d'en frapper le comte de la Marche. Lorsqu'il fut remonté au château, son oncle et sa tante écrivirent, en partant, à leur nièce qu'ils la conjuraient de se dérober, dès

qu'elle le pourrait, au crime où elle vivait. Cette lettre mit Jean d'Armagnac dans une telle fureur, qu'il s'arma et courut à cheval à la poursuite de ses parens; ce fut à grand'-peine qu'ils échappèrent à sa fureur.

Il ne tarda guère à offenser le roi par une rébellion ouverte; l'archevêque d'Auch avait résigné son siége à Philippe de Lévis son neveu. Le roi et le pape avaient ratifié cette nomination; le comte d'Armagnac se rendit à Auch avec ses gens d'armes, chassa Philippe de Lévis, assembla le chapitre, fit élire Jean de Lescun son frère bâtard, et l'installa à l'archevêché.

C'était au commencement de la seconde guerre de Guyenne; le roi avait à chasser les Anglais, et ne put point envoyer de forces suffisantes pour soumettre le comte d'Armagnac. Il bravait les arrêts du Parlement de Toulouse. jetait les sergens dans ses prisons, ne leur donnant à manger que lorsqu'ils avaient crié par trois fois : « Vive Armagnac. » Ainsi révolté contre le roi, il ne se rendit point à son mandement contre les Anglais, n'envoya point ses vassaux à l'armée, et souhaita hautement la victoire à lord Talbot.

Un des premiers soins du roi après la conquête de Bordeaux fut d'envoyer le comte de Dammartin et Jean Bureau contre le comte d'Armagnac; il ne put faire aucune résistance et s'enfuit en Aragon. Le Parlement de Paris commença enfin son procès en 1457. Il fit réclamer, par procureur, le privilége d'être jugé en cour des pairs, comme descendant du sang royal, par Isabelle de Navarre sa mère, et issu du côté maternel, depuis plus de mille ans, des rois d'Espagne et des anciens ducs d'Aquitaine. Il n'était point prince de la maison *royale*, il ne tenait aucun fief en pairie, sa demande fut rejetée; il allégua qu'un chevalier combattant pour le royaume devait avoir le bénéfice de clergé, ce qui semblait peu raisonnable. Enfin il se présenta en personne avec des lettres de sauve-garde du roi; le Parlement les déclara subreptices et le fit mettre en prison; toutefois on le remit en liberté pendant le cours du procès, en lui commandant de ne pas s'éloigner à plus de dix lieues de Paris et lui assignant dix mille écus d'or sur ses revenus pour son entretien. Il ne garda point son ban et s'enfuit en Flandre, pensant peut-être y trouver quelqu'accueil.

Le Duc ne voulut pas même le voir ; on pensa que c'était en souvenir de son grand-père, le fameux connétable d'Armagnac, ce mortel ennemi du duc Jean. Le Dauphin s'entretint une fois à la chasse avec lui, mais ne le reçut pas autrement. Il s'en alla dans la comté de Bourgogne, et protesta contre l'arrêt qui le bannissait et confisquait ses biens.

L'enfant qui avait causé une si grande joie dans la maison du Dauphin, vécut peu. Il mourut au mois de novembre. Le Duc lui fit célébrer un service à Bruxelles. Peu de jours après, l'évêque de Coutances arriva à la tête d'une nouvelle ambassade du roi. Il était chargé d'exhorter formellement le Dauphin à rentrer dans son devoir ; le roi avait voulu que ce fût en présence du duc de Bourgogne que cette remontrance fût faite.

L'évêque lui parla d'abord de la tendresse du roi, du désir qu'il avait de le revoir, de l'accueil doux et bienveillant qu'il lui ferait, de la joie et de l'utilité qui en résulteraient pour le royaume. Il lui demanda ensuite quelles étaient ces grandes peurs, ces craintes, ces doutes qu'il alléguait toujours. Si on en sa-

vait le motif, le roi s'empresserait de les dissiper ; il en avait chargé ses ambassadeurs.

« Monseigneur, pensez que le roi est votre père, et que vous êtes son fils chéri. Il vous appelle ; il veut vous voir, pour recevoir de vous joie et consolation. Vous êtes d'une même nature et d'une même substance ; ainsi vous ne devez avoir qu'un cœur, qu'une âme, qu'une volonté. Quels honneurs et quelle grande joie et gloire vous viennent de lui ; et, comme dit le sage : *Gloria hominis ex honore patris sui est !* Quelle monarchie ! quelle conquête ! quelle seigneurie il vous garde et vous prépare ! Car, comme dit la loi : *Omnia quæ nostra sunt ex voto filii paramus.* » Il continua ainsi à le presser et à tenter de le persuader par de touchantes paroles et de doctes citations.

L'évêque d'Arras répondit pour le Dauphin ; il ne montra pas moins d'éloquence, et encore plus de savoir, que l'ambassadeur de France. Il s'étendit longuement sur les louanges du roi, sur ses conquêtes plus grandes et plus glorieuses que celles de César et d'Alexandre, sur la splendeur de son royaume,

sur l'antiquité de sa race qui descendait des Troyens. Il rappela un passage de saint Ambroise sur la fleur de lis, qui a la forme du ciel, qui renferme des ornemens couleur d'or, qui ne craint rien des injures de l'air, et dont l'odeur repousse les serpens; il y vit une belle figure de la France chrétienne, riche, inébranlable aux tempêtes et chassant ses ennemis.

Puis il parla de la tendresse du prince pour son père. « La rosée du ciel n'est pas si douce à la terre que l'amour paternel à monseigneur. Larmes et pleurs ne pourraient exprimer ses angoisses. Quelle joie! quelle gloire! quelle plus grande cause pour remercier Dieu peut avoir monseigneur que d'être fils d'un père à qui Dieu donne sa force et sa grâce plus qu'à nul autre prince! Prince plein d'industrie, prudent au conseil, courageux dans la fortune, terrible dans la guerre, humain dans la victoire, sans douleur dans les plus cruelles angoisses. Or le courroux de ce père victorieux est tombé sur son sang, sur son fils aîné. D'autant plus aigres sont les maladies qu'elles

attaquent une noble complexion..... Et quelle chose est plus aimable pour l'homme que la maison où il fut nourri? Cependant, lorsqu'on y voit le feu, on part et l'on s'enfuit. C'est ainsi que monseigneur a été contraint par calomnies, inventions, rapports faits contre lui à son père, de demander à quitter l'hôtel de son père pour aller aux montagnes du Dauphiné, croyant que le temps et son absence apaiseraient les flammes allumées contre lui. Mais, comme dit l'Écriture: « Ils » ne renoncèrent pas à leurs inventions, et » marchèrent dans la voie très-dure qu'ils » avaient accoutumée. » On a procuré à monseigneur angoisses sur angoisses, douleurs sur douleurs; on a miné sa fortune, mais non son courage, ni son amour pour son père. »

» On a parlé de la puissance, de la justice, de la sagesse du roi; certes il est le plus puissant prince de l'univers, et son fils le plus pauvre gentilhomme du monde. Mais le roi n'a jamais rien ôté à ses vassaux sans procès et sentences. Quel forfait a commis monseigneur? où a-t-il été cité et condamné? Le roi est

si sage et si modéré, que jamais il n'a laissé ses serviteurs, même en sa disgrâce, sans un état convenable; et monseigneur est, ainsi que dit le prophète, « pareil au térébinthe dont » les feuilles sont tombées, et au jardin sans » eau. » Il est, comme disent les tragédies, sans lieu, sans pays, sans cité, sans domicile, errant, sans un seul pied de terre. A quoi pourrais-je comparer le fils aîné, l'héritier de France réduit en un tel état ?.... Il s'est vu arracher de la bienveillance de son père; ses serviteurs sont chassés du Dauphiné; ses places sont ouvertes à ses ennemis; son pays lui est ôté; il est précipité du plus haut degré de dignité dans la plus profonde ruine; et voyez cependant quel respect pour son père !.... « L'a» bondance des eaux n'a pu éteindre l'amour, » comme dit Salomon.

» Vous requérez que monseigneur vienne par devers le roi, et vous demandez pourquoi il ne se rend pas à l'obéissance de son père: « Qu'il ôte sa verge de moi, et que la terreur » ne m'épouvante point, » dit Job.

« L'enfant, tandis que son père tient les verges en ses mains, tant plus on l'appelle, tant

plus il craint. » L'évêque d'Arras rappela ici le conseil de Rebecca, qui exhorta Jacob à fuir chez son oncle la colère de son père. Puis il dit que le Dauphin avait trois motifs pour ne pas aller trouver le roi : la honte vertueuse, qui l'empêchait de se présenter ainsi dépouillé et dans la contenance d'un coupable, et de retourner en cet état dans des villes qu'il a conquises, dans des pays où il a gagné des batailles, dans un royaume où l'on a chanté sa gloire : la juste compassion pour ses serviteurs chassés et ruinés à cause de lui ; et là fut cité l'exemple de Marius, qui ne voulait pas rentrer à Rome sans ses amis proscrits pour sa querelle ; et, si un citoyen eut ce courage, que n'exige pas l'honneur dans le fils du roi ? Enfin, la prudence : si l'on a pu changer la douceur de la très-noble âme du roi en une grande aigreur ; si l'on a pu entamer l'amour naturel du roi pour son sang et sa chair, quand cet amour était entier, combien plus facilement pourrait-on irriter une bienveillance encore fraîche et nouvelle ? Quoi de plus aisé, après une maladie, qu'une rechute ? Quelle chose serait plus

laide et plus périlleuse pour monseigneur que de retomber une seconde fois dans la disgrâce du roi? »

« Ce n'est donc pas l'orgueil qui retient monseigneur; comment pouvait-il mieux montrer son obéissance et son respect qu'en se laissant dépouiller successivement de toutes les administrations qu'il a eues? Le roi lui avait d'abord donné le gouvernement du pays en deçà de la Seine, puis le lui a ôté. Il avait reçu la conduite des gens d'armes : il les a menés à la gloire du roi et avait gagné de très-hautes victoires; on n'a plus voulu qu'il les conduisît. L'entreprise périlleuse de faire lever le siége de Dieppe lui fut commandée avec une très-petite armée, il obéit sans s'excuser. Puis monseigneur vint, vit et vainquit les Helvétiens que nous appelons Suisses, qui sont forts, vaillans, et, comme dit Jules César, si dangereux en bataille qu'ils ne font pas différence de tuer un prince ou un autre homme. Ils ont tué plusieurs princes dans leurs batailles, et même un duc d'Autriche. Il plut au roi, tant pour l'excellence et la noblesse de l'entreprise, que pour la nécessité du

royaume, d'y faire aller monseigneur. Le roi lui donna des compagnies dangereuses à mettre ensemble, des Français et des Anglais; il ne s'excusa pas davantage; et, ce qui est la souveraine louange d'un chef d'armes, il maintint cette armée sans dissensions, fit lever le siége de Zurich et délivra la noblesse d'Allemagne de la servitude populaire des vilains; et non-seulement la noblesse des Allemagnes, mais celle de tout le monde. Car si les Suisses n'eussent pas été refrénés, comme le feu va d'une maison à l'autre, *tout* le populaire se fût tourné contre la noblesse. »

Après avoir rapporté tous les exemples d'obéissance donnés par le Dauphin, l'évêque d'Arras revenait aux motifs de crainte qui pouvaient le retenir; il alléguait maintes histoires saintes et profanes, de pères, qui, sur de faux rapports, avaient poursuivi leurs enfans avec une haine d'autant plus apre, qu'elle avait pris la place de la tendresse naturelle. « Le roi ne pouvait imaginer que les ennemis de monseigneur mentaient à leur maître et calomniaient son fils; nécessité a été pour lui de les écouter. Ce n'est pas merveille si monsei-

gneur craint ceux qui, à l'insu du roi, comme il l'a déclaré, ont osé le faire poursuivre et ont envoyé des gens d'armes côtoyer la Bourgogne pour le saisir à son passage du côté de Langres. Ce qui prouve encore que tant de duretés ne viennent pas tant de l'âme du roi que de certaines instigations particulières, c'est que le roi, dans sa noble bonté, avait ordonné un état honorable pour madame la Dauphine; cependant elle était dans un si misérable dénuement, que lorsqu'elle partit pour venir vers monseigneur, elle ne put se procurer un écu, un denier vaillant qui lui appartînt, et qu'elle n'avait qu'une seule robe toute déchirée. Quelle angoisse pour monseigneur de la voir dans une telle fortune! nulle dame ne devait espérer un sort si heureux et si tranquille, et elle ne trouve que larmes, gémissemens, et une pauvreté si grande qu'elle et monseigneur ne possèdent rien que leur corps. »

» Et que n'oseraient point ceux qui, sans commandement, ont osé faire ceci? Il n'est pas besoin de déclarer les personnes desquelles monseigneur a crainte. Ceux qui sont là-bas peuvent les connaître mieux que lui

qui est depuis si long-temps absent; mais, si le roi veut le savoir autrement, monseigneur espère, quelque jour, les lui déclarer en présence de tous les princes de son sang. »

Enfin l'évêque finissait par prier Dieu *que* le roi eût compassion de son fils qui avait eu de si grandes et si longues fluctuations, et voulut bien le laisser en repos dans l'honorable réception où il se trouvait, en l'hôtel de son oncle, le premier pair des ducs séculiers et comtes de France. Que le roi, ce père renommé par sa bonté dans tout le monde, consente, dit l'évêque, à ne pas le presser davantage, et à le laisser respirer en sûreté.

Les ambassadeurs du roi n'étaient pas chargés seulement d'engager le Dauphin à revenir près de son père; ils avaient aussi à répéter au Duc toutes les plaintes dont les motifs ne cessaient point depuis plusieurs années : les trèves avec les Anglais; le passage accordé aux compagnies anglaises de Calais, qui, traversant l'Artois, venaient courir sur les terres de France; le séjour du Dauphin en Flandre; les désobéissances au Parlement de Paris, et la conquête du pays de Luxembourg.

Le Duc répondit lui-même à l'évêque : « Il
» semble, de la façon dont on parle, que
» j'aurais séduit et attiré monsieur le Dau-
» phin dans mes états ; mais il est notoire que
» la chose n'est pas ainsi. Monsieur Louis est
» venu chercher ici sa sûreté, à cause de la
» crainte qu'il a du roi son père. C'est pour
» l'honneur du roi que je l'ai reçu et soutenu
» de mes biens autant que j'ai pu, et pas si
» bien que je l'aurais voulu, ni comme il
» conviendrait pour un prince tel que lui.
» Je veux bien qu'on sache que, tant qu'il
» plaira à monsieur Louis de se tenir dans
» mes pays, je ne lui manquerai pas, et tant
» qu'il me restera un denier, il en aura la
» moitié. Mais je ne lui défends nullement
» de retourner vers le roi ; au contraire, je
» suis tout prêt, lorsqu'il lui plaira, de l'y
» faire conduire par mon fils, ou, s'il était
» besoin, j'irais moi-même, et tellement ac-
» compagné, qu'il arriverait en sûreté jus-
» qu'au roi. Ainsi, je ne l'empêcherai point
» de partir, et je ne le contraindrai pas non
» plus de s'en aller. »

Il répondit aussi lui-même au reproche de

livrer passage aux Anglais de Calais; ses états n'avaient pas moins à souffrir de leurs courses que les pays de France. Il avait renforcé ses garnisons, et s'employait de son mieux à prévenir et punir ces désordres. Autant d'Anglais il faisait saisir, autant il en faisait pendre. On n'avait donc rien à lui imputer à ce sujet. Il s'en remit à son conseil de débattre les autres griefs, et, peu de jours après, il écrivit au roi, comme à la coutume, avec le langage le plus respectueux, en l'assurant que, s'il n'était point satisfait des explications données à ses ambassadeurs, il en recevrait d'autres encore par ceux que lui-même allait envoyer.

De toutes les difficultés, celle peut-être que le conseil de France avait le plus à cœur c'était la juridiction du Parlement. Le Duc ne refusait pas absolument de soumettre les jugemens de ses officiers à l'appel par-devant le Parlement. Toutefois il représentait que les rois de France, en réunissant à la couronne de grands duchés, comme l'Aquitaine, la Normandie, la Bourgogne, n'auraient pas dû s'arroger l'administration de la justice : que,

selon les anciennes lois, un pair dont le jugement était attaqué n'en devait compte qu'au roi assisté des autres pairs : que plusieurs fois il avait été promis aux États généraux du royaume qu'un tribunal de douze personnes serait établi pour juger les appels contre les pairs : que maintenant leur autorité se trouvait comme abolie et confondue parmi les juges du Parlement de Paris : et que nul dans cette cour ne pouvait, ni n'osait défendre les priviléges et coutumes de la Flandre et de la Bourgogne [1].

Dans cette idée, le Duc cherchait tous les moyens de diminuer la juridiction du Parlement. Il avait, en 1455, institué un conseil privé, où ses sujets avaient la faculté de se pouvoir en appel contre les jugemens de ses officiers, et qui prononçait souverainement, lorsque les parties s'adressaient à lui de plein gré ; néanmoins la juridiction du Parlement avait été réservée, ainsi que les traités et les titres de ses seigneurs l'y obligeaient. Cette réserve semblait insuffisante aux gens du Parlement ; ils maintenaient que le Duc n'avait pas le

[1] Meyer. — Hist. de Bourgogne.

droit d'instituer ce conseil. Jamais il ne céda aux remontrances qui lui furent faites sur ce point [1].

C'était donc la source de plaintes continuelles. Il y eut surtout plusieurs arrêts rendus par le Parlement contre les jugemens du baillif de Cassel, qui demeurèrent sans exécution. Guillaume Bouchet, conseiller au Parlement de Paris, fut envoyé auprès du Duc, pour traiter cette affaire; il trouva peu de satisfaction auprès de son conseil. On lui dit d'abord que la seigneurie de Cassel était domaine direct de la Duchesse, et tout ce qu'il put obtenir fut que ce baillif ne résiderait plus sur la portion de cette seigneurie qui relevait de la France. Durant ce débat, comme il lui fut dit que le Duc n'avait pas sujet d'être content du Parlement qui voulait retenir toutes les causes de Flandre, maître Bouchet repartit que ce qui pouvait arriver de plus heureux aux sujets du Duc, c'était d'être jugés au Parlement, qu'ils y trouveraient justice, tandis qu'en Flandre tout se jugeait par caprice ou par violence.

[1] Heuterus. — Gollut.

Il ne disait que trop vrai, et il se passait, depuis un an, à Arras, les plus horribles iniquités [1]. Bientôt la voix publique en murmura hautement, non pas seulement en Artois et en Flandre, mais presque dans tout le royaume. Il y avait à Arras, comme dans tous les diocèses de France, un inquisiteur de la foi, nommé Pierre le Bressant, de l'ordre des jacobins; il était allé au chapitre général de son ordre qui se tenait à Langres. Pendant son séjour en cette ville, on y avait brûlé un nommé Robert de Vaux, qui vivait en hermite, et qu'on avait reconnu pour Vaudois. Depuis quelque temps c'était le nom qu'on donnait aux hérétiques, comme on avait fait autrefois, trois cents ans auparavant, pendant les croisades contre les Albigeois; de même aussi on leur imputait mille abominations. Ce Robert de Vaux était natif d'Artois. L'inquisiteur à son retour de Langres, répandit qu'en mourant il avait confessé qu'il y avait beaucoup de Vaudois à Arras et dans le pays. L'évêque était absent, et son diocèse était alors gouverné par frère

[1] Duclercq.

Jean, évêque de Baruth *in partibus*. Par son autorité et celle du chapitre, on fit saisir d'abord une femme d'assez mauvaise vie, nommée Deniselle, et un vieux peintre nommé maître Jean Labitte. Il avait été dans son temps joyeux compagnon, rhétoricien, faiseur de chansons et de ballades, qu'il disait devant les gens de même qu'un jongleur; il avait fait aussi beaucoup de beaux cantiques qu'on chantait par la ville; du reste, grand diseur de bons mots, que chacun aimait et traitait comme une sorte de fol, dont les paroles amusaient sans tirer à conséquence; aussi n'était-il connu que sous le nom de l'abbé de peu de sens. Il fut, ainsi que cette femme, mis dans la prison de l'évêque, du consentement des échevins. D'abord il voulut se couper la langue avec un canif; mais bien qu'il ne pût parler, on le mit à la torture, en lui faisant écrire sa confession. Il avoua, dit-on, de même que Deniselle qui fut aussi mise à la torture, qu'ils étaient allés aux assemblées de Vaudois, et qu'ils y avaient vu beaucoup de personnes de la ville.

Les vicaires de l'évêque et quelques cha-

noines, voyant où la chose allait monter, furent d'avis de n'en plus parler et de mettre en liberté les prisonniers; mais l'évêque de Baruth et Jacques Dubois doyen du chapitre, s'y opposèrent fortement, et allèrent trouver le comte d'Étampes qui se tenait à Péronne. Ce prince étant venu à Arras, ordonna aux chanoines du chapitre de faire leur devoir, qu'autrement il s'en prendrait à eux. Le procès continua, et l'on arrêta encore un barbier, un sergent de la ville, une bourgeoise et trois filles de joie. Ces nouveaux accusés furent de même torturés; puis leurs aveux envoyés en consultation à de savans docteurs en théologie de l'évêché de Cambrai. Ils furent d'avis que puisqu'on n'imputait aux prisonniers ni meurtres, ni profanation de l'hostie, il suffirait de les admonester et de les faire renoncer à leur péché.

Mais telle n'était pas la volonté de l'évêque de Baruth et de maître Dubois. Ils étaient d'opinion que tous ces Vaudois devaient être mis à mort, ainsi que ceux qui pourraient être accusés de vauderie par deux ou trois témoins. Toutes leurs peines tendaient à faire brûler ces pauvres gens, et ils s'y employaient diligemment.

Le zèle du doyen était si grand, qu'il ne se pouvait concevoir; il disait non-seulement que les accusés étaient Vaudois, mais que ceux qu'ils dénonçaient ou dénonceraient l'étaient aussi: que d'ailleurs on ne pouvait guères se tromper en condamnant, tant le nombre des Vaudois était grand. A l'entendre il y avait peut-être le tiers des chrétiens coupables de vauderie, et ceux qui le contredisaient en étaient, suivant lui, grandement suspects. Il disait aussi qu'il ne faudrait pas s'étonner, si, à la mort, les accusés rétractaient leurs confessions, parce que le diable les y contraindrait pour les avoir en enfer. L'évêque de Baruth soutenait le doyen et n'en disait pas moins que lui; comme il avait été pénitencier à Rome, l'année du grand jubilé, où tant de gens y étaient venus chercher des pardons, on croyait qu'il pouvait savoir beaucoup de choses. Il assurait qu'il y avait des évêques, voire même des cardinaux qui étaient vaudois: qu'ils étaient secrètement répandus partout: que s'ils pouvaient mettre en leur compagnie quelque prince ou quelque roi, c'en était fait de la chrétienté. Il voyait des Vaudois partout, et avait une

telle imagination, qu'à la première vue il jugeait si un homme était de la vauderie. Aussi avait-on grande crainte de lui. Il ajoutait qu'un Vaudois ne devait être secouru d'aucun père, mère, frère, parent et ami, et qu'il fallait les tous brûler, nobles ou bourgeois, riches ou pauvres.

Le comte d'Étampes semblait avoir non moins de zèle. Il pressait sans cesse le jugement des prisonniers. On institua pour prononcer sur leur accusation un certain nombre de commissaires qui procédèrent sous l'autorité du duc de Bourgogne. Tous les chanoines du chapitre, l'abbé de Saint-Waast, des religieux jacobins ou des autres ordres, quelques avocats et docteurs en droit, entr'autres maître Gilles Flamand, furent choisis, au gré de l'évêque de Baruth et du doyen.

Enfin, le 9 de mai tous les prisonniers furent amenés sur un grand échafaud dans la cour de l'évêché, et revêtus de mitres où l'on avait peint des hommes faisant hommage au diable. Tout le peuple de la ville et les habitans de dix lieues à la ronde s'étaient assemblés; la foule était immense.

L'inquisiteur commença par faire un long discours, pour expliquer ce qu'était la vauderie. Lorsqu'on voulait s'y rendre, disait-il, on frottait un bâton avec un onguent composé avec les cendres d'un crapaud à qui l'on avait fait manger une hostie consacrée, et avec de la poussière d'os humains détrempée dans le sang d'un petit enfant. Puis l'on montait à califourchon sur ce bâton, et l'on était aussitôt transporté par les airs au lieu où s'assemblaient les Vaudois. Là, se trouvait le diable, sous la forme d'un singe, d'un *bouc*, ou d'un chien, quelquefois même d'un homme. Les Vaudois lui faisaient hommage et l'adoraient avec les cérémonies les plus vilaines et les plus sales qu'on pût imaginer ; à son commandement, ils foulaient aux pieds le crucifix et crachaient dessus. Ils bravaient aussi le ciel en faisant des postures impudentes et déhontées. C'était, racontait l'inquisiteur, l'abbé de peu de sens qui était maître des cérémonies dans cette assemblée, et enseignait les nouveaux venus. Des tables étaient servies; les Vaudois buvaient et mangeaient. Enfin, ils éteignaient les chandelles et se livraient à

mille abominations entre eux, et avec le diable, qui se faisait tantôt homme, tantôt femme. Tout cela était si horrible, que l'inquisiteur assurait même qu'il ne pouvait pas le publier en entier.

En outre, le diable défendait aux Vaudois d'aller à l'église, de prendre de l'eau bénite, de se confesser et de faire aucun signe de religion. Si pourtant ils y étaient contraints, il leur fallait ajouter : « N'en déplaise à notre » maître. » Le diable leur disait aussi qu'il n'y avait point d'autre vie : que tout était fini à la mort, et que l'homme n'a point d'âme. On racontait de plus que ceux qui avaient eu quelque repentir et avaient voulu revenir au giron de l'Église, avaient été rudement battus à coups de nerf de bœuf.

Quand l'inquisiteur eut fini, il demanda aux accusés si tout cela n'était pas vrai ; ils répondirent que oui. Alors leur sentence fut prononcée. Ils étaient retranchés de l'Église comme membres pourris, et livrés à la justice séculière. Leurs héritages étaient confisqués au profit du seigneur, et leurs biens-meubles au profit de l'évêque. La justice séculière s'em-

para aussitôt des condamnés, et rendit la sentence d'exécution. Lorsque ces malheureuses femmes entendirent qu'elles allaient être brûlées, elles commencèrent à pousser des cris ; s'adressant à maître Flamand, l'un des commissaires, elles disaient : « Ah ! » faux traître, tu nous as déçues ; tu nous di- » sais d'avouer ce qu'on nous demandait, et » que nous n'aurions d'autre pénitence que » d'aller en pélerinage à cinq ou six lieues. » Tu le sais bien, méchant, que tu nous as » trahies. » Puis elles racontèrent que c'était à force de tortures et de promesses qu'on leur avait fait confesser toute cette vauderie, mais qu'il n'en était rien. L'abbé de peu de sens en disait autant, et même avec plus de circonstances. Cela ne servit en rien à ces malheureux ; ils furent brûlés. Jusqu'à la fin ils se montrèrent bons chrétiens, se recommandant aux prières des fidèles, et protestant de leur innocence.

Ce qu'ils avaient dit devant tout le peuple commença de donner à penser à beaucoup de gens et à exciter quelques murmures. Cependant il y avait tant d'aventures, d'hérésies et

de sorcelleries; on voyait si souvent des gens reconnus coupables de ces sortes de crimes, que cela jetait dans de grands doutes. C'était pour sortiléges qu'Othon Castellan, argentier du roi de France, le successeur de Jacques Cœur, et Guillaume de Gouffier son chambellan, avaient été condamnés. Il en avait été question dans le procès du duc d'Alençon. L'année d'auparavant, un hermite, natif de Portugal, avait été brûlé à Lille, pour avoir prêché, dit-on, que, depuis saint Grégoire, aucune élection de pape n'avait été valable, et que par suite toute institution d'évêque, toute ordination de prêtres, toute administration de sacremens étaient de nulle valeur. On lui reprochait aussi diverses erreurs dans la foi; c'était cependant un homme de vie sainte et austère. Il avait annoncé que le feu s'éteindrait plutôt que de le consumer; mais il n'en fut rien. Peu après, il y avait eu un religieux carme brûlé, dans Arras même, aussi pour hérésie. Précisément alors il y avait au diocèse du Mans une jeune fille possédée du démon, qui tenait les plus merveilleux propos [1]. Nul exorcisme ne pouvait la délivrer.

[1] Duclercq. — Jean de Troy.

Elle parlait de ses souffrances et du malheur d'être en proie au démon, d'une façon à toucher et à édifier tout le monde. L'évêque la fit venir. Après l'avoir interrogée et examinée, après l'avoir entendue en confession, il demeura aussi surpris que les autres. Comme on parlait beaucoup de cette fille dans tout le royaume, la reine en écrivit à l'évêque, qui était son aumônier. Il répondit une longue lettre, où il racontait les merveilles dont il avait été témoin, les combats de cette fille et du démon, et comment lorsqu'elle disait : « Je veux aller en para- » dis, » le démon répondait en dedans d'elle-même : « Non, en enfer. » Enfin, il pensait que les gens qui voulaient s'amender et corriger leurs péchés, pourraient grandement profiter avec elle. Sur ce rapport, le conseil du roi la fit venir. Mieux examinée et interrogée, elle confessa ses mensonges qui lui avaient été suggérés par un jeune clerc avec lequel elle vivait. Elle fut condamnée à être sept ans enfermée dans un cachot, au pain de douleur et à l'eau d'angoisses. Pour désabuser le peuple, elle fut exposée et prêchée publiquement à Tours, au Mans et à Laval.

Il venait de se passer aussi, près de Soissons, une aventure qui se rapprochait un peu de celle des Vaudois. Un curé avait eu querelle et procès, pour la dîme, avec un fermier de l'ordre de Malte; il lui en voulait beaucoup. Une vieille femme, qui gagnait sa vie à filer, eut une dispute avec la fermière pour le paiement de quelques livres de fil. Comme un jour le curé et elle se confiaient mutuellement leur mauvaise volonté envers le fermier, elle lui proposa de se venger et de faire tout ce qu'elle dirait. Alors elle alla chercher un crapaud; le curé baptisa cette bête, et lui donna même le nom de Jean, puis ils lui firent manger une hostie; elle le brûla, et, mêlant la cendre avec d'autres poisons, elle en composa un sortilége, en disant de certaines paroles. Le sortilége fut ensuite remis à la jeune fille de la sorcière, qui l'alla jeter furtivement sous la table du fermier. Trois jours après, cet homme, sa femme et son fils moururent de maladie. Cette mort subite donna des soupçons; on saisit la vieille femme; elle fut mise à la torture, et ce fut, dit-on, par son aveu qu'on apprit la cause et les cir-

constances de la mort du fermier. Elle fut brûlée ; tout le pays demeura bien persuadé que c'était bien justement, et que les choses s'étaient passées comme le racontaient les juges. Le curé fut aussi poursuivi en justice ecclésiastique ; mais il en appela au Parlement, et ne fut point trouvé coupable ; ce qui parut un grand scandale au gens du Soissonnais. Ils pensèrent que c'était pure faveur, parce que ce curé était riche et de famille riche.

Il y avait donc fort à parler, pour et contre, dans l'affaire des Vaudois d'Arras. Chacun en raisonnait. Quelques gens se souvenaient d'avoir vu l'abbé de peu de sens ôter son chapeau après avoir chanté ses ballades en l'honneur de Notre-Dame, et dire : « N'en » déplaise à mon maître. » Cela se rapportait bien à ce qu'avait raconté l'inquisiteur.

Cependant les poursuites continuaient contre de nouveaux accusés ; ce n'étaient plus des gens de petit état et des filles de joie, mais de riches bourgeois, des échevins. Enfin, on prit un chevalier nommé Payen de Beaufort, une des anciennes bannières

de l'Artois, homme respectable, âgé de soixante et douze ans, qui avait une famille nombreuse et puissante. Il fut prévenu qu'on l'accuserait de vauderie, et ne voulut jamais s'enfuir, tant il trouvait la chose déraisonnable. Lorsqu'il fut arrêté, il demanda à parler au comte d'Etampes, qui refusa absolument de le voir. En même temps, les exécutions continuaient; mais toujours ceux qu'on menait au bûcher criaient qu'on les avait trompés, et qu'on avait obtenu leurs aveux par force et par artifice. Quelques-uns, qui n'avaient jamais varié dans leur confession, étaient seulement condamnés à la prison. Tout cela commençait à faire grand bruit dans la ville; les échevins ne voulaient plus prononcer l'arrêt de la justice séculière; les exécutions ne s'en faisaient pas moins. Bientôt Antoine Saquépée, un des plus riches bourgeois d'Arras, et Jean Josset, aubergiste de l'hôtel de la Clef, tous deux échevins de la ville, furent emprisonnés comme vaudois. Guillaume Lefèvre, échevin aussi, et Martin Corneille, receveur des aides, se sauvèrent à Paris.

Pour juger des accusés plus considérables,

il fallut d'autres commissaires. L'évêque de Baruth et le doyen conduisaient toujours l'affaire ; Gilles Flamand était aussi avec eux ; mais le sire de Crèvecœur baillif d'Amiens, le sire Baudoin de Noyelles gouverneur de Péronne, Philippe de Saveuse qui était le plus zélé de tous à faire brûler les Vaudois, un religieux jacobin confesseur du duc de Bourgogne, maître Jean Forme secrétaire du comte d'Etampes, furent institués nouveaux commissaires. Chaque jour on saisissait encore des bourgeois.

Tout le monde tremblait dans la ville ; il n'y avait personne si notable, sujet si loyal, chrétien si fidèle, qui ne courût risque d'être poursuivi comme Vaudois ; et, d'autre part, si l'on se fût absenté, tout le menu peuple eût crié qu'on se reconnaissait coupable. Les commissaires, voyant la grande crainte qu'ils avaient jetée partout, et sachant les murmures, firent publier que nul n'avait rien à redouter, que bonne justice serait faite, et qu'ils n'avaient condamné personne que sur sept ou huit témoignages ; ce qui était faux.

Le bruit de ce qui se passait à Arras se répandait dans tout le royaume ; chacun se demandait si ce qu'on disait pouvait bien être véritable. Le commun peuple était fort porté à le croire, et le scandale de la vauderie d'Arras était si grand, que, dans beaucoup de villes, on ne voulait plus loger les marchands Artésiens, ni faire négoce avec eux. Les gens doctes et sages ne pensaient pas ainsi, et se doutaient qu'il y avait là-dessous quelque iniquité. On voulut commencer des poursuites contre les Vaudois aux diocèses de Tournay et d'Amiens. Les évêques déclarèrent qu'autant on en saisirait, autant ils en feraient mettre en liberté. Peu à peu chacun commençait à penser ainsi ; à Arras, l'on n'osait point se dire ce qu'on en croyait.

Les commissaires n'allaient pas moins en avant, et rien ne semblait les arrêter. Enfin le fils de Guillaume Lefèvre, un des échevins qui s'étaient enfuis à Paris, vint avec un notaire signifier son appel au Parlement, et tout aussitôt monta à cheval pour ne pas tomber sous la main des commissaires. Ils firent courir après lui ; on le rejoignit ; il fut mis en prison

ainsi que quatre bourgeois qui avaient eu connaissance de son intention; pour être relâché, il lui fallut renoncer à son appel.

Cependant le sire de Beaufort et les autres prisonniers savaient un peu mieux se défendre que les pauvres gens qu'on avait brûlés. Ils requirent la présence de l'inquisiteur du diocèse de Tournay, et de plusieurs autres ecclésiastiques respectables des pays voisins; la plupart refusèrent de venir, tant on redoutait de se mêler d'une affaire où l'on voyait tant de passion. Mais l'inquisiteur de Tournay s'y rendit. Ce qu'il dit, et le refus des autres ecclésiastiques commença à donner du souci à quelques-uns des commissaires. Les vicaires de l'évêque, l'inquisiteur d'Arras, Gilles Flamand, et d'autres s'en allèrent à Bruxelles pour rendre compte au Duc de toute l'affaire des Vaudois.

Il désirait de grand cœur soutenir la foi chrétienne et maintenir son autorité; mais ce qu'on disait de tous côtés l'inquiétait. Il lui avait été rapporté qu'en France et surtout à Paris, on disait que le duc de Bourgogne faisait brûler à Arras des gens riches et nobles pour avoir leurs biens; cela le troublait beaucoup. Il

fit venir les plus habiles docteurs de l'université de Louvain ; le procès du sire de Beaufort et de tous les autres leur fut montré. Ils surent que plusieurs accusés n'avaient rien confessé, à quelques tortures qu'on les eût soumis. Il y eut grande diversité d'opinions parmi ces docteurs ; les uns soutenaient que tout était illusion, les autres que lorsqu'un homme s'est donné au diable, Dieu permet que le diable exerce sur lui toute sa puissance. Le Duc encore incertain envoya à Arras, pour voir et interroger les prisonniers, Toison-d'Or en qui il avait une parfaite confiance. Depuis son arrivée on les traita plus doucement, et on ne fit plus saisir personne. Leur procès terminé fut envoyé au Duc pour qu'il le fît encore examiner.

Lorsque la procédure eut été renvoyée à Arras, le jugement fut prononcé à quatre prisonniers, en public et sur un grand échafaud. L'inquisiteur leur imputa exactement les mêmes choses qu'aux premiers. Le sire de Beaufort avoua tout et demanda miséricorde ; il en fut de même de l'échevin Jean Taquet ; mais Pierre Carrieux se mit à dire que tout cela était faux et qu'on ne l'en avait fait convenir

que par la torture ; on eut grand peine à le faire taire.

Le quatrième était un nommé Huguet surnommé Patenostre ; il avait été mis quinze fois à la torture ; on avait fait venir le bourreau, on lui avait bandé les yeux, on lui avait mis la tête sur le billot ; rien n'avait pu le forcer à se reconnaître pour Vaudois. Alors on lui avait imputé à crime de s'être une fois échappé de prison.

Le sire de Beaufort et Taquet furent condamnés à recevoir des coups de verges de la main de l'inquisiteur, à tenir sept ans prison et à payer de fortes sommes à tous les couvens de la ville. Patenostre fut condamné à vingt ans de cachot ; Carrieux fut brûlé, et ses biens confisqués. D'après les priviléges d'Arras la confiscation aurait dû être pour la ville ; les officiers du Duc s'en emparèrent.

Ce furent les dernières condamnations ; la clameur publique était devenue si forte dans l'Artois et les pays voisins, que le Duc s'aperçut enfin qu'il fallait faire cesser tout-à-fait cette iniquité. D'ailleurs, parmi les fugitifs, les uns s'étaient pourvus au Parlement,

et il allait prendre connaissance de l'affaire. D'autres avaient porté leurs plaintes jusqu'au pape, qui leur avait donné des juges moins suspects. L'évêque d'Arras, qui se trouvait pour lors en ambassade à Rome, écrivait lui-même qu'il fallait procéder d'autre sorte. L'évêque de Baruth, le doyen, le sire de Savense, et presque tous les commissaires, se retirèrent. L'inquisiteur et les vicaires de l'évêque se hâtèrent de mettre successivement en liberté tous les prisonniers qui n'avaient pas encore été jugés, sans leur imposer d'autre pénitence que quelques pélerinages voisins.

Mais la plupart de ces malheureux avaient été cruellement torturés; mais la mort des premiers paraissait maintenant dans toute son injustice et sa cruauté; mais les biens restaient confisqués, les amendes n'étaient pas restituées; le sire de Beaufort et quelques autres étaient encore en prison. Le peuple mieux informé murmurait hautement; il courait des ballades où il était parlé de l'évêque de Baruth, du doyen et des autres commissaires, comme ils le méritaient. Le fils du sire de Beaufort avait porté son recours au Parlement,

qu'on regardait comme la source de toute justice. Cette cour envoya un huissier, accompagné de trente hommes armés; il tira, par autorité et par force, le sire de Beaufort de sa prison, pour le conduire à la Conciergerie à Paris. Les vicaires de l'évêque furent cités en personne.

Ils comparurent au Parlement. La cause du sire de Beaufort fut plaidée par maître Jean de Popincourt, qui révéla pleinement les fausses promesses et les tortures dont on avait usé pour obtenir les aveux des accusés et leurs témoignages contre ceux qu'on voulait poursuivre. Il dit comment le sire de Saveuse avait sauté de joie, lorsqu'on eut, à force de souffrances, tiré de quelques filles publiques des faits à la charge du sire de Beaufort : comment il avait aussitôt envoyé un des commissaires au Duc, pour lui faire part qu'il y avait moyen d'accuser ce chevalier et d'autres hommes riches dont on pourrait tirer de l'argent [1] : comment le doyen d'Arras s'était jeté aux pieds du vieux sire de Beaufort, le

1. Arrêt du Parlement; pièces jointes à l'édition de Duclercq donnée par M. de Reiffenberg.

conjurant de s'avouer coupable, de ne point perdre sa famille, de ne pas se laisser mettre à la torture, lui promettant qu'il ne subirait aucune condamnation : comment il lui avait dit de ne pas se soucier de déposer le contraire de la vérité, parce qu'il l'en absoudrait : comment, outre les amendes portées au jugement, il lui avait fallu payer quatre mille francs pour le Duc, deux mille au comte d'Étampes, mille au baillif d'Amiens, deux cents au lieutenant.

Le pourvoi de maître Taquet et de tous les autres condamnés, l'appel interjeté par les parens des malheureux condamnés, les enquêtes faites à Arras par l'inquisiteur du diocèse de Paris, ne dévoilèrent pas de moindres cruautés exercées pour se procurer de l'argent, ou pour contenter des vengeances. On avait brûlé les pieds de ceux qu'on avait torturés ; on avait versé du vinaigre et de l'huile bouillante sur leurs plaies ; on leur avait serré la tête ou les membres avec des cordes à nœuds ; on avait traîné les femmes par les cheveux ; on les avait foulées aux pieds ; enfin rien de si horrible n'avait

jamais été raconté. Ceux qui avaient été condamnés à la prison ne tardèrent pas à être mis en liberté par l'autorité du Parlement.

Mais l'affaire n'en resta pas là ; les commissaires avaient été pris à partie, et les condamnés ou leurs parens demandaient des réparations et des dommages à ceux qui les avaient jugés contre les lois et la justice. Ce procès fut long ; il dura plus de trente années. Ce fut seulement après ce long terme que justice complète fut rendue. En 1491, le Parlement prononça un arrêt, qui condamnait le duc de Bourgogne, le sire de Saveuse, l'évêque de Baruth, le doyen et les autres commissaires, à restituer tout ce qui avait été confisqué ou exigé des accusés, leur imposait des amendes en réparation. Tous les détails de l'arrêt rappelaient cette cruelle procédure.

Le duc de Bourgogne était mort depuis vingt-cinq ans, et sa race était éteinte. Le doyen d'Arras, poursuivi par la voix du peuple, avait perdu la raison, et n'avait pas seulement survécu une année à ceux qu'il avait fait périr. Le comte d'Étampes et ses serviteurs, qu'on chargeait plus que tous du

crime de cette affaire, ne vivaient plus; juges, bourreaux et condamnés n'étaient plus de ce monde. Ceux des habitans d'Arras qui conservaient un souvenir présent de tant d'iniquités, étaient déjà vieux. Mais le procès des Vaudois avait long-temps continué à faire l'entretien de toute la ville. Jean Angenost, conseiller et commissaire du Parlement, se transporta à Arras. Il se fit montrer la place où les Vaudois avaient été brûlés, et sur laquelle l'arrêt du Parlement portait qu'une grande croix de pierre serait élevée en expiation, et aux frais des anciens juges. Un échafaud y fut dressé; tout le peuple fut convoqué par trois fois à venir entendre la lecture de l'arrêt du Parlement, et le sermon d'un docteur de l'Université de Paris, qui devait justifier la mémoire des pauvres condamnés. Les habitans s'y rendirent en foule, bannières déployées; on écouta avec grande joie et curiosité cette tardive justice: « Instruisez-vous, vous qui jugez la terre. » Tel fut le texte du sermon. Après cette cérémonie, des réjouissances publiques furent célébrées; les échevins avaient promis une fleur de lis en

argent à l'auteur de la meilleure folie moralisée, comme on appelait alors les comédies qui avaient une moralité; et une paire d'oisons devait être le second prix. Il y avait aussi une tasse d'argent promise à celui qui ferait la meilleure folie pure, c'est-à-dire une comédie où l'on ne cherchait qu'à rire et se divertir. Le second prix pour celle-là n'était rien de plus qu'une paire de chapons.

Ces divertissemens furent exécutés à la satisfaction générale. Le motif de la fête augmentait l'allégresse du peuple; car la mort des Vaudois avait jadis rempli la ville de tristesse et de crainte, et depuis on en parlait toujours comme d'une grande calamité que Dieu avait permise pour affliger la noble cité d'Arras.

Pendant les premières et iniques procédures intentées aux Vaudois, la discorde continuait à régner, de plus en plus, entre le roi et le Duc. Le conseil de France était résolu à la guerre, et proposa au roi d'employer enfin les voies de fait et la puissance des armes à remettre monsieur de Bourgogne dans l'obéissance [1]. Le comte

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

du Maine, qui avait présidé ce conseil, le comte de la Marche, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, qui y avaient assisté, rappelèrent au roi comment ses ordonnances et les arrêts de son Parlement n'avaient aucun cours et n'étaient pas admis dans les pays de la domination du Duc. En lui représentant que le serment prêté à son sacre l'engageait à garder et défendre les prérogatives de la couronne, ils insistèrent aussi sur les trèves séparées, négociées avec les Anglais contre la teneur du traité d'Arras; ils conclurent qu'il était urgent de bien munir la Guyenne pour être sans inquiétude de ce côté, d'aviser quelles compagnies d'ordonnance on manderait, de bien apprêter l'artillerie; enfin de préparer tout pour faire la guerre à monsieur de Bourgogne; ce qui, selon leur opinion, était le seul moyen d'éviter une guerre générale.

Le roi ne précipita rien; néanmoins il ne se méfiait pas moins que ses conseillers des projets du duc Philippe. Un voyage que le bâtard de Bourgogne fit secrètement à Paris, sans se faire connaître, et seulement pour

un jour et une nuit, lui donna de grandes inquitudes [1]. Il craignait cette ville de Paris, dont il avait eu tant à se plaindre en sa jeunesse, et qu'il n'avait guère habitée depuis. Le maréchal de Loheac et Jean Bureau s'y rendirent par ses ordres, pour s'enquérir avec soin des motifs qu'avait pu avoir ce voyage d'Antoine de Bourgogne. Ils trouvèrent Paris fort tranquille. D'après leur avis, on envoya une ambassade de bourgeois et docteurs de l'Université, pour protester au roi de la fidélité de sa bonne *ville*. Il les accueillit avec sa douceur accoutumée et leur fit une gracieuse réponse. On se plaignait beaucoup de sire Robert d'Estouteville prévôt de la ville, et on lui reprochait un grand nombre d'injustices et d'abus de pouvoir. Le maréchal de Loheac le destitua de son office, et le fit mettre à la Bastille; un conseiller au Parlement visita avec rigueur tous ses papiers, mais il ne fut trouvé coupable d'aucune trahison.

Quelque désir qu'eût le roi de maintenir la paix, sa bonne intention aurait fini par ne

[1] Jean de Troy.

pouvoir résister aux avis répétés de ses conseillers. En effet, le duc de Bourgogne ne cédait en rien aux représentations qui lui étaient faites. Nonobstant sa parenté avec le roi Henri d'Angleterre, et son attachement pour la maison de Lancastre, toutes ses alliances étaient avec la maison d'York; et tandis que le roi soutenait madame Marguerite dans ces revers, le Duc donnait asile et secours aux jeunes fils du duc d'York, lorsque leur parti succombait. Il envoya même une ambassade en Écosse, pour rompre le mariage d'Édouard de Lancastre, fils de la reine Marguerite, avec la fille du roi d'Écosse, qui était sa petite-nièce, car ce roi d'Écosse avait épousé une fille de la duchesse de Gueldre. Enfin, s'il semblait ne pas vouloir la guerre, au moins ne faisait-il rien pour l'éviter. Il gardait même si peu de ménagement, que lorsqu'au mois de mai 1461, il tint, à Saint-Omer, son chapitre de la Toison-d'Or, avec plus de solennité encore qu'à la coutume, il chargea un chevalier de représenter le duc d'Alençon; comme si, aux termes des statuts de l'ordre, ce prince était chevalier

sans reproche. Ce ne fut pas tout; le docteur qui fit le sermon parla hautement de l'arrêt de condamnation, en affirmant qu'il n'était point fondé en justice, et que le duc de Bourgogne ne regardait en nulle façon son cousin comme coupable d'aucun vilain fait.

Le Duc ne changeait rien non plus à sa façon de se conduire envers le Dauphin; c'était toujours la même courtoisie, la même munificence. La Dauphine venait d'accoucher au mois d'avril 1461 d'une fille, qui fut nommée Anne; et dans cette occasion, comme en toute autre, rien n'était épargné pour que les choses fussent conformes au rang et à l'état du Dauphin. Le Duc avait rassemblé récemment les États de son comté d'Artois, et leur avait demandé une aide triple de l'aide ordinaire, en exposant pour principal motif les dépenses qu'il lui fallait faire pour entretenir la maison du Dauphin.

Les États lui accordèrent la moitié de sa demande. A peine venaient-ils d'achever le paiement des aides qu'on avait obtenues pour cette guerre contre les Turcs, dont on parlait toujours, sans s'occuper de la commencer.

Cette année encore le pape fit un dernier effort, afin de réveiller le zèle des princes chrétiens pour la défense de la foi. Il avait envoyé frère Louis, cordelier de Bologne, parcourir toutes les contrées les plus lointaines de l'Asie, et s'informer des ennemis qu'on y pourrait susciter contre les Turcs. Ce religieux passa deux ans à faire ce périlleux voyage dans des pays inconnus aux chrétiens de l'Occident, et ramena des ambassadeurs de toutes les nations de l'Orient [1]. Ils offraient d'attaquer les Turcs en Asie, en même temps que les princes d'Europe viendraient les assaillir dans la Grèce et vers Constantinople. Le pape leur fit grand accueil, nomma frère Louis patriarche d'Antioche, et le chargea d'aller présenter ces ambassadeurs d'Asie au roi de France et au duc de Bourgogne. Ce fut un spectacle curieux pour les deux cours que ces envoyés de régions étrangères, si différens, par les habillemens et les coutumes, de tout ce qu'on avait pu voir jusqu'alors. Il y avait avec frère Louis des

[1] Hist. ecclésiastique. — Duclercq. — Continuateur de Monstrelet. — Hist. de Bourgogne.

ambassadeurs de David Comnène, empereur de Trébizonde, du roi de Perse, du roi de Géorgie et d'Arménie, du prêtre Jean seigneur de la Petite-Arménie. Le soudan de Mésopotamie, tout infidèle qu'il fût, avait aussi envoyé son ambassadeur; car il était pour lors ennemi des Turcs. Celui qu'on regardait le plus était l'ambassadeur de Géorgie; il était fort gros; sa chevelure était disposée en couronne par une double tonsure; il portait des anneaux aux oreilles et avait la barbe rasée; cependant on le trouvait de douce apparence. On parlait aussi beaucoup de cet adorateur de Mahomet, qui se mettait avec les chrétiens contre les Turcs, et l'on disait que c'était le petit Turc qui voulait faire la guerre au Grand-Turc. L'ambassadeur du prêtre Jean était, assurait-on, un bon astrologue. Frère Louis fit, au nom de toute l'ambassade, les plus pompeux discours. Il dit que le souvenir des grands faits d'armes des Français dans l'Orient était si grand encore, que la bannière de France et un chef envoyé par le roi vaudraient mieux que cent mille combattans. Le roi témoigna

bienveillance à ces hommes des pays lointains. Ils furent fêtés par tous les seigneurs de la cour.

Ils allèrent de Bourges à Bruxelles, et donnèrent aussi de grandes louanges au Duc, lui parlant de la renommée qu'il avait dans les régions d'outre-mer. Le texte du discours que lui adressa frère Louis était : « Voici, les mages » vinrent de l'Orient vers l'étoile qu'ils avaient » vue en Occident. » Le Duc leur fit de riches présens, les assura de son désir de venger la foi chrétienne, et leur dit que si le roi voulait l'assurer de maintenir ses états en paix, il ferait volontiers ce saint voyage.

Il n'en pouvait guère concevoir une raisonnable espérance. Outre ses différends avec le conseil de France, qui semblaient devoir prochainement rompre la paix, il voyait aussi le trouble se mettre dans sa famille. Si le roi eût voulu, il aurait pu susciter au Duc les mêmes embarras, les mêmes chagrins, dont lui-même était affligé ; il ne tenait qu'à lui d'exciter la discorde entre le père et le fils. En effet, la haine de monsieur de Charolais contre les seigneurs de Croy, s'était

allumée plus vivement que jamais. Enfin, ne la pouvant contenir, il arriva du Quesnoy où il faisait le plus souvent son séjour, et demanda au Duc de lui accorder une audience, afin qu'il pût lui dire ce qu'il avait sur le cœur. Le comte d'Étampes et les autres seigneurs de la famille du Duc étaient présens, ainsi que monsieur de Charolais l'avait souhaité; il avait voulu aussi que le seigneur du Croy s'y trouvât.

Ce fut maître Girard Ourri, son principal conseiller, qui porta la parole; il commença par déduire les méfaits et crimes du sire de Croy. Lorsque le Duc entendit qu'on accusait ainsi le seigneur, qui avait toute sa confiance, de plusieurs choses qui touchaient grandement à l'honneur, il interrompit maître Girard, et lui dit sévèrement. « Prenez bien » garde à dire autre chose que la vérité, et » songez qu'il faudra prouver ce que vous » avancez. » Ces paroles troublèrent le pauvre orateur, il faillit se trouver mal. Lorsqu'il fut un peu remis, il s'excusa à son maître, et dit qu'il ne parlerait pas davantage. Chacun demeura fort surpris, car maître Girard pas-

sait pour un fort habile homme, et bien accoutumé à discourir.

Alors, le comte mit un genou en terre; puis à haute voix, sans se troubler, et en fort beau langage, il reprit l'accusation du sire de Croy. Son père lui coupa la parole, lui défendit d'en parler davantage et de jamais lui tenir de discours à ce sujet; se retournant ensuite vers le sire de Croy: « Faites en sorte, dit-il, que mon fils soit » content de vous. » Sur ce, il quitta la chambre et se retira.

Le sire de Croy se mit en devoir d'apaiser le comte, de s'excuser, d'implorer son pardon. « Quand vous aurez réparé le mal dont vous » êtes coupable, je me souviendrai du bien » que vous avez fait. » Ce fut toute la réponse qu'il put obtenir. Le comte de Charolais quitta son père avec toutes les apparences de l'amour et du respect, et s'en retourna auprès de sa femme, au Quesnoy. Le seigneur de Croy l'accompagna humblement jusque hors les portes de Bruxelles; mais sans réussir à calmer sa colère.

C'était surtout le comte de Saint-Pol qui

excitait ainsi monsieur de Charolais, il le jeta même dans une démarche bien grave[1]. De son aveu, il vint trouver le roi à Bourges, et lui confia le dessein qu'avait le jeune prince de mettre monsieur de Croy hors de l'hôtel de son père. « Mais, disait le comte de » Saint-Pol, comme monsieur de Bourgogne » en pourrait être mécontent, et qu'il y » aurait telle nécessité qui contraindrait » monsieur de Charolais à s'éloigner, il désire » savoir si le roi voudrait le recevoir, et » de quelle manière. Ce n'est pas qu'il *ait* » de mauvaises intentions contre son père; » il n'agira que pour son bien et celui de » sa maison, en éloignant ceux qui le gou» » vernent si mal. »

Il ajoutait que si le roi voulait, ainsi qu'on le disait, envoyer une armée en Angleterre, monsieur de Charolais désirait la commander.

Le roi renvoya l'affaire à son conseil où siégeaient en ce moment le chancelier, monsieur de Foix, monsieur de Beuil, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie, maître Pierre

[1] Preuves de l'Hist. de Louis XI.

d'Oriole, maître Étienne Chevalier. Il fut répondu au comte de Saint-Pol, que le roi recevait monsieur de Charolais en sa bonne grâce ; que s'il rendait des services à lui et au royaume, il le verrait volontiers : que le roi n'était pas encore résolu d'envoyer une armée au secours de la reine d'Angleterre, mais qu'en ce cas il lui en donnerait volontiers le commandement.

Du reste le roi ne voulut rien écrire, puisqu'on ne lui avait remis aucune lettre de monsieur de Charolais ; il ajouta formellement et de sa propre bouche qu'il ne se prêterait jamais à ce que monsieur de Charolais usât d'aucune voie de fait dans l'hôtel de son père. Il répéta plus d'une fois : « Pour deux » royaumes tels que le mien, je ne consenti- » rais point à un vilain fait. »

Il y eut encore plusieurs autres messages. Le comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais pressaient de plus en plus pour avoir une réponse claire et des promesses. Le conseil en délibéra souvent ; les autres conseillers qui n'avaient pas été présens d'abord : monsieur du Maine, Guillaume Cousinot, l'évê-

que de Coutances, Jean Bureau prirent connaissance des propositions. Ils présentèrent d'un commun accord une réponse au roi. Toute prudente qu'elle était, il la voulut encore moins significative. Il revenait toujours sur ce qu'il avait dit que jamais de son aveu et avec son appui on ne commettrait aucune violence dans l'hôtel de monsieur de Bourgogne. Il dit aussi à ses conseillers qu'il se pourrait bien que tout cela ne fût qu'un jeu joué entre monsieur de Charolais et son père, et que quelques personnes l'en avaient averti. Il y avait de même des gens de la cour du Duc qui avaient toujours soutenu que la brouillerie du roi et du Dauphin était une feinte [1].

Ces divisions entre les pères et les fils n'étaient cependant que trop réelles. Le roi s'en affligeait de plus en plus ; son langage avec les messagers, que le Dauphin lui envoyait, était souvent tendre et paternel [2]. C'est ainsi qu'il disait à Houarte, valet de chambre de son fils : « Dites-lui que j'ai inten-

[1] Meyer. — Paradin.

[2] Preuves de l'Hist. de Louis XI.

» tion de lui dire pour son bien et pour le
» bien de la chose publique du royaume, ce
» que je ne voudrais point écrire, ni confier
» à nul autre. Il me semble que quand il
» m'aura parlé, il connaîtra bien qu'il ne
» doit avoir ni doutes, ni craintes. Pour
» qu'il n'en ait aucune, je promets ici par
» parole de roi, en présence de ceux de mon
» conseil qui sont ici, que s'il veut venir vers
» moi, lui et ceux de son hôtel qu'il voudra
» amener, ils pourront être en toute sûreté.
» Quand il m'aura déclaré sa pensée et aura
» connu mes intentions, s'il veut s'en retour-
» ner, soit où il est, soit où bon lui semblera,
» il le pourra faire sûrement, lui et ceux de sa
» compagnie; ou bien il demeurera, si telle est
» sa volonté. Mais j'ai bonne espérance que
» lorsqu'il saura mon vouloir, il sera plus
» joyeux et content de demeurer avec moi que
» de s'en aller; c'est une satisfaction pour moi,
» Houarte, que vous qui êtes de son intimité,
» vous soyez venu ici, afin de mieux l'assurer
» de toutes mes paroles. »

C'est ainsi que le roi devenait de jour en jour plus doux envers son fils, et ressentait plus

douloureusement son absence. Tandis que le Dauphin était rempli de méfiance et supposait toujours que son père avait la secrète volonté de le traiter avec rigueur et de le perdre, le roi, au contraire, faisait paraître à ses plus intimes conseillers une paternelle affection pour le Dauphin, et un soin tout royal pour ses droits et ses intérêts [1]. En 1460, le roi de Castille avait envoyé un ambassadeur pour traiter le mariage de sa sœur avec le jeune duc de Berri second fils du roi. On demandait qu'en considération de cette alliance, la Guyenne fût donnée à ce jeune prince. Le roi répondit qu'il ne semblait pas raisonnable de s'occuper d'une telle affaire, tandis que le Dauphin était absent : qu'après le roi, personne n'y était plus intéressé que son fils aîné, et qu'il pourrait par la suite ne pas reconnaître ce qui aurait été fait sans qu'il fût appelé. « J'espère, disait le roi, qu'il se con» duira mieux envers moi, et que tous les » différends du temps passé cesseront. Lors » même qu'il ne le voudrait pas, j'aurais fort

[1] Lettre du comte de Foix à Louis XI. — Preuves de l'Hist. de Louis XI.

» à examiner ce qu'il faut résoudre à ce su-
» jet. » Tels étaient les pensées et les discours du roi; et cependant le Dauphin imaginait qu'il ne s'agissait de rien moins que de le dépouiller de ses droits, et de transporter la couronne au duc de Berri.

Les soins du roi pour la paix du royaume n'étaient pas moins sages et moins assidus. Assurément il avait grande affection pour la reine Marguerite d'Angleterre, et il désirait le bon succès de sa cause. Cependant il se refusait à lui accorder des secours en hommes et en argent; il ne voulait point lui livrer les prisonniers de la faction opposée que la guerre avait mis entre ses mains ou celles de ses sujets; il promettait de la bien recevoir si elle était contrainte à quitter son royaume, mais il l'engageait à n'en sortir qu'à la dernière extrémité. Le crédit qu'il pouvait avoir à Rome ou dans les divers états de la chrétienté, il l'employait, à la vérité, en faveur de la maison de Lancastre; mais jamais il ne voulut conclure de traité avec le roi Henri. Il répondait toujours que, lorsque le roi d'Angleterre aurait subjugué ses adversaires, re-

couvré sa liberté, et repris sa puissance, alors il serait temps de parler de traité de paix. Quant aux propositions du duc d'York et de sa faction, toutes avantageuses qu'elles pussent être, il les rejetait encore plus loin. « Cette » querelle n'est pas bonne, disait-il. Le duc » d'York a fait serment de féauté au roi » Henri ; et l'entreprise d'un sujet qui veut » débouter son souverain de la seigneurie » n'est ni juste, ni raisonnable, ni soutenable. » — Quand il n'y aurait pas d'autre raison, » le roi doit rejeter les offres du duc d'York. » Ainsi parlaient ses conseillers.

Tandis que la paix, la tranquillité, la justice étaient si bien entretenues dans le royaume par le sage gouvernement de ce prince, sa santé commença à décliner visiblement. Il lui survint un abcès dans la bouche qui le faisait cruellement souffrir [1]. On lui arracha une dent ; on ouvrit cet abcès, sans le soulager beaucoup. Cependant on avait encore quelque espérance de guérison ; mais un de ses serviteurs les plus intimes lui

[1] Lettre du conseil au Dauphin. — Pièces de l'Hist. de Louis XI.

parla alors du bruit qui s'était répandu en son hôtel qu'on cherchait à l'empoisonner. Le soupçon s'empara de l'esprit de ce malheureux roi, et ne lui laissa plus un seul instant de contentement ni de repos; il refusa même absolument de manger [1]. Par son ordre, Adam Fumée, son médecin, fut mis en prison [2]. La haine que son fils avait pour lui, et leurs longues querelles depuis quinze ans qu'ils ne s'étaient vus, remplissaient son cœur d'une mortelle tristesse. Ses conseillers s'assemblèrent et envoyèrent un héraut au Dauphin, pour lui annoncer en quel état se trouvait son père.

En même temps, le comte du Maine, voyant tous les conseillers accablés de douleur et de crainte par le danger et l'affliction du roi, leur dit : que si l'on avait le bonheur de le conserver, il serait nécessaire que chacun s'acquittât loyalement de son devoir en ce qui touchait l'affaire du Dauphin, et qu'il fallait faire cesser les inconvéniens et les malheurs qu'avaient amenés la discorde de ce

[1] Amelgard. — [2] Comines, d'après Louis XI. — Chartier. — Continuateur de Monstrelet.

prince avec le conseil du roi [1]. Tous promirent et jurèrent devant Dieu que si le roi revenait à la santé, ils le réconcilieraient avec le Dauphin, dussent-ils perdre sa faveur, leurs offices et leur état. Ils jurèrent aussi qu'ils ne conserveraient aucun souvenir ni rancune pour les différends qui avaient souvent divisé le conseil. Le comte du Maine, le comte de Foix, le comte de Dunois, le comte de la Marche, le sire d'Albret s'y engagèrent, ainsi que les autres conseillers de moindre condition. Car la division s'établissait d'ordinaire entre les grands seigneurs et ceux qui ne les valaient point, et le roi écoutait souvent mieux les derniers. Quoi qu'il en soit, tout le chagrin et l'attachement qu'ils avaient pour lui les mirent tous d'accord.

Mais l'état du roi empirait d'heure en heure. Ses médecins, jugeant que cette obstination à ne point manger allait le faire mourir, lui firent d'inutiles remontrances. Alors de l'avis de ses principaux serviteurs, on se détermina à le contraindre et à lui introduire dans la bouche des alimens li-

[1] Lettre du comte de Foix à Louis XI.

quides [1]. Il n'était plus temps, son estomac affaibli, ses entrailles resserrées ne pouvaient plus supporter la nourriture. Il se confessa, reçut les sacremens, et mourut avec courage et religion, le 22 juillet 1461, à Meung-sur-Yèvre, dans la cinquante-huitième année de son âge.

Jamais roi de France n'avait inspiré à ses peuples de tels regrets et si bien mérités; ce fut une lamentation universelle, et chacun disait que c'était grande pitié et dommage. On repassait sur toutes les circonstances de son règne si long et si plein de choses diverses. Il avait trouvé la plus belle part du royaume, et la bonne ville de Paris envahies par les Anglais; leur roi, se disant roi de France d'après la volonté de Charles VI, son propre père; une guerre civile désolant cruellement le pays depuis beaucoup d'années, et divisant la maison royale; les peuples dans la dernière misère; plus de négoce, plus de labourage; nulle justice; les bois remplis de brigands qui ne respectaient ni le bien, ni la vie des hommes; les gens de guerre devenus pires

[1] Comines.

que les brigands; la puissance du roi détruite et méprisée de tous les grands, même de ceux qui ne l'étaient pas. Il avait supporté avec patience et douceur cette mauvaise fortune, jamais n'avait perdu courage, s'était fié à la bonté de Dieu et à la vaillance de ses sujets. La Providence l'avait en effet secouru; son armée s'était tout à coup animée, et voyant dans l'arrivée de la Pucelle une marque évidente de la protection divine, avait redoublé ses efforts. Les ennemis s'étaient troublés et effrayés; le désordre et le mauvais gouvernement les avaient à leur tour privés de la sagesse dans les conseils et du bon ordre dans les entreprises. Puis le duc de Bourgogne s'était lassé de faire la guerre au chef de sa race, et avait voulu donner enfin la paix à ses états si fort agrandis par son habileté et sa fortune. Le roi et ses conseillers, cédant à la nécessité des temps, avaient traité de façon à contenter l'ambition et la fierté de ce prince; pour lors, la guerre contre les Anglais avait pu laisser quelque espoir de se terminer par une paix honorable. Leur orgueil, leur obstination, les querelles de leurs

princes avaient fait durer cette guerre pendant beaucoup d'années encore. Le royaume avait été reconquis pied à pied. Si le roi n'avait pas lui-même conduit ses armées, du moins il s'était montré mainte fois vaillant et téméraire chevalier.

Mais le désordre durait toujours; les calamités des peuples devenaient plus effroyables; les gens de guerre leur étaient aussi funestes que les ennemis. Dans ce temps, le roi, malgré son courage et sa bonté, était loin de posséder le cœur de ses sujets; sa mollesse, sa négligence, les scandales qu'il donnait à sa cour, excitaient de grands murmures. Après avoir souvent changé de conseillers, après les avoir tour à tour abandonnés aux complots et aux cabales, après s'être montré trop faible et trop docile à leurs conseils, il s'était vu enfin entouré de gens sages; il avait écouté leurs avis et les gémissemens du peuple. Ne cédant plus aux volontés des princes et seigneurs, qui voulaient maintenir le trouble, il avait su les réprimer. C'était de la sorte, mais non pas sans de longs délais et d'extrêmes difficultés, que s'était faite cette merveilleuse

réforme des gens de guerre ; c'était là surtout ce qui faisait bénir sa mémoire par ses sujets, et répandait sa renommée dans les pays étrangers. Dès-lors il avait régné comme sur un royaume nouveau, car jamais rien de pareil n'avait été vu. Les gens de guerre qui faisaient le désordre, maintenant entretenaient le repos. Autrefois ils bravaient la justice ; aujourd'hui c'étaient eux qui lui prêtaient main-forte. Le commerce, le labourage avaient reparu et enrichi la France plus que jamais. Les impôts pouvaient se payer, et chacun consentait à acheter, même à grand prix, le repos et la bonne police. Il avait aussi mis fin aux désordres de l'Église par la pragmatique sanction, et, en respectant le pape, il avait établi les libertés du clergé de France. Les finances avaient été mieux réglées ; de sages ordonnances sur la manière d'administrer la justice avaient été rendues.

Se trouvant ainsi plus fort que jamais n'avait été aucun roi de France, il avait entrepris de chasser les Anglais du royaume. Alors avait paru, dans tout son jour, la puissance d'un pays sagement réglé et bien gouverné

contre un peuple divisé et mal conduit. Il n'avait presque fallu que faire avancer les nouvelles compagnies d'ordonnance et cette armée si bien disciplinée et payée, pour recouvrer tout aussitôt la Normandie et la Guyenne.

La gloire des armes du roi avait ensuite tourné tout entière à l'avantage de ses peuples. Après ses conquêtes, pendant les dix dernières années de sa vie, il avait gouverné noblement et sagement. Jamais homme n'avait été moins vindicatif; durant tout son règne, il ne s'était pas souvenu d'une offense. Mais il voulait que justice fût faite, et même forte justice. Aussi les princes avaient été punis selon les lois du royaume; les rébellions des grands seigneurs avaient été domptées; le fils même du roi n'avait pas pu lui désobéir impunément. La paix avait été maintenue avec le duc de Bourgogne, non plus par soumission, mais par puissance. Le Parlement et les officiers de justice avaient toujours procédé avec fermeté contre la violence et le désordre. Les crimes n'avaient pas trouvé, comme dans les domaines du duc Philippe, une protection as-

surée dans les seigneurs, et malgré quelques iniquités accomplies par voie de commission, en somme la justice n'avait pas été en leurs mains un moyen de contenter leurs vengeances et leur avidité.

Une fois son royaume recouvré, il n'avait pas oublié ce qu'il devait à la mémoire de cette vaillante et sainte Pucelle, qui avait délivré Orléans et commencé la ruine des Anglais. Une solennelle procédure de révision avait vengé sa mémoire, et mis en lumière toute sa vertu et sa piété.

Il n'y avait donc qu'une voix dans tout le royaume pour raconter toutes ces louanges du roi, qu'on venait de perdre et qu'on pleurait avec tant de regret du passé et de crainte de l'avenir.

Aussitôt après que le roi fut mort, le comte du Maine envoya des messagers au Dauphin, qui était toujours à Genappe. Le nouveau roi fit sur-le-champ signifier cette nouvelle au duc de Bourgogne, qui en avait été instruit de son côté; il lui fit savoir qu'il commencerait par aller à Rheims pour le sacre, et l'engagea à l'y accompagner.

Le Duc manda sur-le-champ à tous les nobles de ses états de se trouver en armes avec leurs gens, le 8 août, à Saint-Quentin. Le roi Louis ne savait pas encore quel accueil il trouverait en France, et s'il ne s'éleverait point quelque faction contre lui [1]. Mais cette crainte ne dura guère. Il s'était rendu à Avesnes, en passant par Maubeuge et par toutes les plus petites villes de ce pays, où il y en a pourtant de belles et de grandes. Chaque jour et à chaque heure arrivaient des princes, des chevaliers, des députés des bonnes villes pour le reconnaître et l'assurer de leur obéissance. Les capitaines des compagnies lui amenèrent aussi leurs gens d'armes. Il écrivit alors au Duc qu'il n'était point nécessaire de venir avec une si grande armée. Néanmoins tous les grands seigneurs de Bourgogne, de Flandre, de Hainaut, d'Artois, furent invités à se trouver au sacre avec leur train accoutumé. Les gentilshommes s'étaient déjà mis en grands frais pour s'armer et s'équiper; ce leur fut un grand dépit que cette dépense inutile, dont ils avaient bien compté se récupérer dans le pays où ils auraient été conduits.

[1] Duclercq. — La Marche.

A Avesnes le roi Louis fit célébrer un service funèbre pour son père. Selon l'usage, il ne porta le deuil en noir que pour cette cérémonie. Dès qu'il en fut revenu, il s'habilla en pourpre violette; car, en France, pour montrer que le roi ne meurt jamais, son successeur prend pour deuil une couleur royale. Le duc Philippe, le comte de Charolais, le comte d'Étampes, Adolphe de Clèves et toute la cour de Bourgogne assistaient en grand deuil à ce service. Ils dînèrent ensuite avec le roi, puis il alla à la chasse.

Le sacre fut célébré le 18 août. Le duc de Bourgogne y parut avec un grand éclat; il était entouré de seigneurs riches et puissans; c'étaient eux qui faisaient, pour ainsi dire, toute la pompe de cette cérémonie, et il semblait que le roi fût encore à la cour de Bourgogne, tant il en était entouré. Le Duc tenait son rang de premier pair du royaume; le duc de Bourbon son neveu représentait le duc de Guyenne; le duc de Clèves, les comtes d'Angoulême, de Nevers, d'Eu et de Vendôme représentaient le comte d'Artois, le duc de Normandie, le comte de Flandre, le comte de Champagne et le comte de Tou-

louse. Le bâtard d'Armagnac, qui avait suivi constamment le Dauphin dans sa retraite, venait d'être fait comte de Comminges et maréchal de France. Ce fut lui qui fit l'office de connétable et porta l'épée. Joachim Rohaut était venu trouver aussitôt le nouveau roi à Avesnes, et avait aussi reçu la charge de maréchal. Il était à la cérémonie comme grand écuyer de France. Le sire de Montauban, qui n'avait pas quitté le Dauphin durant son exil, avait été nommé amiral. Le sire Antoine de Croy, chambellan du duc Philippe, fut pourvu de l'office de grand-maître.

Avant que le roi fût sacré, il tira son épée, et, la remettant au duc de Bourgogne, il lui dit qu'il voulait être fait chevalier de sa main. Lorsqu'il eut reçu la colée, il conféra aussi la chevalerie aux sires de Beaujeu et Jacques de Bourbon, frères du duc de Bourbon, aux deux fils du seigneur de Croy, et à Jean Bureau, trésorier de France. Puis il dit au Duc qu'il se trouvait fatigué de toute cette journée, et lui demanda de faire les autres chevaliers. En effet, un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes reçurent la chevalerie de la main du duc de Bourgogne.

Après le sacre, le Duc fit son hommage au roi; car, d'après le traité d'Arras, il était exempt de vassalité seulement envers la personne du feu roi Charles; maintenant il redevenait le féal et l'homme lige du roi de France. Son hommage fut donc en ces termes: « Mon très-redouté seigneur, je vous fais hommage présentement du duché de Bourgogne, des comtés de Flandre et d'Artois et de tous les pays que je tiens de la noble couronne de France, et vous tiens à seigneur et vous en promets obéissance et service, et non pas seulement de celle que je tiens de vous, mais de tous mes autres pays que je ne tiens pas de vous, et d'autant de seigneurs, de nobles hommes, de gens de guerre et d'autres que j'en pourrai tirer. Je vous promets de vous servir de mon propre corps, et aussi d'autant d'or et d'argent que j'en pourrai avoir. » Le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Vendôme et les autres pairs firent aussi leur hommage.

Au festin royal le duc de Bourgogne tint son rang de premier pair laïque, après les évêques. Lorsque le dîner fut fini et qu'on eut emporté les tables, le Duc demanda au roi de lui octroyer

une demande [1]; et, mettant un genou en terre, il le pria, en l'honneur de la passion et de la mort que notre Seigneur Jésus-Christ avait endurées pour tous les hommes, de vouloir pardonner à tous ceux qu'il soupçonnait d'avoir mis la discorde entre lui et le feu roi, et de laisser dans leurs charges ceux qui avaient été officiers et gouverneurs chez son père; à moins que, par vraie information et bonne justice, ils ne fussent trouvés coupables. Parmi ces conseillers du roi Charles, il y en avait cependant plus d'un qui avait montré son mauvais vouloir contre le Duc, et qui s'était mis en peine pour émouvoir la guerre contre lui. Mais avant toutes choses il voulait le repos et craignait que le nouveau roi ne mît le trouble dans le royaume. Le roi répondit qu'il le promettait, hormis pour huit personnes dont il ne dit pas les noms.

La colère du roi contre les conseillers de son père était en effet bien violente, et il ne la cachait guère. On savait depuis long-temps combien il les haïssait, personne ne croyait qu'il leur pardonnât, et beaucoup de gens au contraire le poussaient à la vengeance. Aussi

[1] Duclercq.

à peine le roi Charles VII fut-il mort, que ceux qui avaient eu toute sa confiance dans les dernières années de son règne, se regardèrent comme perdus. Nul n'avait plus à redouter du nouveau roi que le comte de Dammartin [1]. Il songea tout de suite à quitter le royaume et assembla ses gens et ses serviteurs pour leur demander s'il pouvait compter sur eux ; tous lui devaient leurs biens et leurs honneurs. Il n'en trouva pas un ni dans sa maison ni dans sa compagnie de cent hommes d'armes, qui voulût le suivre, ni se mettre en péril pour lui. Son valet de chambre lui refusa même de lui prêter son cheval. Cependant un gentilhomme de ses serviteurs, nommé Voyaut, qui ne s'était point trouvé avec les autres, parce qu'il était allé voir la salle où gisait le corps du roi mort la veille, sachant son maître dans cette nécessité, l'alla chercher en sa chambre. Le comte de Dammartin était à genoux devant un banc, et disait ses vigiles en pleurant. Quand il eut fini : « Voyaut, dit-il, je vous » ai nourri dès votre jeunesse, vous êtes mon » vassal. N'êtes-vous pas résolu de me ser-

[1] Chronique du comte de Dammartin. — Preuves de la préface de Comines.

» vir comme au temps passé? » — « Oui, » monseigneur, jusqu'à la mort. » Le comte alors écrivit des lettres pour le duc de Bourgogne, pour le sire de Montauban, pour Joachim Rohaut et Boniface Valperga, ses compagnons de guerre et ses amis, qui étaient allés des premiers, comme il le savait, offrir leur obéissance au nouveau roi. Il les conjurait de faire pour lui un accommodement aussi bien qu'il serait possible. Voyaut fut chargé de s'en aller discrètement remettre ces lettres.

Il arriva à Avesnes. Le premier des anciens amis de son maître qu'il aperçut, fut l'amiral. Il prit bien garde de n'être point vu, et lui remit les lettres. Dès que le sire de Montauban eut vu la signature, il regarda s'il n'avait pas autour de lui quelqu'un de ses gens pour faire saisir Voyaut. « Ah! je te » ferai jeter à la rivière, » s'écriait-il. Puis, avisant un chevalier flamand qui s'en venait dîner avec lui, il lui dit : « Tenez-moi cet » homme, que j'aille chercher un de mes » gens pour le mener en prison. » Le Flamand, quand il sut de quoi il s'agissait, retint le sire de Montauban par le bras : « Mon» sieur, dit-il, que voulez-vous faire? Le roi

» vient de vous donner l'office d'amiral ;
» montrez que vous en êtes digne par votre
» sagesse ; faites-vous honneur et n'écoutez
» point votre colère. Le comte de Dammar-
» tin vous a rendu de bons offices du temps
» du feu roi. Songez que si vous requer-
» riez un ancien ami de quelque service, et
» qu'il vous repoussât, vous ne seriez pas
» joyeux. »

L'amiral se calma un peu : « Dites à votre
» maître, dit-il, que si le roi le tenait, il
» lui ferait manger le cœur par ses chiens ;
» et vous, si vous êtes encore ici à sept heures,
» je vous ferai noyer. »

Voyant n'eut pas meilleur accueil du sire Valperga, qui voulait aussi lui faire un mauvais parti. Il ne savait que devenir lorsqu'il rencontra un clerc de maître Jean de Reilhac secrétaire du feu roi, qui venait de passer au service du roi Louis. Ce clerc le connaissait, et l'emmena souper, puis le présenta à maître Reilhac. Celui-là le reçut doucement, et après lui avoir fait prêter serment de dire vérité : « Où est votre maître à pré-
» sent ? dit-il. — Je l'ai laissé bien triste à
» Mehun-sur-Yèvres, répondit le serviteur.

» —Il est bien vrai, continua maître Reilhac,
» que le roi est dans une extrême fureur contre
» lui; mais n'êtes-vous point chargé de quelques
» lettres pour prier ses amis de faire sa paix? »
Alors Voyaut raconta comment il avait été reçu des anciens amis du comte: « Donne-moi
» ce sac, » dit alors Reilhac à un de ses clercs; puis il en tira les demandes du sire Sallazar, du sire Dullau et d'autres qui sollicitaient déjà la confiscation du comte de Dammartin.
« Allez hardiment le retrouver, ajouta-t-il,
» recommandez-moi à lui; je lui ai plus d'o-
» bligations qu'à personne au monde, et je lui
» ferai volontiers tous les plaisirs que je
» pourrai; dites-lui de ne pas s'inquiéter,
» de songer seulement à la sûreté de sa per-
» sonne, que dans peu de temps tout s'ar-
» rangera et qu'on le rappellera. »

Le maréchal Joachim Rohaut était à sa fenêtre avec Sallazar et le comte de Comminges, quand il vit passer Voyaut dans la rue. Il l'envoya avertir de ne se point montrer et de le venir voir en secret. Quand il eut ouvert la lettre du sire de Dammartin, les larmes lui vinrent aux yeux : « C'est mon

» vieil ami, dit-il, et nous nous sommes
» rendu bien des services l'un à l'autre. Le
» roi le hait à la mort, et j'en suis bien affligé,
» car le comte est un bon et hardi chevalier.
» Je vous donnerais bien une lettre pour lui,
» mais je crains, mon ami, que vous ne
» soyez saisi en route et mis en prison. » Cependant il prit courage et écrivit à Dammartin.
« Dites-lui bien qu'il mette sa personne en
» sûreté, et qu'il attende. »

Le duc de Bourgogne était malade et on ne pouvait le voir; alors le bon serviteur s'en alla au plus vite rassurer son maître. Il le trouva à son château de Saint-Fargeau, qu'il avait eu de la confiscation de Jacques Cœur. Le comte était à table; voyant entrer Voyaut, il changea de couleur, se leva et l'emmena aussitôt dans la cour pour lui parler seul. Il fut bien courroucé de l'ingratitude de l'amiral et de Valperga; mais les bonnes paroles de Reilhac et la lettre du maréchal Rohaut, que Voyaut tira de son habit, le rendirent tout joyeux. Après avoir délibéré avec le sire de Balsac son neveu, il résolut de se retirer au château de Chalus, près de Bort, dans les montagnes du Limousin,

et d'envoyer encore un message à ses amis pendant le sacre. Voyaut s'était tiré sagement de sa première commission ; le comte aima mieux le renvoyer une seconde fois, et prendre pour son compagnon de voyage le sire de Balsac, qui savait fort bien les chemins du Limousin, que Voyaut ne connaissait pas.

Arrivé à Rheims, ce fidèle serviteur se fit présenter au duc de Bourbon, qui se chargea de lui avoir audience du duc de Bourgogne. On le plaça sur le passage du Duc, près de sa chambre. Lorsque tout le monde fut sorti, le duc de Bourbon remit à son oncle la lettre du comte de Dammartin; en lisant et voyant la triste position d'un si vaillant chevalier, il fit le signe de la croix. « Qui a apporté cette lettre? dit-il.
» — C'est un des gentilshommes du comte,
» répondit le duc de Bourbon, et il est là.
» — Où est le comte de Dammartin? de-
» manda-t-il à Voyaut qui s'avança. — Mon-
» seigneur, je l'ai laissé quittant Saint-Fargeau
» et s'en allant à l'aventure, selon la volonté
» de Dieu ; il a plus de chagrin qu'on ne
» saurait dire. — C'est un des plus honnêtes

» gentilshommes du royaume de France,
» dit le duc Philippe ; il n'en est pas qui
» le vaille, ni qui en sache autant que lui.
» Je voudrais bien qu'il se retirât chez moi,
» je lui ferais plus de bien que ne lui en fit
» jamais le roi Charles. — S'il vous plaisait
» de lui en écrire quelque chose, dit le duc
» de Bourbon, vous lui réjouiriez le cœur.
» — Il n'est pas encore temps, répondit le
» Duc, mais cela pourra bien ne guère tarder,
» car cet homme-ci ne régnera pas long-
» temps en paix. Je le connais : avant peu,
» il aura tout mis dans un trouble merveil-
» leusement grand. » Là-dessus, il fit signe
qu'on se retirât. Voyaut s'en alla au plus tôt rapporter ces bonnes paroles à son maître.

Après le sacre, le roi, le duc de Bourgogne et toute leur brillante suite se mirent en route pour Paris. Les funérailles du feu roi y avaient été solennisées le 6 août. Dans le trouble qu'avait causé cette mort, personne ne demeurant plus pour rien régler ni ordonner dans cette cour abandonnée, le sire Tanneguy Duchâtel, grand écuyer, neveu de celui qui avait autrefois emporté de Paris

le roi Charles encore jeune dauphin, avait pris soin de toutes les cérémonies funèbres à Mehun-sur-Yèvres ; il avait même avancé de ses deniers la somme nécessaire pour que le corps fût transporté à Paris. Le duc d'Orléans, le comte d'Angoulême, le comte d'Eu et le comte de Dunois conduisaient le deuil. Le corps fut déposé à Notre-Dame-des-Champs ; porté ensuite à Notre-Dame de Paris ; puis à Saint-Denis, avec la pompe accoutumée, et toutes les cérémonies qui se pratiquent aux obsèques des rois de France. Le peuple suivit ce convoi, montrant la plus grande affliction, et regrettant hautement un si bon prince. Rien ne pouvait égaler la douleur de ses fidèles serviteurs [1]. Ils faisaient pitié à voir ; ce n'était que larmes et sanglots ; on montrait un des pages, qui, de désespoir, avait voulu se laisser mourir de faim. Lorsque le héraut eut crié : « Dieu » veuille avoir l'âme de Charles septième, roi très-victorieux, » l'église retentit de gémissemens [2]. Quand un autre héraut

[1] Vigiles. — Jean de Troy.

[2] Vigiles de Charles VII.